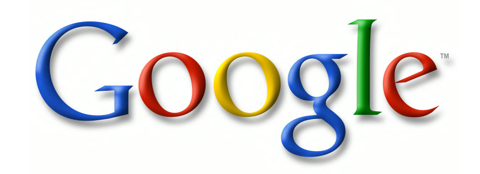
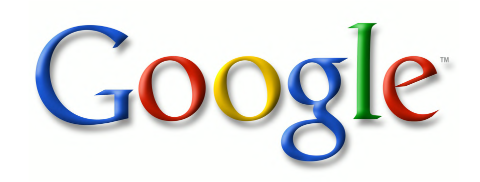







A. P. Mc. Gilbert
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
Digitized by Google





FABLIAUX

OU

CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME SECOND.

FABLIAUX OU CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIÈCLES,

FABLES ET ROMAN DU XIIIe,

Traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems;

Avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours.

Par M. LE GRAND. d'Aussy

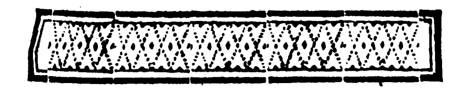
Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Plin. Epist.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez EUGENE ONFROY, Libraire,
quai des Augustins.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.



OBSERVATIONS
SUR
LES TROUBADOURS.

En parlant, au premier volume de cet Ouvrage, de ce qui regarde l'ancienne Littérature françaiſe, j'ai dit que nos Provinces méridionales avaient établi ſur cette matiere un préjugé, glorieux pour elles, mais peu fondé; qui leur attribuait l'honneur d'avoir non-ſeulement cultivé les premieres la Poéſie en langue vulgaire, mais l'honneur, plus grand encore, d'avoir en ce genre fourni au reſte de la France les premiers modeles & les premiers maîtres qu'elle ait eus.

Comme perſonne juſqu'ici n'avait

songé à discuter la validité de ces prétentions, elles se sont accréditées avec le tems, & ont acquis presque l'authenticité d'une vérité historique. Moi-même, séduit par des titres si peu contestés, long-tems, je l'avoue, je les crus incontestables. Mais le hasard qui, sans nous, décide souvent de notre état & des occupations de notre vie, m'ayant associé aux travaux d'un Savant estimable [1], lequel s'était consacré spécialement à l'étude approfondie des deux Romanes, française & provençale, je me vis enfin à portée d'apprécier les Poëtes des deux langues. Quelle fut ma surprise, lorsqu'en parcourant ces Troubadours si vantés, ces Troubadours qu'on nous représentait comme les Précepteurs de la Nation, je ne trouvai chez eux que des poésies tristes, monotones, insipides & illisibles; tandis que les Rimeurs de nos Provinces septentrionales,

[1] Feu M. de Ste.-Palaye.

inconnus & dédaignés, m'offraient, à mon grand étonnement, des productions pleines de gaieté, d'esprit & d'imagination.

Ce jugement néanmoins contredisait si formellement la façon de penser commune sur cette double famille de Poëtes, qu'il m'inspira à moi-même une certaine honte. Je rougis de me voir en opposition avec l'opinion générale; & pendant long-tems j'en accusai mon goût.

Cependant, au milieu de cette inquiétude que m'inspirait une juste défiance sur la faiblesse de mes lumieres, survint un événement dont je fus témoin, & qui sembla me confirmer, malgré moi, dans mes préventions. L'Académicien dont je viens de parler, jaloux de jouir du long travail qu'il avait entrepris sur les anciens Poëtes provençaux, & en même-tems hors d'état, par les années, d'y mettre la derniere main,

en cherchait quelqu'une qui pût le ſuppléer. Dans ce deſſein il offrit & livra ſucceſſivement ſes matériaux à des Gens-de-Lettres qui, déjà connus avantageuſement par d'autres ouvrages, donnaient lieu d'eſpérer qu'ils pourraient ſans peine, & même avec gloire, rédiger celui-ci. Il y en eut qui l'entreprirent; & de ce nombre furent, l'Abbé Laugier & Querlon. D'autres, ſans oſer ſe charger du fardeau entier, eſſayerent ſeulement de mettre en vers certaines pieces. Mais ceux-ci, après s'être efforcés en vain de ranimer ces poéſies mortes & ſans vie, furent les premiers à jetter au feu celles ſur leſquelles ils avaient inutilement travaillé. Les autres, tels que Querlon, qui avaient entrepris l'hiſtoire entiere, n'eurent pas le courage de l'achever. Laugier ſeul finit ſon travail; & ce travail fut jugé ne pas mériter l'honneur de l'impreſſion.

Enfin un autre homme de lettres plus heureux & plus habile, en est venu à bout. Il nous a donné, en trois volumes, une *Histoire littéraire des Troubadours* ; laquelle contient quelques anecdotes sur la vie de ces Poëtes, avec un choix de leurs Poésies.

Je ne rappellerai pas le faible succès dont fut honorée cette collection, malgré toute l'adresse qu'avait employée l'Editeur pour corriger au moins par l'intérêt & par l'instruction, l'ennui qu'elle devait inspirer. Quant à moi le froid accueil que lui fit le public, non-seulement me confirma dans l'opinion désavantageuse que j'en avais conçue précédemment ; mais encore il occasionna chez moi une foule de réflexions dont j'ai depuis publié une partie, en publiant les Fabliaux.

Mon intention pourtant n'était guéres alors de les rendre publiques.

Heureux & content dans mon obſcurité, je me flattais de pouvoir cultiver en paix les Lettres qui, toute ma vie, avaient fait mes délices ; mais, dans le ſiſtême de bonheur que je m'étais formé à moi-même, ma premiere loi avait été de ne jamais écrire. Je craignais de riſquer mon repos & ma tranquillité ſur ces mers remplies d'écueils, couvertes d'ennemis, & ſans ceſſe infeſtées de pirates. Helas ! on n'échappe point à ſa deſtinée. Un événement de ſociété, dont je ne prévoyais guéres les ſuites, dérangea tous mes projets & rompit mes ſermens.

On parlait un jour, dans une compagnie où je me trouvais, de nos ſiecles d'ignorance ; & l'on en parlait avec ce mépris inſultant qu'ont inſpiré mal-à-propos quelques-uns de nos Hiſtoriens. Je pris la liberté de dire que, pour le ſtile, le goût, la

critique, pour tout ce qui tient à l'art, il ne fallait point le chercher dans les ouvrages de ce tems; mais que si l'on voulait se contenter d'esprit & d'imagination, on pourrait, à une certaine époque, en trouver chez nos vieux Poëtes; & j'ajoutai qu'il nous restait d'eux, en ce genre, des choses fort agréables, qui méritaient d'être connues. On me demanda la preuve de ce que j'avançais. Je m'engageai à la fournir; &, trois ou quatre jours après, effectivement, je revins avec quelques-uns de ces Fabliaux que j'avais appris à connaître chez M. de Sainte-Palaye. Je les avais traduits à ma maniere, non littéralement, comme j'ai dit depuis, mais avec fidélité néanmoins: & j'apportais en même-tems une copie des originaux, afin que, si l'on me faisait un crime d'avoir élagué chez eux quelques défauts, on ne m'accusât pas au moins d'avoir

ajouté à leurs beautés. Ils causerent d'autant plus de plaisir qu'on s'attendait à éprouver un sentiment tout-à-fait contraire. La maîtresse du logis m'en demanda quelques autres. J'y consentis, sans prévoir où allait m'engager ma complaisance : mais quand elle en eut en main un certain nombre, elle exigea de moi que j'en publiasse le recueil ; & en cas de refus, me menaça de publier elle-même ceux qu'elle possédait, malgré l'état d'imperfection où nécessairement ils étaient encore.

Ce fut alors qu'il fallut renoncer à tous mes projets de paresse, & commencer un travail qui, autant que je pouvais entrevoir, allait me coûter plusieurs années entieres : car indépendamment de la recherche, du dépouillement, de la confrontation des manuscrits, je sentais très-bien que, pour rendre utile un pareil ouvrage, il fallait y joindre

une quantité immenſe de notes ſur les mœurs & ſur les uſages du tems, dont il offrirait à chaque page des veſtiges. Mais d'un autre côté à travers cette longue route d'épines, j'entrevoyais un but bien conſolant pour moi; la gloire de ma patrie. Oui, j'aime mon pays avec tranſport, il eſt vrai; je me glorifie d'être Français, & ne vois ſur la terre aucune Nation chez laquelle je déſirerais de préférence que la Nature eut placé mon berceau. Or l'ouvrage que j'allais entreprendre me paraiſſait tenir à la gloire de la France. J'allais être à portée de prouver que l'Occident doit aux Français la renaiſſance de la Poéſie, & ſur-tout celle du genre des Contes; & cette ſeule idée m'inſpirait d'avance un courage infatigable.

Néanmoins mon projet, en commençant, fut d'abord de garder l'anonyme. J'eſpérais par-là pouvoir

rester méconnu, comme je me l'étais promis à moi-même. Mais peut-on se flatter de céler son nom, lorsqu'obligé de fouiller dans toutes les Bibliotheques, on se pique ensuite de témoigner sa reconnaissance à ceux dont la complaisance nous a procuré des secours? Des critiques d'ailleurs m'ont dénoncé, en combattant mon opinion; & moi-même quand j'ai vu l'anonyme des trois premiers volumes devenu inutile, j'ai pris le parti enfin de me nommer aussi au quatrieme.

Mais quoique tout ceci détruisît pour jamais le sistême de vie qui m'avait rendu heureux, ce n'était pourtant pas le seul inconvénient que je devais éprouver. En parlant des productions de nos anciens Rimeurs français, j'avais cru devoir dire un mot de celle des Troubadours: & à cette occasion je laissai échapper une partie des réflexions

que ceux-ci m'avaient donné lieu de faire autrefois. Mais qu'eſt-il arrivé de mon imprudence ? J'ai débuté dans la Littérature par une querelle ; moi qui n'eſtime rien ſur la terre au prix de la paix & du repos ; moi qui, comme Soſie, voudrais être *l'ami de tout le monde.*

Au reſte, il m'était aiſé de prévoir que mon inſurrection trouverait des contradicteurs ; & je devais m'y attendre. Il eſt des têtes où toute opinion qui entre la premiere, jette de telles racines, que tout ce qui vient enſuite la contredire n'eſt regardé d'abord que comme une erreur. Mais ce à quoi je ne m'attendais pas, c'eſt la chaleur que certaines perſonnes ont miſe à me combattre. Étrange effet de l'amour-propre ! parce que j'ai dit que les Poëtes qu'avaient produits autrefois les Provinces méridionales n'étaient pas à beaucoup près auſſi admirables

qu'elles le prétendent; il y a eu des Gens-de-Lettres, d'ailleurs très-estimables, mais nés dans ces Provinces, qui se sont exaspérés, comme si j'eusse attaqué leur propre mérite. De toutes parts j'entends crier à la tolérance sur la Religion; & l'on ne m'a point pardonné à moi une opinion en Littérature.

Le premier qui ait sonné l'allarme contre mon assertion, a été le Rédacteur des *Affiches de Province*, M. l'Abbé de F.... Il a prétendu qu'elle insultait la moitié des habitans du Royaume; & *l'on doit savoir*, m'a-t-il dit, *qu'on ne les attaque jamais impunément.*' Lui-même, non content de me susciter des ennemis, a pris les armes, & m'a combattu. Avec de l'esprit, du stile & du goût, ç'eût été pour moi dans toute autre matiere un adversaire redoutable; mais quand il s'agit de prononcer sur les ouvrages en Romane française &

' *Année* 1780. n° 8, p. 30.

provençale, ces qualités ne suffisent point. Il faut, avant tout, connaître & avoir étudié les ouvrages mêmes, & les deux langues dans lesquels ils sont composés. Lui-même au reste l'a si bien senti, qu'il a appellé au secours de la cause commune le P. P.... Oratorien; qui, comme historien de Provence, devait au moins, s'il entrait dans la lice, avoir plus d'avantage du côté des armes.

Peu de tems après ont paru dans le *Mercure* trois autres adversaires, M. Mayer, M. M....., & M. l'Abbé....... qui successivement sont venus rompre une lance contre moi. Enfin le P. P...., cet Achille auquel on reprochait de rester oisif dans sa tente, tandis que les Grecs étaient attaqués, s'est armé aussi. Il a publié un *Voyage littéraire de Provence*, où se trouvent insérées cinq lettres sur les anciens Poëtes français & provençaux; & dans lesquelles il

donne, comme il était aisé de le prévoir, toute la préférence aux derniers. Quelques Journalistes ont applaudi à ses raisons; & je n'en suis point surpris. Dans des matieres comme celle-ci, sur lesquelles peu de gens sont en état de prononcer, parce que peu de gens les connaissent, celui qui parle le dernier a toujours raison.

On sera moins étonné encore que M. l'Abbé de F.... ait adjugé la couronne du triomphe au champion qu'il avait appellé dans la lice. A en croire l'extrait qu'il a donné des cinq lettres, le combat est décidé pour jamais; & les Fabliers français, *ces maussades plagiaires des Troubadours, sont remis à leur vraie place.*

Je ne pense point aussi honorablement sur ce vainqueur prétendu, j'en conviens. Ses preuves m'ont paru même si faibles, que ma pre-

miere réſolution, en le liſant, avait été de ne pas lui répondre; & je l'ai annoncé. Cependant, comme on m'a fait obſerver que ce ſilence pourrait être réputé la ruſe adroite d'un ennemi vaincu, je dois au public, je me dois à moi-même, de motiver mon opinion.

Tels ſont les cinq adverſaires dont les critiques ſont parvenues à ma connaiſſance. Elles m'ont autant flatté que les éloges dont m'ont honoré quelques-uns d'entr'eux, & je vais le prouver par mon exactitude à leur répondre.

Ma diſſertation, puiſque c'eſt ainſi qu'on l'a nommée, avait pour but de prouver que les Troubadours ne méritent pas à beaucoup près la renommée dont ils jouiſſent; & qu'au contraire les Trouveurs qui ont écrit en Romane françaiſe, n'ont pas obtenu toute celle qu'ils méritent. Pour la ſeconde partie de ce procès,

c'était à moi de la prouver; & c'est ce que j'ai taché de faire, en publiant les Fabliaux. Quant à la premiere, elle était toute décidée: ce qu'on nous a donné des Poésies provençales avait été regardé unanimement comme très-médiocre; sur cela il n'y a qu'une voix, & je ne crains pas d'être contredit.

Mes critiques ont très-bien senti tout l'avantage que j'avais sur eux de ce côté-là. Ils ont rejetté sur l'Editeur l'insipidité de ces Poésies; quoique celui-ci encore une fois ait employé beaucoup d'art pour y répandre quelque intérêt. « Vous demanderez pourquoi elles » sont ennuyeuses, & en général » insupportables à la lecture, dit » l'Auteur du *Voyage Littéraire* ¹? » C'est qu'elles n'ont pu conserver » dans le français les beautés qui » sont propres à la langue proven» çale; c'est que l'amour qui fut

¹ P. 443.

» presque le seul sujet que les Trou-
» badours traiterent dans leurs chan-
» sons, y répand une uniformité fa-
» tiguante. On voit souvent dans la
» traduction française les mêmes
» images & les mêmes tours, quoi-
» que dans l'original ils soient va-
» riés. »

L'Auteur, pour prouver qu'elles *ne sont pas aussi méprisables qu'on veut le faire entendre*, en cite lui-même trois morceaux différens; & je remarquerai ici que de toutes les personnes qui m'ont critiqué, il est le seul qui ait osé citer. On ne m'accusera point de partialité en copiant d'après lui ceux qu'il rapporte. Or voici ce qu'il donne comme l'exemple *d'un trait fort délicat.* ' C'est le souhait d'un Amant en parlant de sa Maîtresse. « Je voudrais qu'elle ac- ' P. 435.
» cordât amour & merci; puis-
» qu'elle accorde en sa personne des
» choses bien plus opposées, qui

» ſont la blancheur & l'incarnat de
» ſon teint. »

Telles ſont les beautés que le vengeur des Troubadours trouve à admirer chez ces Poëtes. Pour moi je puis me tromper ; mais de bonne foi je doute fort que celles-ci ajoutent beaucoup à l'idée qu'on a d'eux.

M. l'Abbé de F.... s'en prend auſſi à leur traducteur du peu de ſuccès qu'ont obtenu leurs Poéſies. Mais non content de les juſtifier aux dépens de celui-ci, il prétend qu'on ne peut apprécier parfaitement leur mérite ſur ce qui nous en eſt parvenu; « que nous ne jouiſſons pas
» de toutes leurs productions; qu'il
» en exiſte encore d'autres dans les
» Archives & les Bibliotheques des
» Provinces méridionales, à Rome
» même, dans la Bibliotheque du
» Vatican, & particuliérement à
» Naples ; enfin que les Curieux
» pourraient faire là-deſſus des re-

» cherches qui ne feraient pas in-
» fructueuses. »

Et moi je conseille aux Curieux qui voudraient se dévouer à ces fouilles ingrates, de ne point les entreprendre s'ils sont jaloux d'employer utilement & leur tems & leurs peines. Quoique les manuscrits de Poésies provençales soient rares, cependant ceux qui nous sont parvenus sont entiers, & non mutilés. Il y a peu d'espérance d'en trouver de nouveaux dans les Bibliotheques d'Italie. M. de Sainte-Palaye les a fouillées dans un voyage qu'il entreprit à dessein, lorsqu'il eut formé le projet de faire connaître ces Poëtes au public. Il y a fait copier les principaux manuscrits qu'elles contenaient: déjà il avait des copies de ceux que posséde chez nous la Bibliotheque du Roi. La rédaction de tous ces différens matériaux a formé enfin quinze volumes in-folio, qui

contiennent quatre mille pieces. C'eſt d'après ce recueil, la collection la plus complette ſans contredit qui exiſte en ce genre, qu'a été publiée l'hiſtoire des Troubadours. Quel eſpoir après cela de faire pour leur gloire quelque découverte nouvelle! mais en tout cas, ſi quelqu'un a le courage d'entreprendre ce travail, qu'il ſache que ce ne ſera point aſſez de recouvrer quelque piece dont le ſavant & laborieux Académicien n'aura póint daigné parler, ou même qui lui aura été inconnue; il faudra encore, pour mériter d'être citées, que ces piéces ſoient intéreſſantes & propres à faire honneur au génie de ceux qui les compoſerent.

Enfin nous en poſſédons au moins quatre mille. C'eſt de ce nombre, comme je l'ai dit à l'inſtant, qu'eſt compoſée la collection de M. de Sainte-Palaye; c'eſt la fleur & l'élite de ces quatre mille pieces qu'a

choisies l'Editeur pour former le recueil qu'il a publié. Or l'on conviendra qu'il y a là de quoi asseoir un jugement; & que par conséquent on peut sans scrupule après cela prononcer sur le talent des Troubadours.

En vain l'on m'objectera que depuis cinq ou six siecles, le tems a dû certainement détruire plusieurs de leurs productions. Je conviendrai de cette vérité sans doute ; mais je demanderai à mon tour si le tems a dû respecter davantage celles de nos Trouveurs. Cependant comment est-il arrivé qu'il nous est parvenu de ceux-ci d'assez jolies choses, & qu'il ne reste gueres des autres que de tristes Sirventes (*), & des chansons

(*) Les Sirventes sont des pieces ordinairement satiriques. Comme elles composent en grande partie le recueil des Poésies provençales, j'ai témoigné quel-

d'amour plus triſtes encore. Quoi! le tems ſe ſerait plu à exercer uni-

---

que ſurpriſe de voir le génie des Troubadours ſi enclin à la Satire. Des critiques m'ont reproché cette remarque; m'accuſant d'inſulter aux Provinces qui furent la patrie de ces Poëtes. Qu'ils faſſent donc le même reproche aux Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de la France*, leſquels ont annoncé le même fait que moi, & donné lieu à la même réflexion. ' « Tout » à la fin du xe ſiecle, diſent ces Hiſto- » riens, il commença à paraître en France » quelques Poëtes Satiriques, *ſur-tout* » *parmi les Troubadours*: mais ils y fu- » rent très-rares ailleurs; puiſque le la- » borieux & ſavant M. Lebeuf n'a pu » avec toutes ſes recherches en déterrer » qu'un ſeul. Ce goût pour le génie Sa- » tirique ſe communiqua au ſiecle ſuivant.

' T. VI, p. 53.

« Juſqu'ici (xie ſiecle), ajoutent les » mêmes Ecrivains, le genre Satirique » avait été aſſez rare en France. Peut-être » le *goût en vint-il des Poëtes provençaux* » *qui en faiſaient beaucoup d'uſage.* ' »

' T. VII p. 125.

quement ses ravages sur-tout ce qu'ils avaient de meilleur ! Quoi ! les Copistes, qui dans le tems formerent des collections, se feraient tous accordés à n'insérer dans leurs manuscrits que les pieces les plus médiocres ! en vérité, ce double malheur est difficile à croire ; il faut l'avouer.

D'ailleurs ne sait-on pas que les Troubadours ont eu en différens tems le bonheur de trouver, tant en Italie qu'en France, des Historiens qui nous ont transmis non-seulement des anecdotes sur leur vie particuliere, mais encore plusieurs de leurs Poésies. Cet avantage a manqué aux Poëtes de nos Provinces septentrionales. Les ouvrages de ceux-ci, ainsi que leurs noms, sont restés dans le plus profond oubli, jusqu'à Fauchet, qui le premier enfin a réveillé leur mémoire ; mais qui assurément n'a pas réveillé le désir de les connaître.

L'Auteur du *Voyage Littéraire* me propose de traduire les chansons amoureuses de nos Trouveurs, pour qu'on puisse les comparer à celles des Troubadours. C'est là un défi que je n'ai garde d'accepter. J'ai déja déclaré ce que je pensais de ces chansons, qui, à dire le vrai, ne valent pas mieux que celles de leurs rivaux. Les seules en ce genre qui méritent d'être citées sont quelques *Romances*, & quelques *Pastourelles*. J'ai fait connaître les Romances au troisieme volume des Fabliaux. Pour les *Pastourelles*, quoique le genre soit monotone, ainsi que je l'ai observé, j'en donnerai quelques-unes, si on l'exige, afin qu'on puisse les comparer aux Pastourelles provençales; & de peur qu'on ne me soupçonne de les embellir, j'y joindrai l'original.

Mais une preuve que les Troubadours avaient quelque mérite, continue

tinue l'Auteur du *Voyage Littéraire*, c'eſt qu'ils ont joui dans leur tems « d'une réputation étonnante. On » les recherchait non-ſeulement en » Italie, mais encore en France, en » Angleterre, en Eſpagne. »¹ ¹ *P.* 412.

La Romane provençale ayant beaucoup d'analogie avec la langue Italienne, il n'eſt pas étonnant que l'Italie, dans un tems où elle n'avait pas encore de Poëtes, ait accueilli, ait honoré & lu même avec plaiſir ceux que produiſaient nos Provinces méridionales. Leur langue & leurs poéſies dûrent ſans doute, par la même raiſon, ſe répandre dans l'Arragonnais & dans la Catalogne, lorſque les Rois d'Arragon, Comtes de Barcelone, devinrent, par un mariage, Comtes de Provence. Auſſi voyons-nous des Italiens, des Arragonnais & des Catalans, rimer en provençal, & ſe placer ſur la liſte des Troubadours.

Il n'en fut pas de même de l'Angleterre, quoique les Rois anglais eussent, par un mariage semblable, acquis aussi la Guienne. Peut-être après tout est-il probable que parmi les Gascons, qui de tems en tems passaient à Londres, soit pour s'y fixer, soit pour faire leur cour au Monarque, il y en eut quelques-uns qui par faste, ou par goût, s'y firent accompagner de Ménétriers & de Chanteurs provençals (*). Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit. La

(*) J'ai remarqué ailleurs qu'anciennement on appellait Provençaux tous les habitans de nos Provinces au midi de la Loire, qui parlaient la langue provençale ; mais comme ce mot provençaux est consacré aujourd'hui aux habitans de la Provence proprement dite, & que par conséquent il peut former amphibologie, je me servirai toujours de celui de *Provençals*, quand je voudrai désigner les compatriotes des Troubadours, soit contemporains, soit modernes.

question importante est de savoir si ces Musiciens, & les Poésies qu'ils chantaient, furent, selon l'expression du *Voyage Littéraire*, recherchés en Angleterre, c'est-à-dire, par la Nation anglaise. Voilà ce que je voudrais voir prouvé bien clairement, & ce que franchement je crois difficile à prouver. Car enfin c'était la langue française qu'on parlait en Angleterre depuis la conquête de Guillaume. Or pour les peuples qui parlaient cette langue, le provençal était inintelligible, comme elle était inintelligible elle-même pour ceux qui parlaient le provençal. C'est-là une vérité incontestable : j'ai cité, pour la prouver, l'autorité même du savant Historien de Languedoc, Dom Vaissette, qui dit que la Romane française fut jusqu'au xve siecle *absolument étrangere* dans nos Provinces méridionales, & qu'*elle y était entendue de très-peu de personnes*,

même parmi celles du premier rang.[1] Mais il semble que mes adverfaires affectent fans ceffe d'oublier ce fait.

[1] T. IV, p. 502.

Ce n'eft pas tout. Si les Poéfies provençales avaient été en Angleterre auffi répandues, auffi eftimées qu'on le prétend, tant d'éclat n'eût-il pas infpiré à quelque rimeur Anglais le defir de fe diftinguer auffi dans cette langue, devenue l'idiome des Poëtes du midi de l'Europe? Rien de plus naturel affurément; & c'eft ce qui arriva en Efpagne & en Italie. Cependant confultez l'hiftoire des Troubadours; & vous verrez que parmi les cent quarante dont la patrie eft connue, il n'en exifte pas un feul Anglais. Si l'on y compte le Roi Richard, c'eft une erreur: je l'ai prouvé dans la Préface du premier Volume.

Ce qu'on vient de lire concernant l'Angleterre doit s'appliquer également à la France, c'eft-à-dire, aux

Provinces qui parlaient la Romane françaiſe. Les Troubadours, loin d'y être *recherchés*, n'y furent pas plus connus que ſur les bords de la Tamiſe. Ils ne pouvaient l'être davantage en effet; & l'on ne trouve pas plus de noms français ſur leur liſte qu'on y trouve de noms anglais.

Encore une fois, les deux moitiés du Royaume différaient de langage. Quoiqu'il pût y avoir dans l'une ou dans l'autre certains individus qui ſuſſent les deux idiômes, elles ne s'entendaient pas. Moi-même qui ſais paſſablement bien la Romane françaiſe, j'ai beaucoup de peine à comprendre la provençale; & ſans les ſecours que m'ont procurés les commentaires de M. de Sainte-Palaye, jamais, je l'avoue, je ne ſerais parvenu à les lire. Enfin l'on ne trouvera pas chez les Troubadours un ſeul paſſage où il ſoit mention des Trouveurs. On n'en trou-

vera pas un seul chez nos Trouveurs où il soit parlé des Troubadours : au moins je proteste de bonne foi que je ne m'en rappelle pas un ; & je ne crains pas de le dire, puisque, si je me trompe, je suis sûr d'être contredit par mes adversaires.

Que devient maintenant cette réputation *étonnante*, dont on veut gratuitement qu'aient joui les Rimeurs provençals. Malgré tout leur éclat prétendu, les voilà inconnus à la plus belle moitié de la France, à celle qu'habitaient nos Rois! Mais quand même tout ce qu'on leur attribue de renommée aurait existé en effet, que prouverait encore cet argument? Rien. Il ne s'agit point de savoir s'ils ont été loués, mais s'ils ont mérité de l'être. Quel ouvrage a jamais excité autant d'enthousiasme que notre *Roman de la Rose*? Reçu avec transport dès sa naissance, lu, admiré, prôné d'âge

en âge, il ne nous est parvenu, s'il est permis de parler ainsi, qu'au milieu d'une escorte pompeuse d'éloges & de panégyriques, qui aujourd'hui encore en imposent à la plupart des Gens-de-Lettres. Cependant entreprenez de le lire, si vous l'osez; cherchez-y ce qui a pu occasionner ce respect, qu'on lui porte toujours sans trop savoir pourquoi: & vous conviendrez que jamais peut-être ne parut en France production plus ennuyeuse & plus misérable; que c'est ce mauvais poëme, qui, en introduisant chez nous les insipides personnages de bel-accueil, de bon vouloir, de male-bouche, & autres pareils, a gâté le goût des Français, ou plutôt a introduit chez eux, pour plusieurs siecles, le mauvais goût; enfin qu'à l'exception de cinq ou six vers qu'on a retenus, il n'a absolument d'autre mérite, pour plaire, que l'allégorie orduriere qu'il présente.

C'eſt ainſi que doivent être appréciés les éloges donnés aux Troubadours. Mais au reſte, écoutons ſur ce point leur Editeur : un pareil témoignage ne peut être ſuſpect ; & jamais on ne parlera mieux en ma faveur.

T. II, p. 479. « De tout tems il y a eu de fauſſes » réputations, fondées ſur quelques » jugemens particuliers, dont l'au- » torité prévaut ſans examen ; juſ- » qu'à ce qu'enfin la critique diſcute, » la vérité perce, & le fantôme du » préjugé s'évanouit. Telle a été la » réputation d'Arnaud Daniel. Nul » Troubadour n'a reçu plus d'éloges » des premiers auteurs Italiens. Le » Dante le célebre pluſieurs fois dans » ſon traité de l'éloquence vulgaire. » Après avoir marqué les fins prin- » cipales de la Poéſie, *l'honnête*, » *l'utile & l'agréable*, il ajoute que » l'agréable fut le partage d'Arnaud, » & qu'il excella particuliérement

» à chanter l'amour. Il dit encore » à la fin du vingt-sixieme chant du » Purgatoire, que ce Poëte maniait » supérieuremenr sa langue; que » ses vers tendres & sa prose en » Roman surpassent tout ce qui » avait paru avant lui dans le même » genre.

» Pétrarque le nomme à la tête » des Poëtes provençaux les plus » célebres, en l'appellant *le grand* » *Maître d'amour.* Il l'a même imité » en plusieurs choses. »

» De pareilles autorités ont paru » comme infaillibles aux Italiens des » siecles suivans, occupés du même » sujet. Ils ont fait d'Arnaud, le » Prince du Parnasse provençal.

» Cependant, à l'examen de ses » pieces, on ne voit point ce que » Dante & Pétrarque pouvaient y » trouver de si merveilleux. Rien » n'a peut-être plus contribué à ses » succès, en des tems où l'on avait

» si peu de goût, qu'un nouveau
» genre de composition, nommé
» *Sestine*, dont il fut l'inventeur, &
» dont le mérite consistait dans la
» difficulté de certaines combinai-
» sons de vers, répétés dans un
» certain ordre. Ajoutez à cela une
» recherche curieuse de rimes, qu'il
» appellait *caras rimas*, rimes riches
» ou difficiles. C'était de quoi se
» faire admirer, sinon des deux
» Poëtes Italiens, au moins d'un
» public ignorant, toujours prêt à
» s'extasier sur des inepties. »

D'après ces réflexions, dictées par le goût & l'impartialité, on peut apprécier maintenant de quel poids peuvent être tous ces éloges donnés aux Troubadours par les Italiens.

« Les Italiens ne parlent que des
» Provençaux, dit M. l'Abbé de
» F...., ils avouent les obligations
» qu'ils ont aux Provençaux; ils
» imitent les sujets traités par les

» Provençaux ; en un mot, il eſt
» toujours queſtion chez eux des
» Provençaux, & *uniquement des*
» *Provençaux.* »

J'avoue que j'ignore quels ſont ces ſujets pris par les Italiens chez les Troubadours ; & j'euſſe déſiré que M. l'Abbé de F.... eût bien voulu me les indiquer. Mais au reſte, comme je ne connais que médiocrement la littérature italienne, & que je l'en crois beaucoup mieux inſtruit que moi, je m'en rapporte à lui ſur cet avantage de ſes compatriotes.

Ils en ont un autre, bien plus glorieux encore, dont je les ai félicités moi-même ailleurs, celui d'avoir inſpiré à l'Italie le goût de la Poéſie en langue vulgaire, & de lui avoir donné en ce genre les premiers modeles. Quoique les diſciples aient laiſſé bientôt leurs maîtres beaucoup en arriere ; cependant il eſt flatteur pour ceux-ci de compter de pareils

éleves parmi leurs titres de gloire. Il n'eſt donc pas étonnant que d'après ce que l'Italie devait aux Provençals, quelques-uns de ſes Ecrivains aient, par reconnaiſſance, vanté quelques-uns des leurs.

Cependant depuis la publication des Fabliaux, il a paru un ouvrage dans lequel l'Auteur, M. Bartoli, Antiquaire du Roi de Sardaigne, attaque les prétentions qu'ont à ce ſujet nos Provinces méridionales. Loin que leurs Troubadours aient été les premiers à faire renaître au-delà des Alpes le goût des Lettres, il avance au contraire que les études y furent antérieures au ſiecle où ceux-ci commencerent à rimer. Il prétend qu'avant eux l'Italie avait déjà des Ecrivains en Hiſtoire, en Aſtronomie, en Juriſprudence, en Médecine &c.; qu'au XIIe ſiecle on y faiſait des vers italiens, comme il paraît par une inſcription de ce tems; qu'au

qu'au reſte, pour tourner vers la Poéſie les talens de cette Nation, il lui ſuffiſait des Auteurs grecs & latins dont elle avait conſervé, & dont elle poſſédait les manuſcrits; enfin que ſi le Dante & Pétrarque ont cité avec éloge quelques-uns des Troubadours, il s'en faut de beaucoup que le reſte de l'Italie ait partagé ſur ce point leur enthouſiaſme; & qu'après tout, Pétrarque lui-même eſtimait en général fort peu ces Poëtes, puiſqu'il nous les repréſente avec un *langage auſſi étrange que leur extérieur.*

Di portamenti è di volgari ſtrani.'

'*Trionfo d'amore, cap. IV.*

La maniere dont M. Bartoli diſcute ces réflexions diverſes, prouve un homme très-inſtruit en Littérature, & dans la Littérature italienne ſurtout: mais elles ne ſont pas les ſeules qu'il ait faites à ce ſujet. Il en annonce d'autres encore qui ſerviront de ſuite aux premieres.

C'eſt aux Provinces qu'intéreſſent

ces nouvelles attaques, qu'il appartient de les repousser. Pour moi, qui ai cru pouvoir disputer à ces Rimeurs un mérite qu'ils n'ont pas, mais qui me fais un devoir de reconnaître celui qu'ils ont réellement, j'avoue avec impartialité que si parmi les argumens du savant Antiquaire il en est beaucoup qui m'ont paru concluans; il en est aussi qui ne m'ont point convaincu, & sur lesquels j'attens les preuves nouvelles qu'il promet. Ce n'est point la Médecine, l'Astronomie ni la Jurisprudence que les Provençals se glorifient d'avoir transplanté au-delà des Alpes, mais le goût de la Poésie & des Lettres. Or voilà ce que M. Bartoli ne me paraît pas avoir détruit encore. Il appuie son opinion sur une inscription en vers : mais une inscription n'est point de la Poésie; & tant qu'une Nation ne pourra me citer que de pareils monumens, elle n'aura pas

droit, je pense, de se vanter d'avoir eu des Poëtes. Pour lui accorder cette gloire, je veux des recueils, des pieces nombreuses & d'une certaine étendue ; en un mot, un corps d'Auteurs dont les productions aient été connues, lues ou chantées par leurs contemporains. Telle est la gloire des Provençals avant le XIIIe siecle ; & jusqu'à ce que l'Italie m'offre des titres pareils, je me croirai fondé à croire qu'ils ont été ses maîtres. A-t-elle un Poëte en langue vulgaire qui soit antérieur à l'an 1122 ? Alors mourut le premier des Troubadours. En a-t-elle qui aient versifié en italien avant le Lombard Malaspina ? Celui-ci rima en provençal sur la fin du XIIe siecle. Les autres Ultramontains, qui à l'exemple de Malaspina, choisirent pour composer la langue de nos mêmes Poëtes, ne prouvent-ils pas le cas qu'elle faisait de leurs Poésies ? Enfin n'est-ce pas

à nos Rimeurs méridionaux que de son propre aveu elle doit les *Sestines*?

Ici néanmoins se présente une réflexion, qui malheureusement n'est point à l'honneur des derniers. Il y a eu, comme je viens de le dire, des Italiens qui ont rimé en provençal. Mais par quelle fatalité, ces étrangers, que nos Provinces troubadouresques se font une gloire d'inscrire sur leur liste, sont-ils donc tous des hommes au-dessous du médiocre, dont pas un seul ne nous a laissé un nom connu en littérature? Comment est-il arrivé que les premiers Ecrivains illustres dont l'Italie puisse se vanter, Ubaldini, Guitton d'Arezzo, Cino de Pistoie, le Dante, Bocace, Pétrarque, &c. aient tous également, comme d'un commun accord, renoncé à la Romane provençale, pour écrire dans leur propre idiôme? Pourquoi enfin dès ce moment-là, les Troubadours, malgré la répu-

tation *étonnante* dont ils jouissaient, sont-ils tombés tout-à-coup dans un tel mépris que depuis on ne trouve leurs Poésies citées chez aucun Ecrivain de mérite, ou qu'elles ne le sont que comme matiere de critique & d'erudition ?

La vérité de ce fait a été reconnue par leur Editeur. De bonne foi sur le dégré précis d'estime qu'on doit à leurs talens, il ne se laisse point aveugler par l'amour de la patrie ; & c'est toujours avec confiance que je cite son témoignage, parce qu'ordinairement ce témoignage est celui d'un homme impartial. « A la fin » du XIII[e] siecle, [1] dit-il, le Dante » donna l'essor du génie à la langue » Italienne. Dès ce moment, on la » vit fort supérieure au Provençal. » Pétrarque parut; l'amour l'inspira; » & sous le ciel même de Provence, » il fit entendre des sons si mélo- » dieux, des vers si élégans ; en un

[1] *Disc. prél. p. 74.*

» mot, il éclipsa tellement les Trou-
» badours, que leur nom, leur
» langage & leurs poésies disparu-
» rent presque entiérement aux yeux
» de l'Europe. »

Je prie mes Lecteurs d'observer que ce Pétrarque, ce Dante, qui anéantirent pour jamais les poésies des Troubadours, sont ces mêmes Italiens cependant qui les ont loués, ceux-là mêmes qui nous ont transmis leurs noms, & sans lesquels ceux-ci seraient aujourd'hui entiérement inconnus. Quoi! malgré de si honorables éloges, malgré tant de mérite & une réputation si *étonnante*, la mémoire des Troubadours a péri tout-à-coup! Ce phénomene est rare en litterature.

Quant à l'objection qu'on me fait, que les Italiens n'ont point parlé de nos Rimeurs français; quand même elle serait vraie, elle ne prouverait rien encore. Les Italiens n'entendant

point notre Romane, il etait naturel qu'ils ne connussent point les ouvrages composés dans cette langue. Nos Trouveurs n'ont point fait mention de leurs Poëtes non plus; sera-ce néanmoins un démérite pour ceux-ci, & une preuve contre leur réputation ? Non certainement.

Mais, loin que l'Italie ait parlé *uniquement des Troubadours*, comme l'ont avancé M. l'Abbé de F.... & l'Auteur du *Voyage Littéraire*, j'avance à mon tour, qu'elle a connu & cité nos Rimeurs. Ouvrez ce Poëme bisarre que le Dante a intitulé Comédie; vous trouverez qu'il y parle de notre Roman de Lancelot, & qu'il le regardait même comme une lecture amusante.

> Noi leggiavam un giorno, per diletto,
> Di Lancelotto, com' amor lo strinse.[1]

Ailleurs il fait mention de Charlemagne, de Rolland si célebre chez nos Romanciers[2], & de cette déroute

[1] Enfer; ch. 5.

[2] Ib. ch. 31.

de Roncevaux, où le Paladin mourant, ſonna du cor d'une maniere ſi effrayante. Dans ſon traité *de vulgari eloquentiâ* (*), il nomme par trois fois notre chanſonnier le Roi Thibaut, des chanſons duquel il cite à chaque fois un premier vers.

On peut dire la même choſe de Pétrarque. Dans ſon *triomphe d'amour*, il célebre les Romans de Lancelot, celui de Triſtan, & ceux de nos Chevaliers errans, dont les hiſtoires, dit-il, ſont remplies de menſonges.

Ecco quei, che le carte empion di ſogni,
Lancilotto, Triſtano, & gli altri erranti.

(*) Triſſino, & après lui quelques autres Italiens, ont paru douter que ce traité fût du Dante. Leur opinion n'a plus de partiſans aujourd'hui. Mais quand même le *de vulgari eloquentiâ* ſerait d'une autre main contemporaine, ce ſerait au moins un ouvrage d'une antiquité reconnue; & à ce titre, il prouverait également ce que j'ai avancé.

Mais d'ailleurs, quand nous n'aurions pas pour nous les témoignages, n'avons-nous pas les faits qui déposent en notre faveur? Les Romans que, pendant deux ou trois siecles, publierent les Italiens, ne furent-ils pas des imitations, des traductions ou des supplémens des nôtres? *Buovo d'Antona*, *il Danese Uggierri*, *la morte del Danese*, *lo innamoramento di Milone & di Berta*, *le prime imprese di Orlando*, *Orlando innamorato*, *Orlando furioso*, *Orlando bandito*, *la rotta di Roncivalle*, *morte de Paladini*, *il Mambriano*, *Rinaldo*, *Rinaldo furioso*, *Guidon Selvaggio*, *Guerin meschino*, *Giron cortese*, *Lancelotto è Ginevra*, &c. &c. &c. Qui ne reconnaît là les aventures & les Héros de nos Romanciers? Et les Auteurs eux-mêmes, pour qu'on ne s'y méprenne pas, n'affectent-ils point sans cesse de citer, pour garant de leurs fictions, notre archevêque Turpin. Au reste, dans toute cette

liste, je n'ai cité que des Romans italiens en vers. Que serait-ce si je rapportais tous ceux qui sont en prose ! Une page ne suffirait pas.

Le Dante lui-même, dans son *de vulgari eloquentiâ*, paraît en convenir. Au chapitre où il traite *des différens idiômes qu'on parlait de son tems à droite & à gauche de l'Apennin*, il dit sur la langue de nos Provinces, qu'il appelle *langue d'oil*, qu'*un des mérites dont elle se vante, & dont elle est redevable à sa facilité & à son agrément, c'est de pouvoir revendiquer tout ce qui a ete rédigé, ou inventé en prose vulgaire; tels que les livres sur les beaux faits des Troyens & des Romains, sur ceux du Roi Artus, & beaucoup d'autres histoires.*

Enfin n'est-ce pas avec nos Fabliaux que Bocace a procuré à sa patrie, & qu'il s'est procuré à lui-même, assez facilement, un honneur immortel? Quoiqu'il passe non-

ſeulement pour l'inventeur de ſes Contes, mais encore pour le premier qui ait renouvellé dans l'Occident ce genre agréable ; il doit à nos Fabliers un grand nombre de ſes ſujets & le genre lui-même. Poſtérieur à eux d'un ſiecle environ, il les a copiés : le recueil que je publie en offrira la preuve ; & cette preuve je défie de la détruire.

Il réſulte de tout ceci que ſi l'Italie doit aux Troubadours le goût des vers & la Poéſie lyrique, elle doit à nos Provinces ſeptentrionales les Contes & les Romans. Ce ſont-là des obligations réelles, des obligations inconteſtables qu'elle ne peut déſavouer : mais les Provençals les révendiqueront ſur nous ; car ce n'eſt point ſeulement à l'Italie qu'ils ſe vantent d'avoir donné les premieres leçons de Littérature & de Poéſie, c'eſt à la France, c'eſt à l'Europe entiere.

Si on les en croit, nos Provinces leur doivent jusqu'à leur langue. M. Mayer, dans le titre de sa dissertation contre moi, qualifie la Romane provençale, *mere de la Romane française*; & il répéte cette expression dans le cours de son écrit. Comme M. Mayer ne donne aucune preuve pour la justifier, j'ignore ce qu'il entend par-là. Une langue doit être réputée mere d'une autre, quand elle existe avant elle chez un peuple quelconque, & que celle-ci lui succéde. Ainsi, par exemple, d'après cette définition, notre français moderne doit sa naissance à l'ancienne Romane française. Mais rarement l'Histoire offre de ces filiations qui soient pures. D'ordinaire, une autre langue étrangere vient interrompre, s'il est permis de parler ainsi, l'ingénuité de ces générations; & c'est ce qui est arrivé à la nôtre.

Dès que les Romains ont soumis

la Gaule, ils y anéantiſſent les différens idiômes qu'on y parlait, pour y ſubſtituer le leur. Celui-ci domine ſeul pendant quelques ſiecles. Mais enfin divers peuples barbares viennent s'établir par droit de conquête, les uns au midi, les autres au nord de la Loire. Alors la langue ſe corrompt par le mêlange de la leur, & forme dans les deux moitiés du Royaume, deux langues nouvelles; qui chacune de leur côté ſe corrompant elles-mêmes de plus en plus par les années, deviennent, l'une la Romane françaiſe, l'autre la Romane provençale. J'ai parlé plus au long de cette double origine dans la Préface du premier volume; & ce ſont-là de ces faits connus dont on ne peut, je penſe, conteſter la vérité. Le peu que je viens de répéter ſur cette matiere ſuffira pour détruire l'aſſertion de M. Mayer. La Romane provençale n'eſt,

& n'a pu être, comme on vient de le voir, mere de la Romane française, non plus que la française, mere de la provençale. Ce sont deux sœurs qui, pour employer toujours la même façon de parler, ayant eu une même mere, mais un pere différent, conserverent pendant leur enfance quelques traits d'une origine commune; mais dont la ressemblance s'altéra enfin tellement avec les années, qu'au tems dont nous parlons il était difficile de reconnaître en elles une même naissance.

« Les Francs, qui n'étaient que » des barbares, ajoute M. Mayer, » confierent aux Troubadours le » soin pénible de polir leur langue » & leur génie. Appellés à leur Cour, » attirés auprès du Trône, princi- » palement par Constance, fille d'un » Comte de Toulouse, qui venait » d'épouser le Roi Robert, ils (les » Troubadours) devinrent les pré-

» cepteurs & les oracles des Français.
» Telle est l'origine de la transplan-
» tation du goût de la Poésie pro-
» vençale en France. »

J'aurais ici quelques objections à faire sur ces Francs, que l'Auteur fait contemporains des Troubadours, sur cette langue qu'il prête aux premiers, tandis qu'il a avancé plus haut que la leur était fille de la Provençale; mais ce sont-là sans doute de ces impropriétés d'expression qui quelquefois échappent à un Ecrivain, lorsque dans la chaleur de la composition il laisse couler librement sa plume; & j'ai trop d'intérêt moi-même à ce qu'on me pardonne mes fautes, pour ne pas excuser les négligences des autres.

J'eusse désiré pourtant que M. Mayer, qui paraît instruit, eût cité quelque autorité sur les faits qu'il allégue : car je me résoudrai difficilement à croire que nos Provinces,

qui dans tous les ſiecles, ſoit lorſque la langue latine ſubſiſta chez elles, ſoit lorſqu'elle eut dégénéré dans une autre, ont eu des Rimeurs, doivent le goût de la Poéſie aux Troubadours. Je croirai plus difficilement encore que nos Rois & les Grands de leur Cour, qui n'entendaient point la langue des Rimeurs provençals, leur aient envoyé des députés pour les attirer auprès d'eux, & que là ils leur aient dit équivalemment : « M M. nous ne ſommes » dans ces contrées-ci que des igno- » rans & des ſots ; notre langue eſt » barbare auprès de la vôtre, quoique » nous ne l'entendions pas : ſoyez » nos maîtres ; & avant tout, ap- » prenez-nous à parler. »

C'eſt-là pourtant un des préjugés avec leſquels naiſſent les habitans de quelques-unes de nos Provinces méridionales. Ils croient de bonne foi que pendant pluſieurs ſiecles les Sou-

verains de l'Europe n'ont eu, pour embellir leur Cour, d'autres beaux esprits que ceux qui sortaient du midi de la France. Ils croient surtout que ces prétendus beaux esprits ont été, selon l'expression de M. Mayer, les *précepteurs & les oracles des Français.* (*)

(*) Peut-être est-ce la proposition contraire qu'il faudrait avancer. Je sais bien au moins que si je voulais soutenir celle-ci, j'en trouverais une preuve chez un de mes Adversaires. En rendant compte des Poésies de Guillaume, Comte de Poitou [1], il cite du Poëte ce passage, *je n'eus jamais à ma Cour ni Français ni Normand.* Il faut bien remarquer que Guillaume est le premier des Troubadours connus. Or s'il se glorifie de n'avoir admis auprès de lui aucun Français, il s'ensuit que les Français étaient donc admis & recherchés dans les Cours des Provinces méridionales, même avant qu'il y eut des Rimeurs Provençals qui pussent l'être dans les nôtres.

[1] *Hist. de Prov. T.* 2. *p.* 427.

De pareilles prérogatives, ſi elles étaient réelles, feraient bien honorables pour les Troubadours aſſurément; mais ſi elles ſont réelles, ſans doute elles ſont fondées ſur des preuves inconteſtables; & ces preuves on pourra probablement les fournir en foule. Sans doute on nous aura tranſmis le nom de ces bienfaiteurs d'une moitié de la Nation; on nous dira les ouvrages qu'ils ont publiés dans ce deſſein, les ſervices qu'ils ont rendus, les éleves qu'ils ont formés. Je m'attends que chez tous nos Ecrivains, Chroniqueurs & autres, il n'y aura qu'un cri & une acclamation générale. Mais malheureuſement je ne vois rien de tout cela. Je vais conſulter l'*hiſtoire des Troubadours*; & bien loin d'y trouver les preuves que je recherche, je n'y vois pas même cité un ſeul Poëte provençal qui ait paru à la Cour de nos Rois.

Ils y furent, dit M. Mayer, prin-

cipalement attirés par Constance, fille d'un Comte de Toulouse, lorsqu'elle fut devenue l'épouse du Roi Robert. M. Mayer n'est pas le premier qui ait avancé ce fait. Beaucoup d'autres avant lui l'avaient allégué de même; & comme lui, ils l'ont allégué sans preuves. On n'en trouvera pas une dans l'histoire des Troubadours, où l'on était intéressé à l'établir, s'il eût été vrai. On y voit au contraire que le premier de tous les Troubadours fut, comme je l'ai dit, Guillaume, Comte de Poitou, qui, loin de fleurir en 1070, ainsi que l'avance l'Auteur du *Voyage Littéraire*, ne naquit qu'en 1071. Or le Roi Robert avait épousé Constance l'an 998, c'est-à-dire, cent ans environ avant que Guillaume pût songer à faire des vers, avant qu'il y eût des Troubadours.

Je sais que le mariage de la Princesse Toulousaine dut conduire &

attirer à la Cour de France beaucoup de Provençals. L'Histoire l'atteste : mais elle atteste aussi qu'ils n'y apporterent que des modes nouvelles & des mœurs étrangeres, auxquelles la Nation ne gagna rien ; & qu'ils y furent vus du même œil à peu-près qu'on y vit, cinq ou six siecles plus tard, ces Italiens qui, dans une occasion pareille, vinrent en foule à la suite de Catherine de Médicis. Voici ce qu'en dit un Historien contemporain [a]. Par égard pour les Provinces qu'il paraît avoir traitées avec trop d'humeur, je me contenterai de citer son témoignage sans le traduire. *Circa millesimum incarnati Verbi annum, cum Robertus accepisset sibi Reginam Constantiam à partibus Aquitaniæ in conjugium, cœperunt confluere, gratiâ ejus Reginæ, in Franciam atque Burgundiam* (*), *ab Arverniâ & Aquitaniâ,*

[a] Glaber, p. 38.

(*) Robert, presque aussitôt après son mariage, hérita du Duché de Bourgogne,

homines omni levitate vanissimi, moribus & veste distorti, armis & equorum phaleris incompositi, à medio capitis nudati, histrionum more barbis tonsi, caligis & ocreis turpissimi, fidei & pacis fœdere omnino vacui; quorum itaque nefanda exemplaria, heu! proh dolor! tota gens Francorum (nuper omnium honestissima) ac Burgundionum, Sitibunda rapuit.

On peut apprécier maintenant les obligations prétendues qu'ont en Poésie nos Trouveurs aux Rimeurs des Provinces méridionales? C'est au Lecteur à juger si ces prétentions sont fondées.

Il en est de même des inculpations de Plagiat, intentées contre nos mêmes Poëtes. A entendre M. Mayer, ceux-ci *sont venus* dépouiller les Provençals, & *s'emparer de leurs fonds.*

---

qui appartenait à son oncle Henri, & que celui-ci lui laissa par testament, n'ayant point d'enfans légitimes.

Si l'on en croit M. l'Abbé de F.... plusieurs des Contes qu'on lit dans mon recueil *ont été pris des Troubadours* ; « & il lui ferait aisé de le » démontrer, dit-il, en rappro- » chant les mœurs, les usages, & » d'autres objets purement locaux. »

Enfin l'Auteur du *Voyage Littéraire* fait aux Trouveurs le même reproche ; & il le pousse même plus loin. Pareil à ces deux femmes de la fable qui rendirent un homme chauve en lui arrachant, l'une les cheveux noirs, l'autre les cheveux gris, il dépouille successivement nos Conteurs de leurs plus jolis Fabliaux.

Selon lui, ceux qu'on peut lire avec plaisir ne sont point sortis de leurs mains ; les uns ont été pillés chez les Arabes, les autres chez les Italiens ; d'autres enfin chez les Troubadours. C'est sur cette triple assertion que roule presque toute

entiere la dissertation qu'il a composée ; au moins, de ses cinq lettres, il y en a trois employées à la prouver.

Cependant, par une sorte de compassion, il veut bien ne pas réduire à la nudité nos pauvres Fabliers. Son impartiale & noble générosité leur abandonne ceux de leurs Contes qui sont plats & insipides. « Comme la plaisanterie, dit-il, » demande une délicatesse & un » agrément dans l'esprit que les » Trouveurs n'avaient pas ; comme » ces mêmes Trouveurs n'avaient » ni assez de talent ni assez de goût » pour réunir ces qualités ; qu'ils » sont froids & insipides, ne faites » pas difficulté de leur attribuer les » Fabliaux où vous trouverez une » gaieté sans vivacité & sans saillie, » une plaisanterie sans sel & sans » agrément. Je vous avertis que » vous les distinguerez à ces dé-

» fauts, qui leur donnent un air
» de famille auquel on les reconnaît
» aisément. »

Lorsque j'ai annoncé que les Poëtes de nos Provinces septentrionales avaient fait de jolis Contes, je n'ai pas prétendu qu'ils fussent les inventeurs du genre. J'ai déclaré au contraire avec impartialité qu'ils devaient quelques-uns de leurs sujets aux Arabes, dont probablement ils avaient appris à connaître la littérature pendant les Croisades. Mais ici se présente une question à faire.

Il est vraisemblable que la partie méridionale du Royaume a dû fournir aux différentes guerres d'Outremer autant d'hommes à peu-près que la partie septentrionale. Il est probable encore que les uns & les autres furent également à portée de connaître les mœurs & les ouvrages des Arabes. Cependant comment est-il

est-il arrivé que les Soldats de nos Provinces ont été les seuls qui aient rapporté en Europe le genre des Contes, auquel leurs enfans se livrerent avec distinction; & que les Provençals, cette Nation si gaie, non-seulement ne s'y sont appliqués que postérieurement à nos Poëtes; mais encore qu'ils n'ont fait en tout que deux Contes, assez insipides. Il est fort étonnant que toutes les fois qu'on s'avise de comparer ensemble ces deux familles d'Auteurs, l'avantage soit toujours du côté des septentrionaux.

Les Fabliaux, que dans le tems ont composés ceux-ci, n'ont pas péri tous; il nous en est parvenu un certain nombre qu'on retrouve dans les manuscrits de nos Bibliotheques. Or d'après les regles que savent & que pratiquent les Savans pour connaître & pour établir l'âge véritable d'un manuscrit, ceux-ci

ſont du XIIIe ſiecle, c'eſt-à-dire, antérieurs d'un ſiecle environ au tems où Bocace, le premier, écrivit des Contes en Italie. Ce fait eſt inconteſtable; & encore une fois, je défie de le détruire.

Un autre qui ne l'eſt pas moins, c'eſt que ce même Bocace a copié nos Fabliers: car de l'aveu même d'un de mes critiques, M. Mayer, *on n'a jamais attribué l'invention des Contes aux Italiens.* De-là, on peut conclure, je le répéte, que les Italiens nous ſont véritablement redevables du genre des Contes, quoique nous mêmes peut-être nous le devions aux Orientaux.

Que répondre après cela à l'Auteur du *Voyage Littéraire*, qui ſoutient que nous le devons au contraire à l'Italie? Mais que répondre ſur-tout aux preuves qu'il en donne? « Un Auteur Italien du xe ſiecle ſe » plaignait, dit-il[1], que tout reten-

[1] P. 405 & 407.

» tissait de vers, la ville & la cam-
» pagne.

« Hæc faciunt urbi, hæc quoque rure viri.

» Qu'était-ce donc que ces petits » poëmes latins dont la ville & la » campagne retentissaient ? N'est-il » pas naturel de croire que c'é- » taient des Fabliaux, puisque c'est » par les Fabliaux que les Nations » modernes ont ouvert la carriere » de la Poésie » ?

Lorsque les Français commencerent à composer en langue vulgaire, leurs premieres productions poétiques furent des Romans. Bientôt après ils y joignirent des Fabliaux; mais ils ont été, si je ne me trompe, la seule Nation d'Europe dont les Poëtes aient ainsi débuté. Pour les Italiens, on sait qu'à la naissance de leur littérature, Bocace se distingua par des Contes; mais on sait aussi que ces Contes sont en prose.

Quant au raisonnement de l'Au-

teur, *tout le monde faisait des vers à la ville & à la campagne; donc on faisait des Fabliaux*: mes lecteurs me dispenseront d'y faire réponse.

« Comme les Italiens sont natu-
» rellement railleurs, ajoute-t-il, je
» ne sais pas s'ils écouteraient sans
» rire celui qui leur dirait serieu-
» sement qu'ils ont imité nos Fa-
» bliaux ».

Pour moi j'ignore si les Italiens, tout railleurs qu'ils sont, riraient à celui qui viendrait, preuve en main, leur annoncer qu'ils nous ont imités. Mais je sais que le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, avait dit *sérieusement* que Bocace a copié le Conte de *Griséldis* d'après un de nos anciens manuscrits, intitulé le *parement des Dames*; & je sais encore que l'un des plus ardens panégyristes du Conteur Florentin *, d'après cette assertion, que probablement il a lue *sans rire*, a restitué

* M. Manni.

aux Français la propriété du Conte. Avant moi les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France*, avaient dit : « un de nos Savans [1] qui » a beaucoup travaillé sur l'origine » de notre langue, assure que le fa- » meux Bocace a pris des Romans » français la plupart de ses Nouvel- » les ; que Pétrarque & les autres » Poëtes italiens ont pillé les plus » beaux endroits des chansons de » Thibaud, Roi de Navarre, de » Gace Brulez, du Chatelain de » Couci & des vieux Romanciers » français » : & je n'ai pas entendu dire que les Italiens se soient moqué de notre Savant ni des Bénédictins qui le citaient.

[1] T. VI, p. 15.

« Je vous demande, continue » l'Auteur du *Voyage*, en quel tems » & comment les Fabliaux ont été » connus au-delà des Alpes [1] » ?

[1] P. 401.

J'ignore, il est vrai, qui les y porta. Je n'ai rien de certain non

plus sur l'époque précise où ils furent transplantés dans ces contrées, quoiqu'à coup sûr ils y aient été introduits postérieurement aux Poésies provençales. Mais je sais que pendant le long espace de tems où l'Italie fut déchirée par des dissentions civiles, beaucoup d'Ultramontains vinrent se réfugier en France. Je sais que la plupart des usuriers de nos villes étaient Italiens; que la Cour de Rome, pour le maintien de ses droits, pour la perception de ses revenus, y entretenait beaucoup d'Italiens; que presque tout le commerce intérieur du Royaume était fait par des Italiens, & qu'ils occupaient même dans la Capitale une rue que de leur nom on appella rue des Lombards : Je sais enfin que Brunetto Latini écrivit à Paris son *trésor;* que le Dante y passa quelque tems (*); que Bocace

(*) Dans son *Purgatoire*, Chant XIe, en

& beaucoup d'autres y étudierent; que dès le commencement du XIII[e] siecle, son Université était célebre dans l'État de Venise, & que plusieurs Vénitiens venaient y étudier le Droit[1]: après cela je ne suis plus étonné que nos Fabliaux aient pu passer en Italie.

Le critique n'en veut pas moins

[1] Foscarini della Letteratura Veneziana, p. 39.

---

parlant d'un certain Odérisi, peintre en miniature, il le nomme *l'honneur de cet art que les Parisiens appellent enluminer.*

. . . . L'honor di quell' arte
Ch' alluminar è chiamata in Parisi.

Au chant 29[e] il emploie des façons de parler françaises.

. . . . Quanto a mio aviso
Diece passi distavan quei di fuori.
Sotto così bel ciel, comm' io diviso....

Les Commentateurs remarquent sur cet endroit, que ces expressions, *quanto a mio aviso, comm' io diviso*, sont de purs gallicismes.

attribuer la propriété aux Italiens; & comme il manque de preuves positives pour établir ce fait, il cherche à l'appuyer sur des conjectures, sur des probabilités, quelquefois même sur des inculpations hasardées. Par exemple, il y a un Fabliau, intitulé *la femme qui ayant tort parut avoir raison*, dans lequel une épouse trompe son mari. « La jalousie du » mari, dit-il, décéle par sa ma- » niere seule le lieu où le Conte » fut inventé »; comme si tout Italien était nécessairement jaloux, ou comme s'il n'y avait de jalousie qu'en Italie.

Dans le Fabliau de l'*Enfant qui fondit au soleil*, on lit qu'un marchand alla vendre à Gênes, comme esclave, un fils adultérin que lui avait donné sa femme. De-là l'Auteur du Voyage conclud que ce Conte est visiblement italien. « Les » marchands, nés sur les bords de

» la Meuse, de la Seine ou de la
» Loire, n'allaient gueres à Gênes,
» dit-il, avant la fin du XIIIe siecle.»
Mais quand même ce fait serait vrai (ce que je n'accorde pas), etait-il donc nécessaire, pour qu'un de nos Fabliers connût le nom d'une ville aussi florissante que l'etait alors Gênes. L'Auteur a-t-il oublié que c'etaient les Genois qui fournissaient en grande partie à la France ses soieries & ses épices; & ne s'est-il pas rappellé que ce fut à Gênes que s'embarqua un grand nombre de nos Croises?

C'est avec des raisonnemens pareils qu'il attribue aux Troubadours une partie de nos Fabliaux. D'abord il convient n'*avoir aucun titre authentique pour prouver ce plagiat.* ' *P. 412.*
« Mais, ajoute-t-il incontinent,
» quand un Fabliau respirera la
» loyauté & l'amour pur, tels qu'on
» les trouve dans plusieurs chansons

» amoureuſes des Troubadours, ou
» dans quelques-uns de leurs Con-
» tes; quand ces ſentimens ſeront
» peints avec une naïveté, une can-
» deur & une ſimplicité que n'ont
» point les ouvrages qui appartien-
» nent véritablement aux Trouve-
» res; quand les Fabliaux contien-
» dront des circonſtances locales
» qui déſignent le pays où ils ont
» été faits; quand ils paraîtront vi-
» ſiblement calqués ſur des poéſies
» provençales; enfin quand ils ſe-
» ront publiés ſans nom d'auteur,
» ne ſerons-nous pas autoriſés à
» dire qu'ils ont été traduits du Pro-
» vençal, ou du moins qu'ils ont été
» faits d'après des pieces que vous
» connaiſſez dans cette langue. »

Quoi! dès qu'un Conte ſera anonime, dès que la ſcene y ſera placée dans les Provinces méridionales, il appartiendra aux Troubadours! en vérité de pareils raiſon-

nemens me confondent. D'après ces principes pourtant, l'Auteur attribue aux Provençals les Fabliaux de Griſelidis & d'Aucaſſin; *leſquels viennent*, dit-il, *ſe ranger d'eux-mêmes parmi leurs ouvrages*, parce que les aventures de l'un ſe paſſent à Saluces, ſur les confins de la Provence, & celles de l'autre à Beaucaire. C'eſt ainſi qu'il attribue aux Italiens le Fabliau d'Hippocrate, dont la ſcene eſt à Rome. Mais avec cette façon de raiſonner; les Anglais pourront révendiquer Cléveland, & les Eſpagnols, Gilblas; Zaïre ſera due aux Arabes, Alzire aux Péruviens.

Ce qui m'étonne encore plus, c'eſt de lire que quand un Fabliau reſpirera l'amour pur & la loyauté, quand les ſentimens en ſeront peints avec naïveté & candeur, il ſera traduit du Provençal. Ainſi, à entendre l'Auteur, il ne pouvait y avoir dans

toutes nos Provinces ſeptentrionales ni loyauté ni amour pur, ni naïveté, ni candeur : toutes ces vertus appartenaient excluſivement au midi de la Loire. Mais où a-t-il donc vu dans les Contes & dans les chanſons amoureuſes des Troubadours, ces ſentimens ſi naïfs, ſi loyaux & ſi purs, qu'il leur prête ? Quant à moi, je ne leur connais que deux Contes qu'on puiſſe vraiment appeller de ce nom ; & je l'ai dit ailleurs. Dans le premier, un Chevalier met le feu au château de ſa Maîtreſſe, afin de lui procurer la facilité de s'évader & de ſe trouver à un rendez-vous. Dans le ſecond, une femme, pour ſe venger d'un mari jaloux, lui fait une infidelité, & l'oblige encore à demander pardon. A dire le vrai, je ne vois dans tout ceci ni amour bien pur, ni ſentimens bien loyaux.

Les chanſons & les autres Poéſies

des Troubadours en offrent-ils davantage ? Leur Hiſtorien nous l'apprendra.

« Il y eut ſans doute [1] parmi nos » preux Chevaliers & nos galans » Troubadours, dit-il, quelques » phénomenes d'amour épuré, où » l'on reconnaîtra des mœurs exemp» tes de tout reproche. Cependant » combien verrons-nous d'exem» ples contraires ! un commerce de » galanterie entre les deux ſexes, » dans ces tems de déſordres effré» nés, devait évidemment rendre » fort rare ce que l'on a ſuppoſé ſi » commun. »

[1] Pr. p. liv.

Le Lecteur remarquera que pour réfuter les panégyriques outrés que mes critiques ont faits des Troubadours, il me ſuffit ordinairement de citer le témoignage de leur hiſtorien même. C'eſt encore ce témoignage que j'évoquerai ſur ce qui concerne les pieces dramatiques.

J'avais avancé que le théâtre en France a été, non-feulement perfectionné dans les derniers tems par les Poëtes de nos Provinces feptentrionales, mais encore qu'il fut originairement ouvert par eux. Au refte, je n'avais point fondé cette affertion fur les mots vagues de *Comédie*, de *Tragédie*, de *Repréfentation*, qu'on trouve chez les Écrivains anciens; expreffions indéterminées, propres à induire en erreur, & avec lefquelles je ferais remonter, s'il me plaifait, l'origine de notre théâtre jufqu'à la feconde Race. Je l'ai prouvée par de véritables pieces dramatiques, tirées des manufcrits du tems que j'ai cités. On m'a objecté (& , ce qu'il faut bien remarquer, toujours fans preuves), que nos vieux Poëtes dramatiques avaient copié les Troubadours : car, encore une fois, on veut que ce foient les Troubadours qui aient été nos maîtres en

tout. Écoutons à ce ſujet leur Hiſtorien.

« A en croire Noſtradamus & » une foule d'Auteurs, ces Poëtes » connurent & pratiquerent l'art » dramatique. Sans doute l'uſage du » dialogue, ſi commun parmi eux, » devait conduire en peu de tems » aux repréſentations théâtrales. » C'eſt peut-être le fondement » d'une opinion dont la fauſſeté pa- » raît démontrée par leurs ouvrages » mêmes, où l'on ne voit rien de » relatif à cet objet. Quoi! un objet » ſi intéreſſant, qui devait fournir » matiere à tant d'alluſions & de » remarques, ils l'auraient toujours » perdu de vuë, tandis qu'ils par- » laient des moindres uſages de la » ſociété. Pourra-t-on le croire? *Pr. p. lxix.*

» L'art dramatique fut toujours » ignoré des Troubadours, dit-il » ailleurs. Environ quatre mille pie- » ces, que nous avons raſſemblées *T. 1. p. 443.*

» d'eux, rappellent une infinité d'u-
» ſages de leur tems ; & aucune,
» l'idée de tragédie & de comédie.
» Quoi cependant de plus capable
» d'intéreſſer des Poëtes, de leur
» fournir des images ou des ré-
» flexions ? Leur ſilence démontre
» que le théâtre n'exiſtait point. »

Mais continuons d'examiner les différens genres de mérite qu'attribuent aux Troubadours leurs panégyriſtes.

L'Auteur du *Voyage* leur en trouve un *qui les éleve au-deſſus de leurs rivaux*; & ce mérite conſiſte dans les lumieres qu'ils offrent, dit-il, ſur l'état des perſonnes, dans des anecdotes ſur le caractere & ſur la conduite privée des Princes & autres perſonnages importans, dans certains faits inconnus ſur les Croiſades, enfin dans des détails ſur les guerres particulieres de Seigneurs à Seigneurs, ſur les Légats du Pape,

ſur le Clergé, les Moines, les anciennes Familles &c.; « on trouve » chez ces Poëtes, ſelon lui, une » peinture vraie & naturelle des » mœurs; il y regne une teinte de » Chevalerie qui fait plaiſir, & que » n'ont pas les ouvrages des Trou- » veres. »

Voilà de grands éloges aſſurément; & encore une fois, il eſt malheureux qu'avec tant de titres pour réuſſir, les Poéſies provençales aient plu néanmoins auſſi peu.

« Les Fabliaux, ajoute l'Auteur, » ne préſentent aucuns de ces avan- » tages ni pour l'hiſtoire générale ni » pour celle des familles. »

Ceci eſt un reproche très-formel. Mais peut-être l'Auteur ne l'eût-il pas fait, s'il eût réfléchi qu'il oppoſait à la fois la collection entiere des Poéſies provençales à une très-petite partie des Poéſies françaiſes; & qu'exiger des ſeuls Fabliaux au-

tant de chofes utiles qu'en peuvent fournir tous les ouvrages des Troubadours pris enfemble, c'eft parconféquent être injufte. Si au lieu de m'aftreindre uniquement aux Contes de nos vieux Poëtes, j'euffe voulu, comme l'Editeur des Troubadours, embraffer tout ce que les premiers nous ont laiffé; fans doute j'euffe pu y ramaffer beaucoup de ces prétendues anecdotes, de ces faits inconnus fur d'anciennes familles, fur telle petite ville ou village, fur tel ou tel perfonnage obfcur, fur la guerre que fit tel Seigneur à un autre Seigneur fon voifin; mais qu'euffent produit de pareilles découvertes ? De l'ennui. Ceux qui écrivent l'Hiftoire attachent fouvent trop d'importance à toutes ces minuties qu'ils prennent à tort pour leurs vrais matériaux, & qui n'intéreffent gueres que les perfonnes qui y retrouvent le nom

de leurs ancêtres. L'Hiſtoire vit de grands tableaux, comme la Poéſie vit d'images ; les petits détails la refroidiſſent & la tuent ; & peut-être eſt-ce à cette cauſe principalement qu'il faut attribuer le peu de ſuccès qu'ont obtenu juſqu'ici la plupart de nos Hiſtoires particulieres de Provinces.

Ce n'eſt pas pourtant que l'Hiſtoire exclue tous les détails. Il en eſt d'importans qu'elle admet. Tels ſont ſpcialement ceux qui peignent à la Nation les mœurs de ſes ancêtres ; ceux qui, après avoir expoſé ſur la ſcene un grand perſonnage, le repreſenrent dans ſa vie privée, & font reſſortir ſon caractere ; ceux enfin qui ſont d'un genre à intéreſſer également tous les Lecteurs : car tel eſt le grand art, l'art ſecret de l'Hiſtorien. Veut-il être lu ? Il doit alors, ſi je ne me trompe, écrire, non pour ſa Province, non

même pour sa Nation seule, mais pour tous les peuples qui sont cultivés & qui lisent.

Au nombre de ces choses faites pour être admises par lui, on peut compter sans doute tout ce qui regarde la Chevalerie : institution romanesque, qui pendant plusieurs siecles, influa si universellement en Europe sur l'art Militaire, sur les mœurs de la Noblesse, & même sur les Gouvernemens. Mais pour la bien connaître, il faut, quoiqu'en dise l'Auteur du *Voyage*, avoir lu nos vieux Poëtes français, c'est-à-dire, nos Romanciers. Là se trouvera non-seulement *une teinte de Chevalerie*; mais la Chevalerie toute entiere, avec sa prodigalité, sa grandeur d'ame, son audace indocile, son avidité d'exploits; en un mot avec tous ses défauts & ses vertus. J'ose même assurer, sans crainte d'être contredit, que si nous étions ré-

duits, pour la connaître, aux ſeules lumieres que peuvent nous fournir nos Hiſtoriens anciens, nous n'en aurions aujourd'hui que des notions très-imparfaites. Encore une fois, c'eſt dans nos Romans que réſide le véritable eſprit de la Chevalerie. Auſſi voyons-nous tous ceux qui ont écrit ſur cette matiere, Ménétrier, la Colombiere, Sainte-Palaye &c, les citer à chaque page.

Pluſieurs de nos Fabliaux offrent le même genre d'utilité, parce que pluſieurs roulent uniquement ſur des aventures de Chevaliers. Mais ſi l'on deſire, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, *une peinture vraie & naturelle des mœurs*, où la trouvera-t-on mieux que chez nos Fabliers ? En effet, un Conte n'étant ordinairement que le récit d'une action bourgeoiſe, il eſt aiſé de concevoir que ce récit doit contenir mille détails concernant la vie privée de

nos Peres. Qu'on me cite un seul ouvrage du tems où les mœurs de tous les états soient représentées avec autant de vérité, d'agrément & d'étendue que dans les Fabliaux. Si le recueil que j'ai donné a éprouvé quelque succès, je conviens avec franchise que je le dois en grande partie à ce mérite, & aux notes qu'il a occasionnées. C'est-là au moins ce qu'en ont approuvé les Journalistes, les Gens-de-Lettres & mes critiques eux-mêmes.

Il est vrai que nos Fabliers ne contiennent rien sur les *anciennes Familles*, sur les *Légats* &c. Ce n'est point là ordinairement ce qu'on s'attend à trouver chez des faiseurs de Contes; & après tout des Conteurs peuvent plaire sans cela. Mais les nôtres, au milieu de tous leurs défauts, offriront de la variété, souvent de l'intérêt, & sur-tout une fécondité d'imagination & une gaieté

que je vois avec d'autant plus de surpriſe manquer chez les Troubadours, qu'on attribue ordinairement cette double qualité au climat qui donna naiſſance à ces derniers. Cette remarque nous conduit à la derniere objection de M. l'Abbé de F....; & elle y répond d'avance.

« Je demande à l'Auteur, me dit-» il, s'il ne penſe pas que des hom-» mes nés ſous un climat enchan-» teur, affectés *ſans ceſſe* par les ob-» jets *les plus agréables*, d'une *ima-» gination vive*, *brillante*, & d'une » *ſenſibilité profonde*, parlant un » idiôme doux, flexible, ſonore, » cadencé, abondant en augmen-» tatifs & en diminutifs ; je de-» mande, dis-je, à l'Auteur s'il ne » penſe pas que ces hommes ſoient » faits pour exceller dans la Poéſie. » Ne ſont-ce pas là préciſément les » mêmes avantages qu'avaient les » Grecs & les Romains, qui nous

» ont donné des chefs-d'œuvre en
» ce genre ? Et quelle eſt cette aveu-
» gle témérité (je tranche le mot)
» d'oſer mettre en parallele des
» Poëtes ſeptentrionaux, eux qui
» *dans un climat glacé*, *au milieu des*
» *brouillards*, *ne voyant qu'une nature*
» *triſte & décolorée pendant plus de*
» *ſix mois de l'année*, *avaient des or-*
» *ganes épais*, *engourdis qui ſe refu-*
» *ſaient aux douces émotions*; par-
» laient une langue informe, bar-
» bare, lourde, monotone, rem-
» plie d'*e* muets qui ſont encore
» aujourd'hui la partie honteuſe de
» notre Poéſie quoique très-culti-
» vée, avec des prononciations na-
» ſales qui provoquent involontai-
» rement le rire des étrangers quand
» ils entendent parler pour la pre-
» miere fois des Français. Bien plus,
» il ne ſerait pas impoſſible, ni
» difficile même, de prouver que
» de toutes les langues exiſtantes,

» la langue françaiſe eſt peut-être la
» plus rebelle à la Poéſie ».

Démêlons ces différentes inculpations, un peu confuſes, & répondons-y avec méthode.

Si M. l'Abbé de F.... a vu rire des étrangers, lorſque leurs oreilles ont entendu pour la premiere fois la langue françaiſe, il a dû être étonné ; parce qu'enfin il doit ſavoir, comme moi, que cette langue non-ſeulement ſe parle dans toutes les Cours & ſur preſque tous les théâtres de l'Europe, mais encore que chez les étrangers diſtingués, elle fait une partie de l'éducation. Mais moi de mon côté je ſuis étonné de le voir, lorſqu'il ne s'agit que des deux Romanes anciennes inſulter ſans motif à notre français moderne, à l'idiôme dans lequel il écrit lui-même.

Il ne tiendrait qu'à moi, s'il m'en prenait envie, de réfuter par des

faits toutes les dénominations méprisantes que M. l'Abbé de F.... & l'Auteur du *Voyage Littéraire*, donnent à notre Romane française. Je pourrais alléguer en faveur de cette langue l'estime qu'en faisaient les Anglais, qui envoyaient élever leurs enfans chez nous pour se dérouiller de la barbarie de la leur. *Apud Ducem Neustriæ educatur, eo quod apud nobilissimos Anglos usus teneat filios suos apud Gallos nutriri, ob usum armorum & linguæ nativæ barbariem tollendam* [1]. Je pourrais citer le témoignage de l'italien Brunetto Latini, qui voulant publier son *trésor*, préféra de l'écrire en français; parce que la *parlure*, selon son expression, en était *plus délitable & commune à tous langaiges*; c'est-à-dire, parce qu'il la trouvait plus douce, & qu'elle se parlait chez tous les peuples. Il me serait aisé de rapporter, à la suite de ces au-

[1] Gerv. Tib. otia imper.

torités, l'épithete défavorable d'*étrange* que Pétrarque donne à l'idiôme des Troubadours ; mais je suis de bonne foi, je ne sais point parler contre ma pensée, & je conviens avec franchise que notre langue, à peine formée, encore barbare, sans prosodie & sans principes, était bien inférieure à la Provençale, quoiqu'elle fût bien autrement répandue qu'elle.

Moi-même j'ai avoué le mérite de celle-ci ; j'ai même fait sentir combien elle donnait d'avantage à ses Poëtes sur les nôtres. Aussi ne sont-ce pas les deux idiômes que j'ai comparés, mais les productions des deux peuples : car pour qu'un Musicien se fasse une réputation, il ne lui suffit pas d'avoir le meilleur des instrumens ; il faut encore qu'il sache le toucher. Plus celui qu'avaient à manier nos Trouveurs était ingrat, & plus leur gloire est

grande d'avoir néanmoins réussi à nous plaire. Leur langue, d'abord informe, s'est perfectionnée avec le tems. Apre & sourde à la fois au XII[e] & au XIII[e] siecle, simple & naïve au XV[e] & au XVI[e], elle est devenue au XVII[e] pure, élégante, & la plus claire de toutes; mais elle est toujours restée faible. Elle n'a ni la pompe majestueuse de l'Espagnol, ni la force énergique de l'Anglais, ni la douceur, l'accent, la flexibilité de l'Italien; & cependant ses Écrivains l'ont rendue la plus célebre & la premiere des langues modernes. En voyant ce qu'elle était au tems de nos Fabliers, qui jamais eût prévu ce qu'elle devait être un jour!

Le sort qu'a obtenu la Provençale me paraît presque entiérement opposé. Accueillie dès sa naissance par l'Italie & l'Espagne, elle se voit appellée en quelque sorte à une des-

tinée brillante. Mais bientôt tout change. A peine les deux Nations qui l'avaient adoptée ont-elles à leur tour produit des Poëtes, que tout-à-coup la médiocrité des siens lui fait perdre sa renommée. Elle tombe dans l'obscurité & dans l'oubli, & n'est plus que le patois d'un canton particulier, dans lequel la Romane française, plus heureuse, vient par la suite s'établir avec éclat & dominer comme souveraine.

Il en est tout autrement encore de la fortune dont a joui la langue italienne. Pareille à l'Hercule de la Fable, cette derniere a eu, presque en naissant, la gloire d'étouffer ses deux rivales. Au reste, plusieurs circonstances heureuses lui avaient préparé ce triomphe. L'Italie au XIIIe siecle était devenue le centre du luxe & des richesses de l'Occident. Un sol fertile, un commerce immense, le séjour des Papes, tout

avait contribué à l'enrichir, jusqu'à ces Croisades mêmes qui avaient appauvri le reste de l'Europe. Par ses trésors & ses flottes, elle s'était rendue la reine des mers. Dans son sein florissaient plusieurs Républiques puissantes, qui au-dehors possédaient des empires & pouvaient déclarer la guerre à des Souverains. La langue, comme il arrive toujours, avait suivi les progrès d'une prospérité si brillante. Déja elle avait aquis une certaine perfection, & touchait presque à l'époque qui allait la fixer, quand elle vit naître ses premiers Poëtes. Ainsi tandis que nos vieux Rimeurs français ne nous offrent qu'une langue qui ne s'entend plus, un stile qui ne peut se lire, des compositions pleines d'esprit & d'imagination, mais qu'on n'ose présenter qu'en extraits ou traduits; non-seulement l'Italie entend les siens, non-seulement elle

peut les citer en original, mais elle trouve encore quelque plaisir à les lire.

Tel est, puisqu'il faut être vrai en tout, le désavantage qu'ont nos Poëtes anciens. Ce désavantage au reste, je n'ai garde de l'attribuer, comme le veut M. l'Abbé de F..... à un climat moins propice : car, quoiqu'il en dise, je ne crois pas qu'au nord de la Loire, le climat soit *glacé ;* qu'on n'y *naisse qu'au milieu des brouillards*, *& avec des organes épais & engourdis*. Ces tristes couleurs avec lesquelles on nous peint ordinairement le ciel de Sibérie ou celui du Groenland, ne sont point celles qui conviennent au ciel de Paris & d'Orléans.

Mais après tout, y fût-il encore plus rigoureux, je ne le croirais pas pour cela maudit des Muses. Non, ce n'est point, je le répéte, la température favorable de tel ou tel climat

qui fait que les hommes *y excellent dans la Poésie* ; ce n'eſt point cet avantage d'une latitude plus méridionale qui nous a procuré les chefs-d'œuvre des Grecs & des Romains. Si ce raiſonnement était vrai, il s'enſuivrait que les contrées favoriſées davantage du ſoleil feraient celles qui produiraient ſeules les grands Ecrivains. Mais ce n'eſt pas tout : comme ce principe créateur y opérerait toujours également, elles devraient toujours produire ſans interruption des génies nouveaux. Or l'on ſait combien l'expérience dément une pareille théorie. Qu'eſt devenue cette Grece, la mere de tant de grands hommes, cette Grece dont les écrits & les monumens ont été pour toutes les Nations poſtérieures le premier modele du beau ?

D'un autre côté ſi le climat de Rome & celui d'Athênes ont enfanté des *imaginations vives, bril-*

lantes, *d'une sensibilité profonde*, les contrées plus froides, les *climats glacés* eux-mêmes, pour emprunter l'expression de M. l'Abbé de F...., ne peuvent-ils pas se vanter d'en avoir enfantées aussi ? Qui ne connaît les Poésies galliques & celles des Scandinaves ? Qui ne sait que les Islandais naissent Poëtes, & même improvisateurs ? L'Angleterre enfin, *au sein des brouillards*, ne compte-t-elle pas seule, depuis un siecle & demi, plus de Poëtes que toute l'Italie ensemble ? Et s'il faut chercher des exemples plus reculés, Pindare ne naquit-il pas dans cette Béotie, dont l'air épais était devenu chez les Grecs & chez les Latins le synonime de la stupidité.

Certainement il n'est point de nation sur la terre qui puisse se vanter d'avoir plus d'esprit que les Gascons. Tous les livres sont pleins de leurs reparties, de leurs saillies, de

leurs bons mots. D'après ce préjugé, si favorable en leur faveur, je m'attends qu'ils auront fourni seuls au théâtre, à la Poésie, à la Littérature française, plus d'auteurs célebres que tout le reste du Royaume ensemble. En conséquence, je cherche leurs noms dans la liste de nos Ecrivains fameux; & j'y trouve deux Philosophes, Montesquieux & Montaigne. Il paraît que les Gascons ont reçu leur esprit en monnaie. Après tout, c'est celui qui plaît dans la société; ils n'ont point à se plaindre de leur partage.

De tout ceci l'on peut conclure, ce me semble, que la Nature, dans la distribution qu'elle fait du génie paraît n'avoir aucun égard à la température des climats. Mais ce génie elle ne l'accorde pourtant pas à tous. Il est des pays au nord & au midi qu'elle semble avoir également disgraciés pour jamais. Envain l'on a

cherché jusqu'à présent à découvrir les principes secrets de ces aversions & de ces prédilections, si étonnantes en apparence. On n'y a point réussi; & sur ce point, le secret de la Nature est encore inconnu.

On n'a point de raisons plus satisfaisantes à donner sur ces quatre siecles fameux d'Alexandre, d'Auguste, de Leon X, & de Louis XIV; sur ce phénomene singulier qui tout-à-coup, à quatre époques différentes & assez éloignées, a fait paraître successivement chez trois differentes Nations, plus de grands hommes en tout genre que n'en a produits peut-être le reste de l'univers ensemble. Ce qu'on peut conjecturer sur tous ces faits inexplicables, c'est que pour faire éclore & pour perfectionner chez un peuple les talens du génie, il faut plusieurs causes, tant physiques que morales, combinées ensemble; & que dans ce

nombre le climat eſt peut-être une des moins néceſſaires.

Si dans les productions de l'eſprit & des arts il y avait quelque partie ſur laquelle on pût ſoupçonner le ſol & le ciel d'avoir une certaine influence, ce ſerait particuliérement le goût. Au moins l'on ne connaît juſqu'ici que trois Nations qui en aient eu ; & ces Nations ſont celles qui ont produit les quatre ſiecles célebres dont je viens de parler.

Un de mes critiques m'a reproché de ne *voir de talens* en France *que dans nos Provinces ſeptentrionales*. Je ne me rappelle point d'avoir avancé une propoſition auſſi excluſive, qui me convaincrait d'ignorance, ou de mauvaiſe foi. J'ai dit, il eſt vrai, que la *Nature ſemblait avoir départi* SPÉCIALEMENT *au nord de la Loire les dons éminens de l'eſprit*. Or cette aſſertion, je la répete. En effet, nommez les Conquérans

qu'à

qu'à eus la France, les trois Ministres dont elle s'honore, ses Officiers de mer fameux, ses grands Généraux &c. : & vous verrez que Charlemagne, Guillaume-le-Bâtard, les freres d'Hauteville; Godefroi de Bouillon ; que Sulli, Richelieu, Colbert; que Bart, Tourville, du Quesne, Dugué-Trouin; enfin que Condé, Turenne, du Guesclin, Catinat, Henri de Rohan, Dunois, Vendôme, Luxembourg & Eugene lui-même, (s'il est permis de compter au nombre des Héros de la France celui qui l'humilia), appartiennent tous à la partie septentrionale de nos Provinces. Demandez qui posa cette digue fameuse par laquelle fut soumise la Rochelle; qui éleva cette colonnade du Louvre, l'un des plus beaux monumens du Royaume: demandez quels sont les trois peintres célébres que la France nomme à la tête des siens; & l'on

vous répondra que Métezeau, que Perrault, que le Brun, le Sueur & le Poussin, dûrent de même leur naissance aux Provinces de nos Trouveurs.

Je borne là mes exemples, quoiqu'il me fût aisé de les multiplier. Je remarquerai seulement que le fait sur lequel ils sont fondés n'est point l'effet du hasard, ainsi qu'on pourrait le croire. Il paraît tenir à un autre fait qu'on ne peut contester; c'est la différence extrême qui subsiste entre les divers cantons du Royaume, non-seulement au physique, mais encore au moral.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer ensemble quelques-unes des Provinces qui sont contiguës entr'elles; l'habitant de l'Auvergne, par exemple, avec l'habitant du Lyonnais; celui de l'Orléanais & celui du Berry; le Périgourdin & le Gascon; le Languedocien & le Pro-

vençal ; le Lorrain, le Bourguignon & le Champenois ; le Picard enfin, & le Normand ; le Normand & le Breton ; le Breton & le Manceau. Il regne à la vérité dans ces Provinces, comme dans les autres, une teinte générale de caractere, qui rapproche tous leurs habitans, & qui les rend tous Français ; mais aussi quelle variété de nuances entr'elles. Tous ces différens proverbes & dictons nationaux, auxquels la malignité a donné naissance, sur les qualités & les défauts qu'on attribue à chacune d'elles, ne prouvent-ils pas que chacune a son cachet particulier, son genre d'esprit & de caractere qui la distingue.

Cette variété bisarre & inexplicable, vous la remarquerez dans tout ; dans les choses mêmes, telles que les alimens, les jeux, les usages ; où nécessairement les sujets d'un même maître devraient se rap-

procher. Vous la remarquerez jusques dans les professions auxquelles se consacrent par choix ceux de la classe du peuple qui quittent leur Province pour trouver à vivre ailleurs (*).

Enfin la fertilité n'est point la même dans les divers cantons de la France ; l'on en conviendra. Ceux mêmes qui sont également fertiles ne rapportent pas les mêmes fruits ; c'est encore là un fait qu'on ne saurait nier. Mais la Nature qui a tellement diversifié ses productions sur un si petit espace, ne peut-elle donc

(*) Pourquoi par exemple les Auvergnats se font-ils de préférence chaudronniers ; les Normands, paveurs ; les bas-Bretons, valets d'écurie ; les Gascons, barbiers & fraters ; les Limousins, maçons & tailleurs de pierre ; les Languedociens & les Basques, cordonniers &c. &c. ?

pas avoir diverſifié également les eſprits ? Et quand on voit une ſi grande différence entre les vins de Bordeaux ou de Champagne, & ceux de Bourgogne ou de Rouſſillon, doit-on s'etonner que le Bourguignon, le Champenois, le Gaſcon & le Rouſſillonnais puiſſent différer en talens.

Plus je réfléchis ſur le partage de ces talens, plus je crois voir qu'il a été fait d'une maniere inégale. Il me ſemble au moins que dans la plupart des arts & des ſciences, ceux des Français qui font époque, ceux qui, les premiers, les ont pouſſés à un dégré de perfection, inconnu avant eux, ſont les compatriotes des Trouveurs.

Qui a renouvellé la Philoſophie en Europe ? Deſcartes. Qui a fait naître chez nous le goût des Mathématiques ? Fontenelle ; le goût de l'Hiſtoire Naturelle ? Pluche ; celui

de la Physique expérimentale? Poliniere & Nollet. Qui a créé l'Art des Jardins? Le Nôtre & Dufresny. Qui le premier a porté à un certain point de perfection l'Artillerie? Jean d'Estrées; la Fortification? Vauban; la Géographie? Samson; la Chymie? Lémery; la Tragédie? Corneille; la Comédie? Moliere; l'Opéra? Quinaut; le Roman? la Fayette; la Déclamation? Baron. Le premier bon Prédicateur, le premier bon Avocat, le premier Poëte, le premier Moraliste enfin qui, pour me servir des termes de Voltaire, ait *contribué à donner à la Nation un esprit de précision & de justesse, qui ait accoutumé à penser & à renfermer ses pensées dans un tour vif & délicat*, ne sont-ce pas Bourdaloue (*), Patru,

(*) Les personnes qui m'ont critiqué, ont compté les Ecrivains du Berry parmi ceux qu'elles revendiquaient pour nos Pro-

Malherbe, la Rochefoucaut? Peut-on citer un navigateur qui ait fait dans le nouveau monde des découvertes & des établissemens avant Cartier? Un négociant qui ait eu au-dehors, avant Jacques Cœur, un commerce un peu étendu?

Descendez aux Arts méchaniques; vous aurez à faire les mêmes remarques. Vous trouverez pour l'horlogerie Jul. le Roi; pour l'orfévrerie Germain. Vous verrez que c'est à Mellan qu'on doit l'art de graver d'un seul trait une figure; à Garamond que sont dûs ces beaux caracteres d'Imprimerie qu'on n'est point encore parvenu à surpasser; à Gobelin, cette teinture en écar-

---

vinces méridionales. Elles se trompent. Le Berry parlait la langue française, & non le Provençal. Parmi les Troubadours, il n'y en a pas un seul qui soit de cette Province.

late si estimée ; aux deux Graindorge, l'invention de damasser les toiles, &c.

En Littérature, cherchez-vous les Ecrivains qui méritent d'être cités comme modeles ? Vous les rencontrerez dans la même partie du Royaume.

En effet, les Provinces méridionales ont-elles des lettres qu'on puisse comparer aux lettres de Sévigné ? Des oraisons funébres aussi éloquentes que celles de Bossuet ? Des Romans qui valent ceux de le Sage & de Prevôt ? Une Histoire Naturelle qu'on ose nommer avec Buffon ? Une critique badine aussi ingénieuse que celle de Saint-Hiacinthe * ? Nos excellens Ecrivains en Histoire, Vertot, Bossuet, Bougeant, Voltaire, d'Orléans, de Thou, l'Auteur des *discours sur l'Histoire Ecclésiastique*, celui *des éloges des Académiciens*, ne sont-

* *Chef-d'œuvre d'un Inconnu.*

ils pas tous nés dans les Provinces ſeptentrionales ? Enfin ſi quelqu'un avait aſſez peu de goût pour attacher quelque mérite au burleſque, ne pourrais-je pas lui citer Rabelais, Scarron & Vadé ?

Mes Adverſaires ont bien ſenti quelle prépondérance tous ces faits donnaient à ma cauſe, puiſqu'eux mêmes y ont cherché d'avance des réponſes. Si les grands Ecrivains ſont plus rares dans les Provinces méridionales, a dit l'un d'eux, c'eſt qu'*elles ſont plus éloignées du vieux Louvre & du College de Louis-le-Grand.*

Il n'eſt point douteux que le séjour de la Capitale ne procure aux Ecrivains & aux Artiſtes qu'elle renferme, un avantage réel ſur les Ecrivains & les Artiſtes des Provinces. Mais cet avantage en quoi conſiſte-t-il ? En plus ou moins de goût. S'ils ont du génie, Paris le perfec-

tionnera en eux ; mais s'ils n'en ont pas, ni Paris, ni la Cour ne pourront leur en donner. Cette ville elle-même, malgré les ſecours nombreux qu'elle offre en tout genre au talent, n'a produit néanmoins que très-peu d'auteurs célébres, relativement à la multitude immenſe de ſes habitans.

Ces ſecours, au reſte, elle ne les réſerve pas ſeulement à ceux qu'elle a vus naître : tout Français eſt admis également à en jouir. Quiconque ſe croit du talent & ſe ſent de l'ambition, peut accourir dans ſes murs. Là il cultivera les diſpoſitions que lui a données la Nature ; il ſe formera le goût, & compoſera. Cet avantage eſt égal pour tous les habitans du Royaume ; pour le Provençal comme pour le Breton, pour le Limouſin comme pour le Normand. Corneille vient de Rouen à Paris, Boſſuet y vient de

Dijon; ils n'ont ſur Fléchier qui s'y rend d'Avignon, ſur Campiſtron qui arrive de Toulouſe, d'autre avantage que la différence de talens qu'ils ont reçus en naiſſant. La Capitale n'eſt pour eux que l'école où ils les perfectionnent, la lice où ils les déploient.

J'avais avancé que tous nos grands Poëtes ſont nés au nord de la Loire. Un critique a répondu à cette aſſertion que ſi les Poëtes ont été plus rares dans les Provinces méridionales, c'eſt que la Poéſie n'y eſt pas aſſez conſidérée.

Ce raiſonnement n'eſt pas plus ſolide que le précédent. Il ne s'agit point de ſavoir ſi la Poéſie eſt en honneur dans le midi de la France, ni même ſi elle y eſt cultivée; mais s'il en eſt ſorti des Poëtes. Certainement on ne fait pas plus de cas des vers à Chateau-Thierri, à la Ferté-Milon, qu'à Bordeaux & à Marſeille.

La Ferté-Milon cependant nous a donné Racine ; & Chateau-Thierri, la Fontaine.

D'ailleurs ne ſait-on pas que quand la Nature accorde à quelqu'un qu'elle favoriſe un talent réel, elle lui donne en même tems cette impulſion irréſiſtible qui, malgré tous les obſtacles, le ramene bientôt à ſa vocation primitive, & le force de s'y livrer : Témoin Crébillon, deſtiné par ſes parens à être Greffier ; Boileau, à quelque emploi de robe ſubalterne ; Moliere, à être tapiſſier du Roi ; témoins Catinat & Corneille, avocats ; l'Auteur de la colonnade du Louvre, médecin &c. &c. Certainement ſi les Provinces méridionales avaient enfanté des têtes poétiques, elles compteraient aujourd'hui des Poëtes parmi leurs grands hommes ; mais ſoyons vrais, ce n'eſt pas là une production de leur ſol.

Cette

Cette derniere aſſertion va révolter, je le ſens bien; elle eſt propre à me ſuſciter des haines. Mon intention pourtant n'eſt point d'offenſer. Je diſcute ſeulement des prétentions, j'expoſe des faits; & en les expoſant, je déclare avant tout que je ne fais nulle mention des Auteurs vivans. Loin d'attaquer ceux-ci, je reconnais au contraire qu'au moment où j'écris, les Gens-de-Lettres qui honorent le plus notre Littérature, ſont les compatriotes des Troubadours. Moi-même j'en connais pluſieurs, recommandables par beaucoup d'eſprit, de connaiſſances & de mérite; & qui, à ces qualités, joignent encore beaucoup de modeſtie.

Cependant il faut convenir qu'il regne parmi les habitans de ces contrées, & ſur-tout parmi ceux des deux Provinces qui ſont ſituées à la droite & à la gauche de l'embouchure du Rhône,

une prétention un peu fastueuse. Ils croient recevoir, en naissant, plus d'imagination que le reste des Français. Ils sont persuadés, (& le sont de bonne foi), qu'un des attributs de leur climat est l'imagination. Il n'y a pas bien long-tems que dans le Journal de Paris, l'un d'entr'eux parlait de *l'exaltation de sa tête méridionale*. Un de mes critiques, cité plus haut, ne nous a-t-il pas peint ses compatriotes comme *doués d'une sensibilité profonde, d'une imagination vive & brillante.* Ce qu'il dit à ce sujet n'est point l'effet de l'amour-propre, puisque lui-même n'est point Poëte; non, il parle en homme qui annonce une vérité reconnue; il la pose en principe, comme un fait avéré & qu'on ne peut révoquer en doute.

Pour moi, je vais en poser un autre qui, je l'avoue, sera moins favorable aux *têtes méridionales*, à ce

pays si fécond en imagination : c'est que non-seulement les deux Provinces dont j'ai parlé, mais même toutes les Provinces troubadouresques ensemble, n'ont pas à citer un seul Poëte du premier rang. Oui, je le répéte, pas un seul : & ceci au reste n'est point une exagération. En veut-on la preuve ? Elle est facile ; il ne s'agit que de nommer dans chaque genre les Auteurs les plus célébres, & chercher ensuite ceux que dans ce nombre elles peuvent révendiquer.

Pour la Tragédie, l'on trouvera Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire : pour la Comédie, Moliere, Regnard, Destouches, la Chaussée, Dufresni, Dancour, Marivaux ; l'Auteur de la Métromanie, celui de Nanine, celui du Méchant &c. : la Satire offrira Boileau, Régnier, l'Auteur du *Pauvre Diable* & du *Russe à Paris* : l'Ode, Rousseau,

Malherbe : la Poésie didactique, Boileau : les Fables & les Contes, la Fontaine : l'Héroïde, Colardeau : l'Opéra, Quinaut, la Motte, Bernard, Fontenelle : l'Épigramme, d'Aceilli, Rousseau, Piron : la Poésie fugitive, Chaulieu, Gresset, Chapelle, Deshoulieres, Dorat, Pavillon, Voltaire : la Poésie épique, Voltaire & Boileau, &c. &c.

Mais c'est assez d'exemples. Je laisse au Lecteur le plaisir d'y suppléer pour les autres genres que je n'ai point nommés, & même d'ajouter, dans ceux qu'on a lus, les noms que j'ai pu omettre.

Je m'abstiens aussi de tirer les différentes conséquences qui résultent de toutes mes observations. Quelles qu'elles soient, je proteste, en finissant, que mon intention n'a été d'offenser personne, & que dans toute cette question si j'ai révélé quelque vérité peu agréable, je n'ai

parlé au moins que d'après ma seule conviction intime, & sans aucun motif de partialité. Eh! que m'importe à moi encore une fois le mérite des Troubadours & celui de leurs neveux! Quand même les uns & les autres seraient en Poésie bien au-dessous de leur réputation, comme j'en suis convaincu, & comme je crois l'avoir prouvé, qu'en résulterait-il pour ma gloire?

Je me flatte que les Gens-de-Lettres qu'intéressent ces réflexions daigneront les lire avec des yeux aussi indifférens que les miens; & qu'ils ne croiront point leur mérite personnel detruit avec celui des Rîmeurs de leurs Provinces. Je n'ai point l'honneur d'être leur compatriote; mais l'eussé-je été, je n'en eusse pas moins publié, aussi impartialement, tout ce qu'on vient de lire; & j'ose même assurer que mon amour-propre n'eût point réclamé

un ſeul inſtant. Quoi! parce que Dijon ſe vante d'avoir produit Crébillon, Rameau, Boſſuet & Piron, je me croirai humilié moi, d'être né dans une ville qui n'a donné à la Littérature que Voiture & Greſſet! Non certes. Pardonnons aux gens ſans mérite de ſe glorifier de celui de leurs ancêtres. L'homme de Lettres ne connaît ni ancêtres ni patrie. Si la ſienne n'a point enfanté de perſonnages illuſtres, c'eſt à lui de l'illuſtrer; telle eſt la gloire où il doit prétendre : ou plutôt il ne doit être que Français, ne connaître que la gloire de la France, & n'être jaloux que de celle-là ſeule.





FABLIAUX
OU CONTES
DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

LAI DE COURTOIS.

« ALLONS, allons, debout ; c'eſt
» aſſez dormi. Il y a long-tems que le
» roſſignol chante, & il fait jour ; vous
» devriez déjà être aux champs avec vos
» bêtes. — Eh quoi ! mon pere, tous les
» jours me coucher tard & me lever matin ;
» parbleu, ſi c'eſt-là la vie qu vous me
» deſtinez, elle eſt auſſi par trop dure.
» Je vous ſers de mon mieux, & vous

» me traitez en vrai ſerf; tandis que » mon frere cadet vit près de vous ſans » rien faire, ou qu'il perd au Trémerel » ce qu'avec bien des ſueurs nous gagnons » tous les deux ».

Tel eſt le début de cette piece originale, qui n'eſt rien autre choſe que la parabole de l'Enfant Prodigue miſe en action. J'en ai peu vues d'auſſi mal écrites, & dont la narration fût auſſi obſcure & auſſi diffuſe; mais elle a cela de ſingulier qu'à l'exception de huit ou dix vers, tout s'y trouve ou en dialogue ou en monologue; en un mot, c'eſt une eſpece de Drame, dans lequel cependant les différentes actions ſe ſuivent ſans aucune interruption ni changement de ſcène. Ainſi le Prodigue, réduit au plus grand état de pauvreté, forme la réſolution de retourner chez ſon pere; & dans le vers ſuivant il eſt repréſenté à ſes genoux & lui demandant pardon. Une autre ſingularité digne d'attention eſt un monologue que l'Auteur a fait en vers Alexandrins, tandis que le reſte de la piece eſt en vers de quatre pieds. Je vais donner l'extrait de ce qui ſuit. Cet extrait amenera quelques remarques importantes que le ſujet me donnera lieu de faire ſur l'origine du Théâtre français, due, je penſe, à ce Fabliau. Elles ſeront ſui-

vies de quelques pieces curieuses que je crois inconnues.

Le pere défend son second fils contre les reproches de l'aîné. Cet aîné prend de l'humeur, il veut s'en aller & demande ce qui lui appartient. Le pere lui donne soixante sous, qu'il accompagne de sages avis sur la maniere de se conduire. L'étourdi, ébloui de cette somme qu'il croit ne devoir jamais finir, part fort content. Dans sa route il entend crier, *bon vin de Soissons à six deniers le Lot* *. L'Aubergiste l'invite à entrer; il lui fait des politesses & lui offre une chambre dans laquelle il trouvera un bon lit *fait à la française, haut de paille & mou de plume*, avec un oreiller parfumé de violettes; de l'électuaire & de l'eau rose pour se laver le visage; enfin toutes les petites recherches qu'on peut désirer. Courtois entre. On lui donne à boire. Enchanté de l'empressement qu'on marque à le servir, il s'applaudit d'avoir entrepris de voyager, & tout en se moquant des avis circonspects de son pere, il trouve *qu'il fait-là meilleur qu'à l'église.*

* *Mesure de deux bouteilles.*

Un moment après il eſt accoſté par une fille de joie, nommée Perrette, qui lui préſente la taſſe d'argent pour boire & qui lui fait compliment ſur ſes beaux yeux & ſur ſes graces. " Que je me trou-„ verais heureuſe, dit-elle, d'avoir ſi bel „ ami ! Je voudrais qu'il n'eût rien à faire „ & qu'on ne pût trouver en France ni „ Duc ni Comte auſſi-bien mis que lui „. Là-deſſus arrive une autre drôleſſe qui, feignant, quoique d'intelligence avec la premiere, de venir-là par haſard, s'entretient tout bas avec lui du mérite de ſa compagne, & le félicite d'avoir rencontré pareille aventure. S'il cherche un cœur sûr & fidele, c'eſt-là ſon fait, il ne ſaurait mieux trouver. Elles l'agacent. On boit enſemble, & même on ne veut qu'une taſſe pour les trois. Les deux coquines lui avaient vu de l'argent dans ſa bourſe, & avaient comploté avec l'Aubergiſte de le lui dérober : c'eſt ce qu'elles font en propoſant de jouer à la Merelle. Pendant le jeu, la bourſe eſt eſcamotée, & elles diſparaiſſent. L'Hôtelier ſe préſente alors pour demander ſon paiement. Cour-

tois n'ayant plus rien à donner est dépouillé & abandonné ainsi sur le grand chemin. Sans argent & sans ressources, il se rappelle, mais trop tard, les avis de son pere, & songe à ce frere qui nage dans l'abondance, tandis que lui il va manquer de tout. Un Paysan touché de son état, lui propose de garder ses pourceaux, & il se trouve trop heureux de l'accepter. Le pain dont il est nourri, est du pain d'orge, rempli de paille........

Le reste comme dans l'Évangile.

Dans la Bibliotheque du Théâtre Français, *t.* 1, *p.* 4, *on trouve une piece de. l'*Enfant Prodigue, *semblable au Fabliau.*

Il n'y a gueres que des conjectures à donner sur l'époque & sur la véritable origine du Théâtre en France. On en attribue communément la naissance à la dévotion de quelques particuliers qui s'étant réunis sous le nom de Confreres de la Passion, *commencerent, en* 1402, *à représenter sur des treteaux, dressés dans Paris à*

l'Hôtel de la Trinité, des sujets de piété qu'on appella Misteres.

Parfait [*] *& Beauchamps* [**] *font remonter l'époque de notre Scène jusqu'aux Troubadours; & parce que les Poëtes Provençaux, ainsi que les Jongleurs, ont été quelquefois appellés* Comics, *par un abus de termes aussi répréhensible que l'ignorance même ils inscrivent en tête de leur liste dramatique ces Chansonniers, tout-à-fait étrangers à notre Littérature française, & encore plus à notre Littérature dramatique.*

[*] *Hist. du Th. Fr.*

[**] *Rech. sur le Th.*

D'autres trompés par les mots de Comédies, Tragédies, Représentations, *qu'on rencontre dans des Ecrivains antérieurs aux Troubadours, nous donnent un Théâtre dès la seconde Race.*

Iliacos intra muros peccatur, & extra.

Les premieres pieces dramatiques connues & imprimées sont, sans contredit, les Misteres. *Il y en a eu cependant de représentées dans Paris avant celles des* Confreres de la Passion. *Une vieille chronique en vers* [***] *parlant de la fête que donna Philippe-le-Bel en 1313, à l'occasion de la Chevalerie conférée à ses enfans, dit que pendant les quatre jours que durerent les réjouissances, on eut différens spectacles qui représentaient Adam & Eve, les trois Rois, le massacre*

[***] *A la suite du Rom. de Fauv. manusc. du R. 6812.*

des Innocens, N. S. riant avec sa Mere & mangeant des pommes, *les Apôtres disant avec lui leurs* patenôtres, *la Décollation de S. Jean-Baptiste, Hérode & Caïphe* en mître, *Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix Anges, un Enfer* noir & puant *où tombaient les Réprouvés, & d'où sortirent cent Diables qui allaient saisir des ames qu'ensuite ils tourmentaient.*

Parmi ces sujets dévots, le Chroniqueur en compte plusieurs dans un autre genre; tels que des farces satiriques, & des danses ou pantomimes burlesques; destinées probablement à égayer le sérieux de la Piéce sainte, en servant d'intermede, ou, selon l'expression du siecle, d'Entremets, *à ses différens actes. Ces Entremets étaient des Ribauds qui dansaient & chantaient en chemise, un Roi de la feve, un Tournois d'enfans, un homme sauvage, un loup qui filait, un rossignol & d'autres oiseaux qui chantaient; enfin, la vie entiere du Renard, d'abord Médecin & Chirurgien, puis Clerc & chantant une épître & un évangile, puis Evêque, puis Archevêque, puis Pape, &* toujours mangeant poules & poussins. (*Il sera parlé plus bas de cette derniere allégorie.*

Ces différentes pieces ne sont point parvenues jusqu'à nous; mais j'en ai découvert trois qui sont antérieures, & que je vais donner ici, comme des monumens précieux pour l'histoire du Théâtre & de la Poésie française. On les doit à nos Fabliers. Ce sont eux qui ont ouvert en France la carriere dramatique; & le genre de leurs Ouvrages, faits pour être chantés ou déclamés par des Ménétriers, devait naturellement les y conduire; sur-tout quand leurs Contes, dialogués, comme ils en ont quelques-uns, offraient le récit alternatif de deux personnages. La Tragédie chez les Grecs n'eut point une autre origine. Pour avoir un vrai Drame, il ne fallait qu'augmenter le nombre des interlocuteurs & joindre à ce récit une action.

C'est ce qu'a fait à sa maniere l'Auteur du Lai qu'on vient de lire; le plus ancien, au moins si l'on en juge par le stile, des Ouvrages de ce tems qui offrent quelques traits de phisionomie dramatique, & l'Adam, selon moi, de tous les Misteres, Farces, Sotties & Moralités *qu'ont produit les trois siecles suivans. Son informe production n'est qu'un cahos où tous les élémens de l'art se trouvent confondus. Trois Auteurs contemporains, Rutebeuf, Jean Bodel & Adam de Le Hale (ce Poëte surnommé le*

Boſſu d'Arras, *dont on lira ci-après un morceau intitulé* le Mariage), *donnerent les premiers, chacun à leur maniere, quelque arrangement & quelque forme à ces principes bruts & groſſiers. Dans la piece de Rutebeuf qui va ſuivre, on trouvera des perſonnages clairement déſignés, des ſcènes diſtinctes, une action qui marche & qui amene un dénouement. Il eſt vrai qu'on ne pourra gueres s'empêcher de rire quand on verra en quoi conſiſtent ces diſtinctions de ſcènes, plus ridicules encore que le ſujet & que le choix de quelques-uns des perſonnages; mais ainſi dans ſon enfance marche l'eſprit humain. Aujourd'hui que l'induſtrie & les arts nous ont procuré mille commodités ſuperflues, nous nous moquons du tems où nos Aïeux marchaient nus pieds. Cependant celui qui le premier alors s'aviſa de creuſer un morceau de bois pour s'en faire une chauſſure, était aſſurément un homme fort ſupérieur à ſes contemporains.*



Par Rutebeuf.

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

Moralité avec personnages, tirée du manuscrit de la Bibl. du Roi, n° 7218, fol. 198, vers. col. 1.

PERSONNAGES.

LA SAINTE VIERGE.
L'ÉVÉQUE DE SICILE.
THÉOPHILE, *Sénéchal du dernier Evêque.*
PIERRE, THOMAS, PINCEGUERRE, } *Officiers de l'Evêque.*
SALATIN, *Magicien.*
SATAN.

EXTRAIT.

MONOLOGUE de Théophile qui, destitué de sa place de Sénéchal par son nouvel Evêque, se plaint de la misere

où il se trouve. Il a tout donné aux pauvres, & voit sa famille exposée à mourir de faim. Il souhaite la mort au Prélat & se désespere. Enfin, il prend la résolution d'aller trouver le sorcier Salatin. Le Magicien lui promet de le faire rentrer dans sa place s'il veut renoncer à Dieu & à ses Saints. Théophile dans sa colere s'y engage & sort.

Monologue où il peint les divers mouvemens dont son ame est agitée :

Dieu affligé
Diex m'a grevé, je l'greverai,
Jamais
Jamès jor ne le servirai,
lui rendrai la pareille
Je li envi :
si je suis pauvre
Riches serai, se povres sui ;
S'il me hait
Se il me het, je hairai lui :
le tiens quitte
Je li claim cuitte.

Salatin évoque le Diable en faveur de Théophile. Satan parait ; il promet de servir le Sénéchal disgracié & lui donne rendez-

vous dans un vallon qu'il désigne. Théophile vient chez le Magicien chercher réponse. On l'envoie au lieu désigné ; & le Diable, avant tout, exige qu'il lui fasse hommage les mains jointes, qu'il devienne *son homme* (*a*), & se donne à lui par un billet signé de son sang ; précaution, dit-il, qu'il se voit obligé d'employer parce qu'il a été souvent dupe. Théophile consent à tout. On lui fait jurer aussi de ne jamais secourir ni pauvre, ni malade, ni orphelin ; de renoncer pour toujours au jeûne & à l'aumône, &c. ensuite on le renvoie en l'assurant que sa place lui sera rendue. L'Évêque en effet reconnaît ses torts. Il envoie chercher Théophile par Pinceguerre, lui parle avec amitié & lui rend sa place.

Théophile content, nargue à son tour Pierre & Thomas qui avaient insulté à son malheur. Mais il ne tarde pas à reconnaître sa faute, & vient dans une Chapelle supplier la Vierge d'avoir pitié de lui. D'abord elle rejette sa priere & veut le chasser. Elle se laisse enfin émouvoir, & l'assûre qu'elle lui rendra son billet,

Il sort. Marie appelle Satan pour lui redemander la cédule. Satan refuse de la rendre; mais sur la menace qu'elle fait *de lui fouler la panse*, il la remet. Notre-Dame vient elle-même ensuite l'apporter à son protégé, & lui ordonne d'aller la donner à l'Évêque, qui, pour instruire les Fideles de la méchanceté de l'ennemi commun, la lit publiquement en chaire & finit par faire chanter un *Te Deum*.

Afin de ne pas interrompre le récit, je n'ai point voulu parler de la division des différentes scènes. Elles sont désignées par ces paroles du Poëte. Ici vient Théophile à Salatin...... Or se départ Théophile de Salatin.... Ici parole Salatin au Déable.... Or vient le Déable qui est conjuré.... Théophile revient à Salatin, *&c. &c. La piece est en vers de quatre pieds; mais l'Auteur en change la forme plusieurs fois. On a vu qu'elle était celle du second monologue; Celle-ci est encore employée plus bas au moment où la Vierge vient dans la Chapelle. Les*

regrets de Théophile, quand il reconnaît son crime, sont exprimés en douze strophes ou couplets de quatre vers Alexandrins chacun. La priere qu'il fait à la Vierge est de neuf strophes en vers de trois pieds, & l'exhortation enfin de l'Evêque au peuple en contient cinq de quatre vers sur une rime féminine.

NOTE.

(*a*, *Exige qu'il devienne son homme.*) Quiconque recevait ou entrait en possession d'un Fief, devait faire *hommage* au Seigneur; & par cette cérémonie il devenait son homme. On faisait hommage à genoux, la tête nue, sans épée & sans éperons, les mains jointes & renfermées dans celles du Suzerain, lequel était assis & couvert. La formule du serment prononcée, celui-ci donnait l'investiture du Fief & baisait son Vassal sur la bouche. Presque toutes les terres en France étant féodales, il y avait très-peu de grands terriens qui ne reçussent & ne fissent tour-à-tour plusieurs hommages. Le Roi lui-même le devait à ses propres sujets quand il tenait d'eux quelque Fief. On lit dans Brussel des actes de Philippe-Auguste, où ce Prince reconnaît que

les Evêques de Térouenne & d'Amiens l'ont dispensé de l'hommage auquel il était tenu vis-à-vis d'eux. S'il n'y a point de preuves que nos Rois l'aient fait en personne, il y en a qu'ils l'ont fait faire quelquefois par procureur.[1] Il en était de même du service pour la terre, quand le cas l'exigeait : ils nommaient alors un ou plusieurs Nobles pour l'aquitter, & cette Jurisprudence se trouve confirmée à l'égard de Philippe-le-Bel, par un Arrêt de la Cour des Grands-Jours de Champagne, en 1286. Ce sont encore là de ces vérités que peu d'historiens ont le courage d'avouer, tout indifférentes qu'elles sont aujourd'hui.

[1] *Dissert. sur l'Etat des pers. en Fr. par M. l'Abbé de Gourcy, p. 280.*

J'ai tiré la piece suivante d'un manuscrit de M. le Duc de la Valliere, que m'a communiqué l'homme de lettres savant & officieux à qui était confiée cette riche Bibliotheque que ses soins ont formée. Les vers ici sont, comme dans le Miracle de Théophile, *de différentes formes : tantôt ils ont huit sillabes, tantôt six, tantôt douze. Quelquefois les rimes y sont croisées ; quelquefois elles sont croisées &*

redoublées. L'Auteur a donné à son Drame le titre de Jeu ; *nom que porte aussi la Pastorale qui suivra, & que portaient probablement les Pieces dramatiques, parce qu'elles se* jouaient *par les Ménétriers.*



LE JEU DE S. NICOLAS.

Par Jean Bodel.

PERSONNAGES.

UN ANGE.
SAINT NICOLAS.
UN CHEVALIER Chrétien.
UN VIEILLARD Chrétien.
Plusieurs Chrétiens.
TERVAGANT, l'un des Dieux prétendus des Mahométans.
LE ROI d'Afrique.
SON SÉNÉCHAL.
Les Amiraux { DE COISNE. / D'OLIFERNE. / DE L'ARBRE-SEC. / D'ORCANIE. }
AUBERON, Courier.
CONNART, C[illegible]r public.
UN TAVERNIER.
CAIGNE, Garçon du Tavernier.
CLIQUET, / PINEDE, / RASOIR, } Voleurs.
DURANT, Géolier.

UN PREMIER ACTEUR.

« SEIGNEURS, & vous, Dames,
» écoutez-nous. Nous voulons aujourd'hui

„ vous entretenir de Saint Nicolas le „ Confeſſeur, qui a fait tant de beaux „ miracles, leſquels ſont vrais.

„ Il y avait jadis un Roi qui faiſait la „ guerre aux Chrétiens & qui les déſo- „ lait par des incurſions journalieres ſur „ leurs terres. Un jour qu'ils n'étaient „ point ſur leurs gardes, il les ſurprit & „ en tua ou enleva un grand nombre. „ Parmi ces derniers ſe trouvait un vieil- „ lard reſpectable. Saiſi au moment qu'il „ était en prieres devant une ſtatue de „ Saint Nicolas, il fut, avec la ſtatue, „ préſenté au Roi païen. Villain, lui dit „ le Prince, tu as donc confiance dans ce „ morceau de bois ? Sire, répondit le pru- „ d'homme, c'eſt l'image d'un Saint que „ j'honore. Jamais homme ne s'eſt re- „ commandé à lui, qu'il n'en ait été ſe- „ couru auſſi-tôt : jamais on ne lui a rien „ confié, qu'on ne l'ait trouvé, peu de „ tems après, multiplié avec profit. Eh „ bien, je vais lui confier mon tréſor, „ répartit le Roi. Je verrai s'il le fait mul- „ tiplier; mais s'il y manque, c'eſt à toi „ que je m'en prends, & tu peux t'at-

„ tendre

„ tendre à être *lardé*. Alors il envoya le „ prud'homme en prison, & fit coucher „ l'image du Saint dans le coffre où était „ son trésor. Mais pendant la nuit le coffre „ ayant été enlevé par des voleurs, le „ Roi furieux fit maltraiter le vieillard. „ Celui-ci invoqua l'assistance de son pro„ tecteur; & le Saint qui ne voulait pas „ l'abandonner alla trouver les voleurs „ qu'il avait exprès endormis, & les obligea „ de rapporter le trésor. Touché du pro„ dige, le Roi se convertit & se fit ba„ tiser avec ses Sujets.

„ Voilà, Messieurs, le beau miracle „ qu'on lit dans la vie du Saint dont de„ main se célébre la fête. Nous allons „ vous le représenter; & tel est le sujet „ de notre Jeu. Faites silence, nous com„ mençons. „

On ne peut nier que ce ne soit là un prologue très-distinct, & l'annonce d'une véritable piece dramatique. Cependant comme cette Piece n'est en grande partie que le miracle du prologue, un peu étendu; qu'elle est très longue & encore plus ennuyeuse, je crois suffisant d'en donner un court extrait.

Le Courier Auberon ouvre la ſcène ; en ſouhaitant au Roi une longue proſpérité, & ſur-tout le bonheur d'exterminer ſes ennemis ; mais il lui annonce que les Chrétiens ont fait une irruption ſur ſa terre. Le Roi ſurpris ne peut le croire. Son Sénéchal avoue que *depuis le jour où Noé fit l'arche*, jamais on ne vit pareille hardieſſe ; néanmoins il eſt forcé de confirmer la nouvelle, & dit que ſi on ne repouſſe au plutôt ces Ribauds, tout le pays va être ravagé & brûlé.

LE ROI *à ſon Dieu Tervagant.*

Fils de p..... Quoi! j'ai fait couvrir d'or ta laide figure, & tu me laiſſe déshonorer à ce point! Je regrette bien maintenant ce qu'il m'en a coûté pour toi. Je veux te faire fondre & te diſtribuer en détail à mes gens... Sénéchal je ſuis dans une telle fureur que je ne me poſſede plus.

LE SÉNÉCHAL.

Sire, vous ne devriez pas vous permettre vis-à-vis de Tervagant des diſcours que vous n'oſeriez tenir à un Roi, ni même

à un Comte. Il ne faut jamais maudire ses Dieux. Mais puisque vous me demandez mon avis, je vous dirai que le parti le plus sage dans ce moment est d'aller les *genoux & les coudes nus*, implorer le secours de Tervagant, & lui promettre, s'il veut humilier les Chrétiens, vingt marcs d'or pour couvrir ses joues.

LE ROI.

Allons donc, puisque tu le veux.... Tervagant, j'ai laissé dans mon chagrin échapper contre toi mainte folie; j'en dis ma coulpe & te demande grace. Souviens-toi de notre loi, Sire; accorde-nous ta protection contre ces Chrétiens qui te maudissent, & daignes nous en assurer d'avance par un sourire si je dois les vaincre, ou par des pleurs si je dois en être vaincu... Sénéchal, l'as-tu remarqué comme moi? Il me semble que Tervagant a ri & pleuré tout-à-la fois. Qu'annonce ce signe?

LE SÉNÉCHAL.

Sire, il faut vous fier au ris, vous vaincrez les Chrétiens.

LE ROI.

Soit ; & maudit celui qui parle ou pense autrement. Sénéchal, fais crier le Ban.

D'après cet ordre le Crieur Connart annonce aux Vassaux du Roi qu'il leur est enjoint de se rendre en armes sous ses étendarts. On lui donne des lettres munies du sceau royal, pour aller publier par-tout le même commandement ; & il part. Mais il entend crier dans une taverne, du pain frais, des harengs chauds & du vin d'Auxerre. Il s'y arrête pour boire & joue avec le garçon. L'instant d'après on le voit parler aux Amiraux de Coine, d'Orcanie, d'Oliferne & du Secarbre, qui promettent des secours. Les troupes arrivent ; le Monarque en donne le commandement au Sénéchal. Celui-ci les anime au combat, & d'une voix unanime, tous s'écrient : *marchons, Mahomet l'ordonne.*

Les Chrétiens voient luire dans la plaine les armes Mahométanes ; mais ils sont glacés d'effroi à l'aspect des troupes innombrables des Infideles. Un des leurs

est obligé de les ranimer, en promettant le Ciel comme récompense à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu (*a*). Un Ange vient de la part du Très-haut leur faire les mêmes promesses. Il leur annonce qu'ils seront vaincus, mais que le Paradis les attend.

L'Amiral de Coine recommande aux soldats Mahométans de massacrer sans miséricorde tous les soldats Chrétiens. Pour lui il veut de sa seule main en abattre *autant qu'un moissonneur abat d'épis d'orge.* L'Amiral d'Orcanie a peur qu'il ne les tue tous, & le prie de lui laisser au moins le plaisir d'en exterminer quelques-uns. Celui de l'Arbre-sec s'écrie : *la voici cette Nation exécrable qui maudit Mahomet ; frappez, frappez.* On combat, & tous les Chrétiens sont tués.

Un vieillard Chrétien est surpris par les Sarrasins priant *un Mahomet cornu*, (Saint Nicolas, ainsi nommé par eux à cause de sa mître). Ils conduisent le prud'homme à leur Roi, &c. &c. &c.

D'après le prologue on devine le reste de la piece, & ce qu'on vient d'en lire suffit pour en donner l'idée. A travers tous ses défauts on y remarque beaucoup de mouvement & d'action, & sur-tout un grand spectacle; puisqu'indépendamment des principaux Acteurs qui sont assez nombreux, elle offrait deux armées & un combat. Chez nos Dramatiques modernes les personnages discourent beaucoup, parce que les Auteurs, instruits dans la théorie de leur art, veulent étaler de l'éloquence. Tout s'y passe en beaux colloques, en éclaircissemens & en disputes. Chez un Poëte ignorant, tels qu'étaient les nôtres, ces jeux d'esprit sont étrangers: comme il ne sait point l'art de faire disserter ses héros, il les fait agir. Voyez dans Shakespeare quel fracas d'action.

NOTE.

(a Promettant le Ciel comme récompense à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu.) Autre préjugé de ces siecles. Comme on croyait faire une œuvre méritoire en égorgeant

les Infideles, on croyait aussi mériter le Ciel en mourant de leur main, ou même seulement si l'on mourait dans une Croisade contre eux ; & c'est là le principe de cette sorte de fureur épidémique qui, pendant deux cens ans, porta la Nation vers ces guerres religieuses. Joinville, dans sa Vie de S. Louis*, témoigne sa surprise de ce qu'on n'avait pas mis ce pieux Monarque au rang des Martirs, *pour les grans peines qu'il souffrit ou* (au) *pélerinage de la Croix, par l'espace de six ans. Car ainsi que notre Seigneur Dieu,* dit-il, *est mort pour l'umain lignage en la Croix, à semblable mourut croisé à Tunes, le bon Roy S. Loys.*

*Pag. 4

Le Jeu *qui va suivre est d'un genre différent & d'un goût bien autrement délicat que les deux pieces précédentes. Quelquefois cependant la succession des événemens y manque aussi d'une certaine vraisemblance, faute de préparation ou d'un juste intervalle de tems. Robin, par exemple, sort pour aller chercher ses camarades afin d'amuser sa maîtresse, & au vers suivant il leur parle déjà. Mais on doit pardonner ces défauts à la barbarie d'un siecle*

où l'on ignorait même qu'il y eût un art & des regles ; & cette jolie pastorale avec une marche claire, avec des mœurs antiques, simples & pures, présente d'ailleurs des détails si agréables & une naïveté si exquise, que si on la compare aux Mifteres *&* *aux* Sotties *que renferment les premiers âges de l'histoire de notre Théâtre, on ne pourra jamais croire à la prodigieuse distance d'une dégénération pareille.*

Elle est entremêlée de plusieurs morceaux de chant. J'en indiquerai quelques-uns.



LE JEU DU BERGER ET DE LA BERGERE.

Tiré du manuscrit de la Bibliotheque du Roi; n° 7●4.

PERSONNAGES.

AUBERT, Chevalier.
MARION OU MAROTTE, Maîtresse de Robin (*a*).
PERETTE, amie de Marotte.
ROBIN, Amant de Marotte.
BAUDOUIN, GAUTIER, } Bergers & parens de Robin.

MAROTTE *chante.*

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé si m'aura;
m'a acheté
Robins m'acata cotele (*cotte, sorte d'habillement*).
D'escarlate bone & bele,
petite ceinture
Souscanie¹, & cheinturele.
Robins m'aime, Robins m'a (*b*).

¹ (*Autre habillement.*)

EXTRAIT.

UN Chevalier, nommé Aubert, sorti avec un faucon sur le poing pour chasser,

passe auprès de la Bergere ; il l'accoste, lui souhaite le bon jour, & lui demande pourquoi elle répéte si souvent & avec tant de plaisir le nom de Robin. " Sire, „ répond-elle, j'en ai ai sujet ; c'est que „ j'aime Robin & que Robin m'aime. Et „ il m'a bien montré que je lui suis chere ; „ c'est lui qui m'a donné cette panetiere, „ cette houlette & ce couteau „.

Elle demande à son tour au Chevalier ce que c'est que cet oiseau qu'il porte sur le poing, quelle est sa nourriture & son usage. Sur les réponses qu'on lui fait ; " Robin, dit-elle, n'a pas de ces gouts-là. „ Il sait nous amuser ; aussi, quand il joue „ de sa musette, tout le village accourt „.

AUBERT.

Faites-moi une confidence, jolie Bergere ; seriez-vous d'humeur à aimer un Chevalier ?

MAROTTE.

Beau Sire, vous pouvez continuer votre chasse. Je ne connais point les Chevaliers & ne veux aimer que Robin. Tous les jours, le soir & le matin, il vient me

voir ; il m'a encore apporté aujourd'hui du fromage frais & du pain.

AUBERT.

Douce Bergerette, venez avec moi. Vous monterez ſur ce beau cheval, & nous irons là-bas dans le vallon jouer au bord de ce boſquet.

MAROTTE.

Sire, quel eſt votre nom ?

AUBERT.

Aubert.

MAROTTE *en chantant.*

Sire Aubert, vous perdez ici votre tems ; je n'aimerai jamais que Robin.

AUBERT.

Mais ſavez vous que je ſuis Chevalier, & que vous n'êtes qu'une Bergere, vous qui faites tant la dédaigneuſe ?

MAROTTE.

Votre Chevalerie ne vous fera pas

aimer davantage. Je ne ſuis qu'une Bergere, il eſt vrai ; mais j'ai un ami gai, bien fait & joli.

AUBERT.

Bergere, puiſque c'eſt ainſi, n'en parlons plus. Que Dieu vous faſſe goûter avec votre ami beaucoup de plaiſir ; je vous quitte. *Il ſort en chantant.*

Marotte reſtée ſeule chante auſſi en appellant Robin. Celui-ci l'entend de loin, & répéte le refrein de la chanſon de ſa Mie. Elle le reconnaît à ſa voix, il arrive.

MAROTTE.

Robin, tu ne ſais pas, doux ami, ce qui vient de m'arriver ; mais au moins je t'en prie, ne te fâche pas. Écouté, il eſt venu tout-à-l'heure un beau Monſieur à cheval qui m'a priée d'amour ; mais il a perdu ſes peines, je te ſerai toujours fidelle.

Robin qui eſt fort jaloux s'emporte en menaces contre le Chevalier. Il proteſte que s'il avait pu être averti plutôt & amener ſes deux couſins, ſon rival ne ſe ſerait

ſerait pas ainſi retiré impunément. Marotte le calme de ſon mieux &, propoſe de manger enſemble. On met ſur l'herbe des prunes qu'il a apportées, du fromage & du pain. Robin s'aſſeoit à côté de ſa Mie, & ils dînent gaiment. Après ce repas frugal, il la prie de lui donner le chapel qu'elle porte; elle le lui place elle-même ſur la tête; & en retour, il annonce qu'il va chercher Baudoin & Gautier ſes couſins, afin de pouvoir paſſer agréablement le reſte de la journée. Marotte le prie d'amener auſſi ſon amie Perette. Robin part, & va les avertir.

Le Chevalier pendant ce tems revient auprès de Marotte. Sous prétexte de demander des nouvelles de ſon faucon, qu'il prétend s'être échappé, il renoue une converſation avec la Bergere, & déclare qu'il ſe conſolerait bientôt de la perte de l'oiſeau, s'il pouvait avoir ſi gentille amie. L'autre répond toujours qu'elle n'aime que Robin, & prie le Chevalier de la laiſſer, de peur que ſi Robin ſurvenait & qu'il la trouvât cauſant avec quelqu'un, il ne lui en voulût & ne ceſſât de l'aimer.

Robin arrive en effet en jouant de son flageolet d'argent. Aubert qui veut lui faire une querelle, l'accuse d'avoir tué son faucon & le frappe. Marotte demande grace pour celui qu'elle aime. Volontiers, dit Aubert; à condition que vous viendrez avec moi. Elle a beau refuser, il l'enleve. Mais elle fait des cris si affreux, elle se débat si violemment qu'il prend le parti de la lâcher, & de s'en aller. Elle accourt aussitôt vers Robin & lui demande s'il est blessé.

ROBIN.

Marotte, je suis guéri puisque je te vois.

MAROTTE.

Eh bien! viens donc m'embrasser.

Puis voyant arriver tout-à-coup Perrette & les deux Cousins qui la surprennent embrassant son ami, elle reste interdite & confuse. N'ayez pas honte, lui dit Gautier en riant; il est mon Cousin.

MAROTTE.

Ce n'est point par rapport à vous que

je suis fâchée, Gautier; mais c'est qu'il est si étourdi qu'il m'embrasserait de même devant tout le village.

ROBIN.

Eh! qui pourrait s'en empêcher.

Pour oublier le moment de chagrin qu'a donné le Chevalier, on s'amuse à de petits jeux, tels que *S. Coisne.* Gautier se charge de faire le Saint, les autres vont à genoux lui porter un présent. Il emploie, pour les faire rire, différens moyens; & quand il y réussit, le rieur est obligé de donner un gage. On joue ensuite *au Roi.* C'est Baudouin qui l'est. Il s'asseoit. On commence par le couronner; Perrette lui pose pour cela son chapel sur la tête, & ensuite les Sujets s'avancent pour lui rendre leurs hommages. A mesure que chacun se présente, le Roi lui fait ou une question ou un commandement. Par exemple, il demande à Gautier s'il est jaloux. « Je l'ai été, répond celui-ci. Un certain „ matin j'entendis frapper à la porte de „ ma Mie, & je soupçonnai que c'était un „ amoureux: mais je ne fus jaloux que

„ ce jour-là „. On demande de même à Perrette quel est le moment où Amour lui cause la plus grande joie. “ Sire, ré„ pond-elle, c'est quand celui qui m'a „ donné son cœur & son ame vient dans „ les champs me tenir compagnie, & „ que, sans dire choses villaines, il s'as„ seoit auprès de moi „. Robin est interrogé à son tour; & le Roi satisfait de sa réponse, lui ordonne d'aller donner à Marotte un baiser si doux qu'il puisse plaire à la pucelle.

GAUTIER.

Marotte, réponds au Roi; comment aimes-tu Robin, ce joli garçon, qui est mon cousin?

MAROTTE.

Sire, je l'aime plus que toutes mes brebis ensemble, & même plus que celle qui vient de me donner un agneau.

Pendant qu'on joue, un loup paraît qui emporte un mouton de Marotte. Robin court après l'animal, armé d'une massue; il l'atteint, & lui arrache le mouton qu'il

rapporte à sa Mie. Le Roi, pour récompense, lui adjuge un second baiser. Baudouin demande à Perrette si elle ne se sent point l'envie d'en faire autant. Non, répond-elle, je n'y songe pas : & d'ailleurs quel est celui qui voudrait de moi ? Les trois Bergers s'offrent à l'envi, mais elle les refuse. On interrompt le jeu pour goûter. Chacun des Cousins avait apporté quelque chose, l'un du jambon, l'autre du fromage de lait de brebis. Robin, sous prétexte d'aller chercher quelque chose aussi, va au village & amene des Ménétriers. Sa premiere phrase, en arrivant, est de demander à Marotte si elle l'aime, & l'on devine quelle est la réponse. Marotte voyant rêver Gautier lui demande à quoi il pense ?

GAUTIER.

Ma foi, je pense que si Robin n'était pas mon cousin, je t'aimerais de tout mon cœur. Tien, Baudouin, regarde ; est-ce là une taille ?

ROBIN.

Otez, ôtez vos mains de là, s'il vous plaît.

GAUTIER.

Quoi! tu es déjà jaloux?

ROBIN.

Oui, je le ſuis.

MAROTTE.

Tu as tort; & vous, Gautier, point de ces jeux-là dorénavant, je vous en prie. Mais commençons notre fête.

Gautier annonce qu'il ſait chanter en déclamant, & veut en donner des preuves; mais comme il commence une chanſon poliſſonne, on lui impoſe ſilence. Robin propoſe alors de danſer, & il danſe avec ſa Mie.....

La ſuite manque, parce que les dernieres feuilles du manuſcrit ſe trouvent déchirées. Celui de M. le Duc de la Valliere, où ce Jeu ſe

trouve aussi, & où il est attribué à Adam de le Hale, contient quelques vers de plus, que chante Robin, & dont le sens est : Venez avec moi le long du sentier, venez avec moi le long du sentier du bois.

Je ne doute pas que le Mariage *du même Adam, qu'on va lire à l'instant, & qui est aussi intitulé* Jeu, *ne soit un Drame du tems, & qu'il n'ait été fait pour être* joué *comme les deux derniers. J'avancerais volontiers la même chose pour* les Croisades *de Rutebeuf, Fabliau qui suivra celui du* Mariage. *C'est, selon moi, un vrai* Jeu, *avec son prologue, comme* S. Nicolas.

Le manuscrit de M. le Duc de la Valliere en contient encore deux autres dont je ne fais point mention, tant ils sont plats. Le moins mauvais est celui qui porte le titre du Pélerin, *& dans lequel un Pélerin veut en faire accroire à des paysans. Les uns se moquent de lui, les autres veulent le battre.*

Je suis convaincu que ce ne sont point là les seuls anciens Jeux *qu'on trouvera dans les manuscrits, si l'on veut y fouiller ; mais ceux-ci du moins sont suffisans pour prouver que l'époque de notre Théâtre remonte plus haut qu'on ne l'a cru jusqu'ici, & qu'au treizieme*

siecle nous avions déjà des Drames, & même des Drames dans plus d'un genre, puisque voilà une Pastorale, une Farce (le Jeu du Pélerin,) *deux Pieces dévotes, & deux Pieces morales* (le Mariage & les Croisades). *De ces trois derniers genres naquirent vraisemblablement les* Misteres, *les* Farces & *les* Moralités *du quinzieme siecle. Mais ce qui marque le mauvais goût de ce dernier tems, c'est que le genre absurde de Rutebeuf & de Bodel fut imité, & que la Pastorale charmante d'Adam ne le fut pas.*

Il y aurait encore sur cette matiere intéressante quelques questions à faire. 1°. Les Ménétiers qui représentaient les Jeux *en représentaient-ils plusieurs de suite, & plusieurs d'especes différentes? Je le crois. Ils se trouvaient intéressés à varier les plaisirs de leurs Auditeurs; & j'ai déjà remarqué qu'à la fête que donna Philipe le-Bel en 1313, il y eut une Farce & des Misteres.*

2°. Les villes n'ayant point, comme aujourd'hui, de spectacles réglés, quand se représentaient les Jeux? *Je l'ignore. Mais comme il n'y avait que des Princes ou de grands Seigneurs qui fussent en état de faire ces dépenses, on peut conjecturer que c'était un*

des plaisirs des Cours-Plenieres & des grandes solemnités. On a vu dans celui de S. Nicolas *qu'il fut joué la veille de la fête du Saint : il n'y est point dit si ce fut pour célébrer celle d'un Grand, ou pour quelque cérémonie de dévotion.*

3°. *Les Acteurs avaient-ils un Théâtre ? Avaient-ils des décorations ? Ces décorations dans le* Jeu du Berger, *par exemple, étaient-elles différentes de celles du* Jeu de S. Nicolas *? Les apparitions du Saint & de l'Ange dans cette derniere piece, celle de la Vierge dans le* Miracle de Théophile, *se faisaient-elles par des machines ? Y avait-il des troupes de Ménétiers assez nombreuses pour représenter avec quelque sorte de vraisemblance un combat entre les Chrétiens & les Mahométans ? La troupe avait-elle des Actrices pour les rôles de femmes, ou étaient-ce des Acteurs habillés en femmes qui jouaient ces rôles ? Satan, l'Ange, la Vierge, S. Nicolas, Tervagant, les Sarrasins, avaient-ils des habits de costume ? Le Chevalier Aubert paraissait-il réellement sur la scène, monté sur son cheval ? Y voyait-on Robin & sa Bergere collationner & danser ; & le Courier Auberon boire & jouer dans la taverne ? Dans les Pieces qui avaient du chant, comme le* Jeu

du Berger, *l'Acteur était-il accompagné par les instrumens ? Finissait-on le Miracle de Théophile par un* Te Deum *en chœur, &c. &c. &c. A toutes ces questions j'avoue avec chagrin que je n'ai point de réponse ; peut-être eussé-je pu la faire si j'avais eu en main plus de manuscrits. Elle regarde ceux qui entreprendront de traiter un sujet qu'en ce moment j'avoue n'être pas le mien.*

J'ai trouvé dans les poésies manuscrites d'Eust. Deschamps, que possédait M. de Saint-Palaye, une Comédie d'Amphytrion. *Mais ceci est postérieur à nos Fabliers, & ne les regarde pas. Je retourne à eux.*

NOTES.

(*a, Marion maîtresse de Robin.*) Je ne doute pas que ce ne soit cette Piece qui a donné lieu à l'expression proverbiale, *être ensemble comme Robin & Marion.*

(*b, Robin m'aime, Robin m'a.*) L'Auteur met ici dans la bouche de Marotte une Chanson du tems, du nombre de celles qui couraient parmi le peuple. Je l'ai trouvée dans un recueil de Chansonniers antérieurs à la Pastorale :

cependant les quatre derniers vers sont différens, quoique le sens en soit le même :

Robins m'achata corroie (*sourroie*, *ceinture*).
Et aumoniere de soie ;
l'aimerais-je pas ?
Pourquoy donc ne l'aimeroie ?
Robins m'aime, Robins m'a.



Par Adam de le Hale, surnommé *le Bossu d'Arras.*

LE MARIAGE.

Aliàs

LE JEU D'ADAM, LE BOSSU D'ARRAS.

FAUCHET en fait mention.

*Les manuscrits qui offrent si souvent plusieurs versions tout-à-fait différentes d'un même Conte, offrent quelquefois aussi pour ces versions un différent titre. On en a vu un exemple dans le Fabliau d'*Huéline*, & l'on en verra beaucoup d'autres dans la suite. J'aurai soin à chaque Conte de transcrire ces titres, comme je le fais pour celui-ci.*

Il commence par douze vers alexandrins; tout le reste est en vers de quatre pieds.

Le Poëte nous apprend dans une autre piece que le surnom de Bossu *lui avait été donné comme sobriquet, sans qu'il le méritât par une rm ité réelle.*

MES amis, savez-vous pourquoi j'ai changé d'habit? Vous m'avez vu marié,

je me fais Clerc, & viens vous dire adieu. Paris (*a*) m'a offert des Beautés dignes de mon cœur, je vole le retrouver. Ce n'est pas à tort qu'on vante cette ville ; & vous voyez que je n'y ai pas perdu mon temps. — Insensé ! quel est ton projet ? Tu crois bonnement qu'on va voler au-devant de toi, dès que tu te présenteras ? Non, jamais homme de mérite ne sortit d'Arras (*b*). Tu auras beau te faire annoncer, on te laissera dans l'oubli. — Dieu m'a donné quelqu'esprit, je veux en profiter. Ici je ne trouve que des sots qui me rient au nez quand je leur récite mes vers. Ma foi je ne trouve point parmi eux assez d'agrément ; & entre nous, j'ai tiré un assez bon parti des Belles de la ville, pour n'y regretter personne. — Et la commere Maroie, que deviendra-t-elle ? — Ma femme ? Je la laisse chez son pere. — Ne t'attends pas qu'elle y reste, elle voudra t'aller retrouver. Et toi-même auras-tu la dureté de séparer ainsi ce qu'a uni l'Eglise. — Faut-il vous parler vrai ? Eh bien ; j'ai fait une sottise. J'étais, quand je

l'épousai, jeune & ardent; à cet âge le cœur s'enflamme comme paille, & la raison ne parle gueres; bref, je devins amoureux. Vous est-il arrivé quelquefois de voir un beau jour de printems? Les oiseaux chantent; le ciel est serein, la terre verte & fleurie, l'eau des ruisseaux claire & brillante. L'hiver vient ensuite; & plus de chant, plus de verdure: tout change. Mes amis, voilà en deux mots mon aventure. Ma femme, quand je la vis la premiere fois, me parut blanche comme lis, vermeille comme rose. Je lui trouvai l'humeur joyeuse, la taille bien faite, l'œil amoureux. Peu de tems a suffi pour lui faire perdre tous ces avantages; son teint est devenu jaune, sa taille épaisse, son caractere triste & grondeur. — Elle est la même encore; vous seul êtes changé, & j'en sais la raison.

fait
. . . . Ele a fet envers vous
marché
Trop grant marchié de ses denrées;

Et tel est l'effet ordinaire des plaisirs

qu'on a droit d'exiger. — Tel eſt auſſi l'amour ; il embellit tout, & d'une laide femme peut à ſon gré faire une belle Reine. Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraiſſent noirs (c) & pendans, me ſemblaient alors blonds, luiſans & bouclés. Ses yeux qui me ſemblent petits, je les trouvais bleus, charmans & bien fendus. Couronnés par un ſourcil brun & deſſiné comme au pinceau, quand elle vous lançait un regard il n'était pas poſſible de s'en défendre. Sur ſes joues vermeilles & arrondies ſe creuſaient, dans le moment du rire, deux jolies foſſettes qu'on croyait voir naître au milieu des roſes. Non, je n'imagine pas que Dieu puiſſe faire un viſage plus agréable. Que vous dirai-je ? Son petit pied, ſa jambe fine, ſon menton fourchu, ſes dents petites, blanches & ſerrées, tout m'enchantait. Elle ne s'en apperçut que trop la friponne ; elle joua la réſerve, affecta des rigueurs, & ne fit, comme vous vous en doutez bien, qu'accroître mes deſirs. Un grain de jalouſie, le déſeſpoir, la rage, que

sais-je ; tout s'en mêla. Plus j'aimais, moins j'avais de raison. Enfin je n'y pus tenir & j'épousai. Voilà comme je fus pris. Mais je n'ai point trouvé ce qu'Amour me promettait ; & puisqu'il ne m'a point tenu parole, il m'est permis de lui en manquer à mon tour. Ainsi donc, tandis qu'il est tems encore de me repentir, & avant qu'une grossesse ou d'autres obstacles viennent m'arrêter, je prends mon parti, & je pars ; car ma faim est entiérement appaisée.

NOTES.

(*a*, *Paris m'a offert des beautés dignes de mon cœur.*) Quoique Paris alors fût bien loin d'être ce qu'il est devenu depuis, cependant le séjour qu'y faisaient les Rois, l'affluence des étrangers qu'y attirait la célébrité des Ecoles, plus de facilité pour les commodités de la vie, une liberté plus grande, inséparable des grandes villes, une police meilleure en bien des points que celle des autres, pouvaient en faire un lieu de délices & de plaisirs. Une chanson du XIIIe siecle, tirée d'un manuscrit qui a ap-

partenu au Préſident Bouhier, après avoir parlé des reſſources qu'offrait ce ſéjour pour le luxe, pour la bonne chere & les agrémens de la vie, ajoute qu'on y trouvera des *Dames d'honneur*: & quelques autres d'une vertu moins farouche pour le ſecours de ceux qui ſont preſſés.

trouve-t-on
Et ſi trueve-on entre deus
moindre qualité
De menre ſuer pour homes déſireus.

(*b*, *Jamais homme de mérite ne ſortit d'Arras*). Ce reproche fait à la Ville d'Arras a été renouvellé, il n'y a pas long-tems. L'Abbé le Bœuf a cru devoir y répondre *; & pour le détruire il cite le nom de quatre ou cinq Prêtres ou Chanoines qui, dans le XI ou XIIe ſiecle, ont écrit ſur l'Office divin & ſur la Meſſe. Outre Adam de le Hale, on compte encore parmi les Poëtes d'Arras, au XIIIe ſiecle, Jean Bodel dont il vient d'être parlé plus haut; & l'on a vu que ces deux Auteurs ſont, avec Rutebeuf, les premiers qui aient fait en France, ou du moins les premiers dont il nous ſoit parvenu des Pieces dramatiques.

* *A la ſuite de la Diſſertation ſur l'état des Sciences en France depuis le Roi Robert.*

(*c*, *Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraiſſent noirs & pendans, me*

semblaient alors blonds, luisans & bouclés.)
J'ai déjà prévenu qu'on ne voyait loués dans les Fabliaux que les beautés blondes : ici voilà des cheveux noirs regardés comme une marque de laideur. Cependant avec des cheveux blonds & des yeux bleus, le Poëte donne plus bas à sa Belle des sourcils bruns.



LES CROISADES.

Par Rutebeuf (a).

Aliàs

DISPUTE DU CROISÉ ET DU NON-CROISÉ.

Cette piece, sur le sujet de laquelle je m'interdis toute réflexion, est remarquable par sa forme; étant composée de trente couplets, chacun de huit vers, sur deux rimes croisées qui sont alternativement, excepté dans quatre strophes, masculine & féminine. Les cinq premiers couplets se trouvent employés pour l'exposition; les vingt-cinq autres sont prononcés par les deux Interlocuteurs, qui tour-à-tour en disent chacun un, ou chacun deux.

Je me promenais à cheval l'autre jour (c'était vers la Saint-Remi,) & je marchais tout pensif, songeant à nos pauvres Chrétiens d'Acre, que l'ennemi presse, & que les Chrétiens d'Europe abandonnent. Cette pensée douloureuse m'affecta si fort, que sans m'en appercevoir je

m'égarai. Revenu à moi, & cherchant quelqu'un qui pût me remettre dans ma route, je vis par hasard sortir d'une maison peu éloignée deux Chevaliers, qui après leur souper, allaient respirer l'air de la campagne (*b*). Ils s'assirent au pied d'une haie & causerent avec assez de chaleur. Comme la haie nous séparait & que je pouvais tout entendre sans être vu, je m'approchai, j'écoutai un instant. L'un des deux avait pris la Croix (*c*); il exhortait son compagnon à suivre son exemple, & lui parlait ainsi.

Vous savez, bel ami, que Dieu vous a donné une ame raisonnable capable de discerner & le bien & le mal, & qu'il vous a promis, si vous pratiquez ce qu'il ordonne, une grande & magnifique récompense. Or il vous offre en ce moment l'occasion de la mériter. Vous n'ignorez pas en quel état se trouve la Terre-Sainte. Le Royaume de Dieu est en proie aux Infideles. Si nous avons quelque courage, verrons-nous de sang-froid une profanation pareille; & pouvons-nous mieux employer qu'à sa gloire

la vie & les biens que ſa main nous a donnés (*d*).

Je vous entends, répondit l'autre. Vous voulez, n'eſt-ce pas, que pour aller, au prix de mon ſang, reconquérir un pays lointain, dont on ne me laiſſera rien quand on en ſera le maître, j'abandonne ici & que je laiſſe en garde aux chiens mon héritage, ma femme & mes enfans? J'ai ſouvent entendu dire, *ce que tu tiens, garde-le.* Ce mot a un grand ſens. Il me dit que ce ſerait folie de quitter cent ſous pour en aller gagner quarante en ſolde. Dieu ne nous enſeigne nulle part à ſemer ainſi; & qui fait ce métier, court grand riſque de finir par avoir faim.

LE CROISÉ.

Vous naquîtes nu du ſein de votre mere, & cependant vous voilà grand, fort & bien vêtu. La Providence a pourvu à tout. Oubliez-vous d'ailleurs que Dieu rend au centuple ce qu'on perd pour lui, & ignorez-vous que ce n'eſt pas gratuitement qu'il donne ſon Paradis (*e*).

LE NON-CROISÉ.

Ami, je vois tous les jours des gens qui ont travaillé toute leur vie & sué sang & eau pour amaſſer quelque choſe. On les envoie pour leurs péchés à Rome, en Aſturie (*f*), je ne ſais où; & j'ignore ce qu'on leur fait dans ce pays-là: mais je les vois tous en revenir nus, & n'avoir plus ni valet ni ſervante. On peut ſervir Dieu ici comme à Rome & mériter Paradis ſans courir ſi loin. Vous croyez, vous, qu'il faut pour cela paſſer la mer; & moi je tiens que ce n'eſt pas être ſage que d'aller bien loin ſe faire le ſerviteur d'un autre, tandis qu'on peut de même chez ſoi gagner le Ciel & vivre en paix dans ſon héritage.

LE CROISÉ.

Ce que vous dites eſt tel que je ne dois pas y répondre ſérieuſement. Vous penſez donc vous ſauver en riant & ſans peine; tandis qu'il en a coûté la vie aux Martirs, & que tous les jours vous voyez des pénitens renoncer à tout, aller

s'ensevelir dans des Monasteres, & ne croire jamais en faire assez pour mériter la récompense qu'ils attendent.

LE NON-CROISÉ.

Sire, en honneur vous parlez très-bien ; mais que n'allez-vous prêcher tous ces riches Abbés, ces gros Doyens & ces Prélats qui se sont voués à servir Dieu ? Quoi ! ce sont eux qui ont ici bas tous ses biens ; & c'est nous qu'on vient exhorter à aller le venger ? Convenez-en, la chose n'est pas juste. Hélas ! peu leur importe la grêle ou l'orage ; les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, si c'est par ce chemin qu'on va en Paradis, ils seraient fous de le changer ; car je doute qu'ils en trouvent un plus doux.

LE CROISÉ.

Laissez-là les Prélats & les Prêtres ; & considérez le Roi de France qui, déposant ses enfans entre les mains de Dieu (g), va exposer sa vie pour sauver son ame. Il quitte bien plus que nous assurément ; & néanmoins rien ne l'arrête.

LE NON-CROISÉ.

Mon ami, je dors toutes les nuits en paix, je ne fais tort à personne, je vis bien avec tous mes voisins; & par Saint Pierre, si cette vie vaut celle d'aller au loin obéir à un autre, je veux encore la mener quelque temps, & rire ici & chanter avec eux. Pour vous, qui visant aux hauts faits d'armes courez abattre outre-mer l'orgueil du Soudan votre maître, dites-lui, je vous conjure, que je me ris de ses projets & de ses menaces. S'il vient me troubler dans mes foyers, oh! alors je saurai me défendre : mais s'il reste chez lui, qu'il ne craigne rien, je n'irai certes pas l'attaquer.

LE CROISÉ.

Vous ne parlez que de vie & de divertissemens. Eh! croyez-vous donc vivre toujours? Peut-être votre terme est-il proche? Buvez, mangez, enivrez-vous; demain, aujourd'hui peut-être, vous ne serez plus. La Mort marche au milieu de nous, la massue levée; jeunes & vieux,

vieux, elle renverſe à ſes pieds tout ce qu'elle rencontre. Si par haſard elle vous menaçait, que de reproches en ce moment votre conſcience aurait à ſe faire!

LE NON-CROISÉ.

Sire Croiſé, il y a des choſes qui m'étonnent toujours. Beaucoup de gens, grands & petits, ſages & honnêtes, vont dans ce pays que vous vantez tant. Ils s'y conduiſent bien, je n'en doute pas; leur ame en eſt ſanctifiée, aſſurément. Cependant (& je ne ſais comment cela arrive), quand ils en reviennent ce ſont des méchans & des bandits (*h*). Au reſte, je le répete, ſi Dieu eſt par-tout, il eſt auſſi en France; & il ne s'y cachera pas exprès pour moi. D'ailleurs je vous dirai à l'oreille que je paſſe hardiment un ruiſſeau; mais il y a tant d'eau depuis Acre juſqu'ici, & elle eſt ſi profonde que, ſi j'y plongeais par accident, j'aurais peur d'y reſter.

LE CROISÉ.

Encore une fois, vous ne parlez que

de vivre, & vous ne ſongez donc pas qu'on meurt ? Que deviendrez-vous quand arrivera ce moment ? Voulez-vous reſſembler à l'animal de votre écurie, qui finit d'exiſter ſur ſa paille ? Ah ! mon ami, penſez à l'Enfer ; & noubliez pas que pour ſauver ſon ame, il faut perdre ſon corps & renoncer à ſa femme & à ſes enfans.

LE NON-CROISÉ.

Sire, vous m'avez convaincu. Je me rends à votre éloquence tranchante, & conſacre à Dieu ma vie & mes plaiſirs. Au nom du Roi de gloire qui, pour nous racheter, ſe fit une mere de ſa créature, je veux prendre la Croix comme vous & mériter de voir là-haut tant de merveilles. Car qui ne ferait rien pour y entrer, il ſerait bien juſte qu'il reſtât à la porte (*i*).

NOTES.

(*a*, *Rutebeuf.*) Ce Fablier, Poëte & Ménétrier en même tems, ne mourut que vers

1310; il floriſſait ſous S. Louis, auquel même pluſieurs morceaux de ſes poéſies ſont adreſſés.

(*b, Qui après ſouper allaient reſpirer l'air de la campagne.*) Comme on ſoupait de très-bonne heure, ainſi que je l'ai déjà remarqué, les Gens de qualité ſe promenaient ordinairement avant de ſe coucher. On a vû dans le *Lai de Lanvàl*, que c'eſt à l'une de ces promenades d'après ſouper qu'arrive l'aventure principale du héros.

(*c, L'un des deux avait pris la Croix.*) Tout le monde ſait que ceux qui ſe vouaient aux gueres ſaintes de ce tems allaient prendre, des mains des Prélats ou des Abbés, une *Croix* qu'ils couſaient ſur leurs habits entre les deux épaules, ou plus ordinairement ſur l'épaule droite; & que c'eſt de là qu'ils s'appellerent *Croiſés*. Dans les guerres contre les Albigeois, on portait la Croix ſur la poitrine pour ſe diſtinguer des Croiſés d'outre-mer.

(*d, Verrons-nous de ſang froid une profanation pareille? Et pouvons-nous mieux employer qu'à ſa gloire la vie & les biens que ſa main nous a donnés.*) Tels étaient exactement, & preſque mot pour mot, les motifs qu'alléguaient alors les Prédicateurs

dans leurs Sermons, & les Papes dans leurs lettres pour exhorter aux Croisades [1]. Rutebeuf paraît n'avoir fait qu'analiser leurs raisons.

[1] *Fleuri t. XVI, de l'Hist. Eccl. Pr. p. vij.*

(*e, Ce n'est pas gratuitement qu'il donne son Paradis*). Il y a ensuite dans l'original : *Les Princes des Apôtres ne crurent pas trop faire, en mourant pour le mériter* : le second Chevalier répond : *Ces deux Apôtres étaient des sots*. J'ai supprimé cette impiété sans esprit.

(*f, On les envoie pour leurs péchés en Asturie.*) Apparemment qu'il y avait alors dans cette Province un pélerinage célébre, qui n'est plus connu aujourd'hui ; ou peut-être que le Fablier, par une ignorance trop commune aux Poëtes de son tems, aura placé dans les Asturies S. Jaques de Compostelle, qui est en Galice.

(*g, Considérez le Roi de France qui déposant ses enfans entre les mains de Dieu...*) Le Roi dont il s'agit ici est Saint Louis. Il avait, quand il partit, trois enfans ; deux garçons & une fille ; qu'il laissa sous la tutelle de la Reine Blanche sa mère.

(*h, Quand ils en reviennent, ce sont des méchants & des bandits.*) Ce n'est pas ici un trait de satire de Rutebeuf. Les Auteurs du

tems font aux Croisés les mêmes reproches que lui ; & il n'y a chez tous les Historiens qu'un cri contre leurs désordres. *Je ne suis pas surpris qu'ils soient vaincus*, disait Saladin leur ennemi : *Dieu ne peut accorder la victoire à des hommes si vicieux.*

(*i*) Si j'osais hasarder sur cette piece une conjecture, qui pourrait, selon moi, y ajouter quelqu'intérêt : je dirais qu'elle me semble avoir été faite en 1246, quand Saint-Louis ayant pris la Croix, fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. On sait que ce voyage, contre lequel les *regles de la véritable prudence* [1] pouvaient faire beaucoup d'objections, fut assez généralement désapprouvé ; que la Reine Blanche employa tout, larmes & prieres, pour l'empêcher ; que l'Evêque de Paris chercha lui-même à en dissuader le Roi, &c. Rutebeuf paraît avoir voulu aussi lui en montrer les inconvéniens ; & il s'y prend d'une maniere, fort ingénieuse pour son tems, en supposant deux interlocuteurs qui disputant sur les Croisades, étalent ainsi ce qu'on pouvait dire de mieux alors pour ou contre. Mais tandis que l'un n'allegue jamais en leur faveur que des motifs de dévotion, l'autre, déployant contre elles le sarcasme,

[1] *Hist. de Fr. par le Pere Daniel.*

le ridicule & la plaiſanterie, les attaque encore avec des raiſons excellentes. Le dénouement ſur-tout, où le Poëte fait prendre le Croix au ſecond Chevalier, me ſemble une choſe aſſez adroite. Il ne pouvait ménager avec plus de reſpect la conduite de ſon Souverain, ni ſe mettre plus sûrement lui-même hors de toute atteinte. Mais cette converſion ſubite, qui d'ailleurs ne détruit pas une ſeule raiſon, vient ſi bruſquement ; & elle eſt énoncée même dans l'original d'une maniere ſi burleſque que, loin de produire quelque impreſſion ſur le Lecteur, elle ne fait que le révolter.

Rutebeuf, quand il vit le Monarque reſter inébranlable dans ſa réſolution, changea de ton ſans doute pour lui plaire ; car j'ai vu de lui quelques Pieces où il exhorte très-ſérieuſement aux Croiſades. Cette baſſe flatterie n'eut aucun ſuccès : il paraît par pluſieurs endroits de ſes poéſies qu'il vécut pauvre & miſérable.



LE SONGE D'ENFER.

Par Raoul de Houdan.

Aliàs

☞ LE CHEMIN D'ENFER.

FAUCHET en parle.

En ſonge doivent ſe trouver fables. Je rêvai un jour que je me faiſais Pélerin, & que, jaloux de voir des pays que d'autres n'avaient pas connus, je voulais voyager en Enfer.

Au début de ce Fabliau, on n'imaginerait gueres que c'eſt une piece ſatirique. Ce que je vais en extraire ſuffira pour faire connaître aux Gens-de-Lettres comment on maniait la ſatire au XIIIe *ſiecle. De plus longs détails ſur des Bourgeois obſcurs dont les noms ne nous intéreſſent plus, ſeraient à coup ſûr ennuyeux.*

Le Poëte arrive d'abord à la ville de *Convoitiſe*, où il trouve *Envie*, *Avarice*

& *Rapine. Avarice* lui demande des nouvelles de ses sujets ; il répond que les riches ont chassé *Largesse* de dessus la terre, & qu'on n'y en connaît plus que le nom. *Rapine* l'interroge sur les siens ; il lui apprend que le Royaume qu'elle a établi en Poitou est toujours florissant, & à ce propos il fait une sortie contre les Poitevins. Plus loin il rencontre la demeure de *Filouterie* qui lui fait quelques questions sur certains Parisiens, Gautier Morel, Jean le Bossu d'Arras, Bojon & Fardoilliez ; sur Charles & Marie de la Loge, deux Bourgeois de Chartres, ses protégés ; sur un Michel de Troille, un Salvage, & d'autres gens adroits qui possédent le secret d'être toujours heureux au jeu. Il répond que ces deux derniers sont aux trousses d'un nommé Girard. Quant aux deux Bourgeois de Chartres, ce qu'ils aiment le plus après l'argent, dit-il, c'est Marie & Chaillo (deux femmes de la ville sans doute). Raoul vient ensuite à *Ville-Taverne* où il trouve *Yvresse* avec son fils *né en Angleterre*. Ce jeune homme est si vigoureux qu'il renverse les plus forts (*a*).

De-là notre voyageur passe chez *Fornication*, dont la maison s'appelle Châtel-B..... ; enfin il arrive à la porte d'Enfer qui est gardée par *Meurtre*, *Désespoir* & *Mort-subite*. Il est surpris, en entrant, d'y trouver des tables toutes servies, & cependant la porte ouverte ; coutume bien étrangere en France, dit-il, où chacun maintenant s'enferme pour manger & ne reçoit personne à moins qu'il n'apporte.

Ce jour-là le Roi d'Enfer tenait sa Cour. Il avait passé par Vernon & faisait le soir la revue de tous ses Sujets. Dans ce nombre étaient force Clercs, Évêques & Abbés. Il fait asseoir tout le monde à sa table & y invite le voyageur auquel il fait servir de la chair d'Usurier & de Moine noir (*b*), engraissés, l'un du bien d'autrui, l'autre de fainéantise. Comme notre Pélerin ne mange point, Belzébut cause avec lui & l'interroge sur les motifs de son voyage. Vers la fin du repas, le Monarque se fait apporter son grand livre noir sur lequel sont écrits tous les péchés faits ou à faire. Il le met entre les mains du voyageur qui l'ouvre, & qui tombant

ſur le chapitre des Ménétriers, y trouve écrite la vie de chacun d'eux. Je l'ai retenue par cœur, dit-il, & ſuis en état de vous en réciter quelques traits curieux. Mais tout-à-coup il s'éveille, & le Conte finit.

Dans la verſion du manuſcrit du Roi, nº 7615, les Démons, après s'être bien divertis, montent à cheval & vont ſur la terre chercher de nouvelles proies. Dans le manuſcrit de S. Germain, tous les détails ſont différens; perſonne n'eſt nommé; ce ſont les péchés des hommes en général que le Voyageur voit dans le Livre Noir, & il n'eſt fait nulle mention des Ménétriers.

NOTES.

(*a*, *Il trouve* Yvreſſe *avec ſon fils né en Angleterre. Ce jeune homme eſt ſi vigoureux qu'il renverſe les plus forts*). L'Auteur dit ici qu'il lui fallut ſe battre & lutter avec ce fils, *comme s'il fût entré dans Guingamp* & *dans Huitier*. On ſait quel a été de tout tems le goût des Bretons pour la lutte, encore aujourd'hui en vigueur dans la partie de cette Province qu'on nomme Baſſe-Bretagne. Apparemment que les

habitans de Guingamp excellaient dans cet art, & que, jaloux de conserver leur réputation, quand un étranger entrait dans leur ville, les plus habiles d'entr'eux se détachaient pour venir le défier & lutter avec lui. Au lieu d'Huitier, un manuscrit porte *Ytier*. Je ne connais point de ville qui porte l'un ou l'autre de ces noms.

(*b*, *On lui fait servir de la chair d'Usurier & de Moine noir*). On partageait tous les Moines en deux classes, les *noirs* & les *blancs*, qu'on distinguait par la couleur de leur habit & la différence de leur Regle. Ceux-là suivaient celle de S. Benoît, & ceux-ci celle qu'on appelle de S. Augustin. L'Auteur se déclare ici contre les premiers; & j'ai vu avec surprise dans mille endroits des poésies du tems, le même acharnement contre les Moines *noirs*, tandis que les *blancs* étaient formellement distingués. Je me contente de citer ce fait sur lequel on ne fera que trop de réflexions.



Par Rutebeuf.

LE CHEMIN DE PARADIS.

EXTRAIT.

L'AUTEUR, comme celui du Fabliau précédent, a un rêve dans lequel il veut entreprendre le voyage de Paradis. Le chemin en est étroit, raboteux & fatiguant. Beaucoup de gens, rebutés, le quittent pour en prendre un autre sur la gauche, qui est agréable & semé de fleurs, mais qui conduit à un abîme. Pour lui il continue sa route & arrive à la ville de Pénitence, où il trouve Piété, laquelle s'offre à l'accompagner, tant pour lui servir de guide, que pour lui apprendre à se garantir des différens ennemis qu'offrira le voyage.

Le premier qu'ils rencontrent est Orgueil dont le palais, bâti sur une éminence & orné par-devant d'un frontispice magnifique, par-derriere tombe en ruines. Habillé tantôt en Évêque, tantôt en Archidiacre,

Archidiacre, en Prévôt même & en Bailli (*a*), il dédaigne tout le monde, quoique souvent son insolence lui ait attiré de cruelles humiliations. Ses courtisans sont vêtus de soie écarlate (*b*) & portent en tout tems sur la tête un riche chapel (*c*). Il les fixe auprès de lui en leur promettant des dignités & des honneurs.

Plus loin est Colere, le visage rouge, les yeux enflammés, grinçant des dents & dans sa rage se déchirant & se frappant elle-même.

Au détour d'un vallon il voit Avarice. Elle a de vastes prisons dans lesquelles elle tient renfermés ses sujets, maigres & pâles, assis sur des monceaux d'or qu'attire un aimant particulier (*d*), dont sa maison est couverte.

Au milieu de
Emmi la salle sur un coffre
triste
Est assise mate & pensive (*e*).

Chez elle tout est fermé à double serrure, & l'on n'y entre que par une

ſeule porte, dont elle tient toujours ſa clé.

Tout au fonds de la vallée s'eſt retirée l'Envie qui, ſelon Ovide (*f*), dit l'Auteur, tient en main des ſerpens dont elle ſuce le venin. Toujours cachée dans l'ombre, elle n'en ſort que pour venir ſecrettement épier ſes voiſins. Si alors elle entend des gémiſſemens & voit couler des larmes, elle eſt dans la joie; mais s'ils rient ou s'ils chantent, elle pleure & ſe retire.

Près d'elle eſt le ſéjour de Pareſſe, habillée en Chanoine. Du lit où elle eſt couchée, elle entend le bruit des cloches qui l'appellent à l'égliſe; elle maudit le ſonneur & ne voudrait jamais ſe lever que pour ſe mettre à table.

Gourmandiſe, quoique malade encore d'une indigeſtion qu'elle a eue la veille, ne ſonge cependant qu'à retourner à la taverne. Elle eſt entourée de Moines & de Prêtres.

Plus loin enfin eſt un manoir où l'on n'entre qu'avec honte, où l'on reſte caché dans les ténebres, & d'où l'on ne ſort

que mécontent. Le Portier rebute ceux qui s'y présentent les mains vides; il ouvre à ceux-là seuls qui apportent. La Maîtresse les accueille, mais c'est pour les voler. Ils y sont venus à cheval, ils s'en retournent à pied. Aussi très-rarement y reviennent-ils deux fois; ou si leur faiblesse les y entraîne, ils savent que c'est se préparer un repentir. C'est le séjour de la Luxure.

Rutebeuf après avoir traversé heureusement le quartier des Vices, arrive enfin dans celui des Vertus. Il voit Libéralité qui est mourante; Franchise dont la maison est presque déserte, &c. &c. Enfin il parvient chez Confession où il voulait aller; & c'est-là ce qu'il appelle la *voie de Paradis*.

NOTES.

(*a*, *Bailli*). Quant l'art de la chicane se fut perfectionné & que l'étude des loix étant devenue plus difficile, les Grands-Seigneurs, par leur ignorance, ne furent plus en état de rendre eux-mêmes la justice à leurs Vassaux,

ils chargerent de ce soin des Officiers auxquels ils confierent la *Baillie* ou tutele de leurs domaines. Ces places de *Baillis* ou Sénéchaux étaient dans l'origine très-importantes ; car en même-tems qu'ils jugeaient les Vassaux de Seigneur, ils les conduisaient à la guerre quand le cas l'exigeait, & recevaient ses revenus ; ce qui mettait à la fois dans leurs mains les armes, la justice & les finances. Les abus qui en résulterent furent cause qu'on ne leur laissa que l'administration de la justice ; & encore ces Officiers d'épée y étant devenus inhabiles & s'étant choisis eux-mêmes des Lieutenans pour les remplacer, on transféra aux Lieutenans toute l'autorité de la charge dont ils ne conserverent que quelques droits honorifiques.

(*b*, *Ses courtisans sont vêtus de soie écarlate*). L'écarlate, comme la couleur la plus précieuse, se trouvant affectée exclusivement aux Princes, aux Chevaliers & aux femmes de grande qualité, on conviendra que c'est garder le costume que d'en habiller la Cour d'Orgueil. Le mot *rouge* dont nous avons formé celui de *rogue*, s'est pris longtems pour fier & hautain [1].

[1] *Mém. sur la Ch.* t. 1, p. 344.

(*c*, *Portent en tout tems sur la tête un riche*

chapel). On a vu ci-dessus dans la note sur les *chapels*, que les Princes en portaient un dans les jours d'appareil.

(d , *Assis sur des monceaux d'or qu'attire un aimant particulier dont sa maison est couverte*). On connaissait alors non-seulement, comme le prouve ici le Fabliau, l'attraction de l'aimant, mais encore sa direction, ou autrement la propriété qu'a une aiguille aimantée, libre de se mouvoir, de diriger une de ses pointes vers le Nord. On ignore l'Auteur & le tems précis de cette découverte importante à laquelle nous devons le perfectionnement de la navigation & la connaissance d'un nouveau Monde ; mais elle existait déjà au tems de nos Fabliers. On en trouve la preuve dans une piece très-satirique, intitulée *Bible*, écrite vers la fin du XIIe siecle par un certain Guyot de Provins ; & non, ainsi que l'a dit par inadvertance l'Auteur de l'article *Boussole* du Dictionnaire Encyclopédique, dans le *Roman de la Rose*, postérieur de près d'un siecle. Comme ce passage déjà connu des Savans, mais mal cité par la plupart, pourra faire plaisir au plus grand nombre de mes Lecteurs, je vais le rapporter ici, quoique étranger au Conte de Rutebeuf. J'ai demandé plus haut la permission de rendre

instructif & utile un Ouvrage qui, par sa nature fait pour être agréable, pourrait bien, par les défauts de ses sujets, ne pas l'être toujours.

Guyot, après avoir déclamé contre tous les Etats, invective contre la Cour de Rome. Le Pape, selon lui, devrait être pour tous les Fideles ce qu'est pour les Matelots la *Trémontaigne* (l'étoile polaire); ils ont toujours, en mer, les yeux fixés sur elle. Les autres étoiles, dit-il, tournent & circulent sans cesse dans le Ciel; elle seule est invariable & les guide sûrement.

Un art font qui mentir ne puet
Par la vertu de la Marniere.
Une pierre laide & bruniere
Où li fers volontiers se joint
Ont; si esgardent le droit point:
Puis c'une aguile i ont touchié
Et en un festu l'ont couchié,
En l'eue la metent sans plus;
Et li festu la tient desus.
Puis se tourne la pointe toute
Contre l'estoile . . . . .
. . . .
Quant la mer est obscure & brune,
Quant ne voit estoile ne lune,
Dont font à l'aguile alumer;
Puis n'ont il garde d'esgarer.

Ils se font, outre cela, par la vertu de la *Mariniere*, un art qui ne peut les tromper. Ils ont une pierre laide & brune qui attire le fer. Ils tâchent de trouver ses pôles, & y frottent une aiguille qu'ils couchent sur un brin de paille, & qu'ils mettent ainsi, sans plus d'apprêt, dans un vase plein d'eau. La paille fait surnager l'aiguille, & celle-ci tourne sa pointe vers l'étoile polaire. Quand la mer est couverte de ténebres & qu'on ne voit plus dans le ciel ni la lune ni les étoiles, ils apportent une lumiere près de l'aiguille, & ne craignent plus de s'égarer.

On reconnaît dans cette description une invention naissante, grossiere encore & imparfaite. Rarement en mer le vaisseau devait être assez tranquille pour qu'on pût employer ce vase plein d'eau & cette aiguille si aisée à se déranger. Aussi voit-on par le passage même qu'on ne s'en servait que quand le ciel était couvert, & que les matelots ne pouvaient consulter les astres. Dans tout autre cas, ils dirigeaient leur route d'après l'inspection de l'étoile la plus voisine de notre pôle.

C'est en cet état d'imperfection que les Européens trouverent la boussole à la Chine quand leurs flottes pour la premiere fois aborderent dans ce Royaume : mais si nous la devons aux Chinois, il est sûr au moins que ce n'est pas Marco-Paolo qui l'a apportée en Europe, comme le croient quelques Auteurs, puisque ce Vénitien ne fit son voyage qu'au XIII[e] siecle, & que Guyot écrivait dans le XII[e].

Quant au Napolitain Gioia auquel on fait communément honneur de cette découverte, j'ignore sur quoi l'on peut fonder ses droits : il ne naquit qu'en 1300.

Les prétentions de quelques Italiens qui en attribuent la gloire à leur Nation, fondés sur

le mot *Boſſola* tiré de leur langue, ne méritent pas d'être réfutées férieuſement. On inventa la *boëte* dans la ſuite ; on vient de voir que du tems de Guyot elle n'exiſtait point encore : mais quand même elle ferait due aux Italiens, ce ne ſerait pas-là un titre pour prétendre à la découverte de l'inſtrument lui-même. Cependant il faut avouer que celui, quel qu'il ſoit, qui le premier plaça ſur un pivot l'aiguille aimantée, qui l'enferma dans une boëte tellement ſuſpendue, que malgré tous les mouvemens du vaiſſeau, elle garde toujours une ſituation horiſontale, doit être cenſé le véritable inventeur de la Bouſſole, puiſque ce n'eſt qu'à ce moment qu'elle a commencé d'être véritablement utile pour la navigation. Des aiguilles du XII[e] ſiecle à celles-ci il n'y avait qu'un pas à faire ; & cependant quels effets prodigieux cette différence ſi légere n'a-t-elle pas produits ?

On lit dans un ouvrage infiniment eſtimable [1], en parlant du morceau que je viens de citer, que Guyot appelle la Bouſſole, *Trémontaigne*. L'Auteur n'entend par-là que l'étoile que nous nommons Polaire, la *Tramontana* des Italiens. Il nomme *mariniere* & *marniere* par abréviation pour faire ſon

[1] *Mém. de l'Ac. des B. L. t. XXI, p. 192.*

vers) l'aiguille aimantée dont se servaient les *Mariniers*.

(*e*, *Emmi la salle sur un coffre est assise mate & pensive*),

> Et l'intérêt, ce vil Dieu de la Terre,
> Triste & pensif auprès d'un coffre fort,
> Vend le plus faible aux crimes du plus fort.

Ceux qui se rappelleront le Poëme où se trouvent ces vers, sans soupçonner plus que moi leur Auteur d'avoir lu Rutebeuf, admireront comment la même image s'est présentée dans deux têtes si différentes.

(*f*, *L'Envie qui selon Ovide, tient en main des serpens*). Voici un Fablier qui a lu & qui cite; on en verra encore quelques exemples, mais ils sont rares. Il paraît même ici que Rutebeuf avait voulu composer & peindre dans le goût des Anciens. Ses tableaux allégoriques montrent de l'esprit, de l'imagination; & on y trouve *disjecti membra Poetæ*. C'est de tous les Poëtes sur lesquels j'ai travaillé, celui qui gagne le plus à être extrait.



☞ DU VILLAIN
QUI GAGNA PARADIS EN PLAIDANT.

Un Villain mourut ; &, ce qui peut-être jamais n'arriva qu'à lui ſeul, perſonne au Ciel ni aux Enfers n'en fut averti. Vous dire comment cela ſe fit, je ne le ſaurais. Ce que je ſais ſeulement, c'eſt que par un haſard ſingulier ni Anges ni Diables, au moment qu'il rendit ſon ame, ne ſe trouverent-là pour la réclamer. Seul donc & tout tremblant, le Villageois partit ſans guide ; & d'abord, puiſque perſonne ne s'y oppoſait, il prit ſon chemin vers le Paradis. Cependant comme il n'en connaiſſait pas trop bien la route, il craignait de s'égarer ; mais heureuſement ayant apperçu l'Arcange Michel qui y conduiſait un Elu, il le ſuivit de loin ſans rien dire, & le ſuivit ſi bien qu'il arriva en même-tems que lui à la porte.

S. Pierre, dès qu'il entendit frapper, ouvrit au bel Ange & à son compagnon; mais quand il vit le Manant tout seul: „ Passez, passez, lui dit-il, on n'entre point „ ici sans conducteur, & l'on n'y veut pas „ de Villains. Villain vous-même, ré- „ pondit le paysan. Il vous convient bien „ à vous qui avez renié par trois fois notre „ Seigneur de vouloir chasser d'un lieu „ où vous ne devriez pas être, d'hon- „ nêtes gens qui peut-être y ont droit. „ Vraiment voilà une belle conduite pour „ un Apôtre, & Dieu s'est fait un grand „ honneur en lui confiant les clés de son „ Paradis „.

Pierre, peu accoutumé à de pareils discours, fut tellement étourdi de celui-ci qu'il se retira sans pouvoir répondre. Il rencontra S. Thomas auquel il conta naïvement la honte qu'il venait d'essuyer. Laissez-moi faire, dit Thomas; je vais trouver le Manant & saurai bien le faire déguerpir. Il y alla en effet, traita assez durement le malheureux & lui demanda de quel front il osait se présenter au séjour des Élus où n'entrerent jamais que

des Martirs & des Confeſſeurs. “ Eh ! „ pourquoi donc y êtes-vous, répartit le „ Villain, vous qui avez manqué de foi, „ vous qui n'avez pas voulu croire à la „ Réſurrection, qu'on vous avait pourtant „ bien annoncée, & auquel il a fallu „ faire toucher au doigt les plaies du „ Reſſuſcité ? Puiſque les Mécréans en- „ trent ici, je puis bien y entrer, moi, „ qui ai toujours cru comme un bon Fi- „ dele „. Thomas baiſſa la tête à ce re- proche, & ſans attendre davantage il alla tout honteux retrouver Pierre.

S. Paul, venu là par haſard, ayant entendu leurs plaintes ſe moqua d'eux. Vous ne ſavez point parler, leur dit-il ; & jurant par ſon chef qu'il allait les venger & les débarraſſer du Villain, il s'avance d'un air fier & le prend par le bras pour le chaſſer. “ Ces façons-là ne me ſurprennent point, répond le Villageois. Per- „ ſécuteur ou eſpion des Chrétiens, vous „ avez toujours été un tyran. Pour vous „ changer il a fallu que Dieu ait déployé „ tout ce qu'il ſait faire en fait de mi- „ racles ; encore n'a-t-il pu vous guérir

„ d'être un brouillon, ni vous empêcher
„ de vous quereller avec Pierre, qui pour-
„ tant était votre chef. Vieux chauve,
„ rentrez, croyez-moi; & quoique je ne
„ sois parent ni de ce bon Saint Etienne
„ ni de tous ces honnêtes gens que vous
„ avez si vilainement fait massacrer, sa-
„ chez que je vous connais bien „.

Malgré toute l'assurance qu'il avait promise, Paul fut déconcerté. Il retourna auprès des deux Apôtres qui, le voyant aussi mécontent qu'eux, prirent le parti d'aller se plaindre à Dieu.

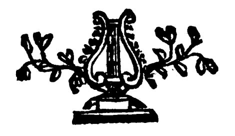
Pierre, comme chef, porta la parole. Il demanda justice, & finit par dire que l'insolence du Villain lui avait fait tant de honte qu'il n'oserait plus retourner à son poste, s'il croyait l'y retrouver encore. Eh bien! je veux aller moi-même lui parler, dit Dieu. Il se rend aussi-tôt avec eux à la porte; il appelle le Manant qui attendait toujours, & lui demande comment il est venu-là sans conducteur, & comment il a l'assurance d'y rester après avoir insulté ses Apôtres.
„ Sire, ils ont voulu me chasser, & j'ai

„ cru avoir droit d'entrer auſſi-bien „ qu'eux ; car enfin je ne vous ai pas „ renié, je n'ai pas manqué de foi en- „ vers votre ſainte parole & n'ai fait em- „ priſonner ni lapider perſonne. On n'eſt „ pas reçu ici ſans jugement, je le ſais ; „ eh bien, je m'y ſoumets, Sire Dieu, „ jugez-moi. Vous m'avez fait naître „ dans la miſere ; j'ai ſupporté mes pei- „ nes ſans me plaindre & travaillé toute „ ma vie. On m'a dit de croire à votre „ Évangile ; j'y ai cru. On m'a prêché je „ ne ſais combien de choſes ; je les ai „ faites. Bref, tant que vous m'avez laiſſé „ des jours, j'ai tâché de bien vivre & „ n'ai rien à me reprocher. Venait-il chez „ moi des pauvres ? Je les logeais, je les „ faiſais aſſeoir au coin de mon feu & „ je partageais avec eux le pain gagné à „ la ſueur de mon front. Vous ſavez, „ Sire, ſi je vous ments en la moindre „ choſe. Dès que je me ſuis vu malade, „ je me ſuis confeſſé & j'ai reçu les Sa- „ cremens. Notre Paſteur nous a toujours „ annoncé que qui vivrait & mourrait „ ainſi, Paradis lui ſerait donné : je viens

„ en conséquence vous le demander. Au
„ reste vous m'y avez fait entrer vous-
„ même en m'appellant pour vous répon-
„ dre ; m'y voilà, j'y resterai : car vous
„ avez dit dans votre Évanglile, souve-
„ nez-vous-en, *il est entré, qu'on l'y*
„ *laisse* (*a*) : & vous n'êtes pas capable de
„ manquer à votre parole. Tu l'as gagné
„ par ta plaidoierie, dit Dieu, restes-y,
„ puisque tu as si bien su parler. Voilà
„ ce que c'est que d'avoir été à bonne
„ école „.

NOTE.

(*a*) Je ne connais point ce passage-là dans l'Évangile.



DU JONGLEUR QUI ALLA EN ENFER.

Aliàs

DE S. PIERRE ET DU JONGLEUR (a).

QUAND on se mêle de faire rire, on n'a garde, vous vous en doutez bien, de rejetter une idée jolie, lorsqu'elle vient se présenter.

A Sens jadis vivait un Ménétrier, le meilleur humain de la terre, & qui, pour un trésor, n'eût pas voulu avoir querelle avec un enfant; mais homme sans conduite & dérangé s'il en fut jamais. Il passait sa vie au jeu ou à la taverne, à moins qu'il ne fût dans des lieux encore pires. Gagnait-il quelqu'argent? vîte il le portait-là. N'avait-il rien? il y laissait son violon en gage. Aussi, toujours déguenillé, toujours sans le sou, souvent même nus pieds ou en chemise par la bise & la pluie, il

vous eût fait compaſſion. Malgré cela, gai, content, la tête en tout tems couronnée d'un chapel de branches vertes, il chantait ſans ceſſe, & n'eût demandé à Dieu qu'une ſeule choſe, de mettre toute la ſemaine en Dimanches.

Il mourut enfin. Un jeune Diable, novice encore, qui depuis un mois cherchait & courait par-tout pour eſcamoter quelqu'ame, ſans avoir juſques-là, malgré toutes ſes peines, pu réuſſir, s'étant trouvé-là par haſard quand notre Violonneur trépaſſa, il le prit ſur ſon dos & tout joyeux l'emporta en Enfer.

C'était l'heure préciſément où les Démons revenaient de leur chaſſe. Lucifer s'était aſſis ſur ſon trône pour les voir arriver; & à meſure qu'ils entraient, chacun d'eux venait jetter à ſes pieds ce que dans le jour il avait pu prendre; celui-ci un Prêtre, celui-là un voleur; les uns des Champions morts en champ clos, les autres des Evêques, des Abbés, des Moines; tous gens ſurpris au moment qu'ils s'y attendaient le moins. Le noir Monarque arrêtait un inſtant ſes captifs pour les examiner; & d'un

signal aussi-tôt il les faisait jetter dans sa chaudiere. Enfin quand l'heure fut passée, il ordonna de fermer les portes & demanda si tout le monde était rentré. « Oui, répon-» dit quelqu'un; excepté un pauvre idiot, » bien neuf & bien simple, qui est sorti de-» puis un mois, & qu'il ne faut pas encore „ attendre aujourd'hui probablement, parce „ qu'il aura honte de rentrer à vide „.

Le railleur achevait à peine de parler, quand arriva le jeune Diable, chargé de son Ménétrier déguenillé qu'il présenta humblement à son Souverain. " Approche, dit » Lucifer au Chanteur; qui es-tu? voleur? „ espion? ribaud (*b*)? — Non, Sire, j'étais „ Ménétrier, & vous voyez en moi quel-„ qu'un qui possede toute la science qu'un „ homme sur la terre peut avoir (*c*). Mal-„ gré cela j'ai eu là-haut bien de la peine & „ bien de la misere; mais enfin puisque „ vous voulez vous charger de mon loge-„ ment, je chanterai, si cela vous amuse. „ — Oui, ventredieu, des chansons! C'est „ bien-là la musique qu'il me faut ici! E-„ coute; tu vois cette chaudiere, & te voi-„ ci tout nu: je te charge de la faire chauf-

„ fer ; & ſur-tout qu'il y ait toujours bon „ feu. — Volontiers, Sire ; au moins je ſe- „ rai sûr dorénavant de n'avoir plus froid „. Notre homme auſſi-tôt ſe rendit à ſon poſte, & pendant quelque tems il s'aquitta fort exactement de ſa commiſſion.

Mais un jour que Lucifer avait convoqué tous ſes ſuppôts pour aller faire avec eux ſur la terre une battue générale, avant de ſortir il appella le chauffeur. " Je vais „ partir, lui dit-il, & je laiſſe ici ſous ta „ garde tous mes priſonniers ; mais ſon- „ ge que tu m'en répondras ſur les yeux de „ ta tête, & que ſi à mon retour il en man- „ quait un ſeul... — Sire, partez en paix, „ je réponds d'eux ; vous trouverez les cho- „ ſes en ordre quand vous reviendrez, & „ vous apprendrez à connaître ma fidélité. „ — Encore une fois prends bien garde, il „ y va de tout pour toi, & je te fais man- „ ger tout vif „. Ces précautions priſes, l'armée infernale partit.

C'était-là le moment qu'attendait Saint Pierre. Du haut du ciel il avait entendu ce diſcours, & ſe tenait aux aguets pour en profiter. Dès que les Démons furent dehors,

il se déguisa, prit une longue barbe noire avec des moustaches bien tressées, descendit en Enfer, & s'accostant du Ménétrier : „ l'ami, veux-tu faire une partie nous „ deux ? Voilà un *Berlenc* avec des dez (*d*), „ & de bon argent à gagner „. En même tems il lui montra une longue & large bourse toute remplie d'esterlins. " Sire, „ répondit l'autre, c'est bien inutilement „ que vous venez ici me tenter ; car je vous „ jure sur mon Dieu que je ne possede rien „ au monde que cette chemise déchirée „ que vous me voyez. Eh bien ! si tu n'as „ point d'argent, mets en place quelques „ ames ; je veux bien me contenter de „ cette monnaie, & tu ne dois point crain- „ dre ici d'en manquer de si-tôt. —Tudieu ! „ je n'ai garde ; & je sai trop ce que mon „ Maître m'a promis en partant. Trouvez- „ moi quelqu'autre expédient, car pour „ celui-ci je suis votre serviteur. —Imbé- „ cille ! comment veux-tu qu'il le sache ? „ Et sur une telle multitude, que sera- „ ce, dis-moi, que cinq ou six ames de „ plus ou de moins. Tiens, regarde, voilà „ de belles pieces toutes neuves. Il ne tient

„ qu'à toi d'en faire paſſer quelques-unes „ dans ta poche. Profite de l'occaſion, „ tandis que me voilà ? car une fois ſorti, „ je ne reviens plus. . . . allons je mets „ vingt ſous au jeu, amene quelque ame „.

Le malheureux dévorait des yeux les dez. Il les prenait en main, les quittait, puis les reprenait de nouveau. Enfin il n'y put tenir, & conſentit à jouer quelques coups; mais une ame ſeulement à la fois, de peur de s'expoſer à trop perdre. « Tope „ pour une, répond l'Apôtre; blonde ou „ brune, mâle ou femelle, peu m'im- „ porte, je t'en laiſſe le choix ? mets au „ jeu „. L'un va donc chercher quelques damnés, l'autre étale ſes eſterlins; ils s'aſſeoient au bord du fourneau & commencent leur partie (*e*). Mais le Saint jouait à coup sûr; auſſi gagna-t-il conſtamment. Le Chanteur pour rattraper ce qu'il perdait, eut beau doubler, tripler les paris, il perdit toujours.

Ne concevant rien à un malheur ſi conſtant, il ſoupçonna enfin de la tricherie dans ſon adverſaire, ſe fâcha, déclara qu'il ne paierait point, & traita l'Apôtre d'eſcroc

& de fripon. Celui-ci lui donna un démenti; ils se prirent aux cheveux & se battirent. Heureusement le Saint se trouvait le plus fort; & l'autre, après avoir été bien rossé, se vit obligé encore de demander grace. Il proposa donc de recommencer la partie, si l'on voulait tenir la premiere pour nulle; promettant au reste de payer très-fidélement & offrant même de donner à choisir dans la chaudiere tout ce qu'on voudrait, Larrons, Moines, Catins, Chevaliers, Prêtres ou Villains, Chanoines ou Chanoinesses. Pierre avait sur le cœur le mot de fripon; & il en fit plus d'un reproche; mais on lui demanda tant d'excuses qu'enfin il se laissa fléchir & se remit au jeu.

Le Ménétrier à cette partie ne fut pas plus heureux qu'à la premiere; & je vous en ai dit la raison. Il se piqua, joua cent ames, mille ames à la fois, changea de dez, changea de place, & n'en perdit pas moins à tous les coups. Enfin, de désespoir il se leva & quitta le jeu, maudissant le Trémerel & sa mauvaise fortune qui le suivait jusqu'en Enfer. Pierre

alors s'approcha de la chaudiere pour y choisir & en tirer ceux qu'il avait gagnés. Chacun d'eux implorait sa pitié afin d'être l'un des heureux. C'étaient des cris à ne pas s'entendre. Le Ménétrier furieux y accourut ; & résolu de s'aquitter ou de tout perdre, en homme qui ne veut plus rien ménager, il proposa de jouer ce qui lui restait. L'Apôtre ne demandait pas mieux. Ce va-tout si important se décida sur le lieu-même ; & je n'ai pas besoin de vous dire quelles furent pendant ce tems les transes des patiens qui en étaient les témoins. Leur sort heureusement se trouvait entre les mains d'un homme à miracles ; il gagna encore, & partit bien vîte avec eux pour le Paradis (*f*).

Quelques heures après rentra Lucifer avec sa troupe. Mais quelle fut sa douleur quand il vit ses brâsiers éteints, sa chaudiere vide, & pas une seule ame de tous ces milliers qu'il avait laissés. Il appella le chauffeur ; " Scélérat, qu'as-tu „ fait de mes prisonniers ? — Ah ! Sire, „ je me jette à vos genoux, ayez pitié „ de moi, je vais tout vous dire „. Et

alors il conta ſon avanture ; avouant qu'il n'était pas plus heureux en Enfer qu'il ne l'avait été ſur la terre. Quel eſt le butor qui nous a amené ce joueur, dit le Prince irrité ? qu'on lui donne les étrivieres. Auſſi-tôt on ſaiſit le petit Diablotin qui avait fait un ſi mauvais préſent, & on l'étrilla ſi vertement qu'il promit bien de ne jamais ſe charger de Ménétrier. " Chaſ-
„ ſez d'ici ce marchand de muſique, ajouta
„ le Monarque ; Dieu peut les recevoir
„ dans ſon Paradis, lui qui aime la joie ;
„ moi je ne veux plus jamais entendre parler d'eux „.

Le Chanteur n'en demanda pas davantage. Il ſe ſauva promptement, & vint tout courant en Paradis où Saint Pierre le reçut à bras ouverts & le fit entrer avec les autres.

Ménétriers & Jongleurs, réjouiſſez-vous déſormais, vous le pouvez ; il n'y a plus d'enfer pour vous ; celui qui joua contre Saint Pierre vous en a fermé la porte.

Dans

Dans les Facetiæ Bebelianæ , *p.* 73 , *des Soldats , tués un jour de bataille , descendent aux Enfers avec un appareil militaire & leurs drapeaux rouges qui représentaient S. George & la Croix. A la vue de ce signe redoutable , les Démons effrayés se barricadent. Ils croient qu'on vient les attaquer , & crient aux Soldats de prendre à droite & d'aller au Ciel. La troupe s'y rend ; mais S. Pierre leur ferme la porte au nez , en disant que le Paradis n'est pas fait pour des hommes de sang & de carnage. Un d'eux lui répond comme le Villain du Fabliau ; & l'Apôtre honteux & qui craint quelque nouveau reproche que pourraient entendre les Bienheureux , ouvre aux Soldats , & se promet d'être dorénavant moins dur aux pauvres pécheurs.*

NOTES.

(*a* , *Du Jongleur*). Quoique ce Musicien , dans le cours du Conte , soit toujours appellé Jongleur ; cependant comme ce n'est point un faiseur de tours , qu'il est donné comme

Chanteur & ayant une Vielle (violon), je l'appelle toujours Ménétrier, selon la distinction que j'en ai faite dans la Préface.

(*b*, *Voleur*, *Espion*, *Ribaud*). Les *Ribauds* étaient un corps d'Avanturiers ou d'Enfans-perdus qui dans les batailles & les sieges commençaient l'attaque. Il en est souvent parlé chez les Historiens de Philippe-Auguste. En très-peu de tems, par une suite du peu de discipline qui régnait alors dans les armées, & par la maniere même dont se faisait la guerre, ces Compagnies dégénérent en troupes de bandits, sans principes & sans mœurs, tellement décriés pour leurs désordres & leurs débauches effrontées que leur nom devint une injure qui a passé jusqu'à nous. Nos Rois, dans le nombre de leurs Officiers domestiques, en avaient un qu'on nommait le *Roi des Ribauds*. Malgré ce nom pompeux, ce n'était cependant qu'une espece d'Huissier. A l'armée ou dans les voyages, il avait l'inspection sur les jeux publics, sur les lieux de débauche & les femmes de mauvaise vie, lesquelles étaient même obligées pendant tout le mois de Mai de faire sa chambre. Il présidait aux exécutions criminelles, & souvent exécutait lui-même : ce qui pourrait infirmer

la remarque de l'Abbé Velly [1], que l'office de *Bourreau* doit, ainsi que ce nom, son origine à un certain Clerc nommé *Borel*, qui possédant en 1261 le fief de Bellencombre à la charge de pendre les voleurs du canton, & ne pouvant, comme Ecclésiastique, les exécuter lui-même, fut obligé de se donner un suppléant. Quoi qu'il en soit, ce fait prouverait, ainsi que l'autre, (& c'est-là ce qu'il est important de remarquer), que l'emploi d'exécuteur criminel n'était point alors déshonorant. Dans un état de la Maison du Roi an. 1328, on voit *le Roi des Ribauds ou Bourreau de Toulouse.*

[1] *Hist. de Fr.*

(c, *J'étais Ménétrier, & vous voyez en moi quelqu'un qui posséde toute la science qu'un homme sur la terre peut avoir*). Les Conteurs savaient des Romans, des Chansons & des Fabliaux. C'était à-peu-près là que se réduisait toute la littérature du tems & la science des gens du monde. Ainsi le Musicien de notre Conte pouvait se vanter à juste titre de posséder tout ce qu'il était possible à un homme de savoir.

On voit aussi par ce passage que le même homme, comme je l'ai déjà dit, pouvait être à la fois Conteur & Ménétrier.

(*d*, *Voilà un Berlenc avec des dez*). Le *berlenc* paraît être ici un échiquier portatif. *Plusieurs compagnons jouans aux dez sur une table ou berlenc* *.

* Du Cange, Gloss.

L'un met sur le berlenc son gage,
Et l'autre met l'argent encontre.
G. Guiart, manusc.

(*e*, *Commencent leur partie*). Le Jeu du Conte est appellé *Trémerel*, & se jouait avec trois dez. Il y a sur les différens coups quelques détails, que j'ai supprimés parce que je n'y ai rien compris. Au reste, il est beaucoup parlé de ce jeu du Trémerel dans les Fabliaux.

(*f*, *Il gagna encore*, *& partit bien vite avec eux pour le Paradis*). Dans l'Abbaye de S. Guilain en Hainaut, on voit représenté un miracle * assez semblable à l'aventure de notre Conte. Une vieille pécheresse est au lit mourante. Le Saint & le Diable sont auprès d'elle pour attendre son dernier soupir & emporter son ame. Le Diable, qui se connaît de l'adresse dans les doigts, propose de jouer la vieille aux trois dez. Il tire & amene trois six : mais le Moine plus habile opere un mi-

* Menagiana.

racle ; il fait paraître trois sept & gagne la mourante.

La Monnoie a fait sur ce sujet une épigramme.



LE PARADIS D'AMOUR.

Alids

LA COMPLAINTE D'AMOUR.

QUAND on ne se sent point en état de faire quelque chose qui plaise, on ne doit pas se mêler d'écrire. Je vous en avertis ici, parce que j'ai souvent moi-même cette démangeison. Eh! pourquoi donc écris-tu, me direz-vous? C'est que j'ai trouvé un sujet qui m'a fait plaisir, & que je voudrais qu'il vous en procurât autant qu'à moi. Peut-être après tout ne le rendrai-je pas aussi-bien que le devrais, & je vous prie de m'excuser, car j'ai peu de science: mais au moins je puis vous assûrer qu'il est joli, & me flatte qu'il vous paraîtra tel.

Au doux mois de Mai, quand la terre se pare de verdure & les arbres de fleurs; quand la nature commence à renaître, que tout ce qui vit rentre en joie, que les

oiseaux s'accouplent en chantant, & qu'une tendresse nouvelle s'allume dans les cœurs loyaux; Amour, qui subjugue les orgueilleux, vint chez moi. J'avais pour toujours renoncé à lui; je raillais même (car jamais je n'avais senti ses coups) ceux qu'il rendait malades d'aimer, & les regardais comme des fous qui enfantaient des chimeres afin de pouvoir s'en affliger. Hélas! c'était moi qui étais l'insensé. Votre heure viendra un jour, me répondaient-ils; vous soupirerez comme nous, & alors vous apprendrez à nous plaindre. Leurs vœux ne furent que trop bien exaucés. Amour pour me punir choisit le plus fort de ses traits & en perça mon cœur si avant que, s'il n'eût pris bientôt pitié de moi, c'en était fait de ma vie. Cette fleche fut un regard de la plus belle des femmes; regard plus brûlant & plus pénétrant que la flamme même.

Que les coups d'Amour sont sûrs & qu'ils sont redoutables! Dès qu'il m'eut atteint, je rougis & je soupirai. Bientôt je devins pâle & triste. Dans certains momens mon corps brûlait comme le charbon enflam-

mé; dans d'autres il était glacé, comme si mon ame eût été prête à l'abandonner. Enfin je perdis le repos.

La beauté que j'aimais ignorait mes tourmens. Je n'avais pas osé les lui découvrir; & au fond de mon cœur néanmoins je lui faisais des reproches insensés de ne pas les soulager. M'arrivait-il de passer devant sa porte? je la blâmais de ne point accourir au-devant de moi, & l'accusais d'orgueil & de cruauté. Dans mon chagrin maudissant portes & murs, il me semblait qu'ils n'avaient été inventés que pour moi seul & pour faire mon supplice. Si quelquefois devenu plus sage, je formais la résolution de renoncer à une ingrate qui causait ma mort; " Ta mort, „ me répondait une voix secrette, eh! „ comment la cause-t-elle? — c'est que „ je l'aime, & qu'elle ne m'aime pas. — „ Mais l'as-tu priée d'amour? — Non. — „ Ne te plains donc pas, car si tu lui eusses „ conté tes peines, elle est si douce, elle „ est si bonne, qu'à coup sûr elle en eût „ eu pitié. Tu meurs, & ne sais trop pour- „ quoi (*a*). — Oui, oui je le sais, c'est son

„ doux sourire & son visage agréable,
„ ce sont tous ses appas dont je desire
„ envain la possession, qui me déses-
„ perent. — T'es-tu flatté qu'elle vien-
„ drait à toi pour te les prodiguer ? Va
„ la voir, découvre-lui tes maux, & tu
„ sauras alors si tu peux espérer. — Plu-
„ sieurs fois déjà je l'ai tenté; mais à peine
„ suis-je en sa présence, à peine a-t-elle
„ jetté un regard sur moi, que mon cœur
„ se glace, mes genoux tremblent & je
„ me vois forcé de sortir sans avoir osé
„ lui parler „.

C'est ainsi que chaque jour mon mal empirait; car je ne pouvais un instant m'abstenir de penser à elle. Avec de telles souffrances & sans aucune sorte de relâche, j'eusse bientôt succombé; mais Amour enfin vint à mon aide.

J'avais passé la nuit dans les larmes. Le jour venait d'éclore; & j'étais sorti pour aller dans les champs dissiper ma tristesse. Déjà l'alouette s'élançant dans les airs appellait le Soleil avec sa voix gaie & perçante. Ces sons de l'oiseau du matin, par un prodige que je ne pus com-

prendre, porterent tout-à-coup le calme dans mon cœur. Je goûtais, en l'écoutant, un plaisir ineffable; & la joie, comme une douce rosée ayant pénétré délicieusement mon ame, je commençai cette chanson.

Alouette
Aloete
Joliette,
Peu t'importe
Petit t'est de mes maus;
Si amour venait selon mes vœux
S'amor venist à plaisir
qu'il voulût mettre en possession
Et que me vousist sésir
blonde
De la blondetté
plait
Qui me dilette,
Je serais joyeux
J'en feusse plus baus (*b*).

Ma chanson n'était pas encore finie, que je me trouvai insensiblement arrivé dans une prairie délicieuse. La violette, le muguet & mille fleurs différentes émaillaient de leurs couleurs variées la beauté de ce tapis verd. L'air y était parfumé

par des aromates précieux (*c*). Du ſein de la terre s'élançait à gros bouillons une fontaine dont l'eau, plus tranſparente que l'émeraude & le rubis, s'échappait entre des rives ornées de roſiers & de glaïeuls (*d*), & coulait ſur un ſable d'or pur. Un bel arbre, par ſes rameaux agréablement arrondis, lui formait un dais épais, impénétrable au ſoleil, & entretenait la fraîcheur de ſon baſſin. On deſcendait à ce baſſin par des degrés de marbre auxquels tenait attachée, avec une chaîne d'argent, une taſſe d'or émaillée. Je crus qu'elle était-là pour puiſer; & j'allais m'en ſervir, quand je vis des caractères en argent & en azur qui défendaient aux Villains & aux lâches d'y toucher. Cette ſingularité m'étonna d'abord, & je reſtai un moment interdit & troublé; mais la curioſité bientôt l'emporta ſur mes craintes. Je pris la taſſe & l'enfonçai dans les bouillons.

L'inſenſé ne craint rien avant le danger. Soudain la terre trembla autour de moi, & le tonnerre gronda avec un fracas ſi horrible, avec de tels éclairs

& une pluie ſi violente, qu'on eût dit que le ciel & la terre combattaient enſemble pour ſe détruire. Quelque hardi que je ſois, la frayeur me ſaiſit; je me jettai à terre. A chaque inſtant la foudre ſe précipitait de la nue comme pour m'écraſer; & de frayeur mes cheveux ſe dreſſaient ſur mon front. Mais le bel arbre, à l'abri duquel je m'étais mis, ſemblait par un charme magique, écarter de deſſus ma tête & la foudre & la pluie (*e*).

Après quelque tems enfin l'orage ſe diſſipa. Le ciel parut riant & azuré, & du tronc de l'arbre ſe fit entendre une muſique délicieuſe à laquelle des milliers d'oiſeaux, qui de toutes parts vinrent ſe percher ſur les branches, joignirent leurs concerts. Le plaiſir m'aſſoupit. Dans cet état une main inconnue m'enleva, & à mon réveil je me trouvai nu, & plongé dans une cuve remplie d'eau roſe où l'on vint me parfumer, & de laquelle je ſortis pur & blanc comme la neige. A peine moi-même pouvais-je me reconnaître. On me préſenta enſuite de riches habits

avec

avec un manteau de pourpre, fourré d'hermine & relevé par une broderie d'or qui représentait différens oiseaux. On m'en revêtit, & l'on me montra un chemin que je suivis; il conduisait au palais d'Amour. Jamais je ne vis route plus agréable, on n'y marchait que sur des fleurs.

A peine eus-je fait quelques pas que j'apperçus au milieu d'un champ aride & pierreux une maison, tombant en ruines, à laquelle conduisait un sentier semé de ronces. Des malheureux s'y étaient renfermés, & guettaient par les crevasses ceux qui passaient : on les appelle les Médisans. Ils me montrerent au doigt, & je les reconnus sans peine. Maudits soient-ils à jamais; car ils étaient en si grand nombre que je ne dois pas me flatter de voir sitôt leur race s'éteindre.

Après avoir doublé le pas pour leur échapper, je vis plus loin, par-delà un large fossé qui nous séparait du chemin, une troupe plus méprisable encore. Ceux-ci étaient occupés à s'embrasser; mais leurs baisers n'étaient pas sinceres, &

leurs yeux pendant ce tems cherchaient d'un autre côté. On les nomme les faux Amans.

Voient-ils une Beauté qui leur plaiſe ? Les voilà en peine auſſi-tôt. Ils emploient, pour la ſéduire, toutes les ruſes poſſibles, juſqu'à ce qu'elle ait ſatisfait leurs deſirs : deſirs honteux & qui n'ont pour but que de la déshonorer. Bien autrement hardis qu'un amant ſincere, ils ne parlent que de leurs tourmens. A les entendre ils meurent d'amour. Faut-il s'étonner après cela qu'un cœur ſimple & naïf tombe dans leurs filets ? Les traîtres s'humilient ; ils ſoupirent, pleurent, gémiſſent. Ce ſexe auquel la Nature a donné un cœur ſi doux, ſi compatiſſant, pourra-t-il y réſiſter ? Verra-t-il d'un œil inflexible un malheureux en larmes implorer à genoux ſa pitié ? Non. L'infortunée s'attendrit, elle pleure avec le perfide & lui céde. Ah ! Meſſieurs, ce n'eſt pas elle qu'il faut blâmer ; ſa chute n'eſt que la crédulité d'une ame trop confiante & trop bonne. Le vrai coupable, c'eſt le traître qui, par une hipocriſie raffinée, a com-

biné de loin son malheur, & qui aussitôt qu'il l'a séduite, l'abandonne pour aller ailleurs en tromper d'autres. Que toujours soit en exécration cette race scélérate. Combien elle nuit aux vrais Amans!

J'entrai enfin dans une longue avenue d'arbres odoriférans, au bout de laquelle s'offrit un palais doré, & tel que n'en eut jamais ni Duc ni Monarque. Ses fossés, revêtus en marbre & remplis d'une eau limpide, étaient couverts de cignes & d'autres amphibies qui tous, unis deux à deux, nageaient amoureusement l'un à côté de l'autre. Les poissons du canal, les animaux de la plaine, les oiseaux du verger, tous étaient de même réunis par couples. Je ne vis seul qu'un tourtereau; il gémissait sur une branche séche.

La façade du palais était ornée de deux colonnes de cristal, qui chacune portaient une statue de marbre blanc, l'ouvrage du Dieu, & faite avec tant d'art que l'une se levait magiquement pour venir embrasser l'autre, & que l'instant

d'après, celle-ci se levant à son tour, allait, avec un sourire, rendre à la premiere le baiser qu'elle en avait reçu. J'admirais cette merveille, quand les deux portes s'ouvrirent & exposerent à mes yeux l'intérieur du palais. Je fus ébloui, je vous l'avoue; & m'écriai, voici le Paradis. Non, quand j'aurais cent langues, je ne pourrais jamais vous raconter ce que j'ai vu.

Là se trouvaient réunis tout ce qu'aiment les hommes, le plaisir & la beauté. On n'y respirait que des parfums; on n'y entendait que des chants amoureux ou le bruit des baisers, & l'année n'y paraissait qu'une fête éternelle. Sur un trône de fleurs était assis le Dieu, Monarque débonnaire & bienfaisant, fait pour plaire à tous les hommes. Sa beauté, au milieu de la Cour qui l'entourait, ressemblait à l'éclat éblouissant du Soleil au centre du firmament. Épars autour de lui, & sous ses regards protecteurs, étaient les Amans avec leurs Mies, occupés uniquement du plaisir de se caresser. Il souriait à leurs jeux, & leur

lançait des fléches amoureuses qui les enflammant d'un feu toujours nouveau, renouvellait sans cesse en eux le besoin d'aimer.

Mais tant de bonheur excita ma jalousie. Tout ce que je voyais était heureux; moi je me trouvais seul, loin des regards de ma Mie, & je souffrais, comme l'envieux; du bien des autres. Amour vit ma peine. Il m'appella & m'interrogea sur mes ennuis. Je lui racontai tout ce que j'avais souffert; &, en finissant, un soupir & des larmes m'échapperent. « Prends courage; me dit-il: » l'instant de ton bonheur approche. Ce » n'est pas sans peine qu'on goûte les » plaisirs d'Amour, & on ne les trouve ,, délicieux qu'en proportion de ce qu'ils ,, ont coûté ,,.

Ici commencent de longues explications allégoriques, dans le goût de celles qui terminent le Fabliau des Chanoinesses. *C'est l'Amour qui les fait lui-même à l'Auteur; comme c'est lui qui a envoyé l'alouette, l'orage, le sommeil, &c. L'alouette*, dit-il, *marque le chant matinal de l'amant; l'orage, les peines qui*

l'attendent ; le bain, la pureté qu'il doit avoir ; le tourtereau gémissant à l'écart, la fidélité qu'on doit à celle qu'on aime quand on l'a perdue, &c. &c. &c. Il insiste beaucoup sur cette pureté du cœur, signe non équivoque d'un vrai amour.

Si *villenie*
Se homme pensse à vilonie,
pas
Tu dois savoir qu'il n'aime mie.

Enfin le Poëte finit par dire qu'il a bien retenu toutes ces leçons, qu'il les a pratiquées loyalement, & qu'il en attend la récompense.

NOTES.

(*a, Tu meurs, & ne sais trop pourquoi*). L'original de ce dialogue est en partie dans la Préface. Quoiqu'il soit simple, vrai, naturel & même assez pressé ; cependant comme il vient après la peinture d'une passion vive & forte, & qu'il la refroidit, j'ai cru devoir l'abréger.

(*b, Alouette joliette....*) On remarquera ici, comme moi sans doute, que ce couplet, dans son vieux stile, a du nombre, de l'harmonie, & que la coupe des vers en est lyrique ;

& cette remarque m'en rappelle une autre que j'ai faite en lisant les Chansonniers du tems : c'est que leur langue, sans être plus pure ni plus élégante que celle des autres Poëtes leurs contemporains, est au moins plus coulante & plus douce. Ce qu'on a vu d'eux en ce genre jusqu'à présent, inséré dans les Fabliaux, suffira pour s'en convaincre. Que ceux qui aiment la Musique s'exercent quelquefois à mettre des paroles sur un air, ils sentiront bientôt que des vers chantés exigent plus d'harmonie encore que des vers faits pour être déclamés ou lus. Rien ne forme l'oreille aussi promptement que la Musique, & rien ne la rend aussi difficile. Ce n'est pas sans raison que les Anciens en joignaient l'étude à celle de la Grammaire.

(*c*, *L'air y était parfumé par des aromates*). L'original ajoute, *la canelle*, *le gingembre & le citoal* (j'ignore ce que c'est que le citoal). Les aromates de l'Asie arrivaient en Europe par la voie d'Alexandrie.

(*d*, *Rives-ornées de rosiers & de glaïeuls*). Le glaïeul est ce qu'aujourd'hui nos Jardinieres nomment *Iris*. Cette fleur était dans la plus grande estime ; on en trouve le nom à chaque page chez les Chansonniers. Ils ne

font pas une description d'un lieu agréable ou d'un printems qu'ils n'y placent *les flors de glai.*

(*e*) Cet épisode inutile de la fontaine enchantée, qui avec son orage & tout son fracas ne produit que le sommeil du Poëte, que le chant de l'alouette eût pu endormir tout aussi-bien, se trouve dans plusieurs Romans anciens, & notamment dans le Roman manuscrit *du Chevalier au Lion.*



L'ART D'AIMER.

Par Guiart (a).

FAUCHET en fait mention.

L'Auteur de ce Fabliau didactique, composé par strophes de quatre vers, tous quatre sur une même rime, annonce qu'il se propose d'y enseigner comment on doit se conduire dans les trois circonstances de la vie les plus importantes ; quand on veut faire une amie ; quand on est parvenu à lui plaire, & quand on veut la quitter. Il finira, dit-il, par montrer la vanité du monde, & par apprendre comment on doit servir Dieu.

D'ABORD vous devez découvrir vos sentimens à la Belle qui vous a plu, & lui dire : " Beauté douce & sage ; j'ai
„ perdu par vous l'appétit & le sommeil.
„ Je pleure, je soupire sans cesse. De
„ vous seule dépend ma guérison, & si
„ je n'ai votre amour il me faut mourir.

„ Cœur, desirs, pensées, belle douce „ amie, je vous livre tout : vous êtes „ mon espérance, ma vie, & tout ce „ qui m'est cher au monde ; & j'aime „ mieux périr par vos rigueurs que „ d'être heureux par les bontés d'une „ autre „.

Peut-être elle ne se rendra pas d'abord à cette premiere attaque & montrera quelque fierté. Ne vous rebutez pas, voyez-la souvent, redoublez de soins & ne la perdez pas de vue : car la femme est légere ; elle a le cœur volage & il ne faut qu'un instant chez elle pour effacer le souvenir de longs services. Surtout gardez-vous bien de lui faire aucune demande avant d'être assûré qu'elle vous aime ; c'est-là le point important pour vos succès. Mais dès qu'elle vous aura fait cet aveu si doux, déployez alors tous vos talens & songez sérieusement à gagner du terrein. Saluez ses voisines, faites politesse à ses compagnes, donnez, promettez aux domestiques & ne négligez personne. Entendant tout le monde dire du bien de vous, la Belle s'applaudira

de son choix & vous en aimera davantage.

Une fois sûr de sa tendresse, informez-vous quand elle sera seule. Entrez dans ce moment & demandez-lui un doux baiser. Elle le refusera, il faut vous y attendre; prenez-le de force & soyez convaincu que dans son ame elle vous en saura gré. Retournez le lendemain pour en prendre un autre. Celui-ci vous sera accordé. Prenez-en deux, prenez-en dix, rendez-les sur-tout bien savoureux: c'est-là ce qui enflamme le plus les desirs d'une femme. . . . .
. . . .

Quand vous aurez obtenu la derniere preuve de son amour, continue Guiart, vous éprouverez qu'elle s'attachera à vous plus qu'auparavant. De votre côté, si vous la trouvez franche, douce & telle qu'il vous convient, attachez-vous aussi à elle. Honorez-la, servez-la fidélement & n'hésitez même pas de l'épouser. Mais si son caractere, son peu d'esprit ou sa conduite vous déplaisent, séparez-vous-en peu-à-peu. En voici les moyens.

A-t-elle besoin d'un peu de parure? Faites-lui une visite le matin, avant qu'elle ait eu le tems de commencer sa toilette & de *mettre son fard* (*b*). Si elle a les dents laides, faites-la rire; si sa voix est ridicule, faites-la chanter. Bientôt elle parviendra ainsi à vous déplaire. Est-elle au contraire jeune, belle & fraîche? gardez-vous de la voir, je vous le défends; votre amour ne ferait qu'augmenter. Elle vous enverra un message pour se plaindre de votre changement, n'y répondez pas. Quand vous la verrez venir par un côté, retirez-vous par un autre; répandez-vous dans les assemblées de vos voisins; allez à la chasse, occupez-vous de vos vignes, de vos champs, de votre verger. Si tout cela ne suffit pas, faites une nouvelle amie; celle-ci fera oublier l'autre; *car l'Écriture dit qu'on ne peut pas servir deux maîtres à la fois.*

Enfin Guiart propose un dernier moyen; c'est de se rappeller les devoirs de la Religion, de songer chaque jour à la Vierge qui fut si pure, & de bien méditer quel péché c'est que celui

de la chair & quelles peines il attire pour un plaisir si court. Tout-à-coup l'Auteur se met à prêcher ; il parle de la Confession, de la Pénitence, des Sacremens ; recommande l'aumône, & finit par une longue priere à la Vierge.

Toute cette dévotion, après ce qu'on vient de lire ! après le morceau que j'ai supprimé, sur-tout, & dont il est aisé d'imaginer les détails ! Et l'on vient après cela nous vanter les mœurs de nos peres, la piété de nos peres !

NOTES.

(*a*, *Guiart*). C'est probablement le même que Guil. Guiart dont il nous reste une Histoire de France, manuscrite, en vers, depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'an 1306, sous le nom de *la Branche aux Royaux Lignages.* Du Cange, à la suite de l'Histoire de Saint Louis par Joinville, en a fait imprimer ce qui regarde ce Prince. Guiart était d'Orléans. Son *Art d'aimer* prouve qu'il avait lu Ovide ; & ses *Royaux Lignages*, qu'il n'en avait gueres profité.

(*b*, *Avant qu'elle ait eu le tems de commencer sa toilette & de mettre son fard*). Les

femmes connaissaient l'emploi du rouge & du blanc pour leur toilette. Dans une piece intitulée le *Mercier*, & qui n'est qu'une énumération que fait un de ces Marchands, de toutes les choses qui sont dans sa boutique; il dit:

> elles
> J'ai queton dont eus se rougissent,
> J'ai blanchet dont eus se font blanches.



GRISÉLIDIS.

Ce Conte, devenu célèbre, & celui qui a le plus contribué à la réputation de Bocace, est si connu, que j'ai presque hésité à le donner. Je ne l'offre à mes Lecteurs que comme on offre quelquefois à une famille, d'anciens titres honorables qui lui ont été dérobés pendant long-tems, & qu'un Archiviste probe vient enfin lui rapporter. Duchat, dans ses notes sur Rabelais, avait déjà dit que Grisélidis *était tiré d'un manuscrit intitulé le* Parement des Dames; *& c'est d'après ce témoignage sans doute, que M. Manni, dans son* Illustrazione del Bocaccio, *en a restitué l'honneur aux Français. La quantité de versions en prose qu'on en fit au quatorzieme siecle, prouve la grande réputation qu'il avait dès-lors. J'en ai trouvé plus de vingt différentes sous les titres de* Miroir des Dames; d'Enseignement des Femmes mariées; d'Exemple des bonnes & mauvaises Femmes; &c. &c. *Il a été imprimé en gothique; puis remis en vers par Perraut dans le siecle dernier; & en 1749,*

retraduit en prose avec des changemens & des augmentations par Mademoiselle de Montmartin.

Noguier [*] *prétend que Grisélidis n'est point un nom imaginaire, & que ce phénix des femmes a existé vers l'an 1003. Philippe Foresti, Historiographe Italien, donne aussi son histoire comme véritable.*

[*] *Hist. de Toulouse, p. 167.*

En Lombardie, sur les confins du Piémont, est une noble contrée qu'on nomme la terre de Saluces, dont les Seigneurs ont porté de tout tems le titre de Marquis. De tous ces Marquis, le plus noble & le plus puissant fut celui qu'on appellait Gautier. Il était beau, bien fait, avantagé de tous les dons de la nature : mais il avait un défaut ; c'était d'aimer trop la liberté du célibat, & de ne vouloir en aucune façon entendre parler de mariage. Ses Barons & ses Vassaux en étaient affligés. Ils s'assemblerent pour conférer entr'eux à ce sujet ; & d'après leur délibération, quelques députés vinrent en leur nom lui tenir ce discours.

« Marquis, notre ſeul maître & ſou-
„ verain Seigneur, l'amour que nous vous
„ portons nous a inſpiré la hardieſſe de
„ venir vous parler : car tout ce qui eſt
„ en vous nous plaît, & nous nous répu-
„ tons heureux d'avoir un tel Seigneur.
„ Mais, cher Sire, vous ſavez que les
„ années paſſent en s'envolant, & qu'elles
„ ne reviennent jamais. Quoique vous
„ ſoyiez à la fleur de l'âge, la vieilleſſe
„ néanmoins, & la mort dont nul n'eſt
„ exempt, s'approchent tous les jours.
„ Vos Vaſſaux, qui jamais ne refuſeront
„ de vous obéir, vous ſupplient donc d'a-
„ gréer qu'ils cherchent pour vous une
„ Dame de haute naiſſance, belle &
„ vertueuſe, qui ſoit digne de devenir
„ votre épouſe. Accordez, Sire, cette
„ grace à vos fideles Sujets; afin que
„ ſi votre haute & noble perſonne éprou-
„ vait quelqu'infortune, dans leur mal-
„ heur au moins ils ne reſtaſſent point
„ ſans Seigneur „.

A ce diſcours Gautier attendri, répondit affectueuſement : " Mes amis, il eſt „ vrai, je me plaiſais à jouir de cette

„ liberté qu'on goûte dans ma situation,
„ & qu'on perd dans le mariage, si j'en
„ crois ceux qui l'ont éprouvé. Un autre
„ inconvénient de ce lien encore, c'est
„ que ces enfans que nous désirons si
„ fort, nous ne sommes pas toujours sûrs
„ qu'ils soient les nôtres. Toutefois, mes
„ amis, je vous promets de prendre une
„ femme ; & j'espere de la bonté de
„ Dieu, qu'il me la donnera telle que je
„ pourrai avec elle vivre heureux. Mais
„ je veux aussi auparavant que vous me
„ promettiez une chose ; c'est que celle
„ que je choisirai, quelle qu'elle soit,
„ fille de pauvre ou de riche, vous la
„ respectiez & l'honoriez comme votre
„ Dame ; & qu'il n'y ait aucun de vous
„ dans la suite qui ôse blâmer mon choix
„ ou en murmurer „. Les Barons & Sujets promirent d'observer fidélement ce que leur avait demandé le Marquis leur Seigneur. Ils le remercierent d'avoir déféré à leur requête ; & celui-ci prit avec eux jour pour ses nôces : ce qui causa par tout le pays de Saluces une joie universelle.

Or, à peu de distance du château, il y

avait un village qu'habitaient quelques laboureurs, & que traversait ordinairement le Marquis, quand par amusement il allait chasser. Au nombre de ces habitans était un vieillard, appellé Janicola, pauvre, accablé d'infirmités, & qui ne pouvait plus marcher. Souvent dans une malheureuse chaumiere repose la bénédiction du ciel. Ce bon vieillard en était la preuve; car il lui restait de son mariage une fille nommée Grisélidis, parfaitement belle de corps, mais l'ame encore plus belle, qui soutenait doucement & soulageait sa vieillesse. Dans le jour, elle allait garder quelques brebis qu'il avait; le soir, quand elle les avait ramenées à l'étable, elle lui apprêtait son chétif repas, le levait ou le couchait sur son pauvre lit; & enfin tous les services & tous les soins qu'une fille doit à son pere, la vertueuse Grisélidis les rendait au sien.

Depuis long-tems le Marquis de Saluces avait été informé, par la renommée commune, de la vertu & de la conduite respectable de cette fille. Souvent en allant à la chasse il lui était arrivé de s'arrêter

pour la regarder ; & dans ſon cœur il avait déjà déterminé que, ſi jamais il lui fallait choiſir une épouſe, il ne prendrait que Griſélidis.

Cependant le jour qu'il avait fixé pour ſes nôces arriva ; & le palais ſe trouvait rempli de Dames, de Chevaliers, de Bourgeois & de gens de tous les états. Mais ils avaient beau ſe demander les uns aux autres où était l'épouſe de leur Seigneur, aucun ne pouvait répondre. Lui alors, comme s'il eût voulu aller au devant d'elle, ſortit de ſon palais ; & tout ce qu'il y avait de Chevaliers & de Dames le ſuivit en foule.

Il ſe rendit ainſi au village chez le pauvre homme Janicola, auquel il dit : « Janicola, je ſais que tu m'as toujours » aimé : j'en exige de toi une preuve au- » jourd'hui, c'eſt de m'accorder ta fille » en mariage ». Le pauvre homme, interdit à cette propoſition, répondit humblement : « Sire, vous êtes mon Maître » & Seigneur, & je dois vouloir ce que » vous voulez ».

La Pucelle pendant ce tems était debout

auprès de son vieux pere, toute honteuse; car elle n'était pas accoutumée à recevoir un pareil hôte dans sa maison. Le Marquis lui adressant la parole: « Grisélidis, dit-il, » je veux vous prendre pour mon epouse: » votre pere y consent, & je me flatte » d'obtenir aussi votre aveu; mais au- » paravant répondez-moi à une demande » que je vais vous faire devant lui. Je » desire une femme qui me soit soumise » en tout, qui ne veuille jamais que ce » que je voudrai, & qui, quels que soient » mes caprices ou mes ordres, soit tou- » jours prête à les exécuter. Si vous de- » venez la mienne, consentez-vous à » observer ces conditions »? Grisélidis lui répondit: « Monseigneur, puisque » telle est votre volonté, je ne ferai ni » ne voudrai jamais que ce qu'il vous » aura plu me commander; & ordonnas- » siez-vous ma mort, je vous promets » de la souffrir sans me plaindre. Il suffit, » dit le Marquis ». En même tems il la prit par la main, & sortant de la maison il alla la présenter à ses Barons & à son peuple: « Mes amis, voici ma femme,

» à devenir un jour les Vassaux de la
» petite-fille de Janicola ; & moi dont
» l'intérêt est de ménager leur amitié, je
» me vois forcé de leur faire ce sacrifice
» douloureux qui coûte tant à mon cœur.
» Je n'ai point voulu m'y résoudre ce-
» pendant sans t'en avoir prévenue ; &
» je viens demander ton aveu, & t'ex-
» horter à cette patience que tu m'as pro-
» mise avant d'être mon épouse. Cher
„ Sire, répondit humblement Grisélidis
„ sans laisser paraître sur son visage au-
„ cun signe de douleur, vous êtes mon
„ Seigneur & mon Mari ; ma fille & moi
„ nous vous appartenons ; & quelque
„ chose qu'il vous plaise ordonner de
„ nous, jamais rien ne me fera oublier
„ l'obéissance & la soumission que je
„ vous ai vouée & que je vous dois „.

Tant de modération & de douceur étonnerent le Marquis. Il se retira avec l'apparence d'une grande tristesse ; mais au fonds du cœur, plein d'amour & d'admiration pour sa femme. Quand il fut seul, il appella un vieux serviteur, attaché à lui depuis trente ans, auquel il expliqua son

ſon projet, & qu'il envoya enſuite chez la Marquiſe. " Madame, dit le Sergent, „ daignez me pardonner la triſte com„ miſſion dont je ſuis chargé ; mais Mon„ ſeigneur demande votre fille „.

A ces mots, Griſélidis ſe rappellant le diſcours que lui avait tenu le Marquis, crut que Gautier envoyait prendre ſa fille pour la faire mourir. Elle étouffa ſa douleur néanmoins, retint ſes larmes ; & ſans faire la moindre plainte ni même pouſſer un ſoupir, elle alla prendre l'enfant dans ſon berceau, la regarda longtems avec tendreſſe ; puis lui ayant fait le ſigne de la croix ſur le front, & la baiſant pour la derniere fois, elle la livra au Sergent.

Celui-ci vint raconter à ſon maître l'exemple de courage & de ſoumiſſion dont il venait d'être témoin. Le Marquis ne pouvait ſe laſſer d'admirer la vertu de ſa femme ; mais lorſqu'il vit pleurer dans ſes bras cette belle enfant, ſon cœur fut ému, & peu s'en fallut qu'il ne renonçât à ſa cruelle épreuve. Cependant il ſe remit, & commanda au vieux ſerviteur d'aller

à Boulogne porter ſecrettement ſa fille chez la Comteſſe d'Empêche ſa ſœur ; en la priant de la faire élever ſous ſes yeux, mais de façon que perſonne au monde, pas même le Comte ſon mari, ne pût avoir connaiſſance de ce miſtere. Le Sergent exécuta fidélement ſa commiſſion. La Comteſſe ſe chargea de l'enfant, & la fit élever en ſecret, comme le lui recommandait ſon frere.

Depuis cette ſéparation, le Marquis vêcut avec ſa femme comme auparavant. Souvent il lui arrivait d'obſerver ſon viſage, & de chercher à lire dans ſes yeux, pour voir s'il y démêlerait quelque ſigne de reſſentiment ou de douleur. Mais il eut beau examiner, elle lui témoigna toujours le même amour & le même reſpect. Jamais elle ne montra l'apparence de la triſteſſe ; & ni devant lui ni même en ſon abſence, ne prononça une ſeule fois le nom de ſa fille.

Quatre années ſe paſſerent ainſi, au bout deſquelles elle accoucha d'un enfant mâle qui acheva de combler le bonheur du pere & la joie des Sujets. Elle

le nourrit de son lait comme l'autre. Mais quand ce fils bien-aimé eut deux ans, le Marquis voulut le faire servir à éprouver encore la patience de Grisélidis, & il vint lui tenir à peu-près les mêmes discours qu'il lui avait tenus autrefois au sujet de sa fille.

Oh! quelle douleur mortelle dut ressentir en ce moment cette femme incomparable, quand se rappellant qu'elle avait déjà perdu sa fille, elle vit qu'on allait faire mourir encore ce fils, son unique espérance, & le seul enfant qu'elle croyait lui rester. Quelle est, je ne dis pas la mere tendre, mais même l'étrangere compatissante & sensible, qui, à une telle sentence, eût pu retenir ses larmes & ses cris? Reines, Princesses, Marquises, femmes de tous les états, écoutez la réponse de celle-ci à son Seigneur, & profitez de l'exemple.

" Cher Sire, dit-elle, je vous l'ai juré
„ autrefois, & je vous le jure encore,
„ de ne vouloir jamais que ce que vous
„ voudrez. Quand, en entrant dans votre
„ palais, je quittai mes pauvres habits,

„ je me défis à la fois de ma propre vo-
„ lonté, pour ne plus connaître que la
„ vôtre. S'il m'était possible de la deviner
„ avant qu'elle s'explique, vous verriez
„ vos moindres desirs prévenus & accom-
„ plis. Ordonnez de moi maintenant tout
„ ce qu'il vous plaira. Si vous voulez que
„ je meure, j'y consens : car la mort n'est
„ rien auprès du malheur de vous dé-
„ plaire „.

Gautier était de plus en plus étonné. Un autre qui eût moins connu Grisélidis, eût pu croire que tant de fermeté d'ame n'était qu'insensibilité ; mais lui qui, pendant qu'elle nourrissait ses enfans, avait été mille fois témoin des excès de sa tendresse pour eux, il ne pouvait attribuer son courage qu'à l'amour qu'elle lui portait. Il envoya comme la premiere fois son Sergent fidele prendre l'enfant, & le fit porter à Boulogne où il fut élevé avec sa petite sœur.

Après deux aussi terribles épreuves, Gautier eût bien dû se croire sûr de sa femme & se dispenser de l'affliger davantage. Mais il est des cœurs soupçonneux

que rien ne guérit ; qui, lorſqu'une fois ils ont commencé, ne peuvent plus s'arrêter, & pour leſquels la douleur des autres eſt un plaiſir délicieux. Non-ſeulement la Marquiſe paraiſſait avoir oublié ſon double malheur : mais de jour en jour Gautier la trouvait plus ſoumiſe, plus careſſante & plus tendre ; & néanmoins il ſe propoſait de la tourmenter encore.

Sa fille avait douze ans, ſon fils en avait huit. Il voulut les faire revenir auprès de lui, & pria la Comteſſe ſa ſœur de les lui ramener. En même-tems il fit courir le bruit qu'il allait répudier ſa femme pour en prendre une autre.

Bientôt cette barbare nouvelle parvint aux oreilles de Griſélidis. On lui dit qu'une jeune perſonne de haute naiſſance & belle comme une Fée, arrivait pour être Marquiſe de Saluces. Si elle fut conſternée d'un pareil événement, je vous le laiſſe à penſer. Cependant elle s'arma de courage, & attendit que celui à qui elle devait obéir en voulût ordonner. Il la fit venir, & en préſence de quelques-uns de ſes Barons lui parla ainſi : « Griſélidis,

» depuis douze ans que nous habitons
» ensemble je me suis plu à t'avoir pour
» compagne, parce que je regardais à ta
» vertu plus qu'à ta naissance; mais il me
» faut un héritier, mes Vassaux l'exigent;
» & Rome permet que je prenne enfin
» une épouse digne de moi. Elle arrive
„ dans quelques jours; ainsi prépare-toi
„ à céder ta place; emporte ton douaire,
„ & rappelle tout ton courage. Monsei-
„ gneur, répondit Grisélidis, je n'ignore
„ point que la fille du pauvre Janicola
„ n'était pas faite pour devenir votre
„ épouse; & dans ce palais, dont vous
„ m'avez rendue la Dame, je prends
„ Dieu à témoin que tous les jours, en
„ le remerciant de cet honneur, je m'en
„ reconnaissais indigne. Je laisse sans re-
„ gret, puisque telle est votre volonté,
„ les lieux où j'ai demeuré avec tant de
„ plaisir; & je retourne mourir dans la
„ cabane qui me vit naître, & où je
„ pourrai rendre encore à mon pere des
„ soins que j'étais forcée, malgré moi,
„ de laisser à un étranger. Quant au
„ douaire dont vous me parlez, vous

„ savez, Sire, qu'avec un cœur chaste
„ je ne pus vous apporter que pauvreté,
„ respect & amour. Tous les habillemens
„ que j'ai vêtus jusqu'ici sont à vous ;
„ permettez que je les quitte & que je
„ reprenne les miens que j'ai conservés.
„ Voici l'anneau dont vous m'épousâtes.
„ Je sortis pauvre de chez mon pere, j'y
„ rentrerai pauvre ; & ne veux y porter
„ que l'honneur d'être la veuve irrépro-
„ chable d'un tel époux „.

Le Marquis fut tellement ému de ce discours qu'il ne put retenir ses larmes, & qu'il se vit obligé de sortir pour les cacher. Grisélidis quitta ses beaux vêtemens, ses joyaux, ses ornemens de tête ; elle reprit ses habits rustiques, & se rendit à son village, accompagnée d'une foule de Barons, de Chevaliers & de Dames qui fondaient en larmes & regrettaient tant de vertu. Elle seule ne pleurait point ; mais elle marchait en silence, les yeux baissés.

On arriva ainsi chez le pere qui ne parut pas étonné de l'événement. De tout tems ce mariage lui avait paru suspect, & il

s'était toujours douté que tôt ou tard le Marquis, quand il ſerait las de ſa fille, la lui renverrait. Le vieillard l'embraſſa tendrement; & ſans témoigner ni couroux ni douleur, il remercia les Dames & les Chevaliers qui l'avaient accompagnée, & les exhorta à bien aimer leur Seigneur & à le ſervir loyalement. Imaginez quel chagrin reſſentait intérieurement le bon Janicola, quand il ſongeait que ſa fille, après un ſi long-tems de plaiſirs & d'abondance, allait le reſte de ſa vie manquer de tout : mais elle ne ſemblait point s'en appercevoir, & elle-même ranimait le courage de ſon pere.

Cependant le Comte & la Comteſſe d'Empêche, ſuivis d'un grand nombre de Chevaliers & de Dames, allaient arriver avec les deux enfans. Déjà ils n'étaient plus qu'à une journée de Saluces. Le Marquis, pour conſommer ſa derniere épreuve, envoya chercher Griſélidis, qui vint auſſi-tôt à pied, & dans ſes habits de payſanne. « Fille de Janicola, lui dit-il, » demain arrive ma nouvelle épouſe; & » comme perſonne dans mon palais ne

„ connaît auſſi bien que toi ce qui peut
„ me plaire, & que je ſouhaite la bien
„ recevoir, ainſi que mon frere, ma
„ ſœur & toute la Chevalerie qui l'ac-
„ compagnent, j'ai voulu te charger de
„ ces ſoins, & particuliérement de ceux
„ qui la regardent. Sire, répondit-elle,
„ je vous ai de telles obligations que,
„ tant que Dieu me laiſſera des jours,
„ je me ferai un devoir d'exécuter ce qui
„ pourra vous faire plaiſir „.

Elle alla auſſi-tôt donner des ordres aux Officiers & Domeſtiques. Elle-même aida aux différens travaux, & prépara la chambre nuptiale & le lit deſtiné à celle dont l'arrivée prochaine l'avait fait chaſſer. Quand la jeune perſonne parut, loin de laiſſer échapper à ſa préſence, comme on devait s'y attendre, quelque ſigne d'émotion, loin de rougir des haillons ſous leſquels elle ſe montrait à ſes yeux, elle alla au-devant d'elle, la ſalua reſpectueuſement, & la conduiſit dans la chambre nuptiale. Par un inſtinct ſecret, dont elle ne devinait pas la raiſon, elle ſe plaiſait dans la compagnie des deux enfans; elle

ne pouvait se lasser de les regarder & louait sans cesse leur beauté.

L'heure du festin arrivée, lorsque tout le monde fut à table, le Marquis la fit venir ; & lui montrant cette épouse prétendue qui, à son éclat naturel, ajoutait encore une parure éblouissante, il lui demanda ce qu'elle en pensait. « Monsei-
„ gneur, répondit-elle, vous ne pouviez
„ la choisir plus belle & plus honnête ; &
„ si Dieu exauce les prieres que je ferai
„ pour vous tous les jours, vous serez
„ heureux avec elle. Mais de grace, Sire,
„ épargnez à celle-ci les douloureux ai-
„ guillons qu'a sentis l'autre. Plus jeune
„ & plus délicatement élevée, son cœur
„ n'aurait peut-être pas la force de les
„ soutenir ; elle en mourrait „.

A ces mots, des larmes s'échapperent des yeux du Marquis. Il ne put dissimuler davantage, & admirant cette douceur inaltérable & cette vertu que rien n'avait pu lasser, il s'écria : « Grisélidis, ma
„ chere Grisélidis, c'en est trop. J'ai fait,
„ pour éprouver ton amour, plus que
„ jamais homme sous le ciel n'a osé ima-

„ giner ; & je n'ai trouvé en toi qu'o-
„ béissance, tendresse & fidélité „. Alors il s'approcha de Grisélidis qui, modestement humiliée de ces louanges, avait baissé la tête. Il la serra dans ses bras, & l'arrosant de ses larmes, il ajouta en présence de cette nombreuse assemblée :
" Femme incomparable, oui, toi seule
„ au monde es digne d'être mon épouse,
„ & toi seule le seras à jamais. Tu m'as
„ cru, ainsi que mes Sujets, le bourreau
„ de tes enfans. Ils n'étaient qu'éloignés
„ de toi. Ma sœur, aux mains de qui je
„ les avais confiés, vient de nous les ra-
„ mener ; regarde, les voilà. Et vous,
„ ma fille, vous, mon fils, venez vous
„ jetter aux genoux de votre respectable
„ mere „.

Grisélidis ne put supporter tant de joie à la fois. Elle tomba sans connaissance ; & quand les secours qu'on lui prodigua lui eurent fait reprendre ses sens, elle prit les deux enfans qu'elle couvrit de ses baisers & de ses larmes, & les tint si long-tems serrés sur son cœur qu'on eut de la peine à les lui arracher. Tout le monde pleurait

dans l'assemblée. On n'entendait que des cris de joie & d'admiration ; & cette fête, ce festin qu'avait préparés l'amour du Marquis devinrent pour sa femme un triomphe.

Gautier fit venir au palais de Saluces le vieux Janicola, qu'il n'avait paru négliger jusqu'alors que pour éprouver sa femme, & qu'il honora le reste de sa vie. Les deux époux vécurent encore vingt ans entiers dans l'union & la concorde la plus parfaite. Ils marierent leurs enfans dont ils virent les successeurs, & après eux leur fils hérita de la terre, à la grande satisfaction de leurs sujets.

Il serait difficile de compter toutes les imitations qu'on a faites de ce Fabliau, l'une des histoires les plus attendrissantes qu'aucune Nation ait jamais imaginées. Il a été traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe ; mais d'après Bocace, qui seul a eu l'honneur de le faire connaître : tant sont à estimer la grace du stile & le mérite de la narration. Le célebre Pétrarque en a publié une version Latine, que M. Manni dit être une traduction de Bocace. Je la croirais plutôt

est faite d'après nos Prosateurs du quatorzieme siecle, qu'il suit assez exactement, & que j'ai suivis moi-même; au lieu que Bocace dans la sienne a fait quelques suppressions, telles, par exemple, que celle du discours tendre & naïf des Vassaux à leur Seigneur pour l'engager à se marier, celle du tableau si touchant du caractere de Grisélidis & de ses soins pour son vieux pere, &c. Peut-être aussi Bocace, qui avait du goût, a-t-il voulu sauver quelques-unes des invraisemblances de ce Conte; & n'a-t-il pas cru qu'un vieillard infirme qu'on est obligé de lever & de coucher tous les jours, puisse vivre encore douze ans, après avoir été abandonné.

Vers les dernieres années du quatorzieme siecle, on mit chez nous le Fabliau en drame sous le nom de Mistere de Grisélidis*; & ce Mistere existe encore manuscrit à la Bibliotheque du Roi. Il fut imprimé à Paris, avec quelques changemens, par Bonfonds, vers 1548. Plusieurs nations, & en particulier les Italiens, en ont fait de même une piece de théâtre: & il y en a une d'Apostolo Zeno.

* Hist. du Th. Fr. t. 2, p. 295. Beauch. Recherc. sur les Th. t. 1, p. 241. Bibl. du Th. Fr. t. 1, p. 11.



Par Rutebeuf.

* DE LA FEMME

QUI FIT TROIS FOIS LE TOUR DES MURS DE L'ÉGLISE.

FAUCHET en a donné l'extrait.

MARI qui tente d'attrapper sa femme au piege, je lui conseille auparavant d'essayer d'attrapper le Diable. Battez-la tout le jour, meurtrissez-la de coups; le lendemain il n'y paraîtra seulement pas, elle sera prête à recommencer. C'est réellement un spectacle curieux à voir que femme possédant un mari bon-homme, & qui a intérêt de lui persuader quelque chose. Regardez-la faire; elle le tournera si bien, elle lui en dira tant, qu'elle finira enfin par le convaincre que le lendemain il verra les nuées flamber & le ciel tomber en cendres.

Je vous dis ceci à propos d'une Demoiselle (*a*) qui était la femme d'un Ecuyer

de Beausse ou de Berry ; je ne me souviens plus trop lequel. Ce que je me rappelle, c'est qu'elle était l'amie d'un Curé, & qu'elle l'aimait au point d'entreprendre de grand cœur, pour le lui prouver, les choses les plus difficiles, s'il les avait exigées.

Effectivement, un jour qu'elle était venue à l'Eglise, le Prêtre, après l'Office, l'ayant priée de se trouver le soir pour une affaire, disait-il, importante, dans un bosquet qu'il lui nomma, elle le lui promit sans hésiter. La chose au reste était d'autant plus facile que le mari dans ce moment ne se trouvait point à la maison. Quant à l'affaire qui devait s'y traiter, je ne puis vous en rien dire, parce qu'on n'a pu me l'apprendre. Je vous dirai seulement que les maisons, bâties toutes deux au milieu d'une enceinte d'épines, comme le sont les maisons du Gatinais, étaient éloignées l'une de l'autre d'un bon quart de lieue ; qu'à mi-chemin se trouvait le bocage ; & qu'il appartenait *au Servant de S. Arnoud* (*b*).

Le soir, dès que le soleil fut couché

& que le Curé crut pouvoir s'échapper ſans être vu, il ſe rendit ſecrettement au boſquet & s'y aſſit en attendant ſa belle. Celle-ci de ſon côté ſe préparait à aller le joindre, quand tout-à-coup *Sire Arnoud* rentra & dérangea le rendez-vous. Une autre à la place de la Demoiſelle ſe fût déconcertée ſans doute; mais notre héroïne ne crut pas, pour ſi peu, devoir manquer à ſa parole; & en dépit du contre-tems, elle travailla tout auſſitôt à ſe mettre en état de la tenir.

Le mari était haraſſé & mouillé. Sous prétexte de ne le point laiſſer refroidir, ſans perdre un moment elle lui fit à ſouper, & vous croyez bien qu'elle ne s'amuſa pas à lui apprêter quatre ou cinq plats. " Beau Sire, répétait-elle à chaque inſtant, „ vous êtes fatigué, je vous conſeille de „ manger peu. Quand on a beaucoup mar- „ ché, c'eſt du repos qu'il faut. Venez vous „ coucher, croyez-moi, & n'allez pas vous „ échauffer encore à veiller „. Elle avait tant d'envie de ſe débarraſſer de lui qu'elle lui arrachait preſque les morceaux de la bouche. Enfin, elle le prêcha tant, que le

bon-homme, flatté de ces attentions, ſortit de table, quoique mourant de faim, & ſe laiſſa conduire au lit.

Il comptait que ſa femme allait ſe coucher auſſi ; mais lorſqu'il vit qu'elle ne ſe déshabillait pas, & qu'il lui en eut demandé la raiſon : " Sire, répondit-elle ; il ,, eſt encore bien bonne heure pour moi. ,, Vous ſavez que l'ouvrier me preſſe pour ,, la toile que je vous fais faire ; je n'ai ,, plus de fil, & l'on ne trouve pas à ,, en acheter d'auſſi beau que le mien. ,, Dormez toujours, je m'en vais encore ,, travailler quelque tems. Au Diable ſoit ,, la filaſſe, répartit le mari mécontent. ,, Elle a toujours quelque choſe à faire ,, quand je me couche, & puis le lende- ,, main, pour ſe lever, c'eſt la miſere ,,. Cependant, après avoir un peu bougonné, il fit ſon ſigne de croix, & s'endormit. La Demoiſelle, comme vous l'imaginez, ne perdit pas ſon tems à le garder. Elle courut bien vîte au bois où l'attendait ſon ami, & où fut traitée ſi amplement l'affaire dont je vous ai parlé, que le tems s'écoula ſans qu'ils s'en apperçuſſent.

Vers minuit Sire Arnoud s'éveilla; & ſurpris de ne point ſentir ſa femme auprès de lui, il appella la chambriere pour ſavoir où elle était. Elle m'a dit en ſortant, répondit la ſervante, que pour ne pas s'ennuyer elle allait filer chez ſa commere. Il ne faut pas demander ſi l'Ecuyer fit la grimace, quand il apprit que ſa Moitié était dehors à une pareille heure. Il prit à la hâte ſon ſurcot, & courut chez la commere, qui dormait fort tranquillement, & qui ne ſut ce qu'on voulait lui dire. Trop convaincu alors de ce qu'il avait à craindre, l'Ecuyer retourna chez lui en fureur; & d'après quelques ſoupçons qui lui ſurvinrent, il voulut, en revenant, prendre par le boſquet. Mais ſa femme heureuſement l'apperçut, & elle ſe tapit ſi bien qu'il paſſa ſans rien voir. Néanmoins comme il était tems de rentrer, quand il fut un peu éloigné elle ſe leva & prit congé de ſon ami. "Mon „ Dieu! je ſuis déſolé, diſait le Prêtre, „ vous allez être aſſommée, il vous tuera. „ Songez ſeulement à n'être point reconnu, „ lui répondit-elle en riant; le reſte eſt

„ mon affaire, & vous pouvez dormir „ en paix „.

Elle fut reçue, en rentrant, avec un torrent d'injures. “ Coquine! malheureuse! „ d'où viens-tu? D'avec notre Curé, je „ gage? (hélas! il disait vrai sans le sa„ voir). Je ne m'étonne pas maintenant „ si tu étais si pressée de m'envoyer cou„ cher „. Elle écouta ses reproches avec un sang-froid étonnant, ne répondit pas un mot, & lui laissa jetter son premier feu, dans l'espérance sans doute que la querelle finirait avec les invectives. Mais quand elle vit pourtant que prenant son silence pour un aveu, il lui saisissait déjà les cheveux pour les lui couper (*c*): “ Arrêtez, dit-elle, & jugez„ moi. Vous savez, Sire, l'envie extrême que „ j'avais de vous donner un héritier. Je „ crois maintenant pouvoir en être sûre, „ & mes vœux en partie sont comblés. „ Mais j'ignore encore le sexe de l'enfant „ que je porte; & voilà ce que je serais „ curieuse de savoir s'il était possible. J'ai „ donc questionné tout le monde, j'ai „ interrogé mes amies, elles m'ont ré-

„ pondu . . . . . mais vous allez vous
„ moquer de moi „ : Et alors, affectant une eſpece de honte, elle parut rougir.

Ce miſtere, cet air d'embarras, ce commencement d'aveu ſingulier exciterent la curioſité de l'époux. Il ordonna à ſa femme d'achever. Elle ſe fit preſſer beaucoup, lui fit bien promettre qu'il ne ſe moquerait pas d'elle, & enfin, comme il commençait à ſe fâcher, elle ajouta : " Eh bien,
„ puiſque vous voulez le ſavoir, on m'a
„ enſeigné un ſecret qu'on dit ſûr; &
„ le voici. Il faut aller pendant trois nuits
„ conſécutives à la porte de l'Egliſe; puis
„ à chaque fois faire trois tours en de-
„ hors ſans parler; dire enſuite trois *Pater*
„ en l'honneur de Dieu & des Apôtres;
„ enfin creuſer avec le talon un trou en
„ terre. Le troiſieme jour on revient exa-
„ miner la foſſette. Si elle eſt ouverte,
„ c'eſt un garçon qu'on doit avoir; mais
„ ſi on la trouve fermée, c'eſt une fille.
„ J'ai donc entrepris avant-hier ma dé-
„ votion, je viens de finir mon dernier
„ tour, & je ſaurai demain à quoi m'en

„ tenir ; ou plutôt, comme le jour „ est déjà commencé, je puis le sa- „ voir dès l'instant même, si vous „ voulez „.

A ces mots, elle pria son mari de retourner à l'Eglise avec elle. Il eut beau alléguer des excuses & prétendre qu'il serait assez-tôt d'y aller pour la Messe ; elle le pressa tant, elle montra un besoin si extravagant de contenter son envie, que le bon Ecuyer, par égard pour l'état respectable où elle disait être, consentit à l'accompagner. Quoique le jour fût déjà assez grand pour se conduire, elle voulut encore qu'il prît une lanterne afin de mieux voir.

Arrivés à la porte de l'Eglise, elle lui montre à quelque pas de-là, l'endroit prétendu où elle dit avoir frappé du talon, & le prie d'aller voir ce qu'elle doit attendre. Il s'approche, regarde, ouvre sa lanterne, & crie qu'il ne voit point de trou. A cette nouvelle la Demoiselle accourt transportée. Elle se jette à son cou, pleure de joie, l'embrasse mille fois, se met à genoux pour remercier

Dieu de la grace qu'elle en a obtenue, & fait tant de folies que le bon Arnoud, ravi à son tour, l'embrasse aussi & revient chez lui au comble du bonheur.

Que veut vous apprendre Rutebeuf par ce Fabliau ? Rien, Messieurs ; sinon que femme qui est mariée à un sot, a tort, si elle désire encore quelque chose.

NOTES.

(*a*, *Une Demoiselle qui était la femme d'un Ecuyer*). Cette femme quoique mariée, est appellée Demoiselle, parce que son mari n'est qu'Ecuyer. On ne donnait dans la rigueur le titre de *Dame* qu'aux épouses des Souverains, des très-grands Seigneurs & des Chevaliers. Brantome, qui écrivait trois siecles plus tard, appelle encore son aïeule la Sénéchale de Poitou, *Mademoiselle de Bourdeille*. Si quelquefois les Fabliaux offrent le contraire, si l'on y voit des femmes de Vilains ou de Bourgeois, nommées Dames, c'est, ou une dérision, ou une façon de

parler familiere qui n'est point astreinte aux regles.

(*b*, *Appartenait au Servant de Saint-Arnoud*). Il n'est pas besoin, je crois, d'expliquer cette plaisanterie que tout le monde entend, & qui est devenue populaire :

> Suis-je mis dans la confrairie
> Saint Arnould, le Seigneur des Coux?
> *Rom. de la Rose.*

(*c*, *Lui saisissait déja les cheveux pour les lui couper*). On rasait la tête des femmes convaincues d'adultere ; & cette coutume, usitée chez les anciens Germains, paraît être une de celles que les Francs apporterent & établirent dans les Gaules. La Nation, qui estimait assez sa chevelure pour en faire le signe distinctif de la noblesse, devait attacher à cette perte beaucoup de déshonneur. On sait que sous la premiere Race l'amputation des cheveux suffisait seule pour dégrader un Prince du sang Royal & le rendre incapable de succéder à la Couronne. Plusieurs anciens manuscrits prouvent que quand la femme adultere avait été séduite ou prostituée par une autre femme, celle-ci était attachée au pilori où on lui

brûlait les cheveux, & bannie ensuite. La même peine était destinée à celle qui prostituait sa fille. On lira plus bas un Fabliau qui roule tout entier sur des cheveux coupés. C'était encore il y a quelques années une des punitions des femmes publiques.



* LA ROBBE D'ECARLATE.

UN Chevalier du Comté de Dammartin, ſage & ſans reproche, avait fait ſa Mie d'une femme aimable & jolie, mariée un riche Vavaſſeur (*a*), dont le Château n'était diſtant du ſien que de deux lieues. Jaloux de plaire à la Dame, il ne laiſſait échapper aucune occaſion d'aquérir gloire & honneur : auſſi dans toute la contrée le regardait-on généralement comme un preux Chevalier. Le Vavaſſeur au contraire aimait à juger (*b*), & ne brillait que quand il fallait parler dans un tribunal, ou diſcuter une affaire.

Un certain jour de Juillet, celui-ci fut obligé de partir pour aſſiſter aux plaids de Senlis. La Dame auſſi-tôt envoya ſecrettement vers ſon ami, & lui fit dire de ſe rendre auprès d'elle, dès que la nuit le permettrait. Le Chevalier qui n'ignorait pas le reſpect qu'Amour exige en pareil cas, prit ſes éperons d'or, ſa belle

robbe d'écarlatte fourrée d'hermine (*c*); & vêtu comme un jeune Bachelier, l'effroi des Amans, il partit ſur ſon grand palefroi (*d*), emmenant avec lui pour s'amuſer en route, ſi par haſard il trouvait à faire lever quelqu'alouette, un épervier & deux chiens. Tout le monde était déjà couché au château, quand il y arriva. Il prit donc le parti d'attacher ſon cheval, fit percher ſon oiſeau, & ſans appeller perſonne ſe rendit à la chambre de la Dame qui l'attendait au lit. . . . .

. . . .

Au point du jour le mari rentra. Les plaids de Senlis avaient été remis à la ſemaine ſuivante, & il revenait chez lui coucher; mais imaginez quel fut ſon étonnement, quand, en entrant dans la cour, il vit un cheval, des chiens & un épervier. Il ſoupçonna quelqu'un auprès de ſa femme & monta rapidement chez elle pour s'en éclaircir. Le Chevalier heureuſement l'entendit ouvrir. Il ſaiſit à la hâte ce qu'il put de ſes habillemens & ſe précipita dans la ruelle, où il ſe tapit. La Dame, pour le cacher, jetta ſur lui ſon

manteau & son péliçon ; mais il était si pressé qu'il n'eut pas le tems de prendre sa robbe ; elle se trouvait sur un coffre auprès du lit, & ce fut le premier objet que le Vavasseur apperçut.

" Madame, dit-il d'un ton fort sec, „ que signifie tout cela ? Je viens de voir „ là-bas un cheval & des chiens ; voici „ une robbe ; qui est venu ici en mon „ absence ? Sire, répondit-elle sans se dé- „ concerter, c'est un présent qu'on vous „ fait. Mais dites-moi, est-ce que vous „ n'avez pas vu mon frere ? j'en suis sur- „ prise, car il vient de partir dans l'in- „ stant, & vous auriez dû le rencontrer. „ Il est venu hier ici avec cette belle „ robbe. Moi, naïvement & sans inten- „ tion, je me suis avisée de lâcher dans „ la conversation que je croyais qu'elle „ vous irait bien. Je le desire, m'a-t-il „ répondu ; & aussi-tôt il s'en est dépouillé, „ me priant de vous faire accepter en même „ tems, pour donner quelque prix à sa „ galanterie, ses éperons d'or, ses chiens, „ son épervier & son palefroi qu'il aime „ tant. Vous devinez, Sire, quelle a été

„ ma réponse à cette offre généreuse ;
„ mais j'ai eu beau dire, beau me fâ-
„ cher, il n'a rien écouté & a tout laissé
„ chez vous. Recevez donc son cadeau,
„ puisque vous ne pouvez le refuser sans
„ lui faire de la peine. Il ne vous sera
„ pas difficile de trouver bientôt quelque
„ chose qui lui plaise & qui pourra
„ servir à vous aquiter „.

La bourde réussit à merveille. Le Vavasseur, naturellement un peu avare, fut enchanté du présent. Cette robbe cependant l'humiliait ; il aurait voulu que sa femme l'eût exclûe du cadeau, & appréhendait qu'on ne le taxât de peu de délicatesse. " Point du tout, Sire, on dira que
„ c'est de votre part franchise & com-
„ plaisance. Rien ne doit être refusé de
„ la main d'un ami ; &, pour moi, quand
„ je vois quelqu'un craindre de recevoir,
„ je dis à coup sûr que c'est qu'il a peur
„ de rendre „. Enfin elle parla si bien qu'il avoua qu'elle avait raison & promit de tout garder. Il se coucha ensuite ; & Dieu sait comme il fut reçu & baisé, & tout ce qu'on fit pour l'endormir. Mais

à peine commençait-il à ronfler que la Dame poussa du pied son ami. Celui-ci alla doucement reprendre sa robbe ; & remontant sur son cheval, s'en retourna avec ses chiens & son oiseau.

Vers le midi le Vavasseur se réveilla, & sa premiere pensée fut de demander sa belle robbe. Son Ecuyer, qui la veille avait été aux champs tout le jour pour faire travailler les moissonneurs, & qui ne savait ce que signifiait ce discours, lui en apporta une verte (*e*) qu'il avait. " — Eh non, ce n'est pas celle-là, c'est „ la robbe écarlate qu'on m'a donnée „ hier „. La femme le regardant d'un air étonné, lui demanda s'il avait acheté ou emprunté quelque robbe à Senlis. " — Non, Madame, encore une fois, „ c'est celle de votre frere. Mais vous „ devez le savoir mieux que moi, puis- „ que ce matin, en arrivant, quand je „ l'ai trouvée sur ce coffre, vous m'avez „ dit vous-même que c'était un cadeau „ qu'il me faisait. — Mon frere, Sire ! „ il y a plus de quatre mois que je ne „ l'ai vu. Assurément c'est un rêve que

„ vous avez fait en dormant ; & s'il
„ était venu ici, comme vous le pré-
„ tendez, il n'eût eu garde de me tenir
„ le propos d'un homme ivre ou d'un
„ fou & de vous proposer une de ses
„ robbes. Laissez cela aux Ménétriers,
„ aux Jongleurs & à tous ces vagabonds
„ qui chantent pour nous amuser. Votre
„ terre vous rapporte plus de 80 li-
„ vres (*f*) ; il y a là de quoi satisfaire
„ toutes vos fantaisies. Achetez un pa-
„ lefroi aussi beau qu'il vous plaira, don-
„ nez-vous les habits qui vous feront
„ plaisir, vous le pouvez ; mais songez
„ que vous n'êtes point fait pour porter
„ ceux des autres. — Eh quoi ! ce matin
„ c'était vous qui m'y exhortiez. A vous
„ entendre, je ne pouvais refuser votre
„ frere sans l'humilier & sans lui faire
„ de la peine. A présent c'est moi qui
„ me déshonore : lequel croire des deux ?
„ — Moi, Sire, j'ai pu tenir un pareil
„ discours ! Moi j'ai été vous dire que
„ mon frere m'avait parlé, lorsqu'il n'é-
„ tait pas venu ! En vérité si je ne savais
„ que vous avez dormi, vous m'inquié-

„ teriez beaucoup. Mais sûrement vous „ voulez vous amuser. Çà, parlez-moi „ franchement ; de bonne-foi croyez-vous „ avoir vu ici une robbe ? — Oui certes, je l'ai vue, elle était là, & j'en „ suis aussi sûr qu'il l'est que je vous „ vois. — Ah ! doux ami, vous m'alarmez, & il vous est arrivé en route, „ j'en répondrais, quelqu'accident que „ vous ne voulez pas me dire. Regardez-moi ; eh ! oui, voilà ce que je „ craignais ; vos yeux sont jaunes, vous „ sentez la fievre. Certainement vous êtes „ malade. Recouchez-vous, croyez-moi : „ & puisqu'il a plu à Dieu de troubler „ votre mémoire, recommandez-vous à „ Notre-Dame ou à quelque bon Saint „ du Paradis, pour qu'ils vous la rendent. Faites vœu d'aller visiter l'Église „ du *Baron* S. Jaques (*g*). Vous reviendrez par celle de Monseigneur S. Arnoud ; il y a long-tems, si vous m'en „ eussiez cru, que vous lui auriez promis un cierge aussi grand que vous „.

Quoique tout ce discours commençât à inquiéter le Vavasseur, il ne pouvait

néanmoins s'ôter de l'esprit qu'il avait vu une robbe sur le coffre, & il fit venir tous ses gens pour les interroger à ce sujet. Mais nul d'eux, comme je vous l'ai dit, n'avait vu le Chevalier; & quand même ils eussent été témoins de toute l'aventure, ils se fussent bien gardé de dire autrement que leur maîtresse. L'époux crut donc pour le coup avoir l'esprit troublé; & sérieusement allarmé de l'accident, il fit vœu d'aller en pélérinage à S. Jaques, & partit effectivement trois jours après.

Messieurs, ce Fabliau est fait pour les maris. Il les avertit que c'est être fou que d'ajouter foi à ce qu'ils voient de leurs propres yeux. Pour bien faire & aller leur droit chemin, ils ne doivent croire que ce que disent leurs femmes.

Se trouve dans dans les Tromperies de ce siecle, *p.* 40.

NOTES.

(*a, Mariée à un riche Vavasseur*). Le Vavasseur était celui qui tenait un arriere-fief; c'est-à-dire, dont la terre n'avait que moyenne & basse justice, & relevait d'un Seigneur qui lui-même était Vassal d'un autre. Nos Jurisconsultes ne sont point trop d'accord sur la signification précise de ce titre; & l'on conçoit que le sort du Vavasseur, dépendant du caprice de son Suzerain, a dû, selon les lieux & les personnes, varier infiniment.

(*b, Le vavasseur aimait à juger*). Outre les Chevaliers qui par la nature de leur fief étaient tenus d'assister aux plaids de leur Suzerain, il y en avait qui, dans les Cours-de-justice des Souverains ou des Grands-Seigneurs, se dévouaient par goût aux fonctions de Juges. On les appellait *Chevaliers-Lettrés*, *Chevaliers-de-Justice*, *Chevaliers-ès-Loix*. Il y en eut pendant long-tems un certain nombre dans le Parlement; eux seuls même avaient la qualification de Monseigneur ou de Messire; & l'on prétend que c'est delà, comme je l'ai déjà dit, que vient la coutume de donner au corps du Parlement la

titre *Nosseigneurs*. On trouve un exemple de *Chevalier-ès-Loix* dès l'an 1113 *.

*Du Cange, Gloss. au mot miles litteratus.

(*c*, *Prit sa robbe fourrée d'hermine*). Il a déjà été remarqué au *Lai de Lanval* qu'on portait des fourrures en été.

Il est dit ici dans l'original que le Chevalier sortit *déchaussé*, à cause de la chaleur. J'avoue que je ne conçois trop rien à cette maniere d'aller à cheval, sans bas, & avec des éperons.

(*d*, *Partit sur son grand Palefroi*). Dans les Joûtes & les Tournois, le succès d'un Chevalier dépendant en partie de la force de son cheval, on avait, pour ces occasions, de grands & vigoureux chevaux de bataille qu'on nommait *Dextriers*; & de-là cette expression proverbiale qui subsiste encore, *monter sur ses grands chevaux*, pour *se fâcher*. Ceux dont les Chevaliers se servaient pour voyager, s'appellaient *Palefrois*. Cependant ces deux dénominations ont été souvent confondues.

Jamais un Chevalier ne montait de jument. C'eût été pour lui une monture dérogeante & qui seule eût suffi pour le faire regarder comme dégradé.

(*e*, *Son Ecuyer qui, la veille, avait été aux*

champs tout le jour pour faire travailler les moissonneurs, lui en apporta une verte). On remarquera que voici un Ecuyer faisant l'office de valet de chambre & d'inspecteur de journaliers. Qu'on se rappelle ce qui a été dit précédemment sur les fonctions de ces Gentils-hommes dans la note qui les regardait.

(*f*, *Votre terre vous rapporte plus de quatre-vingt livres, & il y a là de quoi satisfaire toutes vos fantaisies*). Le Poëte, quelques lignes plus haut, a représenté le Vavasseur comme un homme riche. Pour qu'on puisse apprécier ce qu'était cette richesse relativement à celle de nos jours, je vais ajouter quelques autres faits du même siecle, que j'aurai même soin de ne choisir que dans la Capitale, où l'on comprend que les prix devaient en tout être plus hauts que dans les Provinces,

En 1236, un Juif vendit à l'Abbé de Saint Victor soixante sous parisis un demi-arpent de vignes *. Quelques années plus tard Alphonse de France, le dernier des Comtes de Toulouse, acheta, près du Louvre, 535 liv. un grand terrein contenant des maisons, des granges & des places, & si vaste qu'après sa

* *Sauval. Hist. de Paris*, t. 2.

mort le Comte de Périgord, qui l'occupa avec son fils, en vendit la moitié au Comte d'Alençon, fils de S. Louis[*]. On verra dans le Fabliau de *la Housse coupée en deux*, une maison occupée par un Chevalier, *laquelle était si bonne*, dit l'Auteur, qu'*il l'eût bien pu louer 20 liv.*.

[*] Ibid.

Sur ces faits, qu'il ne me serait que trop aisé de multiplier, j'observerai que la demi-livre ou marc d'argent qui, au commencement du regne de S. Louis, valait 54 sous 7 deniers, vaut aujourd'hui 52 liv.: que sa valeur numéraire par conséquent est devenue dix-huit fois plus forte, sans que sa valeur intrinseque ait augmenté; & qu'ainsi un homme qui aurait de nos jours 1400 livres de revenu, ne serait pas plus riche que notre Vavasseur l'était avec ses 80. Il aurait même phisiquement moins d'argent, quoique phisiquement il en eût le même poids, parce que notre monnaie a de l'alliage, & qu'alors elle n'en avait point, ou en avait très-peu. Enfin, eu égard au prix respectif des denrées qui, n'étant point soumises aux impôts, étaient à très-bas prix, il serait réellement moins à son aise. On voit dans un Fabliau les gages d'un valet de charrue estimés à dix sous par au-

D'après

D'après le calcul qu'on vient de lire, ce ferait environ 9 livres de notre monnaie : or je demande quel est l'endroit du Royaume où l'on aurait à ce prix un valet ? Dans Beaumanoir [1], la journée de l'homme de pied est évaluée huit deniers, & celle de l'homme de cheval deux sous. En 1226, Mathilde, Comtesse de Nevers, ayant fondé, pour exécuter les dernieres volontés d'Hervé son mari, une Chapelle à Entrain, dans l'Auxerrois, elle y assigna quinze livres de revenu [2]. Ces quinze livres de rente étaient sans doute suffisantes pour vivre, puisque Guillaume, Evêque de Paris, dans un Réglement publié trente-trois ans auparavant, avait déclaré qu'un Ecclésiastique ne pouvait pas, en sûreté de conscience, posséder à la fois deux bénéfices dont l'un rapporterait cette somme.

[1] *Ch.* 32, *p.* 169.

[2] *Hist. d'Aux. par le Beuf*, t. 2, *p.* 158.

Et pour ne citer, encore une fois, que des exemples pris dans la Capitale, Saint Louis, afin d'engager les Juifs à se convertir, faisait à ceux qui recevaient le Batême une rente d'un ou deux deniers par jour. Quand il fonda l'Hôpital des Quinze-Vingts, il ne donna pour la nourriture de ces trois cens aveugles, que 30 livres parisis par an. Aux Hospitalieres nommées Filles-Dieu, il en

donnait 400; & avec cette somme modique, sur laquelle il leur fallait encore défalquer 20 livres pour le Curé de S. Laurent, elles trouvaient moyen d'entretenir leur Hôpital [*], de payer leurs domestiques, de recevoir les pauvres qui se présentaient, de nourrir deux cens filles repenties, & avaient de quoi vivre très-honnêtement. Je vois par une piece de nos Poëtes, intitulée *les Cris de Paris*, que le sac de charbon coûtait un denier; & par une autre, qu'on y avait un pâté pour une obole.

[*] *Sauval. Hist. de Paris*, t. 1, p. 475.

Il en était ainsi des choses de luxe. Un compte de la Maison du Roi pour l'année 1202 [**], prouve que l'habillement complet d'une Dame du Palais coûtait 8 liv., celui des *Chambrieres* 58 sous, & la toile pour les chemises des plus hautes Dames 1 s. 8 den. Dans un autre compte de l'année 1217 [***], la robbe la plus riche qu'avait eue le Prince Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, monte à 9 liv. 15 s. Il y en avait une de 36 s. Quand S. Louis conféra la Chevalerie au Prince Philippe son fils, il y eut à Paris des fêtes magnifiques qui durerent huit jours, & pendant lesquelles plus de soixante Seigneurs furent faits Chevaliers avec le Prince.

[**] *Brussel, traité des des Fiefs*, t. 2, p. CCI.

[***] *Vely. Hist. de Fr.* t. VII, p. 70.

Jamais, remarquent les Historiens, on ne vit à pareille cérémonie plus de Noblesse & de Clergé rassemblés. Le Monarque en voulut faire tous les frais. Ils monterent à 1300 liv.

(*g, L'Eglise du Baron S. Jaques*). Ce titre de Baron donné à S. Jaques de Galice est assez commun dans nos vieux Auteurs. Froissart l'emploie plusieurs fois dans le cours de son Histoire.



Par Guérin.

DE LA DAME

QUI FIT ACCROIRE A SON MARI QU'IL AVAIT RÊVÉ.

Aliàs

LES CHEVEUX COUPÉS.

« PUISQUE Guérin a tant fait que de „ rimer ce Conte, il eſt juſte que ſa „ peine ne ſoit pas perdue, & il faut „ que vous ayez la bonté de l'entendre „.

La ſuite ne peut ſe préſenter qu'en extrait.

La femme d'un Chevalier aime un jeune homme. Celui-ci a une ſœur mariée, chez laquelle ſe donnent pendant quelque tems les rendez-vous. L'Amant enfin trouve le moyen de s'introduire une nuit chez ſa maîtreſſe. Il s'avance à tâtons vers le lit pour la réveiller ; mais l'obſcurité fait qu'il ſe trompe & s'adreſſe au mari. Le Chevalier ſentant des

mains étrangeres & croyant avoir affaire à un voleur, le saisit fortement; & après avoir lutté quelque tems avec lui, il le renverse dans un cuvier qui se trouve là, & crie à sa femme d'apporter bien vîte une lumiere. La femme qui ne doute nullement que ce ne soit son ami, répond qu'elle a trop peur pour aller ainsi, dans les ténebres, à la cuisine; mais elle s'offre, si l'époux veut y aller, de tenir le voleur. Le Chevalier le lui fait prendre par les cheveux, en lui recommandant de ne point lâcher, & court allumer sa chandelle & chercher son épée. Pendant ce tems la Dame fait évader le galant; après quoi elle court prendre à l'étable un jeune veau, qu'elle porte dans le cuvier & qu'elle saisit par la queue (*a*).

Le Chevalier, quand il revient & qu'il se voit trompé, soupçonnant ce qui n'est que trop vrai, dit séchement à sa femme d'aller rejoindre celui qu'elle avait mandé, & la met à la porte. Elle se rend chez la sœur, où déja était arrivé le jeune homme & où l'on se dédommage du con-

tretems qu'on vient d'éprouver. Mais auparavant elle appelle la servante, & lui promet cinq sous, si elle veut aller dans la chambre du Chevalier s'asseoir au pied du lit, & là sanglotter & gémir de son mieux. La fille, séduite par l'appas du gain, y consent. Le Chevalier, que le bruit réveille & qui croit entendre sa femme, saute du lit en colere. Il la frappe avec un bâton dont il s'était armé à dessein, & lui coupe les cheveux pour rendre sa honte publique. Elle se sauve enfin, & revient en pleurs raconter ce qui lui est arrivé. On la console en lui promettant de la dédommager plus amplement.

Quelques momens après, la femme, quand elle soupçonne que son époux pourra être rendormi, retourne chez elle, enleve subtilement les cheveux qu'il avait fourrés sous le traversin, met à la place la queue de son veau qu'elle coupe, se déshabille ensuite & se couche tranquillement. Le matin, le Chevalier, en se réveillant, est fort surpris de la voir à ses côtés, & lui demande de quel front

elle ose rester chez lui. — Eh! où voulez-vous donc que j'aille? n'êtes-vous pas mon mari? Là-dessus grosses injures sur l'aventure de la nuit. La Dame affecte le plus grand étonnement, & d'un air sérieux, qui le déconcerte, lui demande à son tour s'il rêve, ou s'il est devenu fou. Pour la convaincre, il veut montrer les cheveux qu'il lui a coupés, & ne tire que la queue du veau. A cette vue il reste interdit & se croit enchanté. Il tâte, il examine sa femme à qui il ne trouve ni la marque d'un coup, ni un cheveu de moins. Celle-ci profitant de son étourdissement, se plaint, de la maniere la plus hautaine, des soupçons injurieux qu'il a osé concevoir sur sa vertu. Elle pleure, elle se fâche, elle veut se retirer chez ses parens. Pour l'appaiser, il est obligé de lui demander pardon à mains jointes; & il reste convaincu que, dans un rêve sans doute, il a été lui-même couper la queue de son veau, croyant couper les cheveux de sa femme; mais jamais, ajoute-t-il, je n'ai eu un rêve qui m'ait autant frappé que celui-ci.

Dans d'autres versions la scène se passe chez un paysan ; mais il y a peu de différence avec la version qu'on vient de lire.

Ce Conte est un de ceux que les Fabliers ont imités de Bid-Paï; car quoique la traduction que Galand nous a donnée de cet Auteur soit faite d'après une autre traduction turque assez moderne ; quoiqu'il avoue que cet Ouvrage ne nous est parvenu que de traductions en traductions & que les translateurs se sont permis d'y faire des additions à leur gré ; néanmoins, vu l'impossibilité de pouvoir distinguer ces morceaux modernes, je regarderai comme de Bid-Paï̈ tout ce qui se trouve dans la version française de M. Galand.

La femme d'un Cordonnier a une intrigue, de laquelle une voisine, femme de Chirurgien, est la confidente & l'entremetteuse. Un rendez-vous est donné à l'amant, en l'absence du Cordonnier ; mais celui-ci revient au moment qu'on l'attend le moins, & voyant quelqu'un rader à sa porte, il entre en soupçon, lie, après beaucoup d'injures, sa femme à un pi-

lier, & va se coucher. La Chirurgienne, chez qui l'amoureux s'est rendu, vient la chercher. L'autre lui conte ce qui lui est arrivé; elle la fait consentir à se laisser lier pour quelques momens à sa place & sort. Le mari pendant ce tems se réveille & appelle sa femme. La Chirurgienne n'osant pas répondre, il s'impatiente, & avec un couteau vient lui couper le nez. La Cordonniere, de retour, reprend la place de la Chirurgienne. Quelques momens après, elle feint d'adresser à Dieu une priere, dans laquelle elle le prie de la guérir de sa blessure, si elle est innocente. Elle appelle ensuite son mari, qui la trouvant saine & entiere lui fait des excuses. La voisine était retournée chez elle, fort embarrassée de son accident. Mais le Chirurgien lui ayant demandé ses outils pour sortir, celle-ci après avoir fait semblant de chercher long-tems pour l'impatienter, apporte un rasoir, que de colere il lui jette à la tête. Elle s'écrie alors qu'il lui a coupé le nez; & dès qu'il fait jour, elle va, accompagnée de ses parens, demander justice au Cadi.

Se trouve dans les Novelle amorose de gli incogniti, *p.* 168, *Nov.* 23, *& dans les* Contes Persans traduits de l'Anglais.

pag. 301, *à peu-près comme dans* **Bid-Paï.**

Dans Bocace[1], *une femme se dérobe la nuit d'auprès de son mari, & elle est avertie par un fil qui aboutit dans la rue & qu'elle s'attache au pied. Le mari, une certaine nuit qu'il s'était réveillé, sent le fil en se retournant; il se l'attache, puis quand il se sent tirer, il descend avec des armes & poursuit l'amoureux qu'il ne peut atteindre. De colere il revient battre sa femme, à laquelle il coupe les cheveux; & sort pour aller se plaindre à ses beaux-freres. Mais c'était là servante qu'il avait maltraitée sans le savoir, & que l'épouse qui prévoyait tout ceci, avait fait entrer dans le lit à sa place, dès qu'il en était sorti. Quand les freres arrivent, ils trouvent leur sœur travaillant paisiblement. Elle demande pourquoi ils viennent, & affecte la plus grande colere.*

[1] *VII Journ. VIII Nov.*

Se trouve ainsi dans la Fontaine.

Dans les Cent Nouvelles nouvelles de la Cour de Bourgogne (*ce sont des Contes qui furent faits pour Louis XI, lorsqu'étant encore Dauphin, il se retira dans cette Cour*), *la femme fait coucher, la nuit, une de ses voisines à sa place, parce qu'ayant eu querelle dans le jour avec son mari, elle craint d'en être battue; le reste comme dans le Fabliau.*

De même dans les Novelle di Malespini, *tom.* 2, *p.* 131. *v°. Nov.* XL.

(*a*, *Court à l'étable prendre un jeune veau qu'elle porte dans le cuvier*). *Dans les* Cent Nouvelles de la Cour de Bourgogne, *p.* 104. *Dans les* Cent Nouvelles contenant cent Histoires. *Dans le* Recueil des Plaisantes Nouvelles, *pag.* 213. *Dans les* Fascétieux devitz des Cent Nouvelles nouvelles, *p.* 241. (Ces quatre Recueils ne sont que le même, sous des titres différens, & je préviens que dorénavant je ne citerai que le premier.); un Chevalier vient toutes les nuits chez la femme d'un Marchand. Un cousin du mari, qui s'en est apperçu, l'en avertit : le mari prétexte un voyage, le cousin reste aux aguets dans la maison ; & quand le Chevalier arrive, l'autre, feignant d'être un domestique, le prie d'attendre un instant & le fait entrer dans un petit réduit obscur où aussi-tôt il l'enferme. Le Marchand alors court chez les parens de sa femme, pour les convaincre de son désordre. Elle avait entendu le bruit, & était venue délivrer son amant, à la place duquel elle avait mis un âne. Toute la fa-

mille arrive ; on s'apprête à tuer le coupable on ouvre, & l'on voit sortir l'âne qui commence à braire. Le cousin seul est battu.

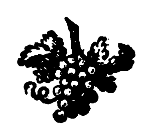
Se trouve ainsi dans les Novelle di Malespini, *t.* 2, *p.* 220, *Nov* LXI.

Dans les Convivales Sermones, *t.* 2, *p.* 99.

Dans les Novelle di Domenichi, *p.* 71.

Et dans les Joco-Seria Melandri, *t.* 1, *p.* 41, *mais avec quelques changemens.*

Dans les Epist. Aristeneto, *une femme est enfermée avec son amant, quand tout-à-coup arrive le mari. Elle lie les mains du galant, & le livre en cet état à son époux comme un filou qu'elle vient de saisir & d'arrêter. L'époux veut le tuer ; elle s'y oppose, & conseille plutôt de le garder jusqu'à ce qu'il fasse jour & qu'on puisse le mettre entre les mains de la Justice ; s'offrant elle-même de veiller pendant ce tems. Dès que l'époux est endormi, le prétendu voleur échappe.*



DES

DES DEUX ANGLAIS.

Ce Conte, dont le fonds, quoique plaisant, manque néanmoins d'intérêt, est, comme beaucoup d'autres de ce Recueil, du nombre de ceux qui demanderaient, pour être lus avec quelque plaisir, des détails de Poésie piquans & agréables. Peut-être sera-t-il supportable en n'en présentant que l'extrait.

UN Anglais nommé George, venu à Paris avec Alain son camarade, y tombe malade. Dans cette circonstance il lui prend envie de manger un morceau d'agneau, & il prie Alain, qui le garde, de lui en acheter. Mais dans son mauvais français, ayant de la peine à s'exprimer (*a*), il demande un morceau *d'anel.* Alain, qui ne parle pas mieux que lui, va de boutique en boutique demander de l'anel. On ne sait ce qu'il veut dire, on lui rit au nez, on le prend pour un *Auvergnat*, ou pour un *Allemand.*

Enfin quelqu'un croit le comprendre, & s'imaginant qu'il demande de l'âne, lui vend un petit ânon de quinze jours qu'il a chez lui. Alain emmene l'animal, & en accommode une cuiſſe à ſon ami. George, qui mourait de faim, la dévore; cependant l'os lui paraiſſait bien gros pour un os d'agneau. Il ſoupçonne Alain de l'avoir trompé & demande quelle ſorte de bête il lui a ſervi. Alain ſoutient que c'eſt de l'anel, & pour le prouver il va en chercher la peau. George regarde cette peau, il la prend par tous les bouts, il la retourne, & en revient toujours à dire *qu'anel avait petit os, & celui-ci n'être pas fils à Bé. Eh oui, vous dire bien*, reprend Alain, *lui n'être pas fils à Berbis, être fils à Hi-han:* & alors, pour imiter l'animal dont il voulait parler, il ſe met à ricanner & à braire d'une telle force que le malade, pâmant de rire, eut une criſe qui le tira d'affaire.

NOTE.

(*a*, *Dans son mauvais français ayant de la peine à s'exprimer*). La langue Romane française était celle qu'on parlait alors en Angleterre. Dès le commencement du XI[e] siecle, les grands Seigneurs Anglais avaient coutume d'envoyer en France leurs enfans, pour l'apprendre, parce qu'ils la trouvaient plus douce & plus polie que la leur. *Apud Ducem Neustriæ educatur, eo quod apud nobilissimos Anglos usus teneat filios suos apud Gallos nutriri, ob usum armorum, & linguæ nativæ barbariem tollendam*'. Édouard le Confesseur qui avait été élevé en Normandie, introduisit cette langue à sa Cour & dans les actes publics. Quelques années après, Guillaume le Conquérant l'établit par la force. Il voulut que toutes les loix & toutes les chartes fussent en Romane, que ce fût la seule que dans les écoles on enseignât aux enfans, & la seule qu'on employât dans les Tribunaux de Justice. En un mot c'était tellement la langue du Gouvernement que quand les ennemis de l'Evêque Ulstan voulurent l'éloigner du Conseil du Roi '', une des principales raisons qu'ils apporterent, fut qu'il ne

' *Gerv. de Tilb. otia imperialia, ann.* 1066.

'' *Math. Paris, an.* 1095.

savait point le français, & que par conséquent il ne pourrait y assister. A la Cour, composée en grande partie des Seigneurs Normands qui avaient suivi Edouard ou Guillaume en Angleterre, notre Romane put se conserver assez pure ; mais chez le peuple, qui devait l'abhorrer parce qu'elle était une loi imposée par le vainqueur, & qui d'ailleurs avait déjà la sienne, elle dut être fort corrompue. Qu'on en juge par l'Anglais de notre Fabliau, que personne ne peut entendre, & que l'on prend pour Allemand ou pour *Auvergnat* ; (j'ai déjà dit que les Provinces de France au midi de la Loire parlaient la Romane Provençale).

La Romane françaiſe continua d'être la ſeule admiſe dans les Tribunaux d'Angleterre juſqu'en 1367 qu'Edouard III permit de plaider en Anglais.



L'ARRACHEUR DE DENTS.

J'AI connu en Normandie un certain Maréchal qui était renommé pour son savoir. De toutes parts on accourait le consulter, & sa maison ne désemplissait pas; mais en quoi il excellait sur-tout, c'était à arracher les dents des Villains. Voici comment il s'y prenait.

Après avoir visité la bouche du souffrant: cette dent-là ne vaut rien, disait le Forgeron; il faut la déloger. Alors il prenait un fil de fer, & liait avec un des bouts, la dent malade; puis faisant mettre à son homme un genou en terre & tourner le dos à la forge, il lui approchait la tête contre son enclume à laquelle il attachait l'autre bout du fil. Pendant ce tems il faisait rougir un fer dans sa forge. Quand tout était prêt; tiens bien, disait-il au Villain; & *bst* il lui passait sous le nez le fer étincelant. L'autre, de surprise & d'effroi, se jettait en arriere, & avec une telle

force qu'ordinairement il tombait à la renverse ; mais de l'effort aussi la dent partait & elle restait au fil.

Se trouve dans la Gibeciere de Mome, *p.* 397.
Dans le Courier Facétieux, *p.* 158.
Dans les Novelle di Fr. Sachetti, *t.* 2, *p.* 68.
Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 458, 10e *Sérée.*
Dans le Trésor des Récréations, *p.* 248.
Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 179.



* L'INDIGESTION DU VILLAIN (a).

Par Rutebeuf.

Le Paradis n'eſt point fait pour les Villains ; l'Écriture nous l'annonce. Ni pour argent ni pour bonnes œuvres, ils ne peuvent jamais l'obtenir ; & en vérité cela eſt bien juſte. Quoi ! vous voudriez qu'un gredin logeât avec le Roi du Ciel ! L'Enfer donc leur était deſtiné ; long-tems il a été leur partage ; & s'il n'y vont plus à préſent, c'eſt par une aventure ſinguliere que je vais vous raconter.

Extrait de ce qui suit.

Un Villain, malade d'une indigeſtion, eſt à toute extrémité. Satan, ſelon ſa coutume, envoie ſaiſir l'ame ; mais par dédain pour un objet ſi peu important, il n'emploie à cette vile fonction que le plus bête de ſes ſatellites. Celui-ci qui

n'imagine pas que l'ame d'un Villain doive sortir par le même passage que celle des autres, attache un sac à la porte opposée. Tout-à-coup une crise heureuse soulage le malade. Le sot député, voyant le sac se remplir, le lie promptement par en haut & va le porter à son Souverain; mais Satan maudissant cette ame infecte, jure de n'en jamais recevoir qui ait habité corps de Villain.

Or maintenant, ajoute Rutebeuf, malheureux sur la terre, chassés du Ciel, rebutés des Enfers, je vous demande, Messieurs, où iront ces infortunés?

NOTE.

(*a*, *L'indigestion du Villain*). J'ai changé le titre de ce Fabliau qui dans l'original est intitulé le *Pet du Villain*. J'eusse même supprimé le Conte sans hésiter, s'il n'eût contenu que la polissonnerie grossiere qu'annonce son titre; mais en l'admettant, j'ai moins considéré le genre de plaisanterie qu'il offre, que

l'objet même sur lequel roule cette plaisanterie. On a déjà vu plusieurs exemples de la licence avec laquelle les Fabliers se permettaient de badiner sur le Paradis & l'Enfer. Aux réflexions que mes Lecteurs n'auront pas manqué de faire à ce sujet, j'ajouterai seulement quelques faits qui sûrement en occasionneront de nouvelles ; c'est que ces facéties scandaleuses sur les deux points importans de toute Religion étaient cependant la récréation des grands Seigneurs aux fêtes de l'année les plus solemnelles : c'est que, tandis qu'on exterminait par le feu, par des Croisades particulieres, &c. certains hérétiques qui ne différaient qu'en quelques points de la croyance générale, les Poëtes qui composaient ces impiétés, les Musiciens qui les chantaient, ont vécu tranquillement & sont morts dans leur lit ; c'est que ces pieces enfin, dont aujourd'hui les Auteurs seraient poursuivis, ont paru presque toutes sous le regne du plus religieux de nos Monarques, sous un Prince dont la maxime était qu'il ne faut répondre que par un coup d'épée à celui qui ose *médire de la loi chrétienne* ; sous un Prince qui fit percer d'un fer rouge la langue d'un Bour-

geois de Paris convaincu de blasphême; qui, lorsque les Languedociens, révoltés contre l'établissement de l'Inquisition, prirent les armes, employa son autorité, &c. &c. &c.



* DES CHEVALIERS, DES CLERCS ET DES VILLAINS.

MESSIEURS, voulez-vous connaître quels sont les goûts & les mœurs de ces trois conditions différentes? mon Fabliau va vous l'apprendre.

Deux Chevaliers, voyageant ensemble, trouverent dans leur route une pelouse charmante, émaillée de fleurs, ombragée par des arbres touffus, & qui offrait la vue la plus agréable. Ravis de la beauté du lieu, ils s'écrierent, ah! quel plaisir, si nous avions ici bon pâté, bonne chere, avec d'excellent vin!

Quelque tems après passent deux Clercs *; & l'un dit à son Compagnon; ami, qui aurait en ce lieu, pour rire & folâtrer, femme jolie qu'il aimerait!.....

* Ecclésiastiques.

Eux partis, arrivent deux Paysans qui revenaient du marché. Ceux-ci admirent, comme les autres, ce lieu délicieux. Ils

s'y arrêtent comme eux ; mais devinez l'usage que les Villains en firent.

Malgré ce que je viens de vous dire contre les Villains, sachez néanmoins, Messieurs, que ce n'est que par le cœur qu'on l'est réellement ; sachez qu'on ne devrait être regardé comme tel, que quand on a fait action vraiment villaine, & qu'on peut le devenir, fût-on né au premier rang.



DES CATINS ET DES MÉNÉTRIERS.

Ce Conte manque dans les recueils de M. de Sainte-Palaye, quoiqu'il soit du manuscrit de Berne dont il a une copie; on l'y a sans doute oublié. J'en ai trouvé dans le catalogue des manuscrits de cette Bibliotheque, donné par M. Skinner, un extrait en latin & sans titre. Le voici traduit.

DIEU, quand il eut créé le monde, y plaça trois especes d'hommes, les Nobles, les Ecclésiastiques & les Villains. Il donna les terres aux premiers, les décimes & les aumônes aux seconds, & condamna les derniers à travailler toute leur vie pour les uns & les autres. Les lots ainsi faits, il se trouva néanmoins encore deux sortes de gens qui n'étaient pas pourvus; c'étaient les Ménétriers & les Catins. Ceux-ci vinrent présenter leur requête à Dieu, & le prierent de leur assigner de quoi

vivre. Dieu alors donna les Ménétriers à nourrir aux Nobles, & les Catins aux Prêtres. Ceux-ci ont obéi à Dieu & rempli avec zele la loi qu'il leur a imposée; aussi seront-ils sauvés incontestablement. Mais quant aux Nobles qui n'ont eu nul soin de ceux qu'on leur avait confiés, ils ne doivent attendre aucun salut.



* LE SIEGE PRETÉ ET RENDU.

UN Conteur qui a quelque talent, & qui, connaiſſant le but qu'on doit ſe propoſer dans ſon art, ſe pique de le remplir, devrait toujours être écouté avec attention. Pourquoi cela? C'eſt qu'il enſeigne à bien faire, & que les bons exemples qu'il vous récite peuvent vous inſtruire *(a)*. Mais qu'arrive-t-il trop ſouvent? A peine ouvre-t-il la bouche que certaines gens vous diſent, *il va mentir.* Meſſieurs, ſachez qu'il n'y a que l'homme courtois & gentil qui cherche à devenir meilleur; au Villain & à l'Envieux rien ne profite.

Certain Comte, nommé Henri, avait pour Sénéchal *(b)* un homme dur, avare & brutal. Il fût crevé de dépit, je crois, s'il eût vu ſon Seigneur faire du bien à quelqu'un. Ce n'était pas au reſte qu'il fût extrêmement attaché à la perſonne du Comte ou zélé pour ſes intérêts; le fripon

au contraire le volait tant que durait la journée, & il n'était occupé qu'à escamoter vin, poulets & chapons, pour aller tout seul dans la dépense s'empiffrer comme un pourceau. Mais tel était son caractere; il ne voulait que pour lui seul. Cette humeur revêche occasionnait quelquefois, sur-tout quand il arrivait des étrangers au château, des scènes divertissantes dont s'amusait le Comte. Ceux qu'elles regardaient n'en riaient pas d'aussi bon cœur; il n'y avait aucun d'eux qui n'eût donné volontiers bien des choses pour voir le bourru corrigé comme il le méritait.

Un jour Henri, qui était noble & généreux, annonça qu'il tiendrait Cour-Pléniere; & il la fit publier dans tout son voisinage. Chevaliers, Dames, Ecuyers, il y vint un monde prodigieux. La fête fut somptueuse; par-tout les portes ouvertes, par-tout des tables dressées & la plus grande profusion. Il ne faut pas demander quelle fut dans ce jour l'humeur du Sénéchal. « Ces gueules affamées, » disait-il en grondant, n'ont peut-être » pas une fois dans l'année mangé tout

„ leur appétit ; elles viennent ici se sou-
„ ler à nos dépens. Courage, Messieurs ;
„ prenez, demandez, n'ayez pas honte :
„ on voit bien que vous n'êtes pas chez
„ vous „.

Dans ce moment entra un Bouvier crasseux & mal peigné, nommé Raoul, qui revenait de la charrue. “ Que vient
„ faire ici ce gredin, demanda l'ordonna-
„ teur en colere ? — Eh ! parbieu, ré-
„ pondit le Villain, j'y viens manger,
„ puisqu'on y régale „. Et en même-tems il pria le Sénéchal de lui faire donner une place, car il n'y en avait pas une seule de vide ; tout était pris. L'autre, furieux, lui allonge de toute sa force un coup de pied dans le derriere : tiens, lui dit-il, asseois-toi là-dessus, je te prête ce siege-là *(c)*.

Cependant quand il eut réfléchi que si le Comte venait à être instruit de cette violence, il pourrait en recevoir des reproches, il voulut appaiser un peu le Bouvier & fit signe qu'on lui donnât à manger. Raoul affectant de rire, mais dans son ame très-résolu de se venger

s'il le pouvait, se retira dans un coin, où il s'arrangea comme il put ; & après avoir bien bu, bien mangé, il passa dans la salle.

Le Comte venait d'y faire entrer les Ménétriers & les Jongleurs pour amuser l'assemblée ; & afin de les exciter à bien faire, il avait promis sa belle robe neuve d'écarlate à celui d'entr'eux qui ferait le plus rire. Tous aussi-tôt se piquant à l'envi de se surpasser, on vit les uns conter des Fabliaux ou chanter, les autres faire des tours de passe-passe ; celui-ci contrefaire l'ivrogne, celui-là le niais ; d'autres représenter des querelles de femmes ; chacun enfin s'ingénier à qui imaginerait quelque chose de plus plaisant *(d)*. Raoul, debout au milieu de la salle, sa serviette en main, s'amusait à les regarder & riait de tout son cœur. Mais quand tout fut fini, il s'approcha du Sénéchal qui était auprès du Comte ; & lui lançant dans les fesses à son tour un tel coup de pied qu'il lui fit donner du nez en terre, il ajouta : « Sire, voilà votre serviette & puis votre » siege que je vous rends : rien n'est tel

„ que les honnêtes gens, voyez - vous ;
„ avec eux rien n'eſt perdu „.

Cependant la chûte du Sénéchal avait fait jetter un cri à l'aſſemblée. Les domeſtiques étaient accourus, & déjà ils s'apprêtaient à emmener le Villain pour châtier ſon manque de reſpect ; quand le Comte le faiſant approcher, lui demanda pourquoi il avait frappé ſon Officier. “ Monſeigneur, répondit Raoul, on m'a „ dit que je pouvais faire aujourd'hui „ bonne chere au château ; & j'y ſuis „ venu, puiſque c'eſt un effet de votre „ bonté *(e)*. Mais les autres avaient été „ plus alertes que moi. J'ai donc prié „ monſieur votre Sénéchal qu'il me pro- „ curât une petite place ; & lui, qui eſt „ fort poli, m'a fait tout de ſuite préſent „ d'un coup de pied, en diſant qu'il me „ prêtait ce ſiege-là. A préſent que j'ai „ mangé & que je n'ai plus beſoin de ſon „ ſiege, je ſuis venu le lui rendre : & „ je vous prends à témoin, Monſeigneur, „ que je n'ai plus rien à lui ; car, quoi- „ qu'un pauvre homme, j'ai de la conſ- „ cience. Si pourtant il en voulait encore

„ un pour le louage du ſien, il n'a qu'à „ dire, me voilà tout prêt „ ?

A ces mots, le Comte & tous les ſpectateurs éclaterent de rire. Le Sénéchal pendant ce tems ſe gratait le derriere; & ſon air décontenancé ajoutait encore au comique de la ſcene. Enfin, on rit ſi fort & ſi long-tems que le Comte adjugea ſa robbe à Raoul, & que les Jongleurs eux-mêmes convinrent qu'il l'avait méritée.

En s'en allant, le Villain faiſait cette réflexion. „ On dit communément que „ pour faire quelque choſe dans ce bas „ monde, il faut ſortir de chez ſoi. Le „ proverbe a parbleu raiſon : car ſi je „ n'étais pas venu ici, je n'aurais pas „ cette bonne robbe qui me vaudra bien „ de l'argent „.

NOTES.

(*a*, *Un Conteur qui a quelque talent....*) On a déjà vu aſſez de ces débuts triviaux & impoſans, pour n'être point dupe de celui-ci, qui aſſurément ne pouvait plus mal remplir ce qu'il annonce.

(*b*, *Certain Comte avait un Sénéchal....*) Le Sénéchal était ce que dans certains endroits on appellait *Bailli* (Il en sera parlé plus bas.) Celui-ci est en même tems Maître-d'Hôtel, & il a les clés de la dépense, parce que les Seigneurs qui n'étaient pas assez riches pour avoir tous les Officiers que comportait un grand état, & qui par vanité voulaient en avoir au moins les titres, donnaient à la même personne plusieurs emplois.

(*c*, *Asseois-toi là-dessus, je te prête ce siége.*) Dans l'original il s'agit d'un soufflet, & non d'un coup de pied. Le Sénéchal dit à Raoul qu'il va lui donner un *buffet* pour s'asseoir; & en même tems il lui donne un *bufet*, c'est-à-dire, en vieux langage, un *soufflet* sur la joue. C'est sur cette équivoque de mots que roule la plaisanterie du Conte. On sent bien que n'ayant pu la faire passer dans notre langue, il m'a fallu y suppléer par quelque chose d'équivalent. En conséquence j'ai changé le titre, qui dans le manusrit est intitulé, *Le Dit* [plaisanterie] *du Buffet*.

(*d*, *On vit chacun s'ingénier à qui imaginerait quelque chose de plus plaisant.*] La Chronique d'Albéric, parlant du mariage de Robert, frere de Saint Louis, en 1237, avec Mathilde, fille du Duc de Brabant, dit

qu'aux quatre coins de la salle étaient des Ménétriers qui montaient des bœufs habillés d'écarlate, & qui cornaient à chaque service. C'était-là joindre à la fois la magnificence à la plaisanterie. Le manuscrit du Roi, n° 7588, nous représente, dans une occasion à peu-près pareille, des chiens dansant, des singes allant à cheval, un ours faisant le mort, une chevre jouant de la harpe. Un autre parle de Jongleurs qui contrefaisaient le chien ou le chat. Quelquefois ces bouffons imaginaient une querelle; & après s'être dit bien des injures, ils finissaient par se battre. Le *Dit des Hérauts*, par Baudouin de Condé, (les Ménétriers étaient appellés Hérauts, parce qu'à cause de leur voix forte, on les employait à faire les proclamations dans les Tournois & les cérémonies), n'est que l'histoire fort détaillée d'une de ces scènes. Le Poëte s'y glorifie d'avoir été le battant, & d'avoir reçu du Seigneur, qu'il avait amusé, vingt sous en argent avec un *garde-corps* (sorte de robbe avec des manches) & un chaperon de *camelin* (camelot); tandis que le battu n'avait eu que des *draps de lin* (du linge, des chemises). On pourra juger, par ce peu d'exemples, de la maniere dont s'amusaient nos peres quand ils voulaient bien

rire. J'aurais peur qu'on ne se moquât d'eux bien davantage encore, si je rappellais ici nos fêtes modernes, nos bals parés, nos banquets Royaux, &c; mais au moins dans toutes les descriptions que j'ai vues de leurs divertissemens grossiers, j'ai remarqué une chose qui console pour eux; on y trouve toujours, *& ils riaient.*

(e) Les gens du peuple qui dans tous les siecles ont dû nécessairement avoir, par le défaut de leur éducation, un langage corrompu & un patois à eux, chez les Fabliers n'ont rien de tout cela. Le Bouvier & le Roi y parlent absolument la même langue. Je ne sais à quoi attribuer ce défaut de costume, si ce n'est à l'ignorance de ces Poëtes, qui ne connaissant point les bienséances de stile, ont fait parler tout le monde comme eux.

On remarquera aussi que dans les Fabliaux on ne donne jamais à personne des titres honorifiques en lui parlant. Les Rois, les Grands, les Chevaliers, sont apppellés sire ou messire, & voilà tout; du reste point d'Altesse, de Majesté, &c. Ces rafinemens de flatterie étaient encore inconnus alors dans la bouche des Sujets; quoique depuis long-tems les Papes, les Évêques, les Grands, les employassent

par politesse en écrivant aux Rois, & que ceux-ci eux-mêmes s'en servissent dans leurs lettres & diplômes n parlant de leur personnes.



LES

LES DEUX MÉNÉTRIERS.

A ce que vient d'apprendre sur les Ménétriers le Conte précédent, je demande la permission d'ajouter ici cette piece curieuse, qui, à proprement parler, n'est point un Fabliau, mais qui, en achevant de faire connaître des gens dont il est si souvent fait mention dans cet ouvrage, surprendra, j'en suis sûr, par la quantité presque incroyable de talens qu'on verra qu'exigeait une profession décriée. Cependant comme cet article ne peut gueres être qu'instructif, & qu'il consistera presque tout entier en discussions, je conseille à ceux qu'intéresse faiblement l'histoire de notre ancienne Poesie, de l'omettre en entier, ou tout au plus de s'arrêter à la Pastourelle *qui se trouvera parmi les notes.*

EXTRAIT.

DEUX troupes de Ménétriers se rencontrent dans un château, & veulent, comme on a vu plus haut que c'était la Coutume, amuser le Seigneur par une querelle. L'un

d'eux se détache de sa troupe, il va insulter un Ménétrier de l'autre bande ; & après lui avoir reproché d'avoir tout l'accoutrement d'un gueux, d'être un ignorant qui jamais ne méritera le don d'une robbe neuve, & autres gentillesses pareilles, que j'omets parce qu'elles n'apprennent rien, il se vante de valoir mieux que lui ; & il entre, pour le prouver, dans le détail de tous ses talens. Il peut, dit-il, *conter en Roman & en Latin ;* il sait plus de 40 *Lais*, & des *Chansons de gestes*, & toutes les Chansons possibles qu'on imaginera de lui demander. Il connaît aussi les *Romans d'aventure*, & en particulier ceux de la *Table Ronde*. Il sait enfin *chanter* beaucoup de Romans, tels que Vivien, Renaud le Danois, &c. & *conter* Flore & Blanchefleur.

Je m'arrête un instant pour donner sur tout ceci quelques éclaircissemens, ou proposer mes conjectures.

Quoiqu'après tout il pût très-bien se faire qu'un Ménétrier sût le Latin, & fût par conséquent en état de composer des Contes dans cette langue, je suis convaincu

pourtant qu'on s'en gardait bien. J'en ai vu très-peu au moins dans toutes les recherches que j'ai faites ; & l'on conviendra sans peine qu'il n'y avait pas assez de gens capables de les entendre pour qu'ils fussent bien communs. Ainsi ce dont se vante le querelleur ne serait ici qu'une forfanterie pure, ou qu'une espece de cartel qu'il propose & se fait fort de soutenir quand on voudra.

Il a été parlé des *lais* à l'occasion de celui de *Lanval.*

Ces *Chansons de gestes*, distinguées ici des autres Chansons ordinaires, sont probablement ce qu'Albéric appelle *Heroica cantilena*, c'est-à-dire, celles qui célébraient les *gestes* & actions des preux Chevaliers, soit fabuleux, soit véritables. De ce nombre était la chanson de Rolland dont il a été parlé ailleurs. Elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Mabillon en a publié une en ancien langage Teuton, qui fut faite sur Louis III, à l'occasion d'une victoire que ce Prince remporta en 881, sur les Normands, & qui a de grandes beautés. J'en ai trouvé plusieurs autres du

même genre chez nos Poëtes, & en particulier une sur la victoire de S. Louis à Taillebourg. Je me serais fait un plaisir d'en citer ici quelques-unes comme modeles ; mais elles sont toutes si niaises & si plates qu'il a fallu y renoncer : & celle de Louis III m'est interdite, étant en langue étrangere.

Les *Romans d'aventures* sont sans doute les Romans de Chevalerie, & sur-tout ceux dont les héros étaient Chevaliers errans ; comme les prétendus Paladins d'Artus.

On voit par ce qu'a dit le Ménétrier, qu'il y avait des Romans qui n'étaient que *contés* (car *Flore & Blanchefleur* est un Roman ;) mais on voit aussi, & je pourrais en donner d'autres preuves, qu'il y en avait qu'on *chantait*. Or maintenant qu'était ce chant dont on ne trouve aucun monument dans les manuscrits ? Est-il vraisemblable qu'on ait jamais pu se résoudre à mettre en musique & entreprendre de chanter des Ouvrages dont les plus courts ont deux ou trois milliers de

vers ? Sur ces difficultés, voici ma conjecture.

L'auteur de Gérard de Roussillon dit au commencement de son Roman qu'il l'a fait *sur le modele de la Chanson d'Antioche*, & que ses vers ont la même mesure. Cela veut dire, selon moi, que son Poëme peut se diviser par couplets, ainsi que cette Chanson, & ces couplets se chanter de même. Ainsi quand on demandait à un Ménétrier *Gérard de Roussillon*, il choisissait (comme autrefois les Rapsodes Grecs,) un morceau particulier, une aventure, un combat; & le chantait sur l'air de la prise d'Antioche. C'était probablement la même chose pour les autres Romans *chantés*; & sans doute chacun avait, par sa coupe particuliere, un air qui lui pouvait convenir. Je sens qu'on peut me faire encore sur tout ceci plus d'une difficulté; mais le sujet n'est pas assez important pour que je m'y arrête davantage; & encore une fois je ne donne mon explication que comme une conjecture qui ne manque pas de vraisemblance. Retournons au Ménétrier.

Il finit l'énumération de ses talens par quelques plaisanteries ; & prétend que s'il a pris le métier qu'il fait, ce n'est pas qu'il n'en ait beaucoup d'autres capables de lui procurer une fortune considérable : car il sait très-bien cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, & couvrir les maisons en omelettes. Il sait faire aussi des coëffes pour chevres, des brides pour vaches, des gants pour chiens, des hauberts pour lievres, des fourreaux pour trépieds, des gaînes pour serpes ; & si on lui donnait deux harpes, il se sent capable de faire une musique telle qu'on n'en aurait jamais entendu de pareille. Enfin après quelques nouvelles injures, il conseille au Ménétrier qu'il a attaqué, de sortir du château sans se faire prier ; le méprisant trop, dit-il, pour se déshonorer lui & ses camarades à frapper un homme si méprisable.

Celui-ci le ravale à son tour, & lui demande comment il ose se dire bon Ménétrier, lui qui ne sait ni Contes ni Dits agréables. (Les *Dits* sont tantôt des moralités ou des morceaux d'instruction,

tantôt un Fabliau qui contient un bon mot ou une plaisanterie, tel que celui qu'on vient de lire précédemment, & qui en porte le titre.) Pour moi, dit-il, je ne suis pas de ces ignorans dont tout le talent est de faire le chat, le niais, l'homme ivre, ou de dire des sottises à leurs camarades; je suis du nombre de ces bons *Trouveurs* qui inventent tout ce qu'ils disent.

> *Je* *joueur*
> Ge suis juglere de viele;
> Si sai de muse & de frestele
> Et de harpe & de chiphonie,
> De la gigue, de l'armonie,
> *du*
> Et el salteire, & en la rote.

Il a déjà été remarqué que la *Vielle* des Fabliers est notre *Violon* d'aujourd'hui, & que leur *Rote* est une sorte de *Guitarre*.

Je trouve ailleurs dans une Chanson, où il s'agit d'un berger, qu'*il chalemele de la Muse au gros bourdon*. La Muse est donc probablement la *Cornemuse* de nos paysans, ou bien notre *Musette*;

car toutes deux ont un *bourdon* & un *chalumeau*.

Le *Fretel* ou *Fretiau* eſt cette flûte compoſée de ſept tuyaux inégaux, que les Anciens mettaient entre les mains du dieu Pan, & qu'on connaît ſous le nom de *flute des Chauderonniers*. Il en eſt ſouvent fait mention dans les Chanſons de bergers; & c'eſt, avec le *Pipeau*, la *Muſe* & le *Chalumeau*, l'inſtrument que leur prêtent nos Poëtes.

Je n'ai pu trouver d'éclairciſſement ſur la *Chiphonie*, qui ailleurs, chez nos vieux Auteurs, eſt nommée *Cyfoine*, *Sifoine*, *Symphonie*. Du Cange rapporte certaines citations qui prouvent que c'eſt un inſtrument à vent; & d'autres par leſquelles on voit que c'était une eſpece de Tambour, percé dans le milieu comme un crible, & qu'on frappait des deux côtés avec des baguettes. Un autre Écrivain prétend, ſans autre preuve, que c'eſt la Vielle. Il paraît par une anecdote de la vie de du Gueſclin que cet inſtrument n'avait pas une grande conſidération; ou du moins qu'au XIVe ſiecle il était tombé

dans le mépris. Le Roi de Portugal, dit l'Hiſtorien, avait deux Ménétriers qu'il eſtimait & vantait beaucoup. Il les fit venir, & ils jouerent de la *Cyfoine*; mais le chevalier Mathieu de Gournai qui était là, ſe moqua d'eux, en diſant que ces inſtrumens *en France & en Normandie n'étaient qu'à l'uſage des mendians & des aveugles, & qu'on les y appellait inſtrumens truands.*

J'ignore ce que c'eſt que l'*Armonie* & la *Gigue*. Je trouve dans quelques Auteurs que cette derniere eſt une eſpece de flûte. Le Dictionnaire de la Cruſca, qui en parle d'après le Dante, la donne comme un inſtrument à cordes.

Le *Salteire* eſt notre Pſaltérion ou Timpanon. Il eſt appellé *Saltérion* dans le Roman du Brut. L'Auteur de ce Roman parlant d'un Muſicien fameux, & nommant tous les inſtrumens dont il ſavait jouer, met dans le nombre celui-ci, & il en ajoute deux autres qui ne ſont pas dans la liſte qu'on vient de voir; la *Lyre* & le *Choron*. Cette lyre était-elle une de celles des Anciens? Je l'ignore.

Tout ce que je puis dire ſur le *Chòron*, c'eſt que c'était un inſtrument à cordes. L'Auteur de la vie de Louis III. Duc de Bourbon (mort en 1419.) dit qu'on lui trouva le corps ceint, par pénitence, d'une corde à fouet & d'une corde de *Choron.*

Notre Ménétrier ajoute:

Je ſais chanſon
Sai ge bien chanter une note;
Fabliaux
Ge ſai Contes, je ſai Fableax,
beaux Dits nouveaux
Ge ſai conter beax Diz noveax,
vieilles nouvelles
Rotruenges viez & noveles,
Et Servantois, & Paſtoreles.
d'amour
Si ſai porter conſeil d'amors,
chapel fleurs
Et faire chapelez de flors,
d'amoureux
Et çainture de druerie,
courtoiſie.
Et beau parler de cortoiſie.

Les derniers vers n'ont pas beſoin d'explication. Mais je crois qu'il y aurait aujourd'hui peu de Muſiciens qui puſſent

ou qui osassent se vanter de pouvoir en certains cas conseiller un amoureux, ou lui enseigner la fine fleur des complimens, ou lui faire une couronne galante de fleurs, ou nouer sa ceinture avec grace.

Le Ménétrier cite plus bas les Fabliaux qu'il sait ; je les ai retrouvés, excepté deux, *Richard* & *M. Erme* : ce qui prouve que tous ne nous sont point parvenus.

Les *Rotruenges* étaient des Chansons à ritournelle, qu'on chantait en s'accompagnant de la *Rote ;* les *Servantois* ou *Sirventes*, des pieces ordinairement satiriques; & les *Pastourelles*, celles où il était question d'aventures de bergers ou de bergeres.

Ces dernieres sont de toutes les plus agréables. Elles offrent de l'action, beaucoup de naturel, un dialogue plein de naïveté ; & si elles étaient plus variées & moins libres, j'eusse entrepris d'en donner un recueil. Mais qui en lit une en a lu mille. Le Poëte sort pour aller se promener ; & c'est toujours au printems : il trouve une jolie bergere à laquelle il fait des propositions. Quelquefois elle appelle

à son secours les bergers qui le font fuir promptement. Ordinairement elle accepte le marché, dont la conclusion est décrite avec toutes ses circonstances; & voilà le cannevas de toutes les *Pastourelles*. Cependant pour faire connaître à mes Lecteurs ce genre de Poésie, je vais en donner une dont le dénouement est assez plaisant, & où l'on reconnaîtra d'ailleurs cette Chanson d'*Annette & Lubin*, devenue populaire : *Il était une fille.*

PASTOURELLE.

« Je me promenais à cheval l'autre jour, » & je suivais le grand chemin, quand à » l'ombre d'un bosquet j'apperçus jolie » bergere. Joyeux de la rencontre, j'allai » aussi-tôt m'asseoir auprès d'elle. Dieu » vous gard, la belle enfant : depuis le » jour que je vous ai vue ici, je songe » à vous, & je vous aime plus que ma » propre mere ».

« Elle ne se déconcerta pas; & en me » rendant séchement mon salut; passez » votre chemin, dit-elle, & ne venez

» pas

» pas ici me faire gronder. Mon pere
» eſt-là vis-à-vis qui laboure dans ce
» vallon ; s'il me voyait vous parler, il
» ſoupçonnerait du mal. — Raſſurez-
» vous, la Belle ; je ne ſuis point un
» trompeur, mais un homme qui vous
» aime tant qu'il veut ſe faire berger
» avec vous. Je vous donnerai péliçon,
» ceinture à deux tours, & ſurcot d'écar-
» late. Nous ſerons riches d'amour, nous
» irons enſemble cueillir la violette, &
» vous ſerez plus gaie que l'alouette à
» l'aube du jour. — Sire, vous m'avez
» perſuadée, & je conſens à faire tout ce
» qu'il vous plaira ; mais laiſſez-moi au-
» paravant aller raſſembler mon troupeau
» & attendez-moi ici un inſtant. »

En diſant cela, elle entre dans le bois ; & il la ſuit des yeux en lui lançant des œillades tendres. Mais elle rejoint ſon pere, & l'autre reſte-là comme un ſot. Maudit ſoit l'imbécille qui laiſſa échapper ſi jolie proie.

Cette digreſſion nous a fait oublier le Ménétrier. Après le détail de ſes talens comme muſicien & comme bel-eſprit, il

passe à ceux qu'il a pour les tours d'adresse & l'escamotage.

jouer
Bien sai jouer de l'escambot,
l'escarbot
Et faire venir l'escharbot
sautant
Vif & sailsant dessus la table.
maint *jeu*
Et si sai meint beau geu de table
d'adresse *de magie*
Et d'entregiet & d'artumaire.
Bien sai un enchantement faire....
jouer *bâtons*
Ge sai joer des baasteax,
couteaux
Et si sai joer des costeax,
fronde
Et de la corde, & de la fonde.

Il se vante de plus de savoir toutes les *Chansons de gestes* que sait le premier, & d'autres encore, qu'il cite, *Ogier*, *Roland*, &c; & finit de même par quelques plaisanteries. Il connaît, dit-il, tous les bons *Sergens* & les Champions renommés de son tems; Augier Poupée qui d'un coup d'épée a tranché l'oreille à un chat; Herbert Tue-bœuf qui d'un coup

de poing brise un œuf, &c; & les Ménétriers les plus célebres, Fier-à-bras, Brise-verre, Tourne-en-fuite, Tranche-côte, &c. (ce qui fait voir que les Ménétriers se donnaient des noms de guerre & des sobriquets ridicules). Enfin s'adressant à son rival, il lui conseille, s'il a un peu de honte, de ne jamais entrer dans les lieux où il le saura : & vous, Sire, ajoute-t-il, si j'ai mieux parlé que lui, je vous prie de le mettre à la porte & de lui prouver ainsi que c'est un ignorant.



LES DEUX BOURGEOIS
ET LE VILLAIN.

DEUX Bourgeois allaient en péleri-nage (*a*). Un Payſan qui ſe rendait au même terme s'étant joint à eux dans le chemin, ils firent route enſemble & réunirent même leurs proviſions (*b*). Mais à une demi-journée de la *maiſon du Saint*, elles leur manquerent, & il ne leur reſta plus qu'un peu de farine, à peu-près ce qu'il en fallait pour faire un petit pain. Les Bourgeois, de mauvaiſe foi, comploterent de le partager entr'eux deux & d'en fruſtrer leur camarade, qu'à l'air groſſier qu'il avait montré ils ſe flattaient de duper ſans peine. " Il faut que nous „ prenions notre parti, dit l'un des cita„ dins ; ce qui ne peut ſuffire à la faim „ de trois perſonnes peut en raſſaſier une, „ & je ſuis d'avis que le pain ſoit pour „ un ſeul. Mais afin de pouvoir le manger

„ sans injustice, voici ce que je propose.
„ Couchons-nous tous trois, faisons chacun un rêve, & qu'on adjuge le pain
„ à celui qui aura eu le plus beau „.

Le camarade, comme on s'en doute bien, applaudit beaucoup à cette idée. Le Villain même l'approuva & feignit de donner pleinement dans le piége. On fit donc le pain, on le mit cuire sous la cendre, & l'on se coucha. Mais nos Bourgeois étaient si fatigués qu'involontairement bientôt ils s'endormirent. Le Manant, plus malin qu'eux, n'épiait que ce moment. Il se leva sans bruit, alla manger le pain, & revint se coucher.

Cependant un des Bourgeois s'étant réveillé & ayant appellé ses deux compagnons: " Amis, leur dit-il, écoutez
„ mon rêve. Je me suis vu transporté
„ par deux Anges en Enfer. Long-tems
„ ils m'ont tenu suspendu sur l'abîme du
„ feu éternel. Là, j'ai vu les tourmens.....
„ Et moi, reprit l'autre, j'ai songé que
„ la porte du Ciel m'était ouverte: les
„ Arcanges Michel & Gabriel, après
„ m'avoir enlevé par les airs, m'ont

„ conduit devant le trône de Dieu. J'ai „ été témoin de sa gloire „ ; & alors le songeur commença à dire des merveilles du Paradis, comme l'autre en avait dit de l'Enfer.

Le Villain pendant ce tems, quoiqu'il les entendît fort bien, feignait toujours de dormir. Ils vinrent le réveiller. Lui, affectant l'espece de saisissement d'un homme qu'on tire subitement d'un profond sommeil, cria avec un ton effrayé ; " Qui „ est-là ? — Eh ! ce sont vos compagnons „ de voyage. Quoi ! vous ne nous con- „ naissez plus ? Allons, levez-vous, & „ contez-nous votre rêve. — Mon rêve ! „ Oh ! j'en ai fait un singulier, & dont „ vous allez bien rire. Tenez, quand je „ vous ai vus transportés, l'un en Paradis, „ l'autre en Enfer, moi j'ai songé que „ je vous avais perdus & que je ne vous „ reverrais jamais. Alors je me suis levé ; „ & ma foi, puisqu'il faut vous le dire, „ je suis allé manger le pain „.

Se trouve dans les Facéties & mots subtils en français & en Italien, *fol. XXIV.*

Dans les Facétieuses Journées, *p.* 152.

Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *l.* 1, *p.* 363.

Dans les Scelta di facezie cavate da diversi autori, *p.* 212, *il s'agit de trois Théologiens qui n'ont qu'un œuf à partager. Ils proposent de l'adjuger à celui qui dira le plus beau passage de l'Ecriture. Le plus fin des trois l'avale, en disant* consummatum est.

Se trouve ainsi répété dans les Contes du sieur d'Ouville, *tome* 2, *p.* 253.

Dans Giraldi, *au lieu de deux Bourgeois & d'un Paysan, c'est un Soldat avec un Astrologue & un Philosophe*, IV. Journ. Nov. III.

Dans les nouveaux Contes à rire, *p.* 273, *il s'agit d'un Espagnol & d'un Gascon.*

Notre Fabliau a été mis mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Deux Bourgeois allaient en pélerinage.*) La dévotion des pélerinages, l'une de celles qui n'obligent point à devenir meilleur, & faite pour réussir en France, parce qu'elle exerçait l'inquiétude naturelle & la mobilité qu'on reproche à la nation, y était devenue fort à la mode; & elle est l'origine de ces

Hospices qui subsistent encore dans mille endroits du Royaume. Les Pélerins jouissaient de beaucoup de priviléges ; ils étaient regardés comme des personnes sacrées ; & l'on a vu dans le *Laï de Gruélan* que c'était un des objets sur lesquels s'exerçait la bienfaisance des Grands-Seigneurs. Chez les Romanciers, quand quelqu'un veut pénétrer, sans crainte d'être arrêté, dans un camp ennemi ou dans une ville assiégée, il se déguise en Pélerin. *Tout le monde allait aux lieux de dévotion*, dit l'Abbé de Fleury, *même les Princes & les Rois*[1]. *Le Roi Robert passait les Carêmes en pélerinage, & fit le voyage de Rome. Les Evêques ne faisaient point de difficulté de quitter leurs Eglises pour ce sujet. Le pélerinage de Jérusalem devint entr'autres très fréquent vers l'an 1033. De là vinrent les Croisades : car les Croisés n'étaient que des Pélerins armés & assemblés en grandes troupes.* L'Auteur ajoute que dès le onzieme siecle on se plaignait des abus qu'entraînaient ces pieux voyages. *Des Prêtres & des Clercs criminels se prétendaient purgés & réhabilités. Les Seigneurs en prenaient occasion de faire des exactions sur leurs sujets, & c'était un prétexte aux pauvres pour mendier & vivre vagabonds.*

[1] *Mœurs des Chr. p.* 396.

[*b, Ils réunirent leurs provisions.*] Les auberges ne se trouvant gueres que dans les villes, & étant très-rares dans les campagnes où il n'y avait presque que des châteaux isolés, & des villages peuplés de Serfs, les voyageurs, sur-tout ceux de la classe du peuple qui n'avaient point la ressource de pouvoir aller se présenter dans les gentil-hommieres, étaient obligés de porter en route avec eux leurs provisions. C'est ce défaut d'hôtelleries qui engagea la plupart des anciens fondateurs d'Ordres à prescrire par leur Regle l'hospitalité, & beaucoup de personnes dévotes à fonder des hôpitaux pour les voyageurs & les Pélerins. Charlemagne dans ses Capitulaires avait défendu de leur refuser le couvert, le feu & l'eau.



Par Pierre d'Anfol.

LE REVENANT.

SANS un plus long préambule, je vais vous conter une aventure arrivée n'agueres en Normandie à un Chevalier.

Il voulait faire sa Mie d'une grande Dame, épouse d'un riche Seigneur Châtelain (*a*); & dans ce dessein il employa long-tems, sans se décourager, tout ce qu'il put imaginer de moyens pour l'instruire de son amour & parvenir à lui plaire. Vous ennuyer de tout ce détail, c'est ce que je ne ferai point. Je vous dirai seulement qu'il la pressa tant, qu'un jour enfin elle lui demanda comment il pouvait se flatter d'obtenir son cœur, lui qui n'avait encore fait pour elle aucune de ces actions éclatantes capables de rendre sensible une femme qui s'estime. " Vous „ voulez que je vous aime, ajouta-t-elle „ en souriant; eh bien, sachez que jamais „ je n'aurai d'ami que celui dont je

„ pourrai hautement me glorifier, & qui „ par plus d'un beau fait d'armes, m'aura „ montré comment ſied dans ſes mains „ la lance & l'écu. Agréez donc, Madame, „ répondit le Chevalier, que pour vous „ fournir les moyens de vous en con- „ vaincre, j'indique avant peu un Tour- „ nois à la porte de votre château, & „ que ce ſoit votre époux lui-même que „ j'y défie. Vous pourrez de vos fenêtres „ apprécier les coups, & juger enfin par „ vos yeux qui de nous deux eſt le plus „ digne de poſſéder votre cœur „.

La Chatelaine le lui permit; & d'après cet aveu il fit annoncer un Tournois, où fut invitée, à plus de dix lieues à la ronde, toute la Nobleſſe de la contrée. Jamais on ne vit aſſemblée plus nombreuſe, & jamais on n'en vit une plus redoutable & plus impoſante. Vous n'euſſiez pu vous empêcher de trembler, quand parut dans la lice cette foule de braves, le haubert ſur le corps & le heaume en tête. Ils ſe partagerent en deux troupes qui allerent chacune ſe placer à leur poſte en attendant le moment du combat.

Le Tournois devait s'ouvrir par le défi de l'amant & de l'époux. Ils sortirent des rangs; & la lance au poing, dressés sur leurs étriers, & la tête enfoncée sous l'écu, au signal donné ils s'élancerent l'un sur l'autre avec le bruit & l'impétuosité de la foudre. Tous deux s'atteignirent; & d'une telle force, que le mari, enlevé avec la selle & les sangles de son cheval, fut jetté au loin sur le sable. Quant au Chevalier il ne parut pas plus ébranlé qu'un rocher; la lance de son adversaire se brisa, comme le verre, sur son écu. La Dame, qui de ses fenêtres était spectatrice du combat, ne vit qu'avec chagrin sans doute son époux vaincu; mais le vainqueur était son amant, & cette idée la consola.

Que vous dirai-je? On se mêla ensuite, on se battit avec ardeur, & chacun à l'envi cherchait à se distinguer. Mais *malheur & péché vinrent troubler la fête;* un Chevalier fut tué. Comment & par qui arriva cet accident, je l'ignore. Il suffit au reste pour interrompre le Tournois. On inhuma le mort sous un orme (*b*);

& comme d'ailleurs le jour était fort avancé, l'on se sépara.

La Chatelaine qui voulait récompenser son Chevalier & lui tenir parole à son tour, lui envoya dire de se rendre au château, la nuit, à une certaine heure qu'elle indiqua. Il n'eut garde d'y manquer, & trouva à la porte une suivante qui l'attendait. Sans lui dire un seul mot, celle-ci le prit par la main, lui fit faire dans l'obscurité plusieurs détours pour n'être vus de personne, & le conduisit dans une chambre où elle le laissa, en le priant de ne point s'impatienter. Mais bientôt, soit ennui d'attendre, soit plutôt la fatigue du jour, il s'assoupit.

Obligée d'entrer au lit avec son époux, la Dame ne pouvait s'échapper que lorsqu'il serait endormi; & c'est ce qui l'avait retenue si long-tems. Elle accourut enfin, & déjà s'apprêtait à réparer par ses caresses le tourment involontaire qu'elle avait causé à son ami, quand elle le trouva dormant. Il n'est pas possible d'exprimer l'indignation dont la pénétra un manque aussi sensible de respect & d'amour dans un

pareil moment. Elle se retira sans prononcer une parole, & l'instant d'après envoya au dormeur sa suivante, avec ordre de sortir sur le champ de chez elle, & défense de se trouver jamais dans les lieux où elle pourrait être.

La Pucelle alla donc l'éveiller. Il se leva en sursaut; & croyant parler à la Châtelaine, il commença, les yeux encore troublés, à bégayer quelques phrases d'amour & de reconnaissance. " Réservez „ ces douceurs pour une autre, dit la „ Demoiselle; elles vous seront désormais „ inutiles ici „: Et alors elle lui annonça ce qu'elle était chargée de lui dire. Interdit & confus il convint de ses torts; & sans vouloir excuser une faute inexcusable, il ne songea qu'à la réparer.

Une ruse heureuse qui lui vint tout-à-coup à l'esprit, lui en fournit le moyen. Avant de sortir il demanda à voir le mari, prétextant un besoin essentiel de lui parler; & pria la Pucelle de lui indiquer la chambre où il reposait. Celle-ci, trompée par le motif qu'on lui alléguait, la lui montra. Le Chevalier quitta ses

vêtemens, ne garda que sa chemise; & s'avançant avec grand bruit, l'épée à la main, vers le lit des deux époux, il resta ainsi debout près d'eux, sans remuer & sans proférer une parole. Comme leur coutume était de tenir toutes les nuits une lampe allumée, il pouvait également les voir & en être vu. En effet le Châtelain, réveillé par le bruit, apperçut à ses pieds ce phantôme tout blanc, dont il fut d'abord effrayé; & d'une voix troublée, il s'écria, qui es-tu? " Rassurez-vous, répondit le „ phantôme. Vous voyez une ame souf- „ frante qui, loin de songer à vous „ irriter contr'elle, ne veut au contraire „ qu'implorer votre bonté. Je suis le „ Chevalier tué aujourd'hui au Tournois. „ Puni d'une faute que j'ai commise il „ n'y a pas long-tems envers Madame, „ je viens ici lui en demander pardon, „ & j'y viendrai toutes les nuits jusqu'à „ ce qu'elle me l'ait accordé, si vous ne „ daignez, Sire, vous joindre à moi pour „ la fléchir, & dès ce jour obtenir d'elle „ ma grace „.

Le mari dupe de ce stratagême intercéda

de bonnefoi pour le Chevalier, & pria ſa femme d'oublier les torts qu'il pouvait avoir eus. Elle avait très-bien reconnu ſa voix ; mais elle était encore irritée, & refuſa de pardonner. Le Châtelain ſurpris d'un pareil reſſentiment demanda quel était donc ce crime énorme dont le courroux s'étendait juſqu'au delà du tombeau. « Ma faute eſt grande, ſans doute, puiſ„ que je ne me plains pas de la punition, „ répondit le Chevalier ; mais je ne puis „ la dire, car j'en ferais une plus grande „ encore & mériterais alors la colere dont „ on m'accable „.

Ce dernier trait de prudence & de ſoumiſſion acheva de déſarmer la Dame. « Sire Chevalier, dit-elle, retirez-vous, „ & allez en paix ; tout vous eſt par„ donné. — C'eſt la ſeule choſe que je „ ſouhaitais, Madame ; & que le Ciel „ en récompenſe vous accorde une vie „ toujours heureuſe. Mais puiſque vous „ conſentez à oublier ma faute, le châ„ timent va donc finir auſſi, & mon bon„ heur ſans doute ne tardera gueres à „ commencer „. En diſant ces mots il ſe

retira; & la Châtelaine qui reconnut alors la ruse ingénieuse de son ami, se prit à sourire. Ce fut ainsi qu'il regagna son cœur: sans cette adresse il la perdait pour toujours.

Vergier, t. 2, p. 276, a aussi un Conte de Revenant; *mais les choses s'y passent de concert avec la femme. L'amant vient la nuit réveiller l'époux; il se dit son frere mort depuis peu, l'envoie à l'Eglise prier Dieu pour lui, & pendant ce tems prend sa place.*

Notre Fabliau a été mis en vers par M. *Imbert.*

NOTE.

(4, *Un riche Seigneur Chatelain.*) On nommait ainsi, & celui à qui un haut Baron ou un Souverain confiait le gouvernement & la garde d'un de ses *châteaux;* & le Seigneur qui possédait une *Châtellenie*, c'est-à-dire un fief ayant droit de *château* & de haute-Justice. C'est presque toujours dans ce der-

nier sens que les Fabliaux emploient le mot de *Châtelain*.

(*b*, *On inhuma le mort sous un orme.*) Les Papes, en lançant des anathêmes contre les Tournois, avaient défendu d'inhumer en terre-sainte ceux qui étaient tués dans ces combats. Ordinairement même on n'enterrait point les excommuniés. On jettait leurs cadavres dans un champ; & pour en dérober le spectacle & l'odeur aux passans, on les couvrait d'un monceau de pierres.



LE LIBERTIN CONVERTI.

DEPUIS hier je ſuis dans une grande incertitude, & ne ſais quel parti prendre. De quelque côté que je me tourne, j'apperçois des inconvéniens : car entre deux maux le choix n'eſt pas aiſé. Enfin dois-je prendre femme, ou non ?

Me voilà bien confeſſé, bien abſous. Le Patriarche m'a fait donner maints coups de diſcipline, & il nous dit que, ſelon S. Paul, on eſt ainſi purgé de tous ſes péchés (*a*). J'ai promis de vivre en bon Chrétien, il faut tenir parole : je me damnais. Avec une femme on a dequoi ſe ſauver ; ainſi je me marierai, c'en eſt fait.

Mais auſſi cette rage d'épouſer ne ſera-t-elle pas ſuivie de regrets ? Ne vais-je pas faire une ſottiſe ? Si ma femme eſt Demoiſelle, elle me mépriſera ; ſi elle eſt jolie, elle me ſera infidelle ; méchante,

elle me fera damner. C'eſt un tréſor qu'une bonne femme, j'en conviens : qui l'a trouvé, qu'il le garde ; mais où chercher ce phénix ? Une femme eſt un terrible fardeau ; j'en ai déjà tant ſouffert, quand elles n'étaient pas à moi ! Que ſera-ce quand j'en aurai une qui m'appartiendra & que je ne pourrai m'en débarraſſer ?

D'un autre côté, ſi je me marie, tout va être réglé dans mon ménage. Plus de ſoins, plus d'embarras pour moi : rien à faire que manger & dormir. Si ma Moitié me voit triſte, elle viendra rire & m'égayer ; ſi j'ai de l'humeur, elle préviendra juſqu'au moindre de mes deſirs. Quelle joie, chaque fois que je rentrerai, de la voir accourir au-devant de moi, me baiſer tendrement, me ſerrer dans ſes bras ! Oui, il n'y a pas à héſiter, je ne ſaurais rien faire de mieux. Une femme non-ſeulement rend heureux ſon mari, elle égaie encore ſa maiſon. Je ſais fort bien que ce miel attirera chez moi quelques frélons ; mais je ſaurai m'en débarraſſer, & ne ſuis pas d'humeur à faire tous les jours des nôces pour nourrir mes voiſins.

D'ailleurs je connais un peu trop par moi-même les ſuites dangereuſes qu'ont pour les maris toutes ces amitiés prétendues. Je ferai donc des ſerviteurs à Dieu, & des ſujets à l'État.... Que-dis-je? Je ferai : en ſuis-je bien sûr? Hélas! combien en nourriſſent, dont d'autres ont eu le plaiſir d'être les peres? Ce n'eſt pas tout encore; mon épouſe peut-être aura une coquetterie qui me ruinera. Il lui faudra joyaux, bagues, ceinture, ajuſtemens; car elles aiment tout cela plus que ſermons. Peut-être auſſi voudra-t-elle ſe rendre maîtreſſe. J'en ai tant vues! Et dans ce cas ce ſerait à moi une grande folie de changer mon état pour un pire.

Mais non, j'ai tort de m'allarmer. Je la choiſirai douce, honnête & incapable de me tromper. Elle paſſera les jours à m'aimer & à prier Dieu, ce ſera l'exemple du quartier. Dieu a fait la femme pour l'homme, diſent nos Prêtres; il ne faut pas ſéparer ce qu'il a réuni. Eux-mêmes, qui ne peuvent en avoir à eux, ne courent-ils pas après celles des autres? L'Évêque a beau les en reprendre & les châtier,

il ne leur est point possible de se passer de cette consolation. Ainsi je veux me marier, mon parti est pris. Je ne desire plus qu'une jolie compagne, & déjà je voudrais être aux nôces. . . . . . .

Mais cependant, toutes réflexions faites, je crois que ce régime ne me convient pas & que même il m'est contraire. J'ai appris à mes dépens à connaître les femmes; & si la mienne se mettait en tête de faire mal, il n'y a prison, tour, château ni forteresse, il n'y a puissance sur la terre qui fût capable de l'en empêcher.

Cette piece a été mise en vers par M. Imbert.

NOTES.

(a, *Le Patriarche m'a fait donner maints coups de discipline, & il nous dit que selon S. Paul, on est ainsi purgé de tous ses péchés.*) La flagellation, soit avec des verges, soit avec des cordes nouées, était un châtiment monastique employé dans les Couvents pour certaines fautes. L'Eglise le mit au nombre des peines canoniques qu'elle imposait aux pécheurs pénitens; & pour ne citer que

des exemples connus parmi nous, Louis-le-Débonnaire, après avoir été forcé d'abdiquer la couronne, fut frappé de verges à Soissons dans l'assemblée des Evêques. Les Papes, avant de donner l'absolution de certains crimes, imposerent quelquefois, entre autres pénitences, une flagellation publique [1]. Ils y soumirent même des Princes : tels furent Raimond-le-Vieux, Comte de Toulouse, accusé de favoriser les Albigeois; Henri II, Roi d'Angleterre, cause, par un mot imprudent, de la mort de l'Archevêque de Cantorberi, &c. *J'appelle supplice*, dit l'Abbé de Fleury, *ces spectacles affreux que l'on donnait au public, faisant paraître le pénitent nud jusqu'à la ceinture avec une corde au cou & des verges à la main dont il se faisait fustiger par le Clergé; comme on fit entre autres à Raimond . . . . Je ne doute point que ce ne soit l'origine des amendes-honorables, reçues, depuis plusieurs siecles, dans les Tribunaux séculiers, mais inconnues à toute l'antiquité* [2]. Une Chartre de l'an 1240, ordonne que les excommuniés, qui voudront rentrer en grace, assisteront à la Procession nus pieds, en chemise & tenant en main des verges qu'ils présenteront ensuite à genoux au Semainier pour être fustigés par lui [3].

[1] Fleuri, *Hist. Ec.* t. XVI, f. 136 & 37.

[2] *Idem. Dis.* IV.

[3] *Du Cange*, au mot procesſio.

Plusieurs personnes employaient par dévotion ce genre de pénitence. S. Louis se faisait donner tous les Vendredis la discipline par son Confesseur [1]. Il y avait des Prêtres qui, avant de donner l'absolution à leurs pénitens, les frappaient de verges [2]. Dans l'Ordre de Cluni, on ne se présentait à confesse que le dos découvert, par cette raison [3].

En 1260, s'éleva en Italie une secte de Fanatiques, qu'on nomma *Flagellans*, & qui couraient les campagnes & les villes, nus jusqu'à la ceinture, se déchirant le corps à coups de fouet pour appaiser la colere de Dieu, & chantant des cantiques ajustés à cette dévotion dégoûtante. Ils se répandirent dans toute l'Europe ; & il fallut l'autorité des Princes pour arrêter ou pour détruire leurs progrès. Les confrairies de pénitens de nos Provinces méridionales, qui, à certaines Fêtes de l'année se fouettent publiquement dans les Processions, la coutume où sont encore quelques Prédicateurs zélés d'Italie de finir leurs Sermons par une discipline sanglante, &c. sont des restes de cette superstition.

[1] *Duchêne*, gesta Sancti Ludov.

[2] *Du Cange*, *Suppl. au mot* pœnitentes.

[3] Ibid. *au mot* Flagellatio.



LA CONFESSION DU RENARD (*a*).

ET SON PÉLÉRINAGE.

Le Fabliau qu'on va lire, & dans lequel à travers quelques traits de satire assez fine, on sent pourtant toujours la plaisanterie d'un siecle grossier, semble n'avoir eu principalement en vue que de ridiculiser les pélerinages, & sur-tout celui de Rome.

JADIS vivait tranquillement dans son palais de Mau-pertuis un vieux Renard. Mais l'âge depuis quelque tems commençait à l'appésantir. De jour en jour il sentait diminuer ses forces, & entrevoyait déjà une fin malheureuse. « Hélas ! » je ne puis plus mal-faire, se disait-il. » Qu'est devenu ce tems où, sûr de ma » proie quand je l'avais une fois saisie, » & plein d'assurance en mes pieds, je » ne craignais la poursuite d'aucun ennemi ? » Que de vols, que de sang répandu j'ai

» à me reprocher ! C'en eſt fait, il faut » changer ; c'eſt trop long-tems être craint » & haï ».

Tandis qu'il s'occupait ainſi de ce pieux projet, un Villain, enfoncé dans ſon chaperon (*b*), paſſa par-là, & le voyant pleurer lui demanda ce qu'il avait. — « Ce que j'ai, bon Dieu ! Eh ! ne dois-» tu pas le deviner ? Après une vie paſſée » dans le brigandage & dans le crime, » mes larmes peuvent-elles te ſurprendre ? » Mais j'ai entendu prêcher dans ma jeu-» neſſe que qui demande pardon l'obtien-» dra ; & j'eſpere en la miſéricorde du » Ciel ». Alors il pria le Payſan de lui enſeigner dans le voiſinage quelque ſaint homme auquel il pût aller s'accuſer de ſes fautes & en demander l'abſolution. L'autre qui connaiſſait le drôle crut d'abord qu'il voulait ſe moquer ; cependant quand il le vit inſiſter & avec ſerment proteſter de ſa bonnefoi, il lui nomma un bon Hermite qui habitait dans un bois aſſez près delà, & s'offrit même à le conduire.

Si la vue de ce brigand, connu au loin par ſes rapines, ſurprit le Solitaire, ſon

repentir & ſes larmes le toucherent. Il le loua ſur ſon retour à la vertu & écouta le récit de ſes fautes ; mais elles étaient telles qu'il ne pouvait lui en donner l'abſolution, & il lui enjoignit d'aller à Rome. « Eh ! pourquoi, ſe dit à lui-même » le pénitent, m'envoyer chercher ſi loin » un pardon que le Ciel peut m'accorder » également ici ? C'eſt donc pour nous » faire courir que le Pape ſe réſerve à » lui ſeul un pouvoir qu'il eſt le maître » de communiquer » ? Néanmoins comme c'était une néceſſité, il s'y ſoumit, prit un bourdon, ſe paſſa une écharpe au cou & partit (*c*).

Une ſeule choſe le fâchait, c'était de voyager ſeul. D'un autre côté, le grand nombre d'ennemis qu'il s'était faits lui donnait lieu de craindre pour ſes jours. Il ſe vit donc obligé de s'écarter des grandes routes & de ſuivre des chemins détournés. Mais au bout de quelques lieues, ſa bonne fortune lui fit trouver un compagnon.

En traverſant une plaine où paîſſaient des moutons, il apperçut Bélin, le bélier

du troupeau ; lequel s'était retiré à l'écart & rêvait triſtement, couché ſur l'herbe. Le Pélerin s'approcha pour lui en demander le ſujet. « Hélas ! je pleure ma mort prochaine, répondit Bélin en ſoupirant. Voilà plûſieurs années que je ſers ce Villain ; & c'eſt moi qui ſuis le pere de preſque tout ce beau troupeau que tu vois. J'eſpérais au moins que, pour prix de mes ſervices, l'ingrat me laiſſerait mourir en paix. Je me ſuis trompé : il vient de me deſtiner à nourrir ſes moiſſonneurs, & ma peau eſt vendue pour faire des houſeaux à quelqu'un qui part pour Rome. Rome encore ! s'écria le Renard, je n'entends parler que de Rome ; mais tout va donc-là (*d*) ? Du moins, ſi l'on t'y envoyait comme moi, tu ne fournirais pas de houſeaux. Ah ! mon pauvre ami, tu me fais grande pitié, & je vois qu'on te jouera un mauvais tour, ſi tu ne prends bien vîte ton parti. — Eh ! quel parti prendre ? J'ai beau rêver, il ne me vient rien ; conſeille-moi donc, toi qui a de l'eſprit. — Le conſeil eſt

» aisé ; & d'abord il faut commencer par » t'enfuir. Ecoute ; j'ai été long-tems, » comme tu sais, un assez grand vaurien ; » mais à tout péché miséricorde, & j'ai » lu dans l'Écriture que les Anges se » réjouissent plus au Ciel pour un larron » qui vient à résipiscence, que pour quatre- » vingt-dix Justes qui persévèrent. Qu'est- » ce après tout que ce monde & ses plai- » sirs ? du vent & de la fumée. Dieu » nous commande d'y renoncer & de » quitter tout pour lui, pere, mere, » herbe & pré ; j'obéis, & j'espere bien » que tu me verras un jour couché dans » la Légende. En attendant, je vais cher- » cher à Rome une absolution du Pape. » Veux-tu me suivre ? J'y vois pour toi » double profit ; des pardons à gagner, » & point de houseaux à fournir ». Bélin, fort simple de son naturel, trouva le conseil admirable. Il embrassa son ami en pleurant de joie, & se mit en route avec lui.

Ils n'eurent pas fait cent pas qu'ils apperçurent *Bernard l'Archiprêtre* *, qui mangeait des chardons dans un fossé.

* Un Ane.

C'était une si ancienne connaissance qu'il n'eût pas été pardonnable de passer sans lui rien dire. On le salua donc. Bernard levant la tête, & surpris de voir Me Renard dans l'équipage de pélerin, lui demanda ce que c'était que cette mascarade. « Mon cher, répondit celui-ci, rien » ne coûte pour sauver son *ame ;* &, si » tu étais sage, tu ferais comme nous. » Car enfin, au lieu de porter du bois » & du charbon, d'avoir le dos pelé, de » recevoir cent coups de bâton par jour, » il ne tient qu'à toi de n'avoir plus de » maître & de vivre sans travailler, » puisque tu es sûr de trouver partout à » manger ». Ce dernier article fut celui qui frappa le plus Bernard; il se le fit assurer bien expressément encore. L'autre le lui jura foi de Renard; & d'après cette promesse, voilà nos trois Pélerins en campagne.

Comme ils avaient un grand bois à traverser, la nuit les y surprit; & ce fut alors qu'ils commencerent à sentir les inconvéniens du pélerinage. Le Renard, fait aux injures de l'air, proposa de cou-

cher ſur l'herbe au pied d'un arbre. Bélin, accoutumé à rentrer tous les ſoirs dans une bonne étable, ne goûtait pas trop cette façon de dormir; & d'ailleurs il craignait les loups. L'Ane appuya très-fort l'avis de Bélin. Le Renard donc, forcé d'y déférer, propoſa de faire encore quelques pas, aſſurant qu'ils trouveraient l'hôtel d'Iſangrin *, ſon beau-frere & ſon ami, chez lequel ils ſeraient sûrement bien reçus (*e*). A ce nom d'Iſangrin les deux autres reculerent d'effroi; ils craignirent quelque trahiſon. Mais le Renard les raſſura ſi poſitivement ſur ſa probité, il leur fit tant de ſermens, qu'enfin nos deux idiots conſentirent à le ſuivre.

* Le Loup.

Il n'y avait perſonne au logis d'Iſangrin, quand ils arriverent. Celui-ci & ſa femme Herſant étaient à la chaſſe: mais les voyageurs trouverent force proviſions de toute eſpece; & ſans attendre leurs hôtes, ils commencerent ſans façon à boire & à manger. Peu-à-peu la bonne-chere & la gaieté animerent les cerveaux; on oublia la dévotion, & chacun de ſon côté ſe mit à chanter à qui mieux mieux.

Pendant ce tems les deux chaſſeurs revenaient avec leur proie. Ils entendirent de loin cette orgie bruyante dont retentiſſait toute la forêt, & d'abord la crainte les fit arrêter. Mais Herſant, s'étant avancée avec précaution pour ſavoir ce que c'était, vit, par le trou de la ſerrure, les trois Pélerins étendus gaiment autour de la table, où ils s'égoſillaient à chanter. Elle revint auſſi-tôt avertir ſon mari, qui courut en fureur frapper à la porte pour ſe faire ouvrir, & qui d'une voix terrible leur annonça qu'il allait les dévorer tous trois.

Si nos deux imbécilles eurent peur alors, vous n'en ſerez point ſurpris. Le Renard les raſſura. « Poltrons que vous » êtes, leur dit-il, eſt-ce que vous ne » me connaiſſez point ? Je vais vous tirer » de ce mauvais pas ; ne craignez rien. » Toi, Bernard, entr'ouvre un peu la » porte ; Iſangrin va s'y jetter étourdi- » ment. Dès qu'il aura la tête paſſée, » referme auſſi-tôt ; tiens bien ; & pen- » dant ce tems Bélin ſe chargera du reſte ». Le ſtratagême réuſſit. Iſangrin ſe trouva

pris comme au piége. Auſſi-tôt vous euſſiez vu Bélin fondre ſur lui pour le frapper de ſes cornes, puis s'élancer de nouveau, puis reculer pour le frapper encore. Jamais porte de ville aſſiégée n'eſſuya de ſi terribles coups. Bref, tant & ſi bien fut heurté que la cervelle du captif en ſauta.

Herſant voyait de dehors ce ſpectacle douloureux ſans pouvoir l'empêcher. Elle courut dans le bois pour appeller du ſecours ; & dans l'inſtant arriverent plus de deux cens loups qui, à la vue du corps de leur camarade pouſſant des hurlemens effroyables, s'animerent mutuellement à le venger. Les priſonniers friſſonnaient de tous leurs membres ; & c'était bien ſincérement que Bernard ſe repentait d'avoir quitté ſes ſacs de charbon, & Bélin ſon Berger. Le Renard lui-même n'était pas ſans inquiétude. Cependant comme beſoin eſt la mere d'invention, il propoſa de grimper ſur le toit de la loge, & de s'élancer delà ſur un arbre où l'on n'aurait plus rien à craindre. En même-tems, ſans attendre la réponſe des deux autres, qui, ne ſe ſentant point

aussi lestes, n'eussent probablement pas été de son avis, il sauta sur un chêne voisin.

Quand ils se virent abandonnés, ils se crurent morts; mais il leur dit: « Chers » camarades, nous avons encore une » ressource. Je vais, par ma voix, jetter » l'épouvante parmi nos ennemis; secon- » dez-moi l'un & l'autre: & lorsque vous » les verrez ébranlés, fondez sur eux » pour achever de les dissiper ». Il commença aussi-tôt à crier *haro*, *haro*, & à contrefaire le bruit des cors & l'aboiement des chiens. Les loups se crurent attaqués par des Chasseurs; ils ne songerent plus qu'à fuir. Bernard alors faisant retentir sa voix effrayante, acheva tellement de les troubler qu'il se culbuterent les uns sur les autres. Bélin lui-même, enhardi par leur fuite, sortit & vint les frapper par derriere avec ses cornes. Enfin en moins d'un instant tout disparut, & il n'en resta pas un seul.

Les deux Champions, par ce stratagême, se virent délivrés du danger; mais la peur qu'ils en avaient eue les guérit de

l'envie des pélerinages, & ils dirent adieu à leur camarade. « Vous avez raiſon, » répondit le Renard, & je veux vous » imiter. Il y a tant d'honnêtes gens qui » n'ont pas été à Rome, & il y en a » tant qui, après y avoir été, en ſont » revenus pires! Je vais retourner dans » mon manoir; j'y travaillerai, je ferai » du bien aux pauvres, je vivrai en bon » Chrétien; & je crois que cette conduite » plaira autant à Dieu que ſi je courais » les chemins pour lui ».

Bernard & Bélin s'écrierent qu'il avait raiſon; & tous trois, de compagnie, s'en revinrent chez eux.

Ce Conte ſe trouve inſéré dans le Roman du Renard & d'Iſangrin, *Poëme ſingulier, compoſé ſucceſſivement par trois auteurs; achevé, comme l'apprend le manuſcrit, en 1339, & dans lequel on a fait entrer tout ce que les fables & les poéſies du tems fourniſſaient ſur le Renard. Ce libertin eſt accuſé par le Loup de l'avoir fait C . . . & traduit par lui à la Cour du Lion. Celui-ci blâme Iſangrin d'un*

éclat dont le seul fruit sera de rendre sa honte publique, & *il le renvoie, en l'exhortant à se consoler d'un événement* qui arrive aux Rois & aux Comtes, & qui de jour en jour devient à la mode ; *trait de satire d'autant plus hardi, qu'il faisait allusion probablement à l'aventure des trois fils de Philippe-le-Bel, dont les femmes furent toutes trois publiquement accusées d'adultere. Ensuite viennent différens tours du Renard ; celui du fromage qu'il attrape au corbeau ; celui du puits dont il se tire en faisant descendre le Loup dans l'autre sceau ; son pélérinage à Rome, c'est-à-dire, notre Fabliau en entier, &c. &c. Il défie enfin Isangrin aux échecs ; & dans la confiance où il est qu'il le gagnera, il propose par malice de jouer ce qu'ils ont tous deux le plus d'intérêt de conserver. Il perd, & meurt des suites de cette sottise.*

Différens traits, recueillis des poésies du tems, m'ont prouvé que notre Fabliau, tout scandaleux qu'il paraîtra aujourd'hui, eut une très-grande vogue chez nos dévots aïeux. *On l'employait même en tableau ; & un Poëte moraliste reproche aux Prêtres de faire plutôt peindre ce sujet dans leurs salles que le portrait de la Vierge dans leurs églises.*

En

église
En leur Moustier ne font pas fére
Sitost l'image Notre-Dame
comme ils
Com font Isangrin & sa fame,
En leurs chambres, & de Renart.

Vies des Peres manuscr.

Dans la suite, quand Paris eut des tréteaux, & qu'on y représenta des Misteres, *on fit, des divers Contes du Renard, quelques-unes de ces Farces qui, comme je l'ai dit plus haut dans la note sur l'origine du Théâtre, servaient d'intermede aux différens actes de la Piece sainte. On a lu dans cette même note qu'à la fête que donna en 1313 Philippe-le-Bel, on vit, entre autres spectacles, la vie entiere du Renard, lequel finissait par devenir Pape*, mangeant toujours poules & poussins.

NOTES.

(*a*) L'Histoire parle d'un certain Réginald ou Reïnard, politique très-rusé, qui vivait dans le Royaume d'Austrasie au IXe siecle & fut conseiller de Zuentibold. Exilé par son Souverain, il alla, au lieu d'obéir, se mettre à couvert dans un château fort dont il

était le maître, & d'où il fuscita au Prince toutes fortes d'affaires fâcheufes, armant contre lui tantôt les Français, tantôt le Roi de Germanie. Cette conduite artificieufe & fauffe rendit fon nom odieux. Son fiecle fit fur lui différentes Chanfons, dans lefquelles il eft appellé *Vulpecula;* & les fiecles fuivans compoferent de même plufieurs Poëmes allégoriques & fatiriques en Romane, qui depuis furent traduits en plufieurs langues, & où il eft toujours défigné fous l'emblême de l'animal, auquel dans la nôtre il a donné fon nom. Ces allégories qui prêtaient à la méchanceté de nos vieux Poëtes furent long-tems à la mode parmi eux. J'ai vu plus de vingt pieces différentes fur le *Renard.* Il fuffira de faire connaître l'une des principales. C'eft le Roman du *Nouveau Renard,* par Jacquemars Giélée de Lille, fini en 1289.

Le Lion convoque tous les animaux à fa Cour. Le Renard lui joue mille tours & en vient à une révolte ouverte. Affiégé dans fon château de Mau-pertuis, il emploie tant de rufes, que le Monarque, après avoir perdu bien du monde & défefpérant de le réduire, le fait excommunier par l'Archiprêtre l'Ane. Cependant ils fe réconcilient dans la fuite; mais le Renard, qui eft toujours le même, qui

vole, qui débauche des femmes, &c, met le Clergé dans ſon parti afin de n'avoir plus rien à craindre. Les Prêtres ſuivent les principes d'hypocriſie qu'il leur enſeigne, & deviennent par ſon moyen ſi puiſſans & ſi riches qu'ils ſe proſternent devant lui pour l'adorer. Il fait un de ſes fils Jacobin, un autre Frere-Mineur. Enfin il ſe confeſſe à un Hermite, lequel l'envoie à Rome. Là il trouve la Fortune qui lui met une couronne ſur la tête & qui l'éleve au plus haut de ſa roue; & c'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté dans la miniature du manuſcrit.

Toute cette multitude d'allégories ſur le Renard pourrait bien au reſte n'être primitivement qu'une imitation de celle de Bid-paï. On ſait que l'ouvrage de ce Philoſophe Indien, qu'on nomme Fables, n'eſt rien autre choſe qu'une inſtruction qu'il fit pour le Prince ſon ſouverain, & dans laquelle il ſuppoſe un Renard qui après avoir ſupplanté & fait mettre à mort un Bœuf, grand Viſir du Lion, périt enfin lui-même victime de la calomnie. Tout cela eſt entremêlé, à la maniere des Orientaux, de Sentences, de Maximes, d'Apologues, de Contes abſolument étrangers au ſujet principal & propres à le faire ſans ceſſe oublier. Nos Poëtes ont connu cet ouvrage,

X 2

comme on le verra par plusieurs morceaux qu'ils ont imités ; & il se pourrait très-bien, encore une fois, que ce fût là, plutôt que dans l'Histoire de Réginald, qu'ils eussent pris l'idée de tous ces Poëmes dont j'ai parlé.

(*b, Enfoncé dans son chaperon.*) Sorte de couverture de tête presque aussi ancienne que la Monarchie, & dont l'usage n'a commencé à s'abolir que sous Charles VI, quand les chapeaux devinrent à la mode. C'était une espece de coqueluchon qui se portait par-dessus la chape, qui couvrait les épaules, & se relevait sur la tête quand on voulait se garantir du soleil, du froid ou de la pluie. On voit encore aujourd'hui parmi le peuple des voyageurs en porter à cheval par-dessus leur chapeau. Souvent on les garnissait de fourrures précieuses. On en faisait même entiérement en peaux ; & ceux-ci se nommaient *aumusses*. Quant à la forme des chaperons, elle a fort varié, quoique le nom en soit toujours resté le même. Il y en avait de quarrés, de pointus, de grands, de petits, quelques-uns faits comme les capuchons de nos Moines, d'autres avec des houppes, &c. &c. La plupart des habillemens de femmes en avaient aussi ; & ces coqueluchons inutiles qu'elles portent encore à leurs différentes sortes de mantelets

& à quelques-uns de leurs déshabillés, paraissent n'avoir d'autre origine.

(c, *Prit un bourdon, se passa une écharpe au cou.*) C'est probablement ce Fabliau qui a donné lieu à l'acception, subsistante encore dans notre langue, du mot *pélerin*, pour signifier un homme rusé & matois: *Je connais le pélerin.*

(d, *Je n'entends parler que de Rome. Mais tout va donc là.*) Ces sorties violentes contre l'avidité des Papes, si communes chez nos Poëtes, n'exigeaient alors aucun courage. Il n'y avait sur cet objet qu'un cri général. S. Louis lui-même, si dévot, si soumis au Saint-Siege, dans une Ordonnance ' concernant la Collation des Prélatures se plaint des *exactions insupportables par lesquelles la Cour de Rome avait malheureusement appauvri le Royaume;* & il défend toute levée d'argent, à moins que ce ne soit dans une nécessité urgente, & avec le consentement du Roi & celui de l'Eglise Gallicane.

' *Ord. des Rois de Fr. t. I. ann.* 1268.

(e, *Isangrin.... Bélin...*) Le nom d'*Isangrin* est donné au Loup à cause de sa couleur *grise;* celui de *Bélin* vient du mot *béler*. Le premier se trouve aussi dans les poésies des Troubadours,

☞ LE MÉDECIN DE BRAI.

Aliàs

* LE VILLAIN DEVENU MÉDECIN.

JADIS fut un Villain qui à force d'avarice & de travail avait amaſſé quelque bien. Outre du blé & du vin en abondance, outre de bon argent, il avait encore dans ſon écurie quatre chevaux & huit bœufs. Malgré cette fortune cependant il ne ſongeait point à ſe marier. Ses amis & ſes voiſins lui en faiſaient ſouvent des reproches. Il s'excuſait en diſant que s'il rencontrait une bonne femme, il la prendrait. Eux ſe chargerent de lui choiſir la meilleure au moins qu'on pourrait trouver, & en conſéquence ils firent quelques recherches.

A quelques lieues delà vivait retiré un vieux Chevalier veuf, & fort pauvre, qui avait une fille très-bien élevée &

d'une figure charmante. La Demoiselle était en âge d'être mariée ; mais comme le pere n'avait rien à lui donner, personne ne songeait à elle. Enfin, les amis du Villain étant venus en son nom en faire la demande, elle lui fut accordée ; & la Pucelle qui était sage & qui n'osait désobliger son pere, se vit, malgré sa répugnance, obligée d'obéir. Le Villain, enchanté de cette alliance, se pressa bien vîte de conclure & fit ses nôces à la hâte.

Mais elles ne furent pas plutôt faites que des réflexions chagrinantes survinrent, & qu'il s'apperçut que dans sa profession, rien ne lui convenait moins qu'une fille de Chevalier. Pendant qu'il sera au-dehors occupé à sa charrue ou à quelqu'autre travail, que deviendra sa femme, élevée à ne rien faire & dont l'état est de rester au logis ? Le Curé, pour qui tous les jours de la semaine sont Dimanche, ne manquera pas alors de s'empresser à lui tenir compagnie : il y viendra aujourd'hui, il y reviendra demain ; puis gare l'honneur du sot mari. Comment donc faire, quand il n'y a plus de remede ? « Si le matin,

» avant de partir, je la battais, se dit-il » à lui-même, elle pleurerait tout le reste » du jour; & il est sûr que pendant qu'elle » pleurerait, elle ne songerait point à » écouter les galans. Le soir, en rentrant, » j'en serais quitte pour lui demander » pardon; & je sais bien comment il » faut s'y prendre pour l'obtenir ».

Rempli de cette belle idée, il demande à dîner. Après le repas, il s'approche de la Dame; & de sa rude & lourde main lui applique sur la joue un tel soufflet que la marque de ses cinq doigts y reste imprimée. Ce n'est pas tout. Comme si elle lui eût essentiellement manqué, il redouble de quelques autres coups & sort ensuite pour aller aux champs. La pauvrette se met à pleurer & se désole. « Mon pere, pourquoi m'avez-vous sacrifiée à ce Villain? N'avions-nous donc » pas encore du pain à manger? & moi » pourquoi ai-je été assez aveugle pour » consentir à ce mariage! Ah! ma pauvre » mere, si je ne vous avais pas perdue, » je ne serais pas malheureuse. Que vais-» je devenir »? Elle était si affligée qu'elle

ne voulut écouter ni recevoir de consolation de personne, & qu'elle passa tout le jour à pleurer, comme l'avait prévu le mari.

Le soir, quand il rentra, son premier soin fut de chercher à l'appaiser. C'était le Diable qui l'avait tenté, disait-il. Il jura de ne jamais porter la main sur elle, se jetta à ses pieds & lui demanda pardon d'un air si pénétré que la Dame promit d'oublier tout. Ils souperent de la meilleure amitié & firent la paix. Mais le Villain qui avait vu son stratagême réussir, s'était proposé de l'employer encore. Le lendemain donc à son lever, cherchant querelle à sa femme, il la frappa de nouveau & la quitta comme la veille. Elle se crut pour le coup condamnée sans espoir à être malheureuse & s'abandonna aux larmes.

Tandis qu'elle se désespérait, entrerent chez elle deux Messagers du Roi, montés sur des chevaux blancs. Ils la saluerent au nom du Monarque & lui demanderent un morceau à manger (*a*) : ils mouraient de faim. Elle leur apprêta aussi-tôt ce

qu'elle avait, & pendant le repas les pria de lui dire où ils allaient ainsi. « Nous » ne savons trop, répondirent-ils; mais » nous cherchons quelque Phisicien * » habile, & nous passerons s'il le faut, » jusqu'en Angleterre. Demoiselle Ade, » la fille du Roi, est malade. Il y a » huit jours qu'en mangeant du poisson, » une arête lui est restée dans le gosier. » Tout ce qu'on a imaginé depuis ce tems » pour l'en délivrer a été sans succès. » Elle ne peut ni manger ni dormir, & » souffre des douleurs incroyables. Le » Roi qui se désespere nous a dépêchés » pour lui amener quelqu'un capable de » guérir sa fille. S'il la perd, il en mourra. » — N'allez pas plus loin, reprit la Dame; » j'ai l'homme qu'il vous faut, grand » Phisicien & *plus expert en urines* » *qu'Hippocrate.* — Oh! Ciel! se pourrait-il! & ne nous trompez-vous pas? » — Non, je vous dis la pure vérité. » Mais le Médecin dont je vous parle est » un fantasque, qui a particuliérement le » travers de ne vouloir point exercer son » talent; & je vous préviens que si vous

* Médecin.

» ne le battez fortement, vous n'en tirerez
» aucun parti. — Oh ! s'il ne s'agit que
» de battre, nous battrons ; il eſt en
» bonnes mains. Dites-nous ſeulement où
» il demeure ».

La Dame alors leur enſeigna le champ où labourait ſon mari & leur recommanda ſur-tout de ne point oublier le point important dont elle les avait prévenus. Ils la remercierent, s'armerent chacun d'un bâton ; & piquant vers le Villain, le ſaluerent de la part du Roi & le prierent de les ſuivre. « Pourquoi faire, dit-
» il ? — Pour guérir ſa fille. Nous ſavons
» quelle eſt votre ſcience, & nous venons
» exprès vous chercher en ſon nom ».
Le Manant répondit qu'il ſavait labourer, & que ſi le Roi avait beſoin de ſes ſervices en ce genre, il les lui offrait ; mais pour la Médecine il proteſta, ſur ſa conſcience qu'il n'y entendait abſolument rien. « Je vois bien, dit l'un des Cava-
» liers à ſon camarade, que nous ne
» réuſſirons point avec des complimens
» & qu'il veut être battu ». Auſſi-tôt ils mirent tous deux pied à terre & frappe-

rent ſur lui à qui mieux-mieux. D'abord il voulut leur repréſenter l'injuſtice de leur procédé ; mais comme il n'était pas le plus fort, il lui fallut filer doux, &, en demandant grace bien humblement, promettre d'obéir en tout ce qu'ils exigeraient. On lui fit donc monter une des jumens de ſa charrue, & on le conduiſit ainſi au Roi.

Le Monarque était dans la plus grande inquiétude ſur l'état de ſa fille. Le retour des deux Meſſagers lui rendit l'eſpérance ; & il les fit entrer auſſi-tôt pour ſavoir quel était le ſuccès de leurs recherches. Ceux-ci, après beaucoup d'éloges de l'homme merveilleux & biſarre qu'ils amenaient, raconterent leur aventure. « Je n'ai jamais vu de Médecin comme » celui-là, dit le Prince : mais, au reſte, » puiſqu'il aime le bâton & qu'il faut » cela pour guérir ma fille, ſoit, qu'on » le bâtonne ».

Il ordonna dans l'inſtant qu'on deſcendît la Princeſſe ; & faiſant approcher le Villain : Maître, lui dit-il, voici celle qu'il faut guérir. Le pauvre diable ſe jetta à

genoux en criant merci & jura par tous les Saints du Paradis qu'il ne ſavait pas un mot, pas un ſeul mot de *phiſique*. Pour toute réponſe, le Monarque fit un ſigne ; & à l'inſtant deux grands Sergens qui étaient là tout-prêts, armés de bâtons, firent pleuvoir ſur ſes épaules une grêle de coups. Grace, grace, s'écria-t-il ; je la guérirai, Sire, je la guérirai (*b*).

La Pucelle était devant lui pâle & mourante ; &, la bouche ouverte, elle lui montrait du doigt le ſiege & la cauſe du mal. Il ſongeait en lui-même comment il pourrait s'y prendre pour opérer cette cure ; car il voyait bien qu'il n'y avait plus à reculer & qu'il fallait en venir à bout ou périr ſous le bâton. « Le » mal n'eſt que dans le goſier, ſe diſait- » il : ſi je pouvais réuſſir à la faire rire, » peut-être l'arête ſortirait-elle. » Cette idée lui parut avoir quelque vraiſemblance : il demanda donc au Monarque qu'on allumât un grand feu dans la ſalle & qu'on le laiſsât un inſtant, ſeul, avec la Princeſſe.

Tout le monde retiré, il la fait aſſeoir,

ſe déshabille, s'étend le long du feu, & de ſes ongles noirs & crochus commence à ſe gratter & à s'étriller la peau avec des contorſions & des grimaces ſi plaiſantes que la Pucelle, malgré ſa douleur, n'y peut tenir. Elle part tout-à-coup d'un éclat de rire ; & de l'effort qu'elle fait, l'arête lui vole hors de la bouche. Il la ramaſſe, court à la porte : Sire, la voici, la voici. Vous me rendez la vie, s'écria le Monarque tranſporté ; & il promit de lui donner en récompenſe des habits & des robbes (*c*). Le Villain le remercia. Il ne demandait que la permiſſion de s'en retourner, & prétendit avoir beaucoup à faire dans ſon ménage. En vain le Roi lui propoſa de devenir ſon ami & ſon maître * ; il répondit toujours qu'il était preſſé, qu'il n'y avait point de pain chez lui quand il était parti & qu'il lui fallait abſolument porter du blé au moulin.

* Son Médecin.

Mais lorſqu'à un nouveau ſignal du Prince les deux Sergens recommencerent à jouer du bâton, lorſqu'il ſentit les coups, il cria miſéricorde & promit de reſter non-ſeulement un jour, mais toute ſa vie,

si l'on voulait. On le conduisit alors dans une chambre voisine, où, après lui avoir ôté ses haillons, après l'avoir tondu & rasé, on le revêtit d'une belle robbe d'écarlate. Il ne s'occupait pendant tout ce tems que des moyens de s'échapper, & comptait que, ne pouvant toujours être gardé à vue, il en trouverait bientôt l'occasion.

Cependant la guérison qu'il venait d'opérer avait fait du bruit. A cette nouvelle plus de quatre-vingt malades de la ville, dans l'espérance du même succès pour eux étaient venus au château le consulter, & ils avaient prié le Monarque de lui dire un mot en leur faveur. Le Roi le fit appeller : « Maître, lui dit-il, » je vous recommande ces gens-là ; gué- » rissez-les tout de suite, & que je les » renvoie chez eux. Sire, répondit le » Villain, à moins que Dieu ne s'en » charge avec moi, cela ne m'est pas » possible ; il y en a trop ». Qu'on fasse venir les deux Sergens, reprit le Prince. A l'approche des exécuteurs le malheureux, tremblant de tous ses membres, demanda

de nouveau pardon, & promit de guérir tout le monde, juſqu à la derniere ſervante.

Il pria donc le Roi de vouloir bien encore une fois ſortir de la ſalle, ainſi que tous ceux qui ſe portaient bien. Reſté avec les ſeuls malades, il les arrangea tous autour de la cheminée, dans laquelle il fit faire un feu d'enfer, & leur parla ainſi. « Mes amis, ce n'eſt pas une petite » beſogne que de rendre la ſanté à tant » de monde, & ſur-tout auſſi promptement » que vous le deſirez. Je n'y ſais » qu'un moyen ; c'eſt de choiſir le plus » malade d'entre vous, de le jetter dans » le feu, & quand il ſera conſumé, de » prendre ſes cendres pour les faire avaler » aux autres. Le remede eſt violent, j'en » conviens ; mais il eſt sûr, & je réponds » après cela de votre guériſon ſur » ma tête ». A ces mots ils ſe regarderent les uns les autres, comme pour examiner leur état reſpectif. Mais dans toute la bande il n'y avait perſonne, étique ou enflé, qui, pour la Normandie entiere, eût voulu convenir alors que ſa maladie était grave.

Le guérisseur s'adressant au premier du cercle ; « Tu me parais pâle & faible, » lui dit-il ; je crois que c'est toi qui es » le plus mal. Moi, Sire ! point du tout, » répondit l'autre ; je me sens beaucoup » soulagé dans ce moment & ne me suis » jamais si bien porté. — Comment, » coquin, tu te portes bien ! Eh ! que » fais-tu donc ici » ? Et mon homme aussi-tôt d'ouvrir la porte & de se sauver. Le Roi était en dehors, attendant l'évènement, & prêt à faire bâtonner le Villain, s'il fallait encore en venir là. Il voit sortir un malade ; es-tu guéri, lui dit-il ? — Oui, Sire. L'instant d'après, un second paraît ; — & toi ? — je le suis aussi. Enfin, que vous dirai-je ? il n'y eut personne, jeune ou vieux, femme ou pucelle, qui voulût consentir à faire des cendres ; & tous sortirent, se prétendant guéris.

Le Prince, enchanté, rentra dans la salle pour féliciter le Médecin. Il ne pouvait assez admirer comment en aussi peu de tems il avait pu opérer tant de miracles. Sire, répondit le Villain, je possede un charme d'une vertu sans pareille, & c'est

avec cela que je guéris. Le Monarque le combla de préſens; il lui donna de l'argent & des chevaux, l'aſſura de ſon amitié, & lui permit de retourner auprès de ſa femme; à condition cependant que quand on aurait beſoin de ſon ſecours, il viendrait ſans ſe faire bâtonner. Le Manant prit ainſi congé du Roi. Il n'eut plus beſoin de labourer, ne battit plus ſa femme, l'aima, & en fut aimé; mais par le tour qu'elle lui joua, elle le rendit Médecin ſans le ſavoir.

Je crois inutile de prévenir que c'eſt ce Conte qui a fourni à Moliere le Médecin malgré lui. *M. Bret dans la nouvelle édition qu'il a donnée de ce pere de la bonne Comédie, en a fait la remarque, en ajoutant que cette venture ſe trouve auſſi copiée dans une relation du fameux Grotius & dans Olearius. On a prétendu que c'était chez le premier que Moliere l'avait priſe. Ce ne peut être au moins que dans un Auteur moderne. Rien ne nous apprend qu'il ait connu nos Poëtes; & je le regrette bien. Que de perles il eût tirées de ce fumier!*

Se trouve aussi dans l'Enfant sans Souci, *pag.* 288.

Dans les Sérées de Bouchet, *pag.* 322, 10e Sérée.

La seconde partie du Fabliau a été copiée comme la premiere.

On lit dans le Poggiana, *que le Cardinal de Bar, Napolitain, ayant à Verceil un Hôpital* dont il tirait fort peu de profit, *parce qu'il y avait beaucoup de malades, son Intendant, pour se débarrasser de ces importuns qui* consumaient le revenu de son maître, *s'avisa de se déguiser en Médecin, & leur déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graisse humaine. Mais dès qu'il eut proposé de tirer au sort à qui serait mis dans la chaudiere, tous viderent l'Hôpital.*

Se trouve ainsi dans le Courier Facétieux, *p.* 129.

Dans les Histoires Plaisantes & Récréatives, *p.* 301.

Dans la Gibeciere de Mome, *p.* 456.

Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 534, 30e Sérée.

NOTES.

(a, ... *Deux Meſſagers du Roi, montés ſur des chevaux blancs. Ils la ſaluerent au nom du Monarque, & lui demanderent un morceau à manger.*) Nos Rois, quand ils voyageaient, euſſent regardé comme une choſe indécente de loger dans une hôtellerie publique. S'ils n'avaient point, dans le lieu où ils paſſaient, de château ou de métairie, ils deſcendaient chez quelqu'un de leurs Vaſſaux. C'eſt ce qu'on nomma ſous la premiere Race *Droit de Manſion*, & ſous la troiſieme *Droit de Gîte*. Les couvens & les Evêques qui poſſédaient des biens Régaliens s'y trouvaient aſſujétis. Ce privilege, le Prince le communiquait à ſes Meſſagers ou délégués; & ceux-ci pouvaient, en route, exiger un logement, comme il l'eût exigé lui-même. C'eſt ſans doute en vertu de quelque droit ſemblable que les deux Couriers du Fabliau deſcendent chez la femme du Laboureur. Les chevaux blancs qu'ils montaient annonçaient aſſez, comme je l'ai dit dans une note du *Lai de Lanval*, qu'ils appartenaient au Roi.

(b, *Grace, grace, s'écria-t-il, je la guérirai.*) Il y a de même dans le *Belphégor* de

Machiavel & de la Fontaine, un Paysan que le Roi fait venir pour sa fille tourmentée par un mauvais Esprit. On le menace du gibet s'il ne délivre la Princesse; &, comme le Villain du Fabliau, il n'échappe au danger que par une ruse.

[c, *Promit de lui donner en récompense des habits & des robbes.*) Une galanterie d'usage chez les Rois & les Princes était de faire dans certains tems de l'année, à Pâques & à Noël sur-tout, des présens de robbes, de manteaux & d'habits aux personnes attachées à leur service & aux Seigneurs qui composaient leur Cour. Les habillemens qu'on *livrait* à ces époques s'appellaient *Livrées;* nom qui s'est conservé pour ceux que les Gens de qualité font porter à leurs valets. On sait que ce fut dans une de ces distributions, que, par une supercherie pieuse, S. Louis engagea plusieurs Seigneurs à se Croiser avec lui. Les *Livrées* leur furent fournies dans l'obscurité. Lorsque le jour parut, tous se trouverent avoir sur l'épaule une Croix cousue; & ils se crurent liés comme s'ils l'avaient prise de leur propre choix. Édouard III, Roi d'Angleterre, ayant à sa Cour, vers les fêtes de Noël, quelques Gentils-hommes Français, faits prisonniers dans une entreprise sur Calais, qui

ne leur avait point réussi, il voulut par courtoisie & par estime pour leur valeur les faire comprendre dans la distribution des Livrées qu'il devait faire pour la fête.

Quelquefois la seule acceptation de ce présent était un engagement contracté de servir pendant une année le Souverain qui l'offrait. Ainsi quand le Roi, dans le Fabliau, promet des habits au Médecin, il lui annonce qu'il le regarde dès ce moment comme étant à son service; ou qu'il veut qu'il s'y engage. C'est ce qu'on appellait *être aux draps* d'un Prince. *Il y avoit un Chevalier qui estoit dou païs de Pulle* (Pouille) *& estoit aux draps Robert de Flandres* [1]. Quand les Chevaliers étaient *aux draps* d'un Roi, on les nommait *Chevaliers le Roy* ou *Chevaliers de l'Ostel du Roi.*

[1] *Froiss.* 2 *vol. ch.* 77.

Il ne faut pas confondre les fournitures de Livrées qui se faisaient toujours à des tems fixes, avec les présens accidentels d'habits, faits aux Fabliers & aux Ménétriers. C'étaient ses propres habits que le Seigneur donnait en récompense à ceux-ci, & ordinairement celui qu'il portait le jour même.



LA BATAILLE
DE CHARNAGE ET DE CAREME.

Messieurs, je ne puis plus vous céler davantage une avanture qu'on a ſue dans le tems par toute la terre, & dont la relation, perdue pendant bien des années, vient enfin d'être retrouvée par mes ſoins. Jamais Rois, Comtes ni Ducs n'en ont entendu de plus belle. Au reſte je n'ai pas beſoin d'inſiſter ſur la foi qu'elle mérite; je penſe être connu de vous, & vous ſavez que je ne mentirais pas, quand on me donnerait cent marcs d'argent.

Le Roi Louis avait annoncé Cour-Pleniere à Paris pour les Fêtes de la Pentecôte; & une multitude infinie de perſonnes s'y étaient rendues, ſoit dans le deſſein de participer aux plaiſirs, ſoit pour y contribuer. Du nombre de ces derniers

furent deux Princes puissans qui arriverent chacun avec un cortege nombreux. L'un était *Charnage*, riche en amis, honoré des Rois & des Ducs, aimé par toute la terre ; & l'autre, *Carême* le félon, l'ennemi des Pauvres, le Roi des grosses Abbayes & des Moines, & le Prince souverain des étangs, des fleuves & de toutes les mers.

Quoique celui-ci soit peu aimé, quoique peu de gens ressemblent à ceux du Beauvaisis & d'Olonne qui pour un poisson donneraient un bœuf, néanmoins, comme il vint escorté d'une grosse suite de Saumons & de Raies, on le reçut fort bien. Mais cet accueil fut l'origine d'une querelle fameuse, ainsi que vous l'allez voir. Car Charnage, choqué de la préférence injuste qu'on donnait à son rival, ne put commander à sa colere,. & il s'emporta contre lui en menaces & en outrages. Carême a qui furent rapportés ces discours injurieux, & naturellement fier & hautain, éclata à son tour. Il s'avança vers son ennemi pour le défier, lui déclara la guerre : guerre terrible & sanglante qui

qui ne devait finir que par la ruine de l'un des deux rivaux.

Tous deux auſſi-tôt ſe rendirent dans leurs Etats, afin de hâter par eux-mêmes les préparatifs de cette grande journée, & convoquer leurs Vaſſaux (*a*). Carême dépêcha aux ſiens un Hareng qui, avec la rapidité d'une flêche, parcourant les mers, alla conter par-tout l'inſulte faite au Roi leur Suzerain. Tous, juſqu'à la lourde Baleine, promirent d'accourir pour venger ſon honneur offenſé. Pas un ſeul ne s'en diſpenſa. Qui eût vu l'ardeur générale n'eût pu s'empêcher d'être étonné, les mers ce jour-là ſe trouverent déſertes.

Un Emérillon, dans l'autre parti, fut chargé de même d'aller notifier aux Feudataires de Charnage la déclaration de guerre. Les Grues & les Hérons vinrent auſſi-tôt préſenter leurs ſervices. Le Cigne & le Canard offrirent de veiller à l'embouchure des rivieres, & promirent de les garder ſi bien qu'aucun de leurs ennemis ne pourrait paſſer. Agneaux, Porcs, Lievres, Lapins, Pluviers, Outardes &

Chapons, Poules & Butors, les Oies graſſes enfin, le Pân fier de ſon plumage étincelant, tous, juſqu'à la douce Colombe, ſe rendirent ſous l'étendard de leur Souverain. Cette troupe bruyante & timide, fiere de ſon nombre, célébrait d'avance ſa victoire; & par-tout ſur ſon paſſage, elle faiſait retentir les airs de ſes cris diſcordans.

Carême, armé de pied en cap, s'avança monté ſur un Mulet, * & portant un fromage en guiſe d'écu. Sa cuiraſſe était une Raie, ſes éperons une arête, & ſon épée une Sole tranchante. Les traits & les munitions de guerre conſiſtaient en pois, marons, beurre, fromage, lait (*b*) & fruits ſecs.

* *Poiſſon d'eau douce que l'on connait.*

Charnage avait ſon heaume fait d'un pâté de Sanglier, ſurmonté d'un Pân (*c*). Un bec d'oiſeau lui ſervait d'éperons, & il montait un Cerf dont le bois ramu était chargé de Mauviettes.

Dès que les deux Généraux s'apperçurent, ils fondirent l'un ſur l'autre, & ſe battirent avec fureur; mais les troupes de chaque parti s'étant avancées pour les ſe-

courir, ils furent bientôt séparés, & l'affaire devint générale.

Le premier corps qui eut quelques succès fut celui des Chapons. Il tomba sur les Merlans qu'on lui avait opposés, & les culbuta si vivement que, sans les Raies armées d'aiguillons, lesquelles, soutenues des Maquereaux & des Flets, vinrent rétablir le combat, le désordre peut-être fût devenu plus considérable. Les Archers de Carême alors commencerent à faire pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de figues seches, de pommes & de noix; & les Barbues aussi-tôt, les Brêmes dorées, les Congres aux dents aiguës s'élancerent dans leurs rangs étonnés; tandis que les Anguilles frétillantes, s'entortillant dans leurs jambes, les renversaient sans peine. On remarqua sur-tout un jeune Saumon, & un Bar courageux, qui firent des prodiges inouis de valeur. Non, une semaine entiere ne me suffirait pas pour vous raconter toutes les prouesses que vit cette brillante journée.

Déjà l'armée aquatique gagnait du terrein, & la victoire allait se déclarer pour

elle ; mais tout-à-coup les canards par leurs cris appellant du ſecours, deux Hérons & quatre Émérillons s'élevent dans les airs & fondent, comme la foudre, ſur les vainqueurs. Le Butor & la Grue viennent les ſeconder (*d*). Tout ce qu'ils attaquent eſt dévoré, & le carnage devient terrible. Le Bœuf peſant qui, juſqu'alors avait vu, ſans s'émouvoir, le danger de ſon parti, s'ébranle enfin. Il s'avance lourdement, abat & renverſe des files entieres, écraſe tout ce qui oſe lui réſiſter, & ſeul jette l'épouvante & le déſordre dans toute l'armée.

C'en était fait à jamais de Carême, s'il ſe fût opiniâtré à combattre plus longtems. Il céda prudemment au danger, & fit promptement ſonner la retraite, dans l'eſpérance qu'il pourrait, pendant les ténebres, rallier & ranimer ſes troupes, pour recommencer le lendemain la bataille. La nuit fut employée de part & d'autre à faire de nouvelles diſpoſitions ; mais un événement imprévu vint décider pour jamais du ſort des deux Monarques.

Au point du jour, *Noël* (*e*), ſuivi

d'un renfort confidérable, arriva au camp de Charnage ; & la joie qu'excita sa présence y éclata par des milliers de cris d'allégresse. Ces transports bruyans qui retentirent jusqu'au camp ennemi, y jetèrent l'allarme. On voulut savoir ce qui les occasionnait, & l'on détacha quelques espions pour s'en éclaircir. Mais quand ceux-ci, de retour, eurent fait leur rapport, à l'inquiétude succéderent l'abattement & la consternation. En vain Carême, par ses discours, essaya de réchauffer les courages ; la terreur les avait glacés. Chacun jettait ses armes, & de toutes parts l'on n'entendait que des voix séditieuses crier *la paix, la paix.*

Forcé donc de traiter malgré lui, & sur le point de se voir trahi par ses propres soldats, le triste Monarque envoya, pour négocier, un Député au Vainqueur. Charnage qu'avaient enorgueilli la victoire de la veille & ses nouvelles espérances, exigea d'abord que son ennemi sortît pour jamais de la Chrétienté. Cependant, sur les représentations de ses Barons, il entra en accommodement, & conjointe-

ment avec eux (*f*) conclut un traité par lequel il consentit que Carême parût pendant quarante jours dans l'année, & deux jours en outre environ dans chaque semaine; mais ce ne fut qu'aux conditions que les Chrétiens, en dédommagement, pourraient, non-seulement pendant ces jours de pénitence, mais encore pendant tous les autres de l'année indistinctement, joindre au poisson, dans leur repas, le lait & le fromage. Et ce fut ainsi que le Roi Charnage rendit le Roi Carême son vassal.

NOTES.

(*a*, *Tous deux se rendirent dans leurs Etats; afin de hâter par eux-mêmes les préparatifs de cette grande journée, & convoquer leurs Vassaux*). Telle fut pendant bien des siecles, en France, la maniere de lever des armées & de faire la guerre[*]. Il n'y avait point de Troupes réglées; mais la plupart des terres, soit laïques, soit ecclésiastiques ou moniales, étaient assujetties à une redevance de service militaire, pendant un certain nombre de jours & avec un certain nombre d'hommes. Ainsi quand le Prince avait une

[*] *Dan. Traité de la Mil. Fr.*

guerre à soutenir, il publiait un *Ban* pour sommer tous ses Feudataires de venir à son secours. Ceux-ci, en conséquence, convoquant à leur tour leurs Vassaux, les faisaient conduire, au lieu désigné, par des Baillis, des Avoués, des Vidames; ou si la nature du fief les obligeait de les conduire eux-mêmes, ils marchaient avec eux en personne : c'est-à dire, que les Bannerets amenaient les Chevaliers, Ecuyers, Gens-d'armes & Sergens qui devaient former la Cavalerie; & les Comtes ou Vicomtes, les Milices des villes & des bourgs, dont l'Infanterie était en grande partie composée.

Le tems du service variait selon la terre. Le terme le plus long était de quarante jours. S. Louis exigea deux mois, & Philippe-le-Bel quatre. On ne pouvait s'en dispenser (au moins quand on n'était pas assez fort pour pouvoir refuser impunément,) sans encourir une forte amende; à laquelle Philippe-Auguste substitua en 1213 la confiscation du fief. Mais aussi, ce terme expiré, le Monarque ne pouvait plus rien demander à son Feudataire, & celui-ci était libre alors de se retirer chez lui & d'emmener sa Troupe.

Avec cette armée de quelques jours, avec cette dépendance de leurs propres Vassaux qui

seuls avaient droit d'en lever & d'en comman-der les différens Corps, que pouvaient nos Rois? Un événement arrivé sous Louis-le-Gros donna lieu à ce Prince, ou plutôt à son habile Ministre Suger, de détruire une partie de cet esclavage, en ôtant à la Noblesse la levée des Milices, & la transportant en des mains dont il fut plus aisé d'être le maître. Quelques villes, opprimées par la tyrannie insupportable de leurs Seigneurs, s'adresserent au Monarque, comme à leur Suzerain, pour réclamer son assistance. Il les affranchit, y forma des Communautés ou *Communes* gouvernées par un Corps municipal, auquel il donna, entr'autres droits, celui de lever & de conduire les Milices.

Dans cette administration, plus de Comtes, de Vicomtes, &c; & ce point était si important, que Louis VII regardait comme à lui toutes les villes où il y avait Commune. En tems de guerre les Bourgeois, divisés par paroisses dont chacune portait, pour se rallier, une banniere représentant son Saint, (ainsi qu'on le voit aujourd'hui dans nos processions où cette cérémonie ne signifie plus rien), se rendaient ainsi au camp, le Curé à la tête. Mais, comme il fallait les ménager, on n'exigeait d'eux que

le tems de service ordinaire ; & ce n'était pas avec de pareils secours que le Monarque pouvait accroître son autorité & aggrandir ses Etats.

Vers la fin de ce même siecle, il s'était formé, en divers endroits de l'Europe, des corps d'Aventuriers, composés de l'écume de toutes les Nations, & qui adoptant la guerre comme un métier se vendaient au plus offrant. Philippe-Auguste trouva dans certaines sommes qu'il leva sur son peuple & dans quelques épargnes qu'il avait eu la prudence de faire, le moyen de prendre de ces Bandes à sa *solde* ; & ce fut particuliérement avec ces soudoyés ou *soldats*, dont il ne craignait plus de se voir abandonné au bout de quarante jours parce qu'il les payait, qu'il exécuta tant de choses contre les Anglais, & qu'il devint le premier Roi conquérant de la troisieme Race.

Philippe-le-Bel prit à son service des Troupes étrangeres dont il traita avec les Souverains leurs maîtres.

Tous ces changemens, au reste, n'intéressaient gueres que l'Infanterie ou la Cavalerie légere. La partie essentielle des armées, celle qui par l'avantage de ses armes décidait ordinairement du sort des batailles, les Gens-d'armes & les Chevaliers furent toujours natio-

naux & continuerent d'être fournis & commandés par les Bannerets. Mais sous Charles VII enfin, ces Bannerets épuisés par les guerres sanglantes que la France avait eues à soutenir contre l'Angleterre, ayant représenté que de plusieurs années ils ne pourraient être en état de fournir leur contingent, Charles, bien conseillé, les en dispensa pour toujours & créa, pour les remplacer, des Compagnies qu'il appella d'*Ordonnance*; Troupes régulieres qui furent exercées aux armes, qui eurent une solde & durent servir sans interruption. Il eut même l'adresse de faire consentir le peuple à se charger de cette paie; & à cette occasion fut rendue habituelle la Taille qui jusqu'alors n'avait été qu'accidentelle.

Ce coup de politique, peu important en apparence, est cependant l'un des événemens de la Monarchie qui ait eu les suites les plus intéressantes, & celui qu'on doit regarder comme la vraie époque de l'autorité Royale. Dès que les Souverains eurent les Troupes, ils furent tout-puissans; & la Noblesse, à qui on défendit d'en lever parce qu'elle n'avait plus la charge d'en fournir, cessa d'être quelque chose, ou ne devint redoutable que quand elle posséda de grandes places.

L'institution des Compagnies d'Ordonnance produisit encore un autre effet ; ce fut de faire cesser les fonctions d'Ecuyer, les distinctions de Bachelier & de Banneret, & toute cette constitution & législation de l'antique Chevalerie. Le nom de Chevalier subsista cependant toujours avec honneur ; & j'ai déjà remarqué que François Ier voulut recevoir l'accolade des mains de Baïard : mais ce ne fut plus qu'un titre honorable ; la chose avait réellement changé.

Nos Rois, au milieu de toutes ces révolutions si avantageuses pour eux, n'en conserverent pas moins le droit de convoquer la Noblesse, dans les besoins de l'Etat, par la publication du Ban & de l'Arriere-Ban. Ce remede, toujours alarmant, a été depuis mis en usage plusieurs fois ; mais le peu d'utilité qu'on lui a reconnu, l'incommodité réelle qu'apportait cette Milice altiere, indocile & pleine de prétentions, fit qu'enfin l'on s'en dégoûta. Depuis 1674 elle n'a point été employée, si ce n'est pendant la derniere guerre en 1755, qu'une escadre Anglaise s'étant emparée de l'île d'Aix à l'embouchure de la Charente & menaçant les côtes voisines, la Noblesse d'Aunis & des Provinces limitrophes fut

convoquée & marcha au secours. Encore cette convocation, faite sans les formalités, ordinaires en pareil cas, doit-elle être plutôt censée une invitation qu'un Ban véritable.

(*b*, *Les traits & munitions de guerre consistaient en pois, marrons, lait, beurre, fromage*). Le lait & le beurre on été long-tems un aliment prohibé en carême, parce qu'on les regardait comme substances grasses & animales. Un Pape les permit à Charles V, & un autre à Charles VIII, mais pour raison de santé; & encore leur fut-il imposé de faire, en compensation, quelques prieres ou œuvres pies. Les alimens, en maigre, s'accommodaient avec de l'huile. Si la récolte de cette denrée était mauvaise, on ne savait plus comment faire. *Pour la deffaute d'huille, on mangeoit du beurre en icelui quaresme, comme en charnaige*, dit le Journal de Paris sous Charles VI & Charles VII, *Mangeoient char en karesme, fromaige, lait & œufs comme en un autre tems*, ajoute ailleurs le même ouvrage. Ce n'est que long-tems après nos Poëtes qu'il fut permis à tout le monde d'user, les jours maigres, de beurre & de lait. Cependant le Fablier donnerait ici lieu de croire que de son

son tems ces deux alimens étaient en usage pendant le carême.

(*c*, *Charnage avait son heaume fait d'un pâté de sanglier, surmonté d'un pân*). Ces ornemens ajoutés à la cime du heaume s'appellaient *cimiers*, & passerent dans le Blason, où ils subsistent encore. Les différentes nations qui avaient des Tournois s'étaient piquées à l'envi de rendre ces jeux guerriers, galans & magnifiques. Les Français, leurs inventeurs, y introduisirent les devises, la sorte d'habillement qu'on appella *Cotte-d'armes*, & les Armoiries qui, ainsi que les devises, conservées dans chaque Maison comme marque d'honneur, & adoptées par l'Europe, y sont devenues le signe distinctif des familles nobles. Les Maures d'Espagne, auxquels leur religion défendait toute figure & par conséquent les Armoiries, inventerent les inscriptions en devises, les livrées, les applications mistérieuses des couleurs à l'amour, à l'espérance, à la tristesse, & aux autres passions de l'ame; enfin les chiffres & enlassemens de lettres qui, étant arabes & inconnues aux Chrétiens, passerent chez eux par des enroulemens de fantaisie qu'ils nommerent Moresques ou Arabesques[1]. On doit aux Goths & aux Al-

[1] *Ménétr. Traité des Carr.*

lemands ces mufles de lion, ces têtes armées de cornes, jadis en usage chez les Gaulois, & ces différens cimiers qu'on plaça sur le heaume pour inspirer plus de terreur, & dont on surchargea assez inutilement cette arme, déjà fort lourde par elle-même. Dans la généalogie de la Maison de Montmorenci par Duchesne, on voit qu'un Seigneur de ce nom portait sous Philippe-le-Bel un pân pour cimier.

(*d*, *Le Butor & la Grue viennent les seconder*). Je n'insiste pas sur quelques usages anciens, peu importans, que constate le Fabliau, tels que ceux de servir gras & maigre dans les grands repas, &c; mais on observera que parmi les Troupes de Charnage, c'est-à-dire, parmi les oiseaux qu'on mangeait alors, se trouvent le Butor, la Grue, l'Emerillon, le Cigne, le Héron & le Pân. Il y a beaucoup de preuves qu'on servait ces oiseaux aux meilleures tables, & qu'on les regardait même comme excellens. L'estomac vigoureux de ces hommes chasseurs & guerriers & accoutumés à des exercices violens, ne devait rebuter aucune nourriture. Le Pân surtout, que les Romans qualifient toujours du titre de *noble oiseau* & qu'ils appellent la

viande des preux ou la *nourriture des amans*, était dans la plus grande estime & faisait l'ornement ordinaire des repas d'appareil. Un de nos Poëtes parlant des frippons, dit qu'ils aiment autant le mensonge qu'un affamé la chair de pân.

Platine, qui écrivait sur la fin du XV[e] siecle, met encore dans son Traité des Alimens, parmi les oiseaux dont on se nourrit, le Pân, la Gruë, la Cigogne, le Cigne & le Héron. Taillevant, premier Cuisinier du Roi Charles V, Auteur dont il nous reste un Traité de Cuisine, enseigne de même à accommoder le Héron, le Butor & le Cormoran.

Je prie de remarquer aussi que dans la liste des Troupes de Carême se trouve la Baleine; ce qui supposerait que la pêche de ce poisson était connue, puisqu'on le mangeait. Les Poëtes Provençaux parlent en plusieurs endroits de cette pêche.

(*e*, *Noel*, *suivi d'un renfort considérable*, *arriva au camp de Charnage*). On s'attendrait à voir le Poëte faire arriver ici Mardi-gras avec Noël. Apparemment qu'alors l'un était moins solemnel que l'autre,

(*f*, *Sur les représentations de ses Barons il*

entra en accommodement, & conjointement avec eux conclut un traité). Tout ceci représente des usages du tems; & ces usages, après ce qu'on vient de lire plus haut, ne doivent pas étonner. Dépendant, comme on l'a vu, de ses principaux Vassaux, le Prince leur devait des déférences, des attentions & même des prévenances. La vassalité qui, au premier coup-d'œil, ne paraît être qu'un sistême raisonné de subordination, n'était pourtant, à proprement parler, qu'un pacte de convenance & un traité entre le Vassal & son Suzerain, dans lequel les conditions se trouvaient même assez égales. Car si l'un perdait son fief quand il ne venait pas au secours de son Seigneur, l'autre perdait sa suzeraineté quand il négligeait de protéger & de défendre son Vassal. Celui-ci ne pouvait, il est vrai, ni se marier, ni marier ses enfans sans l'aveu de son Suzerain : ainsi en vertu de ce droit, Saint Louis ne voulut pas permettre le mariage du Comte de Champagne avec la Princesse de Bretagne; ni celui de la Comtesse de Boulogne & de la Comtesse de Flandres avec Montfort, Comte de Leicestre; ni celui de Jeanne, fille du Comte de Ponthieu, avec le Roi d'Angleterre. Les

Historiens remarquent même que, quand Ferdinand, Roi de Castille, voulut épouser cette Jeanne, il écrivit au Monarque Français pour le prier d'agréer la demande qu'il allait faire de la Princesse. Assurément voici un des droits les plus rigoureux qu'on connaisse; & quelque chose que la politique puisse alléguer en sa faveur, je crains fort qu'il ne nous paraisse tyrannique. Eh bien! ce même Saint Louis qui ne permettait pas à la fille d'un de ses Vassaux de s'allier à un Souverain, quand il accorda Isabelle, l'une des siennes, au Roi de Navarre, il consulta aussi ses Barons sur ce mariage; & quelque avantageux qu'il le trouvât, ne voulut point le conclure qu'il n'eût leur aveu. *Le Sire*, disait l'ancien axiome du droit féodal, *ne doit pas moins au Vassal que le Vassal au Sire.*

Il en était ainsi des droits respectifs. Le plus petit Seigneur avait les siens, qu'il pouvait exercer en dépit du Monarque, & contre le Monarque lui-même. Les bateliers de l'Yonne s'étant adressés à Saint Louis pour obtenir que la riviere fût dégagée de tout ce qui interceptait la navigation, (je choisis, autant qu'il m'est possible, mes exemples dans le regne de ce Monarque, parce que c'est le tems

où fut composée, comme je l'ai déjà répété plusieurs fois, la plus grande partie des Fabliaux), le Prince envoya des Commissaires qui s'occuperent de ce travail. Arrivés au pertuis d'Auxerre, ils y planterent des poteaux aux armes de France. Gui de Mello, Evêque de la Ville, les fit arracher*. Sommé de comparaître à la Cour du Roi pour se disculper, il répondit que, comme Evêque de la Ville étant Seigneur du pertuis, il avait cru devoir conserver ses droits. Le Roi convint qu'il avait raison, & Gui retourna dans son Diocese.

* *Le Beuf, Mém. sur la ville d'Aux. & Vély, Hist. de Fr.*

En 1260, le Monarque rendit une Ordonnance pour défendre les combats judiciaires & y substituer la preuve par témoins. Mais ce réglement si chrétien, si raisonnable & si sage, il ne l'établit que dans ses domaines; il ne put, dit Beaumanoir, l'introduire à la Cour de ses Barons; & si quelques-uns d'entr'eux l'adopterent, ce fut de leur plein gré. Un Baron à qui le Roi eût refusé justice, avait droit de lui déclarer la guerre, & même d'obliger ses arriere-vassaux à s'unir avec lui contre le Prince. S'il avait fait quelque crime, ou s'il vexait d'une maniere criante ses sujets, le Monarque ne pouvait pas le

punir directement par lui-même ; il fallait qu'il le citât à sa Cour, qu'il le fît juger par ses Pairs en dignité ; & si le coupable y était condamné, le Roi ne confisquait que son fief.



LA BATAILLE DES VINS.

VOULEZ-VOUS, Meſſieurs, entendre une hiſtoire bien jolie ? c'eſt celle qui arriva au gentil Roi Philippe ; écoutez-moi.

Ce Prince, vous le ſavez, aimait le bon vin. Il l'appellait l'ami de l'homme ; & toutes les fois qu'il en rencontrait l'occaſion, il ne manquait gueres de renouveller l'amitié. Néanmoins, comme il ne voulait point prodiguer la ſienne, & comme en tout on doit être prudent & ſage, il entreprit, un jour, de faire un choix, & envoya par toute la terre chercher ce qu'offraient de meilleur les vignobles les plus renommés. Tous briguerent avec empreſſement l'honneur de déſaltérer le Monarque. Chacun d'eux députa vers lui ; & des différens pays du monde (*a*), on vit arriver à ſa table les vins les plus exquis (*b*).

Il s'y trouvait en ce moment un Prêtre

Anglais, ſon Chapelain, mais cervelle un peu folle, qui l'étole au cou, ſe chargea d'un examen préliminaire. D'abord ſe préſenterent à lui Beauvais, Etampes & Châlons (*c*); mais à peine les eût-il vus que les excommuniant auſſi-tôt, il les chaſſa honteuſement de la ſalle, & leur défendit d'entrer jamais où ſe trouveraient d'honnêtes gens. Ce début ſévere fit une telle impreſſion ſur ceux du Mans & de Tours qu'ils tournerent d'effroi, (il eſt vrai qu'on était en été,) & ſe ſauverent ſans attendre leur jugement. Il en fut de même d'Argence, de Rennes & de Chambeli (*d*). Un ſeul regard que le Chapelain, par haſard, jetta de leur côté, ſuffit pour les déconcerter. Ils s'enfuirent auſſi, & firent bien: S'ils euſſent tardé plus long-tems, je ne ſais trop ce qui leur ſerait arrivé.

La ſalle un peu débarraſſée par la ſortie de cette canaille, il n'y reſta que ce qui était bon; car le Prêtre ne voulait pas même ſouffrir le médiocre. Clermont & Beauvoiſins (*e*) parurent donc, & ils furent reçus d'une maniere diſtinguée. En-

hardi par cet accueil favorable, Argenteuil s'avança d'un air de confiance, & se donna, sans rougir, pour valoir mieux que tous ses rivaux; mais Pierre-Fitte, rabbattant avec les termes qui convenaient, l'orgueil d'une prétention pareille, prétendit à son tour mériter la préférence, & appella en témoignage Marli, Montmorency & Deuil ses voisins (*f*). Aussois de même, pour prouver son mérite, allégua qu'il avait avec les vins de Moselle, la gloire d'étancher la soif des Allemands, de qui il recevait, en retour, de belles & bonnes pieces sonnantes. La Rochelle vint enchérir encore sur celui-ci. Il se vanta d'abreuver non-seulement les Flamands, les Normands & Bretons, mais encore l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Dannemark; & il montra quantité de bons esterlins qu'il rapportait de ces voyages (*g*). Andeli enfin (*h*), Bordeaux, Saintes, Angoulême, Saint-Jean-d'Angeli, & le bon vin blanc de Poitiers sur-tout s'avancerent pour demander l'honneur du choix; mais Chani, Montrichart, Laçois, Montmorillon, Buzançais, Châ-

teauroux & Iſſoudun les arrêtant, ſoutinrent contre eux la gloire des vins français (*i*). " Si vous avez plus de force ,, que nous, dirent-ils, nous avons en ,, récompenſe une fineſſe & une ſeve qui ,, vous manque; & jamais on n'entend ,, ni les yeux ni la tête nous faire des ,, reproches ,,. Les autres voulurent répliquer, on ſe querella. Ces haleines ambrées & échauffées par la diſpute parfumaient la ſalle. C'était une jolie quintaine (*k*) que celle de ces Champions diſpoſés au combat. Il n'y a perſonne, Chevalier ou Moine, Chanoine ou Bourgeois, eût-il été éclopé ou aveugle, qui ne fût venu-là volontiers briſer une lance; & je gage même qu'aucun d'eux n'eût demandé la quarantaine (*l*).

Le Roi, dont toutes ces prétentions & ces querelles ne faiſaient que redoubler encore l'irréſolution & l'embarras, déclara qu'il voulait faire lui-même l'eſſai de tous les aſpirans. C'était le moyen de décider ce grand procès d'une maniere sûre & ſans que perſonne eût à ſe plaindre. Le Chapelain l'imita, & voulut goûter

aussi ; mais trouvant alors que le vin valait un peu mieux que la cervoise (*m*) de sa patrie, il jetta une chandelle à terre & excommunia toute boisson, faite en Flandres, en Angleterre & par de-là l'Oise. A chaque lampée qu'il avalait, car telle était sa maniere de faire l'essai, il disait, *ise goute* (*n*). Bref, il goûta si bien qu'on fut obligé de le porter sur un lit où il dormit trois jours & trois nuits sans se réveiller.

Philippe enfin assigna les rangs. Il nomma Chypre, Pape ; Aquilat, Cardinal. Quant aux vins de France (*o*), il choisit parmi eux trois Rois, cinq Comtes & douze pairs (*p*). Ah ! qui pourrait s'assurer d'avoir tous les jours un de ces Pairs à sa table, pourrait bien se promettre aussi de n'avoir plus à craindre aucune maladie. Si cependant, Messieurs, quelqu'un parmi vous était privé de cette consolation, lui conseillerai-je pour cela d'aller se pendre ? Non, vraiment ; bon ou mauvais, buvons-le tel que Dieu nous l'a donné ; couchons-nous le soir auprès de notre vieille, & vivons contens.

J'ai trouvé plusieurs autres pieces allégoriques, dans le genre des deux Fabliaux qu'on vient de lire; une bataille d'Enfer contre Paradis, *contenant des allusions à ces guerres que firent pendant la régence de la Reine Blanche plusieurs Princes ligués contr'elle;* une bataille des Vices contre les Vertus; *un* Tournois d'Antechrist *par Hugues Merry, même sujet que le précédent, &c. Mais tout cela m'a paru si misérable & si plat que je n'ai pu en rien tirer.*

NOTES.

(*a* & *b*, *Des différens pays du monde on vit arriver les vins les plus exquis*). Tous ces *pays du monde* se réduiront à l'île de Chypre, à l'Espagne, aux bords du Rhin, à l'Italie & à la France.

Le Poëte, en cet endroit, nomme une quarantaine de vins différens. Les voici. Ces noms, joints à ceux qu'on trouvera répandus dans le cours du Fabliau, donnent la liste, extrêmement curieuse, des vins qui au

XIII[e] ſiecle avaient quelque réputation ; & c'eſt ce que le Conte a de plus intéreſſant.

Auſſois, Moſelle, Aunis, La Rochelle, Taillebourg, Saintes, Meulan, Trennebourg, Palme, Plaiſance, Eſpagne, Narbonne, Montpellier, Provence, Carcaſſonne, Béziers, Moiſſac, Saint-Emilion, Saint-Yon, Orcheſe, Orléans, Jergeau, Meulan, Argenteuil, Vermanton, Soiſſons, Hauvillers, Epernay, Sézanne, Samois, Anjou, Gâtinais, Iſſoudun, Châteauroux, Saint-Brice, Nevers, Trie, Sancerre, Rheims, Auxerre, Vézelai, Flavigny, Tonnerre, Saint Pourçain, Savigny, Chabli ; & Beaune, que l'Auteur dit n'être pas *jaune, mais verd comme corne de bœuf.*

L'Abbé Vély * rapporte, d'après Bruſſel qu'il ne cite point, que nos Rois buvaient à leur table les ſeuls vins qu'ils recueillaient de leurs vignobles ; & que ces *vignes n'étaient ni en Champagne ni en Bourgogne, mais dans l'Orléanais.* Notre Fabliau détruit l'aſſertion de cet Hiſtorien.

* *Hiſt. de Fr. tom. VII, p. 65.*

Les vins d'Orléans avaient de la réputation déjà ſous la premiere Race, ainſi que ceux de Dijon, de Mâcon & de Cahors *.

* *Etat du Com. en Fr. ſous la premiere & la ſeconde race*, par l'Abbé Carlier.

(c, *D'abord ſe préſenterent à lui Beauvais, Eſtampes & Châlons*). Rien n'indique ſi ce

Châlons est celui de Bourgogne ou celui de Champagne. Il y a un Beauvais en Querci, un autre en Saintonge. C'est sans doute de l'un des deux qu'il s'agit ici; la capitale du Beauvaisis ne produisant point de vin.

(*d*, *Il en fut de même d'Argence, de Rennes, de Chambeli*). Argence est en Languedoc. Si Chambeli est le même que Chambli, c'est un bourg du Vexin Français; une autre version porte, au lieu de Chambli, *Chambure* qui est en Bourgogne. Il y a deux Rennes à vignobles; l'un dans le Maine, l'autre dans le Languedoc.

(*e*, *Clermont & Beauvoisins parurent donc*). Beauvoisins est en Bourgogne. Clermont est la capitale de l'Auvergne; l'Agénais & le Languedoc en ont aussi chacun un.

(*f*, *Pierrefite . . . appella en témoignage Marli, Montmorenci & Deuil ses voisins*).

Les vins des environs de Paris se buvaient donc à la table du Roi; & ils étaient même alors regardés comme très-bons. Argenteuil se trouve déjà nommé parmi ceux de la note (*b*). Ces vins, aujourd'hui si faibles, auraient-ils dégénéré avec le tems? on sera porté à le croire, si l'on se rappelle que l'Empereur Julien qui pendant son séjour dans Lutece fut à portée

de les connaître, en fait l'éloge : Ou l'art, qui a su améliorer les autres, n'aurait-il pu rien opérer sur le sol ingrat de ceux-ci ? Les méthodes, perfectionnées par l'expérience, ont dû produire, quand la Nature ne s'y est pas opposée absolument, des changemens favorables. Le Fabliau en fournit la preuve dans les vins de Tours & du Mans qu'il donne comme sujets à s'aigrir en été, & qui aujourd'hui ne s'aigrissent pas plus que les autres. D'un autre côté le vin d'Orléans qui avait une telle célébrité que Louis-le-Jeune l'employait en présens, n'est plus regardé que comme un vin médiocre. Je m'abstiens d'un plus grand détail sur les différens articles de ce Fabliau, parce qu'en traitant, dans l'Ouvrage que j'ai annoncé, ce qui regarde les boissons des Français, j'aurai occasion de parler plus amplement du vin.

(*g*, *La Rochelle . . . se vanta d'abreuver non-seulement les Normands, Flamands & Bretons ; mais encore l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Dannemarc ; & il montra quantité de bons esterlins qu'il rapportait de ses voyages*). C'est une chose intéressante que de voir nos vins être dès-lors pour la France un objet de commerce considérable & attirer dans

nos Provinces l'argent de l'étranger. D'un autre côté on doit être assez surpris de ne compter dant ce nombre que ceux de La Rochelle & d'Aussois. Il y aurait sur cela beaucoup de remarques à faire. Est-il probable, par exemple, que la Rochelle & son petit canton pussent fournir nos Provinces septentrionales & une partie des Royaumes du Nord? On ne voit pas que dans cet apprivisionnement immense il soit question de la Saintonge, de l'Angoumois, & sur-tout de Bordeaux qui depuis si long-tems fait une grande partie de ce commerce, & dont les vins étaient renommés dès le tems du Poëte Ausone. Cependant ce n'est pas oubli ou inexactitude de l'Auteur, puisque, dans la phrase suivante, il nomme expressément les vins de ces Provinces, qui viennent bien se vanter de leur mérite, mais qui ne se donnent nullement l'avantage de ceux d'Aunis. Guillaume Breton, dans sa Philippide, cite au nombre des objets de commerce que faisait la Flandre, les vins de la Rochelle & ceux de *Gascogne*; ce qui confirme la remarque que je viens de faire.

(*h*, *Andeli enfin* . . . . Cet Andeli est celui du Querci, ou celui de Saintonge.

(*i*, *Chani*, *Montrichart*, *Laçois*, *Montmo-*

rillon, Buzançais, Châteauroux & Issoudun soutinrent contre eux la gloire des vins français). Montrichart est en Touraine. Château-Roux (qui est nommé *Chatel-Raoul*,) Issoudun & Buzançais sont en Berry. Je ne connais point Chani & Laçois. Il y a plusieurs Montmorillon; celui dont il s'agit ici est probablement un des deux du Bourbonnais.

Ce Conte a été fait sous Philippe-Auguste, avant les Conquêtes de ce Prince sur Jean-sans-terre, & lorsque les Rois d'Angleterre possédaient la Guienne, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, &c. Les vins de ces Provinces sont ici réputés étrangers; le Poëte les met en opposition avec quelques-uns de ceux des Provinces soumises immédiatement au Roi. Il nomme ceux-ci français, & leur fait soutenir entr'eux la rivalité qui régnait entre les deux Couronnes.

(*k*, *C'était une jolie Quintaine que celle de ces Champions*). La Quintaine était un exercice en usage chez les Romains, lequel consistait à lancer des flèches contre un poteau. Nos Aïeux, qui avaient besoin de beaucoup de justesse pour le coup de lance, puisqu'il était défendu dans les Tournois de frapper ailleurs qu'au buste, avaient fait de ce poteau une

figure de Chevalier, mobile sur un pivot & armée d'un bouclier & d'un bâton. C'était contre cet homme de bois qu'on venait s'exercer. Toutes les fois qu'on le frappait au milieu du corps, il restait immobile, & la lance se brisait. Mais pour peu que le coup s'éloignât de la ligne centrale & qu'il portât soit d'un côté, soit d'un autre, sa violence faisait tourner la figure avec tant de rapidité qu'elle frappait de son bâton le mal-adroit, à moins qu'il ne fût assez leste pour l'esquiver. Les Seigneurs qui voulaient s'amuser & rire aux dépens de leurs Vassaux, les obligeaient quelquefois à venir dans certains jours de l'année joûter contre la Quintaine. Cette extravagante redevance, plus plaisante au moins que celle de venir, ou baiser le vérouil d'une porte, ou mettre une bûche au feu la veille de Noël, ou contrefaire l'ivrogne, ou se laisser tirer le nez & les oreilles, ou faire un p.., &c. subsiste encore dans quelques endroits pour des bateliers, des meûniers, de nouveaux mariés. Si le Gouvernement abolissait tous ces monumens odieux de l'abus du pouvoir, qu'y perdraient les Seigneurs ?

La Quintaine, dont l'usage devait naturellement tomber avec les Tournois, eut l'avantage cependant de leur survivre ; parce que les

courſes de bague & de têtes étant toujours en vogue, elle continua d'être néceſſaire pour apprendre à manier la lance. C'eſt à ce titre que l'adopterent nos écoles d'équitation, formées ſous Louis XIII. Depuis qu'elle n'y a plus aucune utilité réelle, elle s'y abolit inſenſiblement.

(*l*, *Aucun d'eux n'eût demandé la quarantaine*). Un des droits les plus importans qu'avaient uſurpés les Seigneurs, celui dont ils ſe montrerent le plus jaloux & qu'ils diſputerent le plus opiniâtrément contre l'autorité Royale, c'était le droit de faire la guerre. Il n'eſt pas poſſible de dire tous les déſordres affreux que produiſit un abus qui rendait chacun juge & vengeur de ſa propre cauſe. Un Gentilhomme ſe prétendait-il offenſé? il armait ſes Vaſſaux, allait ravager les terres & aſſiéger les châteaux ou villes de ſon ennemi. Celui-ci de ſon côté, armant les ſiens, venait en faire autant chez le premier. On brûlait les maiſons, on égorgeait les habitans avec leurs beſtiaux, on détruiſait les moiſſons, les arbres, les vignes; c'était à qui ferait le plus de dégât. Louis-le-Jeune, au moment de revenir de la Terre-Sainte, ayant eu l'imprudence de renvoyer en France avant lui une partie des Seigneurs Croiſés qui l'avaient accompagné,

son ministre Suger lui écrivit qu'il livrait le Royaume à des loups ravissans [1].

Ces guerres privées n'étaient pas seulement la guerre de deux particuliers. Tous les parens de part & d'autre, jusqu'au quatrieme degré, (pendant long-tems on avait fait remonter l'obligation jusqu'au septieme,) étaient forcés de prendre parti. Si quelqu'un d'eux eût refusé, il eût perdu tout droit à la parenté & à la succession du guerroyant. Pendant que duraient ces guerres sanglantes, il semblait qu'il n'y eût plus de Souverain; on faisait la guerre, on faisait la paix sans sa participation, & de toutes parts il voyait son Royaume livré à l'incendie, au meurtre & au pillage, sans pouvoir souvent s'y opposer.

Au milieu de ce brigandage cependant on s'était fait quelques principes. Il était de l'honneur, par exemple, d'envoyer d'abord une déclaration de guerre ou défi, & de ne commencer les hostilités que trois jours après. Mais quelle ressource contre ceux qui agissaient autrement? On avait même intérêt à ne point s'avertir, parce que, le pillage enrichissant, on avait intérêt à se surprendre; & ce désordre tombait particuliérement sur les parens, qui n'ayant aucun sujet de défiance se trouvaient tout d'un coup attaqués sans avoir eu le tems

[1] *Dan. Hist. de Fr. Obs. sur le regne de S. Louis.*

de songer à se défendre. Pour prévenir cet abus, Philippe-Auguste régla que les parens qui entraient en guerre pour cause de parenté ne pourraient être attaqués que quarante jours après qu'elle aurait été ouverte entre les deux contendans. Ce délai de quarante jours, dont S. Louis renouvella l'Ordonnance, fut nommé *la quarantaine-le-Roi*; & voilà ce que pouvait alors, pour le bon ordre, l'autorité du Prince. Le Clergé avec toutes ses excommunications si redoutées, n'avait pas pu davantage. Il crut obtenir beaucoup en assignant dans la semaine certains jours pendant lesquels il ne serait pas permis de poursuivre ses injures particulieres; & ce réglement qu'on décora, pour le rendre plus respectable, du nom saint de *Treve de Dieu*, fut annoncé même d'après une vision prétendue, & comme un ordre particulier du Ciel. Les Rois, successeurs de Saint Louis, firent, au sujet des guerres privées, différentes Ordonnances que pendant long-temps leur faiblesse particuliere, ou celle de leur pouvoir, rendirent presque toujours inutiles. Peu-à-peu cependant la puissance Royale, en prenant des forces, vint à bout de les faire respecter; & ces milliers de petits tyrans qui voulaient avoir comme elle le droit du glaive, le perdirent

insensiblement, sans qu'on puisse assigner l'époque précise où ils cesserent de l'exercer.

Il y a des exemples que les Roturiers ont guerroyé quelquefois ainsi que la Noblesse *. Des Communes même obtinrent ce privilége **. Tout le monde prétendait au pouvoir d'assassiner son ennemi.

* *Ordonn. des Rois de Fr. t. II, Préf. p. viij.*

** Ibid. t. XI, *Préf. p. xlj.*

(*m, Trouvant que le vin valait un peu mieux que la cervoise de sa patrie*). Gilles Boileau ou Boileve, dans les statuts qu'il donna en 1264 aux Brasseurs, ordonne que la cervoise ou bierre ne pourra être faite qu'avec de l'orge, du méteil & de la dragée. On nomme dragée les menus grains qu'on donne aux chevaux, comme vesce, lentille, &c. Aujourd'hui la bierre à Paris ne se fait qu'avec de l'orge.

(*n, A chaque lampée qu'il avalait, il disait, ise goute*). C'est ainsi que sont écrits ces deux mots anglais qu'aujourd'hui l'on écrirait *is good* (il est bon).

Le Chapelain ajoute ensuite, *bonitouet*; mots de baragouin que je crois signifier *tout y est bon*, & par lesquels il voulait rendre en français son *is good*. Voilà comme les Anglais, malgré tous les efforts de Guillaume, parlaient notre langue.

(*o & p, Il nomma Chypre Pape, Aquilat*

Cardinal. Quant aux vins de France il choisit parmi eux trois Rois, cinq Comtes & douze Pairs). On remarquera ici que la dignité de Pape est regardée comme la premiere de toutes; que celle de Cardinal est la seconde; & que les Rois ne viennent qu'après, & au troisieme rang.

Par *vins de France*, l'Auteur dans cette phrase entend, non pas les vins *français* comme ci-dessus, mais tous ceux du Royaume en général. On regrette qu'il n'ait point assigné leurs rangs; & quoiqu'il termine assez plaisamment son Conte, la curiosité, piquée par toute cette dispute, n'est point satisfaite. Il résulte au moins de son Fabliau que:

1°. Parmi les vins étrangers, on estimait ceux de Moselle, d'Espagne, de Chypre & d'Aquilat (Aquila dans l'Abbruzze au Royaume de Naples, ou Aquilée dans le Frioul).

2°. Parmi les vins de province ou de canton, ceux d'Anjou & de Provence; ceux de Gâtinais dans l'Orléanais; ceux d'Aussois en Bourgogne.

3°. Parmi les vins particuliers des Provinces,

L'Angoumois avait ceux d'Angoulême.

L'Aunis ceux de la Rochelle.

L'Auvergne de Saint-Pourçain.

Le

Le Berry de Sancerre, de Châteauroux, d'Issoudun & de Buzançais.

La Bourgogne, d'Auxerre, Beaune, Beauvoisins, Flavigny & Vermanton.

La Champagne, de Chabli, Epernay, Hauvillers, Reims, Sézanne, Tonnerre.

La Guienne, de Bordeaux, Saint-Emilion, Trie & Moissac.

L'Isle de France, d'Argenteuil, Deuil, Marly, Meulan, Soissons, Montmorency, Pierrefite & Saint-Yon.

Le Languedoc, de Narbonne, Béziers, Beauvais, Montpellier & Carcassonne.

Le Nivernais, de Nevers, Vézelay.

L'Orléanais, d'Orléans, Orchese, Jergeau & Samoi.

Le Poitou, de Poitiers.

La Saintonge, de Saintes, Taillebourg, Saint-Jean-d'Angeli.

La Touraine, de Montrichart.

J'ignore ce que c'est que Trennebourg.

Je ne sais où placer Palme. Est-ce celui de Languedoc, ou la capitale de l'Isle Majorque ?

Le Plaisance du Fabliau est-il le Placentia d'Espagne, le Plaisance d'Italie, de Languedoc

de Guienne, du Rouergue ou du Poitou ? Je croirais volontiers que c'est celui de Lombardie, parce que dans une Ordonnance de Charles V, ann. 1369, je vois les vins de cette ville assujettis à des droits particuliers.

Il y a un Saint-Brice en Limousin, un autre en Anjou, deux en Champagne, deux dans l'Agénais.

Un Mélan en Poitou & un en Provence.

Un Savigny dans la Touraine, dans l'Orléanais, dans le Nivernais, dans le Poitou ; plusieurs en Champagne ; douze en Bourgogne.



* DU PRUD'HOMME QUI RETIRA DE L'EAU SON COMPERE.

EXTRAIT.

Un Pêcheur jettant ses filets en mer voit quelqu'un tomber dans l'eau. Il vole à son secours, cherche à l'accrocher par ses habits avec sa perche, & vient à bout de le retirer; mais par malheur il lui crêve un œil avec le croc. Le nayé était son compere, qu'il reconnaît. Il l'emmene chez lui où il le fait soigner & le garde jusqu'à ce qu'il soit guéri. Celui-ci n'est pas plutôt sorti qu'il forme plainte contre le Pêcheur pour l'avoir blessé. Le Maire leur assigne un jour auquel ils doivent comparaître. Chacun expose ses raisons; & les Juges, au moment de prononcer, se trouvent embarrassés; quand un Fou (*a*) qui était-là, éleve la voix. " Messieurs, „ dit-il, la chose est aisée à décider. Cet „ homme se plaint qu'on l'a privé d'un

„ œil. Eh bien, faites-le jetter dans l'eau „ au même endroit. S'il s'en retire, il est „ juste qu'il obtienne des dédommagemens contre le Pêcheur : mais s'il y „ reste, il faut l'y laisser & récompenser „ l'autre du service qu'il a rendu „. Ce jugement fut trouvé très-équitable. Mais le nayé, qui eut peur qu'on ne l'exécutât, se retira bien-vîte & se désista de sa demande.

“ C'est tems perdu que d'obliger un „ ingrat, *ajoute l'Auteur*, il ne vous „ en sait nul gré. Sauvez un larron de „ la potence, vous serez fort heureux si „ le lendemain il ne vous vole pas „.

Ce Conte a été traduit en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a, Un Fou qui était là éleve la voix*). Presque tous les Souverains & les Princes avaient, pour leur amusement, des Nains & des Fous, & cette mode était venue vraisemblablement des Cours d'Asie, où elle subsiste de tems immémorial &

où elle est nécessaire pour soulager l'ennui de ces despotes, condamnés dans leurs sérails à d'éternels plaisirs. Sur les anciens Etats de la Maison de nos Rois, les Fous sont toujours comptés parmi leurs Officiers. L'Histoire même n'a pas dédaigné de conserver les noms & les bons mots de quelques-uns de ces Bouffons. Ils avaient la tête rasée, & portaient un habillement ridicule, ordinairement blanc, avec un bonnet jaune ou verd, des sonnettes, & quelquefois une marotte en main. On les introduisit aussi dans les Farces & représentations de *Misteres*, où, par dérision de l'état monastique, on leur donnait un capuchon & des oreilles d'âne. Le dernier Fou en titre qu'aient eu les Rois de France, est l'Angéli, donné par le Grand Condé à Louis XIV. Mais le caractere décent, l'esprit juste & l'ame élevée de ce Monarque n'étaient pas faits pour un genre de plaisir aussi méprisable ; il y renonça. Les Reines avaient des Naines & des Folles.



LE JUGEMENT DE SALOMON.

EXTRAIT.

LA premiere année que le Sage Salomon monta sur le trône, mourut un de ses Vassaux, Prince de Soissonne, Seigneur d'une grande terre & de trois châteaux. Celui-ci laissait deux fils, d'un caractere bien différent : l'un dur, inhumain & féroce ; l'autre aussi vertueux & aussi doux que son frere l'était peu ; c'était le cadet. A peine le pere eut-il les yeux fermés que l'aîné des enfans assemblant ses Barons leur demanda de régler le partage entre son frere & lui. " Eh ! mon frere, „ s'écria le plus jeune tout en larmes, „ oublions ces discussions odieuses, que „ nous serons toujours les maîtres de „ reprendre un jour. Vous voyez devant „ vous celui que nous venons de perdre ;

» ne ſongeons en ce moment qu'à le » pleurer & à prier pour lui ». L'autre ne voulut rien écouter. Les Barons eurent beau le conjurer d'attendre que le corps fût au moins inhumé; leurs repréſentations furent inutiles, il exigea qu'on procédât ſans délai au partage.

Dans ce moment entra le Roi. Plein d'eſtime pour la mémoire & les vertus du mort, il venait honorer de ſa préſence ſes funérailles. On l'inſtruiſit de la demande de ce barbare aîné. Il ſe chargea d'y ſatisfaire, & à l'inſtant même faiſant placer le corps debout entre deux poteaux: « l'héritage de ce brave Chevalier, dit-il » aux deux freres, demande, pour être » défendu après lui, un courage égal au » ſien. Voyons qui de vous deux ſe » montrera le plus digne de le poſſéder »... Il leur fait alors donner à chacun une lance, leur aſſigne un but pour qu'on puiſſe apprécier leur adreſſe; & ce but eſt le corps mort de leur pere. La récompenſe de celui qui aura porté le coup le plus ferme ſera le don de la terre entiere.

L'aîné accepte ſans répugnance cette abo-

minable condition, & il ose frapper celui dont il a reçu la vie. On propose au cadet de prendre la lance. « Moi, s'écrie-» t-il en reculant d'effroi; moi, que je » porte les mains sur mon pere! Ah! » que le Ciel au contraire m'écrase à » l'instant, si je ne venge bientôt l'outrage » qu'il vient de recevoir „.

Salomon ne voulait qu'éprouver les deux enfans. Quand il eut connu leurs sentimens, il prononça en ces termes: « Le » Chevalier mort ne doit avoir pour » héritier que son fils; & celui-là seul » est son fils, qui a su le respecter & » le chérir. L'autre est un monstre dé-» naturé, avide de son bien & indigne » de lui „. Il ordonna aussi-tôt à celui-ci de sortir de ses Etats, en lui déclarant que si le lendemain il l'y retrouvait encore il le ferait pendre.

Dans les Contes Tartares *t. 3, un Caliphe meurt & laisse quatre fils qui prétendent chacun à l'Empire & menacent d'une guerre civile. Le peuple veut s'en rapporter sur leurs droits*

à la premiere personne qu'on verra entrer dans la ville. Le juge qu'offre le hasard est un Calender qui propose aux fils du Caliphe la même épreuve que le Salomon du Fabliau ; un seul refuse, & il est élu Roi.

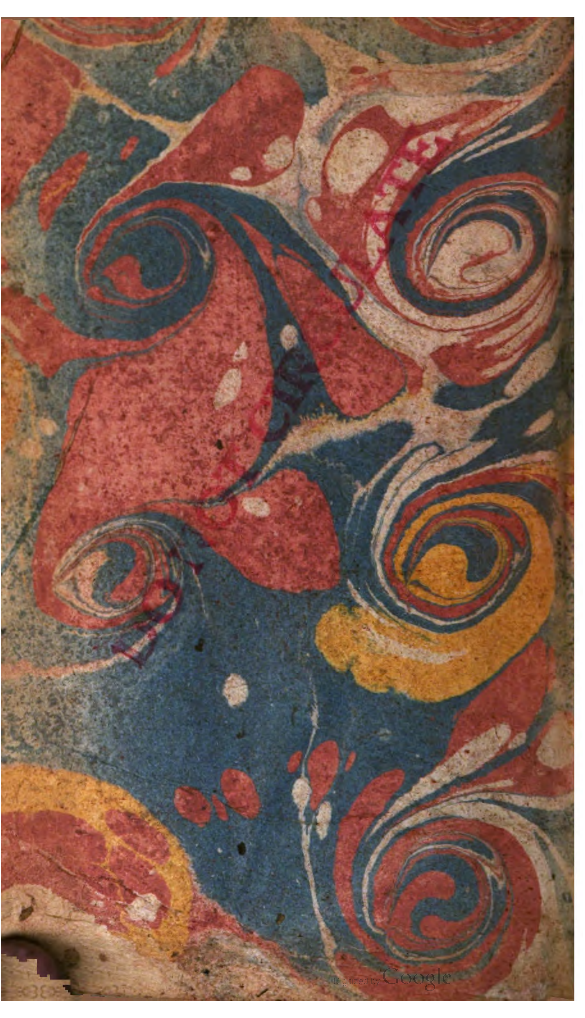
Fin du second Volume.

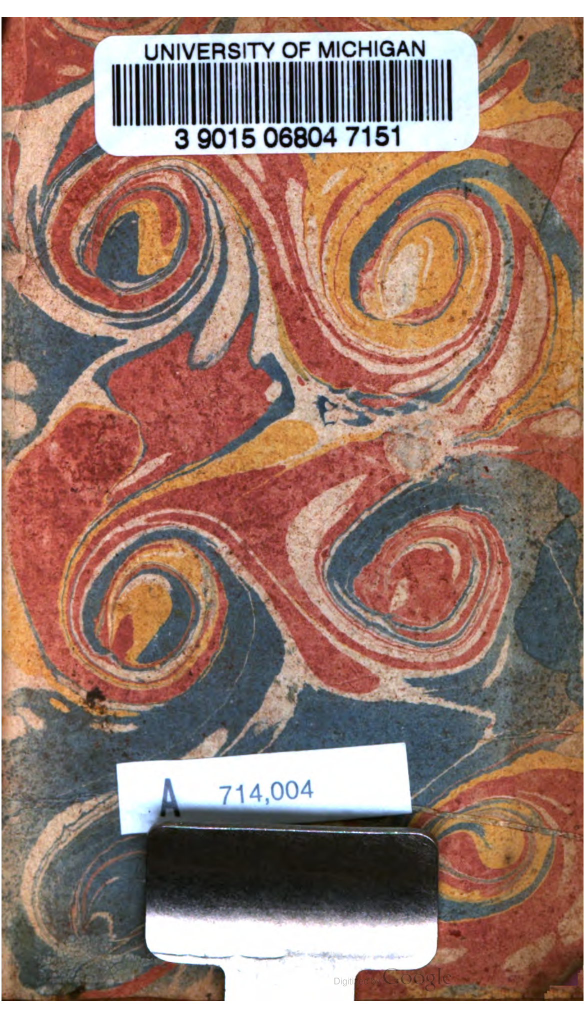
TABLE

DES FABLIAUX,

Et autres Pieces contenues dans ce Volume.

Fin de la Table du second Volume.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06804 7151
A 714,004
Digitized by Google

